



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Annuaire 2009-2010

Annuaire général des programmes d'études de 1^{er} cycle

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Dépôt légal - 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Université de Sherbrooke
Bureau de la registraire
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Bureau de la registraire 200907



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Annuaire général des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

L'annuaire général des programmes d'études de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke comprend, outre les Renseignements généraux, neuf annuaires particuliers numérotés de 1 à 9.

Table des matières

Index des programmes	V
Conditions d'admission	VII
Renseignements généraux	XIV
Faculté d'administration	1
Faculté de droit	2
Faculté d'éducation	3
Faculté d'éducation physique et sportive	4
Faculté de génie	5
Faculté des lettres et sciences humaines	6
Faculté de médecine et des sciences de la santé	7
Faculté des sciences	8
Faculté de théologie	9
École de musique (voir Faculté des lettres et sciences humaines)	6

Index des programmes d'études de 1^{er} cycle

Baccalauréats

adaptation scolaire et sociale	3-4
administration des affaires	1-3
biochimie	7-4 et 8-3
biologie	8-5
biotechnologie	8-6
chimie pharmaceutique	8-9
chimie	8-8
communication, rédaction et multimédia	6-4
droit	2-3
écologie	8-10
économique	1-5
éducation musicale (en collaboration avec U. Laval)	6-6
enseignement au préscolaire et au primaire	3-6
enseignement au secondaire	3-7
enseignement de l'anglais langue seconde	3-10
enseignement en éducation physique et à la santé	3-11 et 4-4
enseignement professionnel	3-12
<i>études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction /</i>	
<i>B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing,</i>	
<i>Literature and Translation</i>	
études littéraires et culturelles	6-8
études politiques appliquées	6-9
génie biotechnologique	5-3 et 8-11
génie chimique	5-5
génie civil	5-6
génie électrique	5-8
génie informatique	5-11
génie mécanique	5-13
géomatique appliquée à l'environnement	6-11 et 8-12
histoire	6-12
imagerie et médias numériques	8-13
informatique de gestion	8-16
informatique	8-14
kinésiologie	4-5
mathématiques	8-17
microbiologie	8-18
multidisciplinaire	6-23
musique	6-14
orientation	3-14
pharmacologie	7-6 et 8-19
philosophie	6-21
physique	8-20
psychoéducation	3-14
psychologie	6-22
sciences infirmières - formation infirmière intégrée	7-7
service social	6-23
théologie	9-3

Certificats

administration des affaires	1-9
analyse économique	1-9
anglais langue seconde	6-31
arts visuels	6-32
comptabilité	1-9
culture musicale	6-32
éducation en garde scolaire	3-16
études politiques	6-33
formation des adultes	3-17
formation pédagogique	3-17
gestion de l'information et des systèmes	1-10
gestion des coopératives	1-10
gestion des organisations	1-11
gestion des ressources humaines	1-11
gestion du marketing	1-11
gestion financière	1-12
histoire du livre et de l'édition	6-34
histoire	6-33
interprétation musicale	6-34
langues modernes	6-35
lettres et langue françaises	6-36
management	1-12
multidisciplinaire	6-40

pédagogie musicale	6-36
perfectionnement en enseignement	3-15
philosophie	6-38
psychologie	6-38
qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	1-8, 2-5, 3-15, 4-6, 5-14, 6-30, 7-11, 8-22 et 9-4
rédaction professionnelle anglaise	6-39
relations internationales	6-39
santé et sécurité du travail	1-12
technologies de l'information	8-23
théologie orthodoxe	9-5
théologie pastorale	9-5
toxicomanie	7-12
traduction	6-39

Doctorat

médecine	7-8
----------------	-----

Formation à distance en théologie

9-5

Mâitrises

ergothérapie	7-13
physiothérapie	7-14

Microprogrammes de 1^{er} cycle

anglais langue seconde	6-41
approfondissement didactique en éducation physique et à la santé	4-7
approfondissement didactique en kinésiologie	4-7
chant choral	6-41
création littéraire	6-41
écologie pratique	8-23
éducation en garde scolaire	3-18
éléments de gestion	1-13
espagnol	6-42
éthique appliquée	6-42
exploration professionnelle	3-18
formation catéchétique	9-6
formation intensive en musique	6-40
français langue seconde	6-42
géographie	6-43
géomatique appliquée	6-43
histoire des arts visuels	6-43
initiation musicale	6-44
intensif en français langue seconde I	6-47
intensif en français langue seconde II	6-48
musique d'ensemble	6-44
pratique instrumentale, vocale ou chorale	6-44
pratiques de développement des coopératives	1-13
pratiques de gestion	1-14
principes et habiletés de gestion	1-14
qualification au certificat en administration des affaires	1-13
rédaction spécialisée	6-45
révision de textes	6-45
stage coopératif I	1-14, 2-6, 3-19, 4-8, 5-15, 6-45, et 8-24
stage coopératif II	1-15, 2-6, 3-19, 4-8, 5-16, 6-46 et 8-24
stage coopératif III	1-15, 2-7, 3-20, 4-9, 5-16, 6-47, 8-25
stage coopératif IV	1-16, 2-8, 3-21, 5-17 et 8-25
stage coopératif V	5-17

Mineures

administration	1-8 et 6-25
biologie	6-25 et 8-21
chimie	6-25 et 8-22
culture musicale	6-26
économique	1-8 et 6-26
études anglaises	6-27
études politiques	6-27
géographie	6-27
histoire	6-28

lettres et langue françaises	6-28
mathématiques	6-28 et 8-22
multidisciplinaire	6-30
philosophie	6-28
physique	6-28 et 8-22
relations internationales	6-29
service social	6-29
théologie.....	6-30 et 9-4
traduction	6-30
Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D »	7-11

Les conditions d'admission

La condition générale d'admission pour les programmes de 1^{er} cycle est de détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI) ou un baccalauréat international (BI). On peut également être admis sur la base d'une préparation jugée satisfaisante, d'une formation équivalente, de connaissances acquises ou d'une

expérience appropriée. En plus de ces conditions générales d'admission, des conditions particulières sont aussi exigées pour certains programmes. Le tableau ci-dessous résume ces conditions pour chacun des baccalauréats. Vous trouverez tout de suite après le tableau la description des blocs d'exigences mentionnés dans la colonne « Admission ».

FACULTÉ D'ADMINISTRATION 2009-2010	
Programme	Admission
Administration des affaires ⁽¹⁾	[DI ou BI 200.10] ou [DEC +10.12 ou 90.04] ou 6.1
Économique	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.2] ou 6.1

1. Il est inutile, pour ces programmes, de présenter des choix dans plus d'une concentration puisque le choix définitif de la concentration n'est fait qu'ultérieurement. La sélection des candidates et candidats ne se fait pas par concentration.

Description des blocs d'exigences**BI 200.10**

DEC en sciences de la nature
- cheminement baccalauréat international

6.1

DEC en sciences informatiques et mathématiques 200.C0

10.12

MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
ou
MAT 103, MAT 105, MAT 203
ou
[00UN, 00UP, 00UQ]
ou
[022X, 022Y, 022Z]
ou
[01Y1, 01Y2, 01Y4]

90.04

DEC en techniques administratives et avoir réussi MAT NYA et [MAT NYC ou MAT 302] et [MAT 307 ou MAT 337]
ou
[00UN ou 01Y1 ou 022X] et [00UQ ou 00UV ou 01HE ou 01Y3 ou 01Y4 ou 022Z] et [022P ou 022Q ou 022W]

FACULTÉ DE DROIT 2009-2010	
Programme	Admission
Droit cheminement spécialisé	DEC ou DI ou BI
Droit cheminement en biotechnologie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.19] ou *
Droit avec MBA ^{(1) (2)}	DEC ou DI ou BI

1. La sélection à la maîtrise en administration des affaires se fait durant la première année du baccalauréat régulier en droit. Conséquemment, les candidates et les candidats doivent d'abord être admis au cheminement spécialisé du baccalauréat en droit.

2. Le régime coopératif s'applique à la maîtrise en administration des affaires.

* L'admission à certains programmes peut se faire directement à partir d'un DEC technique. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.USherbrooke.ca/premier-cycle, puis consultez les conditions d'admission pour le programme désiré.

Description des blocs d'exigences**BI 200.10**

DEC en sciences de la nature
- cheminement baccalauréat international

10.9

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT]
Pour les programmes de biologie, biotechnologie, écologie et microbiologie, les standards 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y seront acceptés

12.19

DEC en techniques biologiques ou l'équivalent et MAT NYA, MAT NYB et CHM NYA, CHM NYB
ou
leur équivalent
ou
[00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y]

FACULTÉ D'ÉDUCATION 2009-2010

Programme	Admission
Adaptation scolaire et sociale	DEC ou DI ou BI
Enseignement de l'anglais langue seconde	[DI] ou [DEC + 2 cours d'anglais de niveau collégial si fréquentation d'un collège francophone]
Enseignement au préscolaire et au primaire	DEC ou DI ou BI
Enseignement au secondaire profil français langue d'enseignement profil univers social profil mathématiques profil science et technologie : - option biologie - option chimie - option physique	DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12] ou 6.1 [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9] [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9] [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10]
Orientation	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.3]
Psychoéducation	DEC ou DI ou BI

Description des blocs d'exigences

BI 200.10 DEC en sciences de la nature - cheminement baccalauréat international	10.3 Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou MAT 337 ou leur équivalent ou [022P ou 022W ou 01Y3]	10.9 BIO NYA CHM NYA, CHM NYB MAT NYA, MAT NYB PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou [00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT] Pour les programmes de biologie, biotechnologie, écologie et microbiologie, les standards 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y seront acceptés	10.10 BIO NYA CHM NYA, CHM NYB MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou [00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT]
6.1 DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.C0)			10.12 MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC ou MAT 103, MAT 105, MAT 203 ou [00UN, 00UP, 00UQ] ou [022X, 022Y, 022Z] ou [01Y1, 01Y2, 01Y4]

FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 2009-2010

Programme	Admission
Enseignement en éducation physique et à la santé	DEC ou DI ou BI + test d'aptitudes physiques
Kinésiologie Concentration en activité physique et mieux-être Concentration en encadrement sportif	DEC ou DI ou BI + test d'aptitudes physiques

FACULTÉ DE GÉNIE 2009-2010	
Programme	Admission
Génie biotechnologique	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.87 + BIO NYA] ou *
Génie chimique	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.87] ou *
Génie civil ⁽¹⁾ cheminement sans concentration cheminement en génie de l'environnement cheminement bi-diplômant avec le programme <i>Liberal Arts</i> de l'Université Bishop's	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.87] ou * ou 6.1
Génie électrique	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.87] ou * ou 6.1
Génie informatique concentration en génie logiciel	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.87] ou * ou 6.1
Génie mécanique cheminement sans concentration concentration en génie aéronautique concentration en bio-ingénierie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.87] ou * ou 6.1

1. Il est inutile, pour ces programmes, de présenter des choix dans plus d'une concentration puisque le choix définitif de la concentration n'est fait qu'ultérieurement. La sélection des candidates et candidats ne se fait pas par concentration.

Description des blocs d'exigences

BI 200.10

DEC en sciences de la nature
- cheminement baccalauréat international

6.1

DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.C0)

10.10

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ,
00UR, 00US, 00UT]

12.87

DEC en techniques physiques ou l'équivalent et
CHM NYA,
MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UL, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US
et 00UT]

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES 2009-2010

Titre du programme	Admission
Communication Marketing	DEC ou DI ou BI
Communication, rédaction, multimédia ⁽³⁾	DEC ou DI ou BI
Éducation musicale (offert par l'Université Laval à l'UdeS)	DEC ou DI ou BI + audition + examen
Études anglaises et interculturelles ⁽³⁾	DI ou [DEC + 10.5]
Études littéraires et culturelles	DEC ou DI ou BI
Études politiques appliquées Avec l'un ou l'autre des cheminement suivants : - administration - communication - droit - relations internationales	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12] ou 6.1 DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI
Géomatique appliquée à l'environnement	[DI ou BI 200.10] ou 5.0 ou 5.3 ou [DEC + 10.26 + cours d'appoint]
Histoire Cheminement spécialisé Cheminement incluant l'une des mineures suivantes : - culture musicale - droit - études anglaises - études politiques - lettres et langue françaises - philosophie - relations internationales - service social - théologie pastorale ou orthodoxe - traduction ou l'un des certificats suivants : - analyse économique - histoire du livre et de l'édition - interprétation musicale - langues modernes - multidisciplinaire - psychologie	DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DI ou [DEC + 10.5] DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DI ou [DEC + 10.5] [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.26] DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI
Multidisciplinaire Cheminement par cumul Cheminement individualisé ⁽⁴⁾	DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI
Musique ⁽¹⁾ Cheminement en interprétation musicale classique Cheminement en interprétation jazz Cheminement en pédagogie musicale Cheminement en musique et culture Cheminement en multimédia	DEC ou DI ou BI + audition + examen
Philosophie Cheminement spécialisé Cheminement incluant l'une des mineures suivantes : - biologie - chimie - culture musicale - économique - études anglaises - études politiques - histoire - lettres et langue françaises - mathématiques - physique - relations internationales - théologie - traduction ou l'un des certificats suivants : - arts visuels - communication et multimédia - interprétation musicale - langues modernes - psychologie	DEC ou DI ou BI [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9] [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9] DEC ou DI ou BI [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.26] ou 6.1 DI ou [DEC + 10.5] DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12] ou 6.1 [DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10] DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DI ou [DEC + 10.5] DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI DEC ou DI ou BI
Psychologie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.1 ou 10.9]
Service social	DEC ou DI ou BI
Traduction professionnelle	[DI] ou [DEC + 10.5]

1. Il est inutile, pour ces programmes, de présenter des choix dans plus d'une concentration puisque le choix définitif de la concentration n'est fait qu'ultérieurement. La sélection des candidates et candidats ne se fait pas par concentration.
3. Dans ces programmes, le choix définitif du régime d'études régulier ou coopératif n'est effectué qu'après deux trimestres. Conséquemment, les candidates et candidats admis à ces programmes le sont en régime régulier.
4. La Faculté doit approuver le plan de formation au préalable.

Description des blocs d'exigences**BI 200.10**

DEC en sciences de la nature
- cheminement baccalauréat international

5.0

DEC en sciences de la nature (200.B0)

5.3

DEC en technologie de la géomatique : Cartographie (230.AA) ou DEC en technologie de la géomatique : géodésie (230.AB)

6.1

DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.C0)

10.1

BIO NYA ou BIO 401 ou BIO 911 ou BIO 921
MAT 337 ou [360 300 et MAT 300]
PSY 101 ou PSY 102
ou
[00UK ou 00XU ou 022V] et [01Y3 ou 022W] et [022K]

10.3

Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou MAT 337 ou leur équivalent
ou
[022P ou 022W ou 01Y3]

10.5

Pour la personne provenant d'un collège de langue anglaise, seule la condition générale s'applique (DI ou DEC). Les diplômées et diplômés d'un collège de langue française devront avoir atteint en anglais langue seconde la formation équivalente à un cours de niveau avancé
ou
[0008, 000N, 000P ou 01P4]

10.9

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT]
Pour les programmes de biologie, biotechnologie, écologie et microbiologie, les standards 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y seront acceptés

10.10

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT]

10.12

MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
ou
MAT 103, MAT 105, MAT 203
ou
[00UN, 00UP, 00UQ]
ou
[022X, 022Y, 022Z]
ou
[01Y1, 01Y2, 01Y4]

10.26

MAT NYA
ou
MAT 103
ou
[00UN ou 01Y1 ou 022X]

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ 2009-2010

Titre du programme	Admission
Médecine (M.D.)	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.11] + TAAMUS + entrevues MEM + immatriculation au Collège des médecins au cours du 1 ^{er} trimestre
Pharmacologie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.64] ou *
Sciences infirmières – formation infirmière intégrée	5.1
Ergothérapie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9] ou 5.2
Physiothérapie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9] ou 5.2

* L'admission à certains programmes peut se faire directement à partir d'un DEC technique. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.USherbrooke.ca/premier-cycle, puis consultez les conditions d'admission pour le programme désiré.

Description des blocs d'exigences**BI 200.10**

DEC en sciences de la nature
- cheminement baccalauréat international

5.1

DEC en soins infirmiers (180.A0 ou 180.B0). Les diplômées et diplômés du programme 180.00 ou 180.01 pourraient être admissibles, selon des conditions spécifiques, au baccalauréat en sciences infirmières – formation infirmière intégrée et être inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (les candidates et candidats en attente de permis peuvent être autorisés à s'inscrire à des activités pédagogiques ne comportant pas d'exercice infirmier)

5.2

DEC en réadaptation physique (144.A0)

10.9

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT]
Pour les programmes de biologie, biotechnologie, écologie et microbiologie, les standards 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y seront acceptés

10.11

BIO NYA, BIO 401
CHM NYA, CHM NYB, CHM 202
MAT NYA, MAT NYB
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT, 00XU, 00XV]

12.64

DEC en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et
BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB
et un cours de physique
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT]

FACULTÉ DES SCIENCES 2009-2010

Titre du programme	Admission
Biochimie ⁽⁵⁾	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.64] ou *
Biologie ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.19] ou *
Biotechnologie ^{(2) (5)} (concentration biologie moléculaire)	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.19] ou *
Biotechnologie ^{(2) (5)} (concentration bio-informatique)	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10] ou *
Chimie ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.69]
Chimie pharmaceutique ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.69]
Écologie ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.19] ou *
Imagerie et médias numériques	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12] ou 6.1
Informatique	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12] ou 6.1
Informatique de gestion	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12 ou 81.01] ou 6.1
Mathématiques ⁽²⁾	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.12] ou 6.1
Microbiologie ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.19] ou *
Pharmacologie	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.9 ou 12.64] ou *
Physique (module en physique médicale) ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.73] ou 6.1
Physique (module microélectronique) ^{(2) (5)}	[DI ou BI 200.10] ou [DEC + 10.10 ou 12.73] ou 6.1

2. Sept trimestres sont nécessaires si l'inscription se fait à l'hiver.

5. L'accessibilité aux stages en milieu de travail est conditionnelle à la réussite d'activités pédagogiques préalables, au maintien d'une moyenne cumulative satisfaisante et à la disponibilité d'un nombre suffisant de stages.

* L'admission à certains programmes peut se faire directement à partir d'un DEC technique. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.USherbrooke.ca/premier-cycle, puis consultez les conditions d'admission pour le programme désiré.

Description des codes numériques

BI 200.10

DEC en sciences de la nature
- cheminement baccalauréat international

6.1

DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.C0)

10.9

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT]
Pour les programmes de biologie, biotechnologie, écologie et microbiologie les standards 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y seront acceptés.

10.10

BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT]

10.12

MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
ou
MAT 103, MAT 105, MAT 203
ou
[00UN, 00UP, 00UQ]
ou
[022X, 022Y, 022Z]
ou
[01Y1, 01Y2, 01Y4]

12.19

DEC en techniques biologiques ou l'équivalent et MAT NYA, MAT NYB et CHM NYA, CHM NYB
ou
leur équivalent
ou
[00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y]

12.64

DEC en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et
BIO NYA
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB
et un cours de physique
ou
[00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT]

12.69

DEC en formation professionnelle et
CHM NYA, CHM NYB
MAT NYA, MAT NYB et 2 cours de physique
ou
[00UL, 00UM, 00UN, 00UP et deux parmi 00UR, 00US ou 00UT]

12.73

DEC en formation professionnelle ou l'équivalent et :
MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC
PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC
ou
[00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US et 00UT]

81.01

DEC en technologie des systèmes ordonnés ou en techniques administratives ou DEC en informatique et [MAT NYA ou MAT 271]
ou
[00UN ou 01Y1 ou 022X]

FACULTÉ DE THÉOLOGIE 2009-2010

Programme	Admission
Théologie	
Cheminement spécialisé	DEC ou DI ou BI
Cheminement incluant l'une des mineures suivantes :	
- culture musicale	DEC ou DI ou BI
- études anglaises	DI ou [DEC + 10.5]
- études politiques	DEC ou DI ou BI
- histoire	DEC ou DI ou BI
- lettres et langue françaises	DEC ou DI ou BI
- philosophie	DEC ou DI ou BI
- relations internationales	DEC ou DI ou BI
- traduction	DI ou [DEC + 10.5]
ou l'un des certificats suivants :	
- communication et multimédia	DEC ou DI ou BI
- interprétation musicale	DEC ou DI ou BI
- psychologie	DEC ou DI ou BI
- théologie orthodoxe	DEC ou DI ou BI

Description des blocs d'exigences

10.5

Pour la personne provenant d'un collège de langue anglaise, seule la condition générale s'applique (DI ou DEC). Les diplômées et diplômés d'un collège de langue française devront avoir atteint en anglais langue seconde la formation équivalente à un cours de niveau avancé

ou

[0008, 000N, 000P ou 01P4]

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Introduction

L'Université de Sherbrooke a été créée le 4 mai 1954, au moment de l'entrée en vigueur de la loi adoptée par la Législature du Québec et sanctionnée le 5 mars précédent. La Charte de 1954 a, à son tour, été modifiée par l'Assemblée nationale du Québec le 23 juin 1978, de manière à ce que la situation juridique de l'Université soit adaptée aux conditions sociales alors existantes.

L'Université de Sherbrooke est issue du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, dont elle s'est détachée physiquement et administrativement en 1960. À partir d'un noyau initial de trois facultés - les Arts, le Droit et les Sciences, - l'Université s'est progressivement développée, non seulement pour répondre aux besoins éducatifs de la région de l'Estrie, mais également pour offrir à la population du Québec une contribution originale en matière d'enseignement et de recherche universitaires.

L'Université de Sherbrooke compte actuellement neuf facultés - Administration, Droit, Éducation, Éducation physique et sportive, Génie, Lettres et sciences humaines, Médecine et sciences de la santé, Sciences et Théologie.

L'Université de Sherbrooke offre une centaine de programmes d'études de premier cycle sans compter les multiples combinaisons possibles de mineures, quelque cent trente programmes de deuxième cycle et une trentaine de programmes de troisième cycle.

Affiliations

L'Université de Sherbrooke est membre de :

- l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC);
- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF);
- la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ);
- l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI).

La direction générale

Rectrice

Luce SAMOISSETTE, LL. L, D.D.N., M. Fisc. (Sherbrooke), LL. M. (Toronto)

Directeur de cabinet et vice-recteur adjoint

Jean-Pierre BERTRAND, B.A. (Sherbrooke)

Vice-recteur adjoint

Jacques VIENS, B. Sc. soc., M.A. (Ottawa)

Adjoint à la rectrice

Charles VINCENT, B.A., M.A. (Sherbrooke)

Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales

Jocelyne FAUCHER, M.D. (Sherbrooke), CCMFC

Vice-rectrice à l'administration

Joanne ROCH, B.A.A. (gestion des ressources humaines), M. Sc. gest. (management), Ph. D. (administration) (HEC, Montréal)

Adjoint au vice-rectorat à l'administration

Jacques LEGAULT, B. Sc. (psychosociologie de la communication) (UQAM)

Vice-recteur à la recherche

Jacques BEAUVAIS, Ph. D. (physique) (Laval)

Vice-rectrice adjointe à la recherche

Françine TURMEL, Ph. D. (administration) (Laval), C.A.

Adjointe au vice-recteur à la recherche

Patricia FOURNIER, B.A. (études françaises) (Sherbrooke)

Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information

Lyne BOUCHARD, B.A., M.A. (Laval), Ph. D. (sciences de l'administration) (UCLA)

Vice-recteur adjoint

Jules CHASSÉ, L. ès L. (Sherbrooke), M. Bibl. (Montréal), M.B.A. (Sherbrooke)

Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Alain WEBSTER, B. Sc., M. Sc. (biologie) (UQAM)

Vice-rectrice aux études

Lucie LAFLAMME, LL. B., D.D.N. (Laval), D.E.S.S. (Montpellier 1), LL. D. (Laval)

Vice-rectrice adjointe aux études

Lise POIRIER-PROULX, B. Sc. (UQTR), M.A., Ph. D. (technologie éducative) (Laval)

Responsable du secrétariat de l'évaluation périodique des programmes

Madeleine ST-JEAN, Ph. D (éducation) (Montréal)

Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante

Martin BUTEAU, B.A.A. (Sherbrooke), M.B.A. (Laval), D. Sc. (gestion) (Montpellier II)

Les facultés

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Doyen

Roger NOËL, M. Com. (Sherbrooke), C.A., F.C.A.

Vice-doyenne et vice-doyens

Jean ÉTHIER, B.A., M.A. (McGill), M.B.A., Ph. D. (HEC, Montréal)

Jacques LAVALLÉE, B.A.A. (Sherbrooke), M.B.A. (Laval)

Catherine PARISSIER, Ph. D. (stratégie et management des organisations) (Université des sciences et technologies de Lille, France)

Secrétaire

Jean ÉTHIER, B.A., M.A. (McGill), M.B.A., Ph. D. (HEC, Montréal)

FACULTÉ DE DROIT

Doyen

Daniel PROULX, LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal)

Vice-doyenne et vice-doyens

Sébastien LEBEL-GRENIER, LL. B. (Ottawa), D.E.A. (Aix-Marseille), D.C.L. (McGill)

Pierre-François MERCURE, LL. B. (Sherbrooke), D.E.A. (droit international public) (Nice)

Denise PRATTE, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Louvain)

Secrétaire

Denise PRATTE, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Louvain)

FACULTÉ D'ÉDUCATION

Doyenne

Colette DEAUDELIN, B. (enseignement) (Laval), M. Éd. (Sherbrooke), Ph. D. (technologie éducationnelle) (Montréal)

Vice-doyenne et vice-doyen

Julie DESJARDINS, B. Sc. (éducation), M.A. (éducation), Ph. D. (éducation) (Montréal)

Olivier DEZUTTER, Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, L. en philologie romane, D. en philosophie et lettres (philologie romane) (Louvain)

Vice-doyen et secrétaire de faculté

Jacques JOLY, B. Sc. (psychologie), M. Sc. (psychologie), Ph. D. (psychologie) (Montréal)

FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Doyen

Jean-Pierre BRUNELLE, Ph. D. (sciences de l'activité physique) (Laval)

Vice-doyenne et vice-doyen

Isabelle J. DIONNE, B. Sc. (sciences de l'activité physique), M. Sc. (kinanthropologie) (Sherbrooke), Ph. D. (biologie/physiologie de l'exercice) (Laval), Études supérieures (médecine) (Vermont)

Carlo SPALLANZANI, BES (éducation physique) (Laval), M. Sc. (activité physique), Ph. D (psychopédagogie)

Secrétaire

Brigitte SÉGUIN, B. Sc. (éducation physique), M. Éd. Phys. (administration sportive) (Ottawa)

FACULTÉ DE GÉNIE

Doyen

Gérard LACHIVER, Ing., B. Sc. A. (génie électrique), M. Sc. (biophysique), Ph. D.(biophysique) (Sherbrooke)

Vice-doyens

Patrik DOUCET, Ing., M. Sc. A. (génie mécanique), Ph. D. (éducation) (Sherbrooke)

Denis GINGRAS, Ing., M. Sc. I. (génie électrique) (Laval), Ph. D. (Ruhr-Universität Bochum)

Dominique LEFEBVRE, M. Sc. A. (génie civil) (Sherbrooke)

Secrétaire

Hélène GOUDREAU, B.A. (arts plastiques), M. Sc. Éd. (UQAC)

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Doyenne

Lynda BELLALITE, B.A., M.A. (géographie) (Laval), Ph. D. (aménagement) (Montréal)

Vice-doyennes et vice-doyen

Thérèse AUDET, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (psychologie) (Montréal)

Robert EDWARDS, B.A., M.A. (anglais) (Bishop's), Ph. D. (sciences de l'éducation) (Montréal)

Christine HUDON, B.A., M.A. (histoire) (Montréal), D.E.A. (histoire) (Rennes II), Ph. D. (études québécoises) (UQTR)

Secrétaire

Christine HUDON, B.A., M.A. (histoire) (Montréal), D.E.A. (histoire) (Rennes II), Ph. D. (études québécoises) (UQTR)

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Doyen

Réjean HÉBERT, M.D. (Sherbrooke), CCMFC, CSPQ

Doyenne et doyens associés

Diane CLAVET, M.D., CMFC, M. Sc. (pédagogie universitaire) (Laval)

Jacques-Philippe FAUCHER, M.D. (Montréal), FRCPC (C)

Mauril GAUDREAU, M.D. (Laval)

Aurel SCHOFIELD, M.D. (Laval), CCMFC

Gilles VOYER, M.D., LL. M., M.A. (philosophie) (Sherbrooke)

Vice-doyenne et vice-doyens

Claude ASSELIN, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Sherbrooke)

Johanne DESROSIERS, B. Sc. (ergothérapie) (Montréal), M.A. (gérontologie), Ph. D. (sciences cliniques) (Sherbrooke)

Gilles FAUST, M.D. (Sherbrooke), CSPQ, FRCP(C)
 Paul GRAND'MAISON, M.D. (Sherbrooke), M. Sc.
 (Western, Ontario), FCMFC
 Darel HUNTING, Ph. D. (Alberta)
 François LAJOIE, M.D. (Sherbrooke), CSPQ, FRCP(C)
 Luc MATHIEU, B. Sc. (sciences infirmières) (Sherbrooke),
 M. Sc. (administration de la santé) (Montréal), DBA
 (Sherbrooke)

Secrétaire et vice-doyenne à la vie étudiante

Sophie LAFLAMME, M.D. (Laval), FRCP(C)

FACULTÉ DES SCIENCES

Doyen intérimaire

Denis LEBEL, B. Sc. (biologie) (Sherbrooke), M. Sc. (micro-
 biologie et immunologie) (Montréal), Ph. D. (physiologie)
 (Sherbrooke)

Vice-doyenne

Gessie BRISARD, Ph. D. (électrochimie) (Sherbrooke)

Secrétaire

Gessie BRISARD, Ph. D. (électrochimie) (Sherbrooke)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Doyen et secrétaire de faculté

Pierre C. NOËL, B. Th., M. Th. (théologie) (Sherbrooke),
 Ph. D. (théologie) (Laval)

Vice-doyen

Jean-Marc MICHAUD, B.A. (études classiques), B. Th.,
 M. Th. (théologie) (Laval), L.E.S. (exégèse) (Rome)

Les services

SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Directeur

Pierre-Richard GAUDREAU

BUREAU DE LIAISON ENTREPRISES-UNIVERSITÉ

Directeur

Jacques LAJOIE

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Directeur par intérim

Jacques VIENS

BUREAU DE LA REGISTRAIRE

Directrice

France MYETTE

CENTRE CULTUREL

Directeur

Mario TRÉPANIÉ

SERVICE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Directeur

Christian GAGNON

SERVICE DE SOUTIEN À LA FORMATION

Directeur

Serge ALLARY

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES

Directrice

Sylvie BELZILE

SERVICE DES RESSOURCES

HUMAINES ET FINANCIÈRES

Directrice

Élaine GODBOUT

SERVICE DES IMMEUBLES

Directeur

René ALARIE

SERVICE DES STAGES ET DU PLACEMENT

Directeur

Denis-Robert ÉLIAS

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Directeur

Serge FORTIER

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉS

Directeur

François DUBÉ

SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE

Directrice

Lise GRENIER

Les instances

En vertu de la Charte de l'Université de Sherbrooke, l'administration générale de l'Université relève des organismes de direction suivants : l'assemblée de l'Université, le conseil d'administration et le comité de direction.

Les Statuts de l'Université prévoient aussi l'existence d'un conseil de la recherche, d'un conseil des études et d'un conseil universitaire.

Les procès verbaux des réunions de ces organismes sont accessibles au public (www.usherbrooke.ca/accueil/fr/direction/instances-superieures/proces-verbaux/).

L'ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

Président

Mgr André Gaumond

MEMBRES INTERNES

Membres internes d'office

Luce Samoisette, rectrice
 Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche
 Lyne Bouchard, vice-rectrice au Campus de Longueuil et
 vice-rectrice aux technologies de l'information
 Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et
 à la vie étudiante
 Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux
 relations internationales
 Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études
 Joanne Roch, vice-rectrice à l'administration
 Alain Webster, vice-recteur au développement durable et
 aux relations gouvernementales
 Lynda Bellalite, doyenne, Faculté des lettres et sciences
 humaines
 Jean-Pierre Brunelle, doyen, Faculté d'éducation physique
 et sportive
 Colette Deaudelin, doyenne, Faculté d'éducation
 Réjean Hébert, doyen, Faculté de médecine et des sciences
 de la santé
 Gérard Lachiver, doyen, Faculté de génie
 Roger Noël, doyen, Faculté d'administration
 Daniel Proulx, doyen, Faculté de droit
 À nommer, doyenne ou doyen, Faculté des sciences
 À nommer, doyenne ou doyen, Faculté de théologie

Professeures et professeurs

Suzanne Beaulieu
 François Charron
 Bernard Colin

Pierre Cossette
 Alain Delisle
 Claire Dubois
 Serge Jandl
 France Jutras
 François Larose
 Michel Pérusse
 Armande Saint-Jean
 Arezki Tagnit-Hamou
 Benoît Van Caloen
 Une personne à nommer

Personnel chargé de cours

Robert Chevrier
 Joanne Léveillé

Professeurs d'enseignement clinique

Jean-Yves Hamel
 Michel Parent

Personnel cadre

Ginette Longpré

Personnel professionnel

Nicolas Grandmangin

Personnel de soutien

Odile Couture
 Micheline Provencher

Direction de service

René Alarie

Étudiants de premier cycle

Jean-François Carrier
 Isabelle Morin

Étudiantes de deuxième ou troisième cycle

Anne Lagacé
 Christelle Lison

MEMBRES EXTERNES

Chancelier

Mgr André Gaumond, archevêque de Sherbrooke

Personnes proposées par le Service des relations avec les diplômés et diplômés de l'Université de Sherbrooke

Sylvie Archambault
 Luc R. Borduas
 Daniel Grégoire
 Guy Pelletier
 Pierre Pichette

Personnes proposées par La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Patrice Breton
 Julie Maltais
 Raymond-Mathieu Simard

Personnes faisant partie d'organismes ou d'établissements du secteur de l'éducation

Bernard Durand
 Michael Goldbloom
 Marie-Johanne Lacroix
 André Métras
 Denise Trudeau

Personnes proposées par des organismes ou des établissements du secteur de la santé

Patricia Gauthier
 Yvan Gendron

Personnes proposées par des organismes ou des établissements socioéconomiques

Alain Bouchard
 Gilles Côté
 Nicolas Lemay

Personnes désignées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Esther Bégin
Sylvain Guertin

Personnes cooptées par l'assemblée de l'Université

Normand W. Bernier
Pierre Bernier
Raynald Bisson
Bernard Chaput
Monique Charbonneau
Janvier Cliche
Anne Darche
François Dauphinais
Lynda Durand
Liza Frulla
François Godbout
Jean Mongeau
Louis Racine
Gil Rémillard
Céline Saint-Pierre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce tous les droits et pouvoirs de l'Université, à l'exception de ceux que la Charte et les Statuts réservent à l'assemblée de l'Université.

Il doit veiller au respect de la mission et des valeurs de l'Université. Il délègue certaines responsabilités à d'autres instances, notamment au comité de direction, au conseil universitaire, au conseil des études et au conseil de la recherche. Il décide de toute situation non prévue par les Statuts. Il détermine les orientations et politiques générales de l'Université concernant sa mission. Il approuve la planification stratégique de l'Université et s'assure de la gestion adéquate des risques associés aux activités de l'Université. Il assure une reddition de comptes transparente et complète.

À l'exception des membres d'office, les membres du conseil d'administration sont des personnes choisies parmi les membres de l'assemblée de l'Université.

Présidente ou président

À nommer

Vice-présidente ou vice-président

À nommer

MEMBRES INTERNES**Membres internes d'office**

Luce Samoisette, rectrice
Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche
Lyne Bouchard, vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études
Joanne Roch, vice-rectrice à l'administration
Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Professeures et professeurs

François Charron
Pierre Cossette
Serge Jandl
Armande Saint-Jean
Une personne à nommer

Personnel chargé de cours ou professeure ou professeur d'enseignement clinique

Joanne Léveillé

Personnel cadre ou professionnel ou de soutien

Ginette Longpré

Étudiant de premier cycle

Jean-François Carrier

Étudiante de deuxième ou troisième cycle

Christelle Lison

MEMBRES EXTERNES**Personne proposée par le Service des relations avec les diplômés et diplômés de l'Université de Sherbrooke**

Pierre Pichette

Personne proposée par La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Raymond-Mathieu Simard

Personnes faisant partie d'organismes ou d'établissements du secteur de l'éducation

Michael Goldbloom
Marie-Johanne Lacroix

Personne proposée par un organisme ou un établissement du secteur de la santé

Patricia Gauthier

Personne désignée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sylvain Guertin

Personnes choisies parmi l'ensemble des membres externes de l'assemblée de l'Université

Esther Bégin
Normand W. Bernier
Lynda Durand
Nicolas Lemay
Gil Rémillard

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction de l'Université exerce tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts ou ceux qui lui sont délégués par le conseil d'administration.

Présidente et membre d'office

Luce Samoisette, rectrice

Membres d'office

Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche
Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études
Joanne Roch, vice-rectrice à l'administration
Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales
Vice-recteur ou vice-rectrice au Campus de Longueuil et aux ressources informationnelles

LE CONSEIL UNIVERSITAIRE

Le conseil universitaire est composé des membres du comité de direction de l'Université, des doyennes et doyens, d'autres experts en enseignement et en recherche ainsi que d'étudiantes et étudiants réunis pour débattre les grandes orientations de la mission de l'Université.

Il a pour mandat, tenant compte des ressources allouées par le conseil d'administration et des orientations stratégiques, de planifier, d'orienter et de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche, en plus d'assurer l'évaluation périodique des programmes.

Le conseil universitaire approuve tout développement majeur dans l'offre des programmes d'études ou des activités de recherche des facultés, des centres universitaires de formation et des instituts universitaires de recherche pouvant influencer sur la réputation, le développement ou le positionnement stratégique de l'Université.

Présidente et membre d'office

Luce Samoisette, rectrice

Membres d'office

Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche
Lyne Bouchard, vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales

Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études
Joanne Roch, vice-rectrice à l'administration
Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales
Lynda Bellalite, doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
Jean-Pierre Brunelle, doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
Colette Deaudelin, doyenne, Faculté d'éducation
Réjean Hébert, doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Gérard Lachiver, doyen, Faculté de génie
Roger Noël, doyen, Faculté d'administration
Daniel Proulx, doyen, Faculté de droit
À nommer, doyenne ou doyen, Faculté des sciences
À nommer, doyenne ou doyen, Faculté de théologie

Professeures et professeurs

Alain Berry
Guylain Boissonneault
Gina Bravo
Ryszard Brzezinski
Enrique Correa Molina
Marc Frappier
André Marquis
Denise Pratte
Jean Roy
Luc Savard
Deux personnes à nommer

Chargées de cours

Julie Bonneau
Caroline Dubois

Professionnelle de recherche

Josée Maffett

Étudiants de premier cycle

Lee Bourgoin
Valérie Lusignan

Étudiants de deuxième ou de troisième cycle

Isabelle Bolduc
Hubert Mongadji

Autres unités

BUREAU DE LA PROTECTRICE DES DROITS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**Protectrice**

Soucila Badaroudine

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE**Vice-rectrice ou vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue**

Responsable : Lucie Laflamme
Directeur : Serge Allary

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT

Doyen responsable : Denis Lebel
Directeur : Michel Montpetit

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN GÉRONTOLOGIE

Doyen responsable : Réjean Hébert
Directrice : Ghislaine Lalande

CENTRE DE FORMATION EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Doyen responsable : Denis Lebel
Directeur : Jean Goulet

Faculté d'administration

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté d'administration constitue la première partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 1-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en administration des affaires	3
Baccalauréat en économie	5
Mineure en administration	8
Mineure en économie	8
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	8
Certificat en administration des affaires	9
Certificat en analyse économique	9
Certificat en comptabilité	9
Certificat en gestion de l'information et des systèmes	10
Certificat en gestion des coopératives	10
Certificat en gestion des organisations	11
Certificat en gestion des ressources humaines	11
Certificat en gestion du marketing	11
Certificat en gestion financière	12
Certificat en management	12
Certificat en santé et sécurité du travail	12
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de qualification au certificat en administration des affaires	13
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éléments de gestion	13
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en pratiques de développement des coopératives	13
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en pratiques de gestion	14
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en principes et habiletés de gestion	14
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	14
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	15
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	15
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	16

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté d'administration

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté d'administration

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Roger NOËL

Vice-doyenne à la formation

Catherine PARISSIER

Vice-doyenne à la recherche

Joanne ROCH

Vice-doyen aux affaires étudiantes, aux relations avec les diplômés et aux projets spéciaux

Jacques LAVALLÉE

Vice-doyen aux communications intégrées et secrétaire

Jean ÉTHIER

Directeur administratif de la Faculté

Jean-Claude MEILLEUR

CONSEIL DE FACULTÉ

- Doyen
- Vice-doyenne à la formation
- Vice-doyenne à la recherche
- Vice-doyen aux communications intégrées et secrétaire
- Vice-doyen aux affaires étudiantes, aux relations avec les diplômés et aux projets spéciaux
- Six professeurs élus par l'assemblée des professeurs
- Un étudiant délégué par les associations d'étudiants des programmes de 2^e et 3^e cycles
- Deux étudiants délégués par l'Association des étudiants des programmes de 1^{er} cycle
- Un étudiant des programmes de certificat
- Trois membres de l'extérieur choisis par le conseil

DIRECTEURS DES PROGRAMMES

Directeur adjoint au 1^{er} cycle : Claude VILLENEUVE

ÉTUDES DE 2^E CYCLE

Programmes MBA : Louis CÔTÉ

Programmes M. Sc. et M. Adm. : Denyse RÉMILLARD

Programmes de 2^e cycle en fiscalité :

Marie-Pierre ALLARD

Doctorat en administration et 3e cycle :

John INGHAM

DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES DÉPARTEMENTS

Économique : Gérald ROY

Finance : Marc-André LAPOINTE

Management : Gilles ST-PIERRE

Marketing : Anne MATHIEU

Sciences comptables et fiscalité : Anne-Marie ROBERT

Systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion :

Guy MALTAIS et Michel BERTHIAUME

Le personnel

www.usherbrooke.ca/adm/faculte/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en administration des affaires

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

baa.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

GRADE : Bachelière ou bachelier en administration des affaires, B.A.A.

Le baccalauréat en administration des affaires comporte des concentrations et l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement choisir l'une des 6 suivantes : Comptabilité, Finance, Gestion de l'information et des systèmes, Gestion des ressources humaines, Management, Marketing.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en gestion reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes de gestion des organisations;
- de développer des aptitudes et des habiletés pour l'organisation du travail et la prise de décision;
- de développer son esprit de leadership et d'entrepreneurship;
- d'acquérir une formation spécialisée dans le cadre d'une concentration du programme;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et de développer ainsi une capacité de mobilité dans les différentes fonctions d'une organisation.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour Comptabilité, Finance, Gestion de l'information et des systèmes, Gestion des ressources humaines, Management, Marketing :

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

Pour l'étudiante ou l'étudiant qui détient un DEC en techniques administratives : MAT 103 et (MAT 105 ou MAT 302) et (MAT 307 ou MAT 337)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr A	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	-
Gr B	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-
Gr C	-	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6
Gr D	-	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

Les étudiantes et étudiants inscrits en 1^{re} session au trimestre d'automne et ayant choisi les concentrations Gestion des ressources humaines, Management et Marketing appartiennent au groupe A alors que celles et ceux qui ont choisi Comptabilité, Finance et Gestion de l'information et des systèmes appartiennent au groupe B.

Les étudiantes et étudiants inscrits en 1^{re} session au trimestre d'hiver et ayant choisi les concentrations Finance et Gestion de l'information et des systèmes appartiennent au groupe C alors que celles et ceux qui ont choisi Comptabilité, Gestion des ressources humaines, Management et Marketing appartiennent au groupe D.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Quelle que soit la concentration choisie, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire aux activités pédagogiques obligatoires du tronc commun suivant :

TRONC COMMUN**Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)**

ADM 111	Principes d'administration	3
ADM 661	Direction générale	3
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
ECN 117	Principes économiques	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

ACTIVITÉS DE CONCENTRATION**COMPTABILITÉ**

Pour les étudiantes et étudiants qui choisissent la concentration Comptabilité, trois cheminements sont possibles : CA (comptables agréés), CGA (comptables généraux licenciés) et CMA (comptables en management accrédités).

CHEMINEMENT CA (COMPTABLES AGRÉÉS)

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (39 crédits)

CTB 304	Gestion de l'information financière : aspects techniques	3
CTB 315	Comptabilité financière I	3
CTB 333	Comptabilité de management I	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Impôt I	3
CTB 380	Audit I – Contrôle et certification	3
CTB 415	Comptabilité financière II	3
CTB 416	Comptabilité financière III	3
CTB 443	Comptabilité de management II	3
CTB 451	Impôt II	3
CTB 515	Comptabilité financière IV	3
CTB 580	Audit II – Certification financière	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

CTB 561	Impôt III ⁽¹⁾	3
CTB 564	Théorie comptable ⁽¹⁾	3
CTB 680	Audit III – Sujets spécialisés ⁽¹⁾	3

ou toute autre activité choisie avec l'accord de la personne responsable du programme.

CHEMINEMENT CGA (COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS)

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (39 crédits)

CTB 304	Gestion de l'information financière : aspects techniques	3
CTB 315	Comptabilité financière I	3
CTB 333	Comptabilité de management I	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Impôt I	3
CTB 380	Audit I – Contrôle et certification	3
CTB 415	Comptabilité financière II	3
CTB 416	Comptabilité financière III	3
CTB 443	Comptabilité de management II	3
CTB 451	Impôt II	3
CTB 515	Comptabilité financière IV	3
CTB 516	Comptabilité financière V	3
CTB 580	Audit II – Certification financière	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

CTB 561	Impôt III ⁽²⁾	3
CTB 564	Théorie comptable ⁽²⁾	3
CTB 680	Audit III – Sujets spécialisés ⁽²⁾	3

ou toute autre activité choisie avec l'accord de la personne responsable du programme.

CHEMINEMENT CMA (COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS)

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (39 crédits)

CTB 304	Gestion de l'information financière : aspects techniques	3
CTB 315	Comptabilité financière I	3
CTB 333	Comptabilité de management I	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Impôt I	3
CTB 415	Comptabilité financière II	3
CTB 416	Comptabilité financière III	3
CTB 443	Comptabilité de management II	3
CTB 451	Impôt II	3
CTB 515	Comptabilité financière IV	3
CTB 553	Comptabilité de management III	3
CTB 582	Gouvernance et contrôle	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

CTB 465	Pratique de la comptabilité de management ⁽²⁾	3
CTB 466	Le gestionnaire comptable et les activités internationales ⁽³⁾	3
CTB 565	Pratique de la comptabilité de management II ⁽²⁾	3

ou toute autre activité choisie avec l'accord de la personne responsable du programme.

FINANCE

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

CTB 333	Comptabilité de management I	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Impôt I	3
ECN 219	Analyse de la conjoncture économique	3
FEC 442	Valeurs mobilières	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3
FEC 557	Gestion des institutions financières I	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ECN 455	Introduction au commerce international	3
FEC 401	Environnement externe de l'entreprise	3
FEC 443	Séminaire Pratique financière - PME	3
FEC 452	Introduction aux instruments financiers dérivés	3
FEC 457	Évaluation des entreprises	3
FEC 463	Finance internationale	3
FEC 561	Aspects légaux du financement	3
FEC 564	Gestion de portefeuille	3
FEC 565	Séminaire de synthèse en finance	3
FEC 566	Gestion des institutions financières II	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**GESTION DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES**

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

CTB 334	Droit corporatif	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GIS 127	Architectures technologiques	3
GIS 137	Introduction aux bases de données	3
GIS 139	Sites Web dynamiques et utilisabilité	3
GIS 245	Processus d'affaires	3
GIS 247	Méthodologie de développement de systèmes d'information	3
GIS 345	Gestion de projets en TI	3
GIS 371	Stratégie et technologies de l'information	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

CTB 301	Éléments de fiscalité	3
ou		
CTB 341	Impôt I	3
et		
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
ou		
CTB 333	Comptabilité de management I	3

Un groupe de deux activités choisies parmi les suivantes :

CTB	315	Comptabilité financière I
et		
CTB	415	Comptabilité financière II
ou		
FEC	444	Gestion financière approfondie
et		
FEC	451	Gestion du fonds de roulement
ou		
GIS	356	Systèmes de gestion intégrés
et		
GIS	358	Sécurité et contrôle des TI
ou		
MAR	331	Comportement du consommateur
et		
MAR	342	Recherche en marketing I
ou		
ADM	333	Assurance-qualité et normes ISO 9000
et		
MQG	542	Production à valeur ajoutée
ou		

Deux activités obligatoires de la concentration GRH portant les codes GRH sauf GRH 353

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes ou toute autre activité choisie après approbation par la direction du BAA :

GIS	220	Programmation en gestion
GIS	360	Intelligence et géomatique d'affaires
GIS	390	Séminaire en technologies de l'information

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (39 crédits)

ADM	321	Droit des affaires et des entreprises
CTB	301	Éléments de fiscalité
CTB	331	Éléments de comptabilité de management
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire
GRH	332	Planification et sélection
GRH	342	Évaluation et formation
GRH	343	Administration des lois en GRH
GRH	351	Conventions collectives
GRH	353	Systèmes d'information en GRH
GRH	453	Rémunération et avantages sociaux
GRH	462	Négociations collectives
GRH	463	Programmes d'intervention en GRH
GRH	531	Méthodologie de recherche appliquée en GRH

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

MANAGEMENT

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

ADM	101	Communications
ADM	321	Droit des affaires et des entreprises
ADM	336	Compétences fondamentales en gestion
ADM	446	Nouvelles pratiques de management
ADM	556	Gestion de projet
FEC	444	Gestion financière approfondie
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire
INS	552	Création et administration d'une PME

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

CTB	301	Éléments de fiscalité
ou		
CTB	341	Impôt I
et		
CTB	331	Éléments de comptabilité de management
ou		
CTB	333	Comptabilité de management I

Trois activités choisies parmi les suivantes :

CR			CR	
3	ADM	333	Assurance-qualité et normes ISO-9000	3
	ADM	445	Gestion différenciée des coopératives	3
3	CTB	443	Comptabilité de management II	3
	CTB	553	Comptabilité de management III	3
3	DVD	111	Fondements de la gestion du développement durable	3
	FEC	443	Séminaire Pratique financière - PME	3
3	FEC	451	Gestion du fonds de roulement	3
	GRH	343	Administration des lois en GRH	3
3	GRH	351	Conventions collectives	3
	MAR	331	Comportement du consommateur	3
3	MAR	342	Recherche en marketing I	3
	MAR	441	Marketing international I	3
3	MQG	542	Production à valeur ajoutée	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

MARKETING

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

ADM	321	Droit des affaires et des entreprises	CR
CTB	301	Éléments de fiscalité	3
CTB	331	Éléments de comptabilité de management	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3
MAR	331	Comportement du consommateur	3
MAR	342	Recherche en marketing I	3
MAR	433	Gestion du prix en marketing	3
MAR	441	Marketing international I	3
MAR	474	Communication marketing intégrée	3
MAR	664	Politique de marketing	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

CR	MAR	444	Commerce de détail et distribution	CR
3	MAR	454	Recherche en marketing II	3
3	MAR	455	Commerce électronique	3
3	MAR	463	Marketing industriel	3
3	MAR	464	Gestion du réseau des ventes	3
3	MAR	511	Communication en vente personnelle	3
3	MAR	541	Marketing international II	3
3	MAR	557	Marketing des services	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

- (1) Ces activités pédagogiques sont nécessaires pour être admissible à l'Ordre des comptables agréés du Québec.
- (2) Ces activités pédagogiques sont nécessaires pour être admissible à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.
- (3) Ces activités pédagogiques sont nécessaires pour être admissible à l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec.

Baccalauréat en économique

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

CR

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en économique permet cinq cheminement : le premier sans concentration, les autres avec concentration en microéconomie appliquée, en macroéconométrie, en développement économique et en administration. La concentration en administration offre le choix d'un module parmi les cinq suivants : finance, marketing, gestion des systèmes d'information et de gestion, management et ressources humaines, fiscalité et comptabilité

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en économique le préparant à intervenir, en tant qu'économiste, dans différents milieux et différentes sociétés;
- d'acquérir une connaissance minimale et critique des différentes approches de l'économie;
- d'acquérir une vue d'ensemble des problèmes humains, sociaux et individuels, et d'être en mesure de situer l'économie dans cet ensemble afin de devenir une agente ou

- un agent social efficace;
- de développer un esprit scientifique lui permettant non seulement de comprendre les problèmes économiques, mais encore de proposer des solutions concrètes;
- d'acquérir des éléments de formation dans un champ spécifique de l'économie ou de l'administration en choisissant une concentration appropriée;
- d'acquérir, dans une perspective d'éducation continue, des méthodes d'apprentissage lui permettant de mettre constamment à jour sa formation d'économiste.

Objectifs spécifiques

dans la concentration en microéconomie appliquée

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques des applications des théories microéconomiques;
- d'acquérir les habiletés à produire des études empiriques dans ce champ de spécialisation.

dans la concentration en macroéconométrie

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques des applications des théories macroéconométriques;
- d'acquérir les habiletés à produire des études empiriques dans ce champ de spécialisation.

dans la concentration en développement économique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques en développement économique;
- d'acquérir les habiletés d'intervention pratique dans ce domaine.

dans la concentration en administration, module finance

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base en finance;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en finance ou en économique.

dans la concentration en administration, module marketing

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en marketing;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en marketing ou en économique.

dans la concentration en administration, module gestion des systèmes d'information et de gestion

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en gestion des systèmes d'information et de gestion;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en gestion des systèmes d'information et de gestion ou en économique.

dans la concentration en administration, module management et ressources humaines

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en management et en ressources humaines;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en management ou en économique.

dans la concentration en administration, module fiscalité et comptabilité

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en fiscalité canadienne;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en fiscalité ou en économique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

MAT 103 et un autre cours de mathématiques ou de méthodes quantitatives ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet, régime régulier accéléré à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER ACCÉLÉRÉ

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Quel que soit le cheminement choisi, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire aux activités pédagogiques obligatoires du tronc commun suivant :

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)

ADM	111	Principes d'administration	3
CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	3
ECN	107	Optimisation économique	3
ECN	116	Introduction à la macroéconomie	3
ECN	204	Introduction à la microéconomie	3
ECN	206	Analyse macroéconomique I	3
ECN	207	Modèles économiques linéaires	3
ECN	218	Économie mondiale	3
ECN	306	Analyse microéconomique I	3
ECN	315	Traitement informatique pour l'économétrie	3
ECN	323	Statistiques préparatoires à l'économétrie	3
ECN	402	Problèmes économiques contemporains	3
ECN	430	Analyse microéconomique II	3
ECN	454	Introduction à l'économétrie	3
ECN	530	Analyse macroéconomique II	3
ECN	548	Histoire de la pensée économique I	3
ECN	560	Économie du commerce international	3
ECN	660	Économie des finances internationales	3
FEC	222	Éléments de gestion financière	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3
MAR	221	Marketing	3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques à option en économique choisies parmi les activités offertes dans le programme
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

ECN	109	Économie environnementale	3
ECN	340	Monnaie, crédit et banques	3
ECN	344	Problèmes économiques du développement	3
ECN	431	Analyse coûts-bénéfices	3
ECN	432	Économie de l'environnement	3
ECN	520	Économie du changement technologique	3
ECN	541	Économétrie intermédiaire	3
ECN	558	Économie du travail	3
ECN	562	Organisation industrielle	3
ECN	640	Économie publique	3
ECN	654	Économétrie des séries chronologiques	3

ECN 663	Conjoncture économique	3
ECN 669	Économie du développement	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN MICROÉCONOMIE APPLIQUÉE**

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ECN 431	Analyse coûts-bénéfices	3
ECN 541	Économétrie intermédiaire	3
ECN 558	Économie du travail	3
ECN 562	Organisation industrielle	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	3
ECN 340	Monnaie, crédit et banque	3
ECN 344	Problèmes économiques du développement	3
ECN 432	Économie de l'environnement	3
ECN 520	Économie du changement technologique	3
ECN 640	Économie publique	3
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques	3
ECN 663	Conjoncture économique	3
ECN 669	Économie du développement	3
POL 101	Politique canadienne et québécoise	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN MACROÉCONOMÉTRIE**

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ECN 340	Monnaie, crédit et banques	3
ECN 541	Économétrie intermédiaire	3
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques	3
ECN 663	Conjoncture économique	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	3
ECN 344	Problèmes économiques du développement	3
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices	3
ECN 432	Économie de l'environnement	3
ECN 520	Économie du changement technologique	3
ECN 558	Économie du travail	3
ECN 640	Économie publique	3
ECN 669	Économie du développement	3
POL 101	Politique canadienne et québécoise	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ECN 344	Problèmes économiques du développement	3
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices	3
ECN 640	Économie publique	3
ECN 669	Économie du développement	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	3
ECN 340	Monnaie, crédit et banques	3
ECN 432	Économie de l'environnement	3
ECN 520	Économie du changement technologique	3
ECN 541	Économétrie intermédiaire	3
ECN 558	Économie du travail	3
ECN 562	Organisation industrielle	3

ECN 654	Économétrie des séries chronologiques	3
ECN 663	Conjoncture économique	3
POL 101	Politique canadienne et québécoise	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN ADMINISTRATION**

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires ou à option du module choisi
- 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Module finance**Activités pédagogiques obligatoires** (24 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
CTB 341	Impôt I	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
FEC 442	Valeurs mobilières	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
FEC 557	Gestion des institutions financières I	3
FEC 564	Gestion de portefeuille	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module marketing****Activités pédagogiques obligatoires** (24 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MAR 342	Recherche en marketing I	3
MAR 441	Marketing international I	3
MAR 474	Communication marketing intégrée	3
MAR 664	Politique de marketing	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module gestion des systèmes d'information et de gestion****Activités pédagogiques obligatoires** (12 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GIS 137	Introduction aux bases de données	3
GIS 245	Processus d'affaires	3
GIS 247	Méthodologie de développement de systèmes d'information	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

GIS 139	Sites Web dynamiques et utilisabilité	3
GIS 356	Systèmes de gestion intégrés	3
GIS 358	Sécurité et contrôle des TI	3
GIS 360	Intelligence et géomatique d'affaires	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module management et ressources humaines****Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

ADM 336	Compétences fondamentales en gestion	3
ADM 446	Nouvelles pratiques de management	3
ADM 661	Direction générale	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
GRH 351	Conventions collectives	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module fiscalité et comptabilité****Activités pédagogiques obligatoires** (24 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Impôt I	3

CTB	451	Impôt II	3
CTB	561	Impôt III	3
ECN	431	Analyse coûts-bénéfices	3
ECN	640	Économie publique	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Mineure en administration**

819 821-7313 (téléphone)
819 821-7312 (télécopieur)
baa.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**ADMISSION****Conditions particulières**

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203
ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (18 crédits)

ADM	111	Principes d'administration	3
CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC	222	Éléments de gestion financière	3
GIS	113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GRH	221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR	221	Marketing	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

ADM	101	Communications	3
CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB	333	Comptabilité de management I	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
FEC	444	Gestion financière approfondie	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3
GRH	332	Planification et sélection	3
GRH	351	Conventions collectives	3
MAR	331	Comportement du consommateur	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG	342	Gestion des opérations	3
ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :			
ADM	321	Droit des affaires et des entreprises	3
CTB	334	Droit corporatif	3

Mineure en économie

819 821-7313 (téléphone)
819 821-7312 (télécopieur)
economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**ADMISSION****Condition particulière**

Avoir réussi mathématiques 103 et un autre cours de mathématiques ou de méthodes quantitatives
ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 0022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives.

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (18 crédits)

ECN	109	Économie environnementale	3
ECN	116	Introduction à la macroéconomie	3
ECN	204	Introduction à la microéconomie	3
ECN	206	Analyse macroéconomique I	3
ECN	218	Économie mondiale	3
ECN	548	Histoire de la pensée économique I	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques de sigles ECN du programme de baccalauréat en économique

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFSPermettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS** (6 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

CRM	015	La rédaction universitaire	3
ETA	100	Éléments d'éthique appliquée	3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux chemine-ments
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM	101	Structure et réactivité de la matière	3
CHM	103	Transformation de la matière	3
GBI	101	Organisation et diversité du vivant	3
MAT	103	Introduction au calcul intégral	3
MAT	105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHQ	100	Mécanique et ondes	3
PHQ	101	Électricité et magnétisme	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM	110	Informatique fonctionnelle	3
EPK	228	Santé et saines habitudes de vie	3
PHI	130	Philosophie de la technologie	3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK	228	Santé et saines habitudes de vie
HST	105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours
LCR	100	Langue, culture et société
PHI	370	Panorama historique de la pensée humaine
POL	101	La politique canadienne et québécoise
PSY	100	L'approche cognitive behaviorale

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM	110	Informatique fonctionnelle
MAT	103	Introduction au calcul intégral
MAT	105	Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHI	111	Introduction à la logique
PHI	130	Philosophie de la technologie

Certificat en administration des affaires

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs de l'administration permettant la poursuite d'études spécialisées au 1^{er} cycle, le cas échéant;
- de satisfaire partiellement, quant à la formation scolaire, aux exigences de différentes associations professionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

ou

bloc d'exigences 90.04 soit : détenir un DEC en techniques administratives et avoir réussi les cours de mathématiques 103, 302 (ou 105), 337 (ou 203 ou 307)

ou

pour l'étudiante ou l'étudiant âgé d'au moins 22 ans qui n'a pas de DEC, mais qui a une expérience à temps complet du marché du travail d'au moins deux ans, la réussite du microprogramme de qualification.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

ADM	111	Principes d'administration	CR
CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC	222	Éléments de gestion financière	3
GIS	113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GRH	221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR	221	Marketing	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM	101	Communications	CR
ADM	332	Gestion de la qualité totale	3
CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	3
ECN	117	Principes économiques	3
ECN	219	Analyse de la conjoncture économique	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3

GIS	127	Architectures technologiques	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3
INS	105	Initiation à l'entrepreneuriat ⁽¹⁾	3
MAR	331	Comportement du consommateur	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

CR			CR	
3	ADM	321	Droit des affaires et des entreprises	3
3	CTB	334	Droit corporatif	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

3			CR	
3	CTB	331	Éléments de comptabilité de management	3
3	CTB	333	Comptabilité de management I	3

(1) Activité non reconnue dans le baccalauréat en administration des affaires

Certificat en analyse économique

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base dans les différents champs de l'économie;
- d'acquérir les connaissances nécessaires (propédeutique) pour être admissible à la maîtrise en économie pour l'étudiante ou l'étudiant ayant déjà une formation de 1^{er} cycle;
- d'acquérir, dans une perspective d'éducation continue, des éléments d'apprentissage lui permettant de mettre constamment à jour sa formation d'économiste.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir réussi mathématiques 103 et un autre cours de mathématiques ou de méthodes quantitatives

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

ECN	107	Optimisation économique	CR
ECN	116	Introduction à la macroéconomie	3
ECN	204	Introduction à la microéconomie	3
ECN	206	Analyse macroéconomique I	3
ECN	207	Modèles économiques linéaires	3
ECN	306	Analyse microéconomique I	3
ECN	323	Statistiques préparatoires à l'économétrie	3
ECN	430	Analyse microéconomique II	3
ECN	454	Introduction à l'économétrie	3
ECN	530	Analyse macroéconomique II	3

Certificat en comptabilité

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en comptabilité;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

CTB	304	Gestion de l'information financière : aspects techniques	CR	3
CTB	315	Comptabilité financière I	3	3
CTB	415	Comptabilité financière II	3	3
CTB	416	Comptabilité financière III	3	3
CTB	443	Comptabilité de management II	3	3
CTB	451	Impôt II	3	3
CTB	515	Comptabilité financière IV	3	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

CTB	380	Audit I – Contrôle et certification ^{(1) (2)}	CR	3
CTB	582	Gouvernance et contrôle ⁽³⁾	3	3

ou l'une ou l'autre des trois activités suivantes :

CTB	553	Comptabilité de management III ⁽²⁾	CR	3
CTB	580	Audit II – Certification financière ^{(1) (2)}	3	3
FEC	444	Gestion financière approfondie ^{(2) (3)}	3	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	CR	3
CTB	333	Comptabilité de management I	3	3
CTB	334	Droit corporatif	3	3
CTB	341	Impôt I	3	3
ECN	117	Principes économiques	3	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3	3
MQG	342	Gestion des opérations	3	3

- (1) Activité pédagogique exigée pour CA
(2) Activité pédagogique exigée pour CGA
(3) Activité pédagogique exigée pour CMA

Certificat en gestion de l'information et des systèmes

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion de l'information et des systèmes;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

GIS	127	Architectures technologiques	CR	3
GIS	137	Introduction aux bases de données	3	3
GIS	139	Sites Web dynamiques et utilisabilité	3	3
GIS	220	Programmation en gestion	3	3
GIS	245	Processus d'affaires	3	3
GIS	247	Méthodologie de développement de systèmes d'information	3	3
GIS	345	Gestion de projets en TI	3	3
GIS	356	Systèmes de gestion intégrés	3	3
GIS	358	Sécurité et contrôle des TI	3	3
GIS	360	Intelligence et géomatique d'affaires	3	3
GIS	371	Stratégie et technologies de l'information	3	3
GIS	390	Séminaire en technologies de l'information	3	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Deux à quatre activités choisies parmi les suivantes :

CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	CR	3
CTB	334	Droit corporatif	3	3
ECN	117	Principes économiques	3	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3	3
MQG	342	Gestion des opérations	3	3

ou une activité choisie parmi les suivantes :

CTB	301	Éléments de fiscalité	CR	3
CTB	341	Impôt I	3	3

ou une activité choisie parmi les suivantes :

CTB	331	Éléments de comptabilité de management	CR	3
CTB	333	Comptabilité de management I	3	3

Certificat en gestion des coopératives

819 821-7363 (téléphone)

819 821-8050 (télécopieur)

centres.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre d'entreprises, Faculté d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base des divers champs de l'administration qui reposent sur l'apprentissage de concepts, de principes et d'habiletés de gestion;
- de bien situer le contexte propre des divers types d'institutions coopératives, de même que les principes de gestion qui en découlent;
- d'identifier et de développer les habiletés requises pour gérer et développer les divers types d'institutions coopératives;
- de maîtriser les activités de vente au niveau réseau, entreprise et personnel;
- d'approfondir, assimiler et maîtriser les habiletés reliées à l'amélioration continue au niveau financier, des ventes et des ressources humaines;
- de poursuivre l'acquisition de connaissances reliées à sa pratique et de mettre en pratique les notions théoriques apprises.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel cadre d'une coopérative ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

BLOC Pratiques de gestion

ADM 121	Pratiques de communication	CR	3
ADM 125	Les relations humaines et l'organisation	CR	3

BLOC Principes et habiletés de gestion

ADM 122	Les habiletés de base du gestionnaire	CR	3
GRH 113	La dimension humaine de l'organisation	CR	3
GRH 131	Gestion de la performance des ressources humaines	CR	3
GRH 133	Gestion des enjeux et des changements	CR	3

BLOC Pratiques de développement des coopératives

COP 140	Gérer et administrer les ventes	CR	3
COP 141	Suivre et atteindre ses résultats	CR	3
COP 142	Améliorer ses résultats	CR	3

Avant d'accéder à l'activité de synthèse, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir terminé les trois blocs ou l'équivalent.

COP 150	Activité de synthèse	CR	3
---------	----------------------	----	---

Certificat en gestion des organisations

819 821-7363 (téléphone)
819 821-8050 (télécopieur)
centres.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre d'entreprises, Faculté d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition des savoirs reliés à la pratique de gestion en entreprise;
- d'acquérir, de développer et de maîtriser des habiletés permettant d'être plus performant au sein de son entreprise et de mieux y progresser;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de s'appuyer sur son expérience et son contexte de travail, les expériences vécues devant servir de tremplin à l'apprentissage;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GES 211	Système organisationnel I	CR	3
GES 311	Système organisationnel II	CR	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Vingt-quatre crédits d'activités pédagogiques choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration

Certificat en gestion des ressources humaines

819 821-7303 (téléphone)
819 821-7312 (télécopieur)
certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion des ressources humaines;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

GRH 332	Planification et sélection	CR	3
GRH 342	Évaluation et formation	CR	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	CR	3
GRH 351	Conventions collectives	CR	3
GRH 353	Systèmes d'information en GRH	CR	3
GRH 453	Rémunération et avantages sociaux	CR	3
GRH 462	Négociations collectives	CR	3
GRH 463	Programmes d'intervention en GRH	CR	3
GRH 531	Méthodologie de recherche appliquée en GRH	CR	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	CR	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	CR	3
CTB 301	Éléments de fiscalité	CR	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	CR	3
ECN 117	Principes économiques	CR	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	CR	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	CR	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	CR	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	CR	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	CR	3
MQG 342	Gestion des opérations	CR	3

Certificat en gestion du marketing

819 821-7303 (téléphone)
819 821-7312 (télécopieur)
certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion du marketing;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

MAR 331	Comportement du consommateur	CR	3
MAR 342	Recherche en marketing I	CR	3
MAR 433	Gestion du prix en marketing	CR	3
MAR 441	Marketing international I	CR	3
MAR 444	Commerce de détail et distribution	CR	3
MAR 454	Recherche en marketing II	CR	3
MAR 463	Marketing industriel	CR	3
MAR 464	Gestion du réseau des ventes	CR	3
MAR 474	Communication marketing intégré	CR	3
MAR 511	Communication en vente personnelle	CR	3
MAR 557	Marketing des services	CR	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 301	Éléments de fiscalité	3
CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
ECN 117	Principes économiques	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Certificat en gestion financière**819 821-7303** (téléphone)**819 821-7312** (télécopieur)**certificat.adm@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en finance;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (30 crédits)**BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées** (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

ECN 219	Analyse de la conjoncture économique	3
FEC 401	Environnement externe de l'entreprise	3
ECN 455	Introduction au commerce international	3
FEC 442	Valeurs mobilières	3
FEC 443	Séminaire Pratique financière PME	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3
FEC 452	Introduction aux instruments financiers dérivés	3
FEC 457	Évaluation des entreprises	3
FEC 463	Finance internationale	3
FEC 557	Gestion des institutions financières I	3
FEC 561	Aspects légaux du financement	3
FEC 564	Gestion de portefeuille	3
FEC 565	Séminaire de synthèse en finance	3
FEC 566	Gestion des institutions financières II	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 333	Comptabilité de management I	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Impôt I	3
ECN 117	Principes économiques	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Certificat en management**819 821-7303** (téléphone)**819 821-7312** (télécopieur)**certificat.adm@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en management;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (30 crédits)**BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées** (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

ADM 101	Communications	3
ADM 333	Assurance-qualité et normes ISO-9000	3
ADM 336	Compétences fondamentales en gestion	3
ADM 445	Gestion différenciée des coopératives	3
ADM 446	Nouvelles pratiques de management	3
ADM 556	Gestion de projet	3
DVD 111	Fondements de la gestion du développement durable	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3
INS 552	Création et administration d'une PME	3
MQG 542	Production à valeur ajoutée	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

CR	ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	3
3	CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
3	CTB 301	Éléments de fiscalité	3
3	ou		
3	CTB 341	Impôt I	3
3	CTB 331	Éléments de comptabilité de management	3
3	ou		
3	CTB 333	Comptabilité de management I	3
3	ECN 117	Principes économiques	3
3	FEC 333	Analyse des décisions financières	3
3	FEC 444	Gestion financière approfondie	3
3	GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
3	GRH 111	Aspects humains des organisations	3
3	MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3
3	MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
3	MQG 342	Gestion des opérations	3

Certificat en santé et sécurité du travail**Campus principal****819 821-8000, poste 63303** (téléphone)**819 821-7312** (télécopieur)**certificatsst.adm@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**Campus de Longueuil****450 670-0669** (téléphone)**1 888 463-1835** (numéro sans frais)**450 670-1848** (télécopieur)**certificatsst.adm@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances multidisciplinaires de base de même que les habiletés nécessaires à une intervention efficace en santé et sécurité du travail;
- d'acquérir, dans le premier module, des connaissances relatives à la législation, à l'hygiène du travail, à l'ergonomie, aux relations de travail, aux procédés industriels et à la sécurité du travail;
- d'acquérir, dans le second module, les habiletés nécessaires à l'identification des principaux agents agresseurs et des risques à la sécurité du travail, et à la gestion des outils et techniques de prévention appropriés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**MODULE Connaissances de base en santé et sécurité du travail**

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

SST	201	Introduction à l'ergonomie	3
SST	204	La santé et sécurité et la dynamique des relations de travail	3
SST	205	Législation en santé et sécurité du travail	3
SST	208	Hygiène du travail	3
SST	312	Gestion en santé et sécurité du travail	3
SST	315	Santé et travail	3

CR
3
3
3
3
3
3

MODULE Intervention en santé et sécurité du travail

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

SST	203	Procédés industriels et sécurité	3
SST	302	Stratégie d'intervention	3
SST	313	Projet d'intervention	3
SST	319	La santé et sécurité et l'environnement	3

CR
3
3
3
3

Microprogramme de 1^{er} cycle de qualification au certificat en administration des affaires

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne répond pas aux conditions d'admission au certificat en administration des affaires :

- de faire la preuve qu'il possède une formation jugée équivalente en vue d'être admis éventuellement au certificat;
- d'acquérir certaines connaissances de base en administration des affaires qui pourront, en partie, être reconnues et créditées à la suite d'une admission au certificat.

ADMISSION**Condition générale**

Démontrer une préparation jugée satisfaisante.

Conditions particulières

Avoir un minimum de deux années d'expérience à temps complet sur le marché du travail. Avoir 22 ans ou plus.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ADM	111	Principes d'administration	3
CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	3
GIS	113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
MQG	101	Mathématiques d'appoint	3

CR
3
3
3
3

Microprogramme de 1^{er} cycle en éléments de gestion

819 821-7363 (téléphone)

819 821-8050 (télécopieur)

centres.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre d'entreprises, Faculté d'administration

Les activités réussies dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnues dans le certificat en gestion des organisations.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base reliées à la pratique de gestion en entreprise;
- de développer ses aptitudes et ses habiletés de gestionnaire;
- d'étendre le champ de ses compétences dans le domaine de la gestion;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (9 crédits)**

Trois activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en pratiques de développement des coopératives

819 821-7202 (téléphone)

819 821-7213 (télécopieur)

irecus.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre d'entreprises, Faculté d'administrations

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'identifier et de développer les habiletés requises pour gérer et développer les divers types de coopératives;
- de maîtriser les activités de vente d'une coopérative au niveau réseau, entreprise et personnel;
- d'approfondir, assimiler et maîtriser les habiletés reliées à l'amélioration continue au niveau des ventes, des finances et des ressources humaines;
- de poursuivre l'acquisition de connaissances reliées à sa pratique et de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel-cadre d'une coopérative ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

COP 140	Gérer et administrer les ventes	CR
COP 141	Suivre et atteindre ses résultats	3
COP 142	Améliorer ses résultats	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en pratiques de gestion

819 821-7363 (téléphone)
819 821-8050 (télécopieur)
centresprises.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre d'entreprises, Faculté d'administration

Les activités réussies dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnues dans le certificat en gestion des organisations.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition des savoirs reliés à la pratique de gestion en entreprise;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 6**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (6 crédits)

Deux activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en principes et habiletés de gestion

819 821-7363 (téléphone)
819 821-8050 (télécopieur)
centresprises.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre d'entreprises, Faculté d'administration

Les activités réussies dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnues dans le certificat en gestion des organisations.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir, de développer et de maîtriser des habiletés permettant d'être plus performant au sein de son entreprise et de mieux y progresser;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études			CR
BAA	151	Stage I en administration des affaires	9
ECN	071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études			CR
GIN	611	Stage I en génie chimique	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9
GIN	651	Stage I en génie informatique	9
GIN	661	Stage I en génie électrique	9
GIN	671	Stage I en génie civil	9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9	9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9	9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	9	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie	9	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9	9
CHM	170	Stage I en chimie	9	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9	9
ECL	170	Stage I en écologie	9	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9	9
IFT	170	Stage I en informatique	9	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	9	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	9	9
PHQ	170	Stage I en physique	9	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique	9	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique	9	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	9	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	9	9
GIN	672	Stage II en génie civil	9	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	9	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR	9
BIO	270	Stage II en biologie	9	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9	9
CHM	270	Stage II en chimie	9	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9	9
ECL	270	Stage II en écologie	9	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9	9
IFT	270	Stage II en informatique	9	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9	9
PHQ	270	Stage II en physique	9	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 351 Stage III en administration des affaires
ECN 073 Stage III en économiqueCR
9
9**CHEMINEMENT EN DROIT**

DRS 253 Stage III en droit

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION**

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613 Stage III en génie chimique
GIN 623 Stage III en génie mécanique
GIN 653 Stage III en génie informatique
GIN 663 Stage III en génie électrique
GIN 673 Stage III en génie civil
GIN 683 Stage III en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073 Stage III en études anglaises et interculturelles
CRM 073 Stage III en communication, rédaction et multimédia
GAE 073 Stage III en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 073 Stage III multidisciplinaireCR
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370 Stage III en biochimie
BIO 370 Stage III en biologie
BTE 370 Stage III en biotechnologie
CHM 370 Stage III en chimie
CHP 370 Stage III en chimie pharmaceutique
ECL 370 Stage III en écologie
IFG 370 Stage III en informatique de gestion
IFT 370 Stage III en informatique
IMN 370 Stage III en imagerie et médias numériques
MAT 370 Stage III en mathématiques
MCB 370 Stage III en microbiologie
PHQ 370 Stage III en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV****RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq chemine-
ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 451 Stage IV en administration des affaires
ECN 074 Stage IV en économiqueCR
9
9**CHEMINEMENT EN DROIT**

DRS 254 Stage IV en droit

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION**

OIS 466 Stage IV en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 614 Stage IV en génie chimique
GIN 624 Stage IV en génie mécanique
GIN 654 Stage IV en génie informatique
GIN 664 Stage IV en génie électrique
GIN 674 Stage IV en génie civil
GIN 684 Stage IV en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO 470 Stage IV en biologie
BTE 470 Stage IV en biotechnologie
CHM 470 Stage IV en chimie
CHP 470 Stage IV en chimie pharmaceutique
ECL 470 Stage IV en écologie
IFG 470 Stage IV en informatique de gestion
IFT 470 Stage IV en informatique
IMN 470 Stage IV en imagerie et médias numériques
MAT 470 Stage IV en mathématiques
MCB 470 Stage IV en microbiologie
PHQ 470 Stage IV en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9

Faculté de droit

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue la deuxième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en droit	3
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	5
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	8

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Daniel PROULX

Vice-doyenne à l'enseignement

Pierre-François MERCURE

Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures

Sébastien LEBEL-GRENIER

Vice-doyenne aux affaires étudiantes et secrétaire

Suzanne COMTOIS

CONSEIL

- Le doyen
- La vice-doyenne à l'enseignement
- Le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures
- La vice-doyenne aux affaires étudiantes et secrétaire
- Quatre professeurs désignés par l'Assemblée des professeures et professeurs
- Le président de l'AGED et le vice-président aux affaires académiques de l'AGED
- Un étudiant désigné par l'AGED
- Un étudiant de maîtrise ou de doctorat désigné par le Conseil
- Trois membres externes (un membre de la magistrature, un membre du Barreau et un membre de la Chambre des notaires)
- Le responsable de la bibliothèque de droit

Coordonnatrices du programme de 2^e cycle en droit notarial

Lucie THIBODEAU (Sherbrooke)

Amélie LAVIGNE (Longueuil)

Directrice du programme de maîtrise en droit et politiques de la santé

Catherine RÉGIS

Directrice du programme de maîtrise en prévention et règlement des différends

Jean-François ROBERGE

Directeur du programme de maîtrise en droit

Sébastien LEBEL-GRENIER

Directeur du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational

Sébastien LEBEL-GRENIER

Directeur du programme de doctorat en droit

Sébastien LEBEL-GRENIER

Responsable de la bibliothèque

Karine COUTURE

Bibliothécaires de référence

Sylvie GIROUARD

Troy POULIOT

Directrice administrative de la Faculté

Angèle CARRIÈRE

Le personnel

www.usherbrooke.ca/droit/personnel/index_direction.html

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en droit

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secretaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL. B.

Le programme de baccalauréat en droit comporte deux cheminement : un cheminement spécialisé et un cheminement en biotechnologie. Ces deux cheminement, bien que présentés ci-dessous de façon distincte, comportent 81 crédits d'activités pédagogiques communes. De ce fait, le programme donne accès aux professions juridiques du Québec, quel que soit le cheminement choisi.

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, détentrices ou détenteurs de diplômes de common law, etc. Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la *Politique d'admission au baccalauréat en droit*, disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Critères de sélection

Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit*, disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel. Régime coopératif pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps complet.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

Conditions d'accès au régime coopératif

Sous réserve de la disponibilité des stages et de la capacité d'accueil fixée par la Faculté, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (61 crédits)

DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 104	Droit des personnes et droit de la famille	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 211	Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3
DRT 231	Recherche documentaire II	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 232	Communication juridique II : procès civil	2
DRT 233	Communication juridique II : procès pénal	2
DRT 234	Communication juridique II : rédaction d'actes	2
DRT 235	Communication juridique II : essai	2
DRT 236	Communication juridique II : médiation	2
DRT 237	Communication juridique II : procès civil en appel	2
DRT 238	Communication juridique II : négociation commerciale	2
DRT 240	Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse	2
DRT 251	Anglais juridique : rédaction I	1
DRT 261	Anglais juridique : représentation I	1

Trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II - Procédure pénale	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 313	Concours intrafacultaire : Jessup	3
DRT 314	Concours extrafacultaire : Jessup	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 324	Activités cliniques II	3
DRT 332	Résolution de problèmes : ateliers DRT 111	3
DRT 333	Communication juridique III : travaux dirigés	3
DRT 334	Procès pénal en biotechnologie	3
DRT 335	Recherche juridique I : RDUS	3
DRT 336	Recherche juridique II : RDUS	3
DRT 504	Droits de l'enfant	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 511	Droit fiscal IV	3
DRT 512	Droit pénal III - Preuve pénale	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 518	Preuves modernes	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 520	Droit des médias de masse	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 529	Contrats de l'administration publique	3
DRT 532	Droit de la faillite	3
DRT 533	Techniques d'administration de la preuve	3
DRT 535	Analyse économique du droit	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3

DRT 538	Droit de l'informatique	3
DRT 539	Comptabilité et droit	3
DRT 542	Droit des transactions internationales	3
DRT 543	Introduction au droit comparé	3
DRT 545	Introduction à la common law	3
DRT 546	Droit des contrats	3
DRT 550	Droit constitutionnel III	3
DRT 552	Responsabilité de l'État	3
DRT 556	Droit, éthique et médecine moderne	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 558	Droit de l'entreprise III	3
DRT 559	Droit professionnel	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 561	Droit international économique nord-américain	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 567	Accès à la justice; sécurité du revenu	3
DRT 568	Régimes publics d'indemnisation	3
DRT 569	Interprétation juridique II	3
DRT 571	Responsabilité civile médicale et hospitalière	3
DRT 572	Droit international de la santé	3
DRT 573	Méthodologie de la recherche	3
DRT 574	Droit international de la personne	3
DRT 575	Droit municipal	3
DRT 576	Droit international du développement	3
DRT 577	Introduction aux modes de PRD	3
DRT 580	Droit international de l'environnement	3
DRT 583	Problématiques liées aux droits de l'enfance	3
DRT 584	Droit du commerce électronique	3
DRT 585	Droit pénal IV - Infractions et peines	3
DRT 586	Enjeux juridiques contemporains	3
DRT 587	Droit du divertissement	3
DRT 588	Accès et protection des données personnelles	3
DRT 589	Droit de l'arbitrage commercial au Québec	3
DRT 590	Droit de la construction	3
DRT 591	Droit de l'immigration et des réfugiés	3
DRT 592	Droit des brevets	3
DRT 593	Histoire du droit privé	3
DRT 594	Biotechnologies et droit international	3
DRT 595	Droit de l'Union européenne	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme. De plus, elle ne fait pas l'objet de droits de scolarité.

CR					CR
DRS 101	Réussir en droit				2

CHEMINEMENT EN BIOTECHNOLOGIE

Ce programme s'adresse à des candidates et candidats ne possédant pas de grade de premier cycle universitaire en sciences biologiques ou connexes. Le cheminement en biotechnologie est conditionnel à l'inscription à la maîtrise en biologie avec cheminement en biotechnologie moléculaire et droit car l'étudiante ou l'étudiant bénéficie alors d'une approche programme et des enseignements intégrés en droit et en sciences. Au terme de 9 sessions de cours, dont une session d'été, l'étudiante ou l'étudiant terminera avec un baccalauréat en droit avec cheminement en biotechnologie et une maîtrise en biologie avec cheminement en biotechnologie moléculaire et droit. Le processus d'admission à la maîtrise en biologie avec cheminement en biotechnologie moléculaire et droit se déroule au cours de la deuxième session en droit.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation juridique;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent;
- d'acquérir une formation de base en biologie.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.9 soit : Biologie 301; Chimie 101 et 201; Mathématiques 103 et 203; Physique 101, 201, 301; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Chimie 101

et 202 ou leur équivalent; Mathématiques 103 et 203 ou leur équivalent ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, 00UP.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante :

www.USherbrooke.ca/biologie/programmes/Adm_DEC_Tech.pdf

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer aux candidates et aux candidats adultes. Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Critères de sélection

Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (76 crédits)

	CR
BCL 110 Biologie cellulaire	2
DRT 100 Obligations I	3
DRT 101 Droit constitutionnel I	3
DRT 102 Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 103 Procédure civile I	3
DRT 104 Droit des personnes et droit de la famille	3
DRT 105 Biens et prescription	3
DRT 106 Droit administratif général I	3
DRT 108 Droit fiscal I	3
DRT 109 Droit international public	3
DRT 113 Droit de l'entreprise I	3
DRT 130 Méthodologie juridique	1
DRT 131 Recherche documentaire I	1
DRT 132 Communication juridique I	1
DRT 200 Obligations II	3
DRT 201 Droit constitutionnel II	3
DRT 205 Responsabilité civile	3
DRT 211 Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212 Fondements du droit	3
DRT 213 Interprétation juridique	3
DRT 215 Droit de l'entreprise II	3
DRT 216 Droit de la preuve civile	3
DRT 231 Recherche documentaire II	1
DRT 308 Droit des sûretés	3
DRT 526 Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 603 Droit pharmaceutique	3
DRT 602 Biotechnologie et marché	3
GNT 404 Génie génétique I	1
TSB 107 Biochimie et microbiologie – Travaux pratiques	1
TSB 303 Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (17 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

	CR
DRT 232 Communication juridique II : procès civil	2
DRT 234 Communication juridique II : rédaction d'actes	2
DRT 235 Communication juridique II : essai	2
DRT 236 Communication juridique II : médiation	2
DRT 237 Communication juridique II : procès civil en appel	2
DRT 239 Communication juridique II : conférences	2
DRT 240 Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse	2
DRT 251 Anglais juridique : rédaction I	1
DRT 261 Anglais juridique : représentation I	1

Quinze crédits d'activités choisies parmi les activités pédagogiques à option du programme de baccalauréat en droit

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

	CR
DRS 101 Réussir en droit	2

COMMON LAW

Une formation en common law peut être acquise à travers le programme de diplôme de 2^e cycle en droit transnational offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ce programme, offert sous forme d'université d'été, est accessible aux étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en droit et qui ont accu-

mulé un minimum de 60 crédits en droit au premier cycle.

Par ailleurs, en vertu d'une entente de principe conclue entre la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et l'Université Queen's de Kingston, Ontario, des étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent obtenir un baccalauréat en droit civil et un autre en common law en quatre années d'études. L'entente permet à des bacheliers et bacheliers en droit de l'Université de Sherbrooke ayant maintenu une moyenne, pour l'ensemble des études au baccalauréat en droit, supérieure à la médiane de leur promotion d'être admis à Queen's et de se voir décerner un baccalauréat en common law au terme d'une année d'études.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat en droit peuvent, à l'issue de leur première année au programme, accéder à un programme de maîtrise en administration des affaires offert par la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. Le nombre de places au programme de maîtrise en administration des affaires est limité. Le fait d'être admis au baccalauréat en droit et de satisfaire aux conditions particulières d'admission à la maîtrise en administration des affaires ne garantit pas l'admission à ce programme. Le processus d'admission à la maîtrise en administration des affaires s'effectue au cours du trimestre d'hiver qui précède l'entrée à ce programme. Les conditions et exigences d'admission, ainsi que les critères de sélection, sont énoncés dans la fiche signalétique du programme de maîtrise en administration des affaires de la Faculté d'administration.

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La Faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie.

ADMISSION

Condition générale

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS (6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

	CR
CRM 015 La rédaction universitaire	3
ETA 100 Éléments d'éthique appliquée	3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101	Structure et réactivité de la matière	CR
CHM 103	Transformation de la matière	3
GBI 101	Organisation et diversité du vivant	3
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHQ 100	Mécanique et ondes	3
PHQ 101	Électricité et magnétisme	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	CR
EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	CR
HST 105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
LCR 100	Langue, culture et société	3
PHI 370	Panorama historique de la pensée humaine	3
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3
PSY 100	L'approche cognitive comportementale	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	CR
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHI 111	Introduction à la logique	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études		
BAA 151	Stage I en administration des affaires	CR
ECN 071	Stage I en économie	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251	Stage I en droit	CR
		9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR
		9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 651	Stage I en kinésiologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études		
GIN 611	Stage I en génie chimique	CR
GIN 621	Stage I en génie mécanique	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études		
ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études		
BCM 170	Stage I en biochimie	CR
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;

- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique	CR	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	CR	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	CR	9
GIN	672	Stage II en génie civil	CR	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	CR	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	CR	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR	9
BIO	270	Stage II en biologie	CR	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	CR	9
CHM	270	Stage II en chimie	CR	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	CR	9
ECL	270	Stage II en écologie	CR	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	CR	9
IFT	270	Stage II en informatique	CR	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	CR	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	CR	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	CR	9
PHQ	270	Stage II en physique	CR	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR	9
ECN	073	Stage III en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR	9
-----	-----	--------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique	CR	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	CR	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	CR	9
GIN	673	Stage III en génie civil	CR	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	CR
ECN	074	Stage IV en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	CR
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9
GIN	674	Stage IV en génie civil	9
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	CR
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9
CHM	470	Stage IV en chimie	9
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9
ECL	470	Stage IV en écologie	9
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9
IFT	470	Stage IV en informatique	9
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9
PHQ	470	Stage IV en physique	9

Faculté d'éducation

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté d'éducation constitue la troisième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 3-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale	4
Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire	6
Baccalauréat en enseignement au secondaire	7
Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde	10
Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé	11
Baccalauréat en enseignement professionnel	12
Baccalauréat en orientation	14
Baccalauréat en psychoéducation	14
Certificat de perfectionnement en enseignement	15
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	15
Certificat en éducation en garde scolaire	16
Certificat en formation des adultes	17
Certificat en formation pédagogique	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle d'exploration professionnelle	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éducation en garde scolaire	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	19
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	19
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	20
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	21

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté d'éducation

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté d'éducation

Direction de la Faculté

ÉQUIPE DE DIRECTION

Doyenne

Céline GARANT

Vice-doyen à la formation

André BEAUCHESNE

Vice-doyen au développement

Jean-Claude COALLIER

Vice-doyenne à la recherche

Colette DEAUDELIN

Secrétaire de la Faculté

Hélène GROSJEAN

Directrice administrative de Faculté

Yvonne BERTRAND

Directrice administrative, communication et ressources humaines

Ginette LONGPRÉ

Adjointe à la vice-doyenne à la recherche

Marie-France NOËL

Adjointe au vice-doyen à la formation

Marie-Reine THOUVENOT

Agente de communication déléguée à la Faculté

Isabelle HUARD

Personnel de soutien

Marie-Claude BERGERON

Lyne GABOURY

Chantal CLOUTIER

Francine CÔTÉ

Diane DESRUISSEAU

Micheline GUIBORD

Lucie RANDETT

Pascale BÉLISLE

Micheline ST-CYR

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES DÉPARTEMENTS

Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale

Jean-Claude KALUBI-LUKUSA

Département de l'enseignement au préscolaire et au primaire

Denis TRUDELLE, par intérim

Département de gestion de l'éducation et de la formation

Michel BOYER

Département d'orientation professionnelle

Réginald SAVARD

Département de pédagogie

Marc TARDIF

Département de psychoéducation

Robert PAUZÉ

Responsable des programmes de maîtrise en sciences de l'éducation et de doctorat

Godelieve DEBEURME

SERVICES FACULTAIRES

Audiovisuel

Daniel DE ROME

Francheska GAULIN

Daniel LAROCHE

NOUVEAUX CAHIERS DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Godelieve DEBEURME

Olivier DEZUTTER

Suzanne POULIOT

CENTRE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Isabelle BOUTIN

Marguerite ROY

Lena SEKULIC

COORDINATION DE LA PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Michel LESSARD

ÉDITIONS DU CRP

Diane BIRON

Françoise COMEAU

INFORMATIQUE

Philippe DOYON, analyste-coordonnateur

Marie-France GODHUE

Marc LEBRUN

Sébastien MEUNIER

Charles MIQUELON

Geneviève ROULEAU

MATERNELLE BRIN D'UNIVERS

Renée-Marthe ROYER

PERFORMA

Directrice

Léane ARSENAULT

Personnel professionnel

Denise BOURGEOIS

Andrée CANTIN

Andrée DÉRY

Normand MARTINEAU

Sonia DROUIN

Marie-Claude PINEAULT

Personnel de soutien

Anik DOUILLARD

Denise BERGERON

Line BOILY

UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE

Directrice

Monique HARVEY

Personnel

Diane DUBÉ

Cristina LAGUÉ

Bruno LE CORFF

Louise MARTIN

Johanne TESSIER

Le personnel

www.usherbrooke.ca/education/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/po1_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale

819 821-7444 (téléphone)

819 821-8230 (télécopieur)

Ghislaine.Grenier@USherbrooke.ca (adresse électronique)

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

RESPONSABILITÉ : Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale, Faculté d'éducation

Le baccalauréat en adaptation scolaire et sociale permet deux profils de formation relatifs à l'intervention pédagogique adaptée aux élèves en difficulté : un pour le primaire et l'autre pour le secondaire.

OBJECTIFS

L'atteinte de ces objectifs permet le développement des compétences relatives à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale présentées dans le document *La formation à l'enseignement professionnel* (MEQ, 2001), en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Permettre à la future professionnelle et au futur professionnel :

- d'acquérir une formation d'enseignante ou d'enseignant permettant d'intervenir auprès d'élèves à risque pour des contenus du primaire ou du secondaire en mathématiques et en français;
- d'enrichir ses connaissances et de parfaire ses compétences dans un des trois domaines suivants : orthopédagogie auprès des élèves à risque (soutien à l'enseignement), troubles du comportement, handicaps ou troubles envahissants du développement;
- de développer des compétences d'enseignement auprès d'un groupe d'élèves à risque et de soutien à l'enseignement pour des élèves à risque intégrés dans une classe ordinaire;
- de développer une culture de base, de s'ouvrir à différentes cultures et de prendre en considération la notion d'altérité dans son enseignement;
- de maîtriser les différents niveaux de langage à l'oral et à l'écrit correspondant aux exigences de la profession enseignante;
- de développer, en tenant compte de la complexité de la tâche, des compétences relatives à la conception et au pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage;
- de développer des compétences relatives à l'évaluation formative, sommative et diagnostique des apprentissages en lien avec les disciplines et avec les habiletés socioaffectives;
- de développer des compétences qui garantissent un environnement propice à l'apprentissage, à la socialisation et au développement intégral de l'élève;
- d'explorer les outils technologiques dans un contexte d'enseignement et de développement professionnel ainsi que de développer un esprit critique quant à leurs avantages et à leurs limites;
- de développer des compétences relatives au travail de collaboration avec les membres de la communauté apprenante;
- de développer des compétences relatives à l'analyse réflexive en relation avec ses pratiques d'enseignement et son projet de formation initiale et continue;
- de développer des attitudes et des comportements éthiques et responsables avec les membres de la communauté apprenante.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉALISATION DU 4^e STAGE

Avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 et avoir réussi les cours précédant le stage, sauf exception autorisée par la Faculté.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*. Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFILS DES ÉTUDES

Profil pour le primaire et profil pour le secondaire

PROFIL DE FORMATION POUR LE PRIMAIRE

Activités pédagogiques obligatoires (94 crédits)

Unités longitudinales⁽¹⁾ (42 crédits)

Didactique et orthodidactie du français (13 crédits)

ASF	120	Plaisirs de communiquer à l'oral et à l'écrit	CR
ASF	220	Fondements de la didactique de l'écrit	2
ASF	311	Didactique du français au primaire	3
ASF	511	Orthodidactie I du français	4

Didactique et orthodidactie des mathématiques (13 crédits)

ASM	110	Activités et culture mathématiques	CR
ASM	130	Didactique de l'arithmétique I	2
ASM	311	Didactique de l'arithmétique II	3
ASM	411	Didactique de la statistique au primaire	2
ASM	611	Didactique de la géométrie au primaire	3

Élèves à risque (16 crédits)

ASE	120	Développement de l'enfance à l'adolescence I	CR
ASE	130	Neuropsychologie	3
ASE	210	Développement de l'enfance à l'adolescence II	2
ASE	321	Difficultés comportementales au primaire I	2
ASE	421	Difficultés comportementales au primaire II	2
ASE	521	Évaluation des difficultés comportementales – P	2
ASE	621	Intervention d'ordre comportemental – P	2

Unités transversales⁽²⁾ (24 crédits)

ASP	110	Éducation, pédagogie et enseignement	CR
ASP	220	Collaboration et éthique professionnelle	2
ASP	230	Gestion d'une communauté apprenante	3
ASP	240	Évaluation des compétences, plan d'intervention	3
ASP	303	Les TIC en enseignement	2
ASP	401	Univers social au primaire	2
ASP	421	Sciences et technologie au primaire	2
ASP	531	Motivation et gestion au primaire	3
ASP	613	L'apprenant adulte	2
ASP	701	Éthique et culture religieuse au primaire	2

Unités intégratrices⁽³⁾ (16 crédits)

ASI	303	Observation à la clinique	CR
ASI	333	Projet multidisciplinaire I	2
ASI	433	Projet multidisciplinaire II	3
ASI	513	Soutien personnalisé aux élèves à risque I	2
ASI	533	Projet de collaboration I	2
ASI	613	Soutien personnalisé aux élèves à risque II	2
ASI	633	Projet de collaboration II	2

Unités de stages⁽⁴⁾ (12 crédits)

ASS	210	Initiation à la profession et validation	CR
ASS	411	Immersion socioprofessionnelle au primaire	2
ASS	521	Intégration socioprofessionnelle au primaire I	4
ASS	621	Intégration socioprofessionnelle au primaire II	3

Activités pédagogiques à option (26 crédits)

selon le domaine d'enrichissement choisi par l'étudiante ou l'étudiant :

Domaine d'enrichissement : orthopédagogie auprès d'élèves à risque (soutien à l'enseignement)

Unités disciplinaires (9 crédits)

AMF	711	Séminaire d'intégration français-mathématiques au primaire	CR
ASF	711	Orthodidactie du français au primaire	1
ASM	711	Soutien à l'apprentissage en mathématiques I	4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR
ASI	713	Projet de développement professionnel	1
ASI	731	Thématique actuelle en adaptation scolaire au primaire	3

Unités de stage (12 crédits)

ASS	811	Insertion socioprofessionnelle au primaire	CR
			12

Domaine d'enrichissement : troubles du comportement**Unités disciplinaires** (9 crédits)

ASE	711	L'enseignant : didacticien et intervenant au primaire	CR	1
ASE	751	Évaluation et intervention avancées – P	4	4
ASE	761	Analyse des programmes d'intervention – P	4	4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel	3	3
ASI	731	Thématique actuelle en adaptation scolaire au primaire	1	1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	811	Insertion socioprofessionnelle au primaire	CR	12
Domaine d'enrichissement : handicaps et troubles envahissants du développement				

Unités disciplinaires (9 crédits)

ASH	711	Les déficiences langagières et sensorielles au primaire	CR	3
ASH	721	Les déficiences intellectuelles au primaire	3	3
ASH	731	Les troubles envahissants du développement au primaire	3	3

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel	3	3
ASI	731	Thématique actuelle en adaptation scolaire au primaire	1	1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	811	Insertion socioprofessionnelle au primaire	CR	12
-----	-----	--	----	----

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ASR	099	Réussir en adaptation scolaire et sociale	CR	2
-----	-----	---	----	---

PROFIL DE FORMATION POUR LE SECONDAIRE**Activités pédagogiques obligatoires** (94 crédits)**Unités longitudinales⁽¹⁾** (42 crédits)**Didactique et orthodidactie du français** (13 crédits)

ASF	120	Plaisirs de communiquer à l'oral et à l'écrit	CR	2
ASF	220	Fondements de la didactique de l'écrit	3	3
ASF	322	Didactique et littérature I au secondaire	4	4
ASF	532	Orthodidactie et littérature II au secondaire	4	4

Didactique et orthodidactie des mathématiques (13 crédits)

ASM	110	Activités et culture mathématiques	CR	2
ASM	130	Didactique de l'arithmétique I	3	3
ASM	312	Didactique de l'arithmétique au secondaire	2	2
ASM	412	Didactique de la statistique au secondaire	2	2
ASM	512	Didactique de l'algèbre	2	2
ASM	612	Didactique de la géométrie au secondaire	2	2

Élèves à risque (16 crédits)

ASE	120	Développement de l'enfance à l'adolescence I	CR	3
ASE	130	Neuropsychologie	3	3
ASE	210	Développement de l'enfance à l'adolescence II	2	2
ASE	322	Difficultés comportementales au secondaire I	2	2
ASE	422	Difficultés comportementales au secondaire II	2	2
ASE	522	Évaluation des difficultés comportementales – S	2	2
ASE	622	Intervention d'ordre comportemental – S	2	2

Unités transversales⁽²⁾ (24 crédits)

ASP	110	Éducation, pédagogie et enseignement	CR	2
ASP	220	Collaboration et éthique professionnelle	3	3
ASP	230	Gestion d'une communauté apprenante	3	3
ASP	240	Évaluation des compétences, plan d'intervention	3	3
ASP	303	Les TIC en enseignement	2	2
ASP	402	Univers social au secondaire	2	2
ASP	422	Sciences et technologie au secondaire	2	2
ASP	532	Motivation et gestion au secondaire	3	3
ASP	613	L'apprenant adulte	2	2
ASP	702	Éthique et culture religieuse au secondaire	2	2

Unités intégratrices⁽³⁾ (16 crédits)

ASI	303	Observation à la clinique	CR	2
ASI	333	Projet multidisciplinaire I	3	3
ASI	433	Projet multidisciplinaire II	3	3
ASI	513	Soutien personnalisé aux élèves à risque I	2	2
ASI	533	Projet de collaboration I	2	2
ASI	613	Soutien personnalisé aux élèves à risque II	2	2
ASI	633	Projet de collaboration II	2	2

Unités de stages⁽⁴⁾ (12 crédits)

ASS	210	Initiation à la profession et validation	CR	2
ASS	412	Immersion socioprofessionnelle au secondaire	4	4
ASS	522	Intégration socioprofessionnelle au secondaire I	3	3
ASS	622	Intégration socioprofessionnelle au secondaire II	3	3

Activités pédagogiques à option (26 crédits)

Selon le domaine d'enrichissement choisi par l'étudiante ou l'étudiant :

Domaine d'enrichissement : orthopédagogie auprès d'élèves à risque (soutien à l'enseignement)**Unités disciplinaires** (9 crédits)

AMF	712	Séminaire d'intégration français-mathématiques au secondaire	CR	1
ASF	712	Orthodidactie II du français au secondaire	4	4
ASM	712	Soutien à l'apprentissage en mathématiques II	4	4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel	3	3
ASI	732	Thématique actuelle en adaptation scolaire au secondaire	1	1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	812	Insertion socioprofessionnelle au secondaire	CR	12
-----	-----	--	----	----

Domaine d'enrichissement : troubles du comportement**Unités disciplinaires** (9 crédits)

ASE	712	L'enseignant : didacticien et intervenant au secondaire	CR	1
ASE	752	Évaluation et intervention avancées – S	4	4
ASE	762	Analyse des programmes d'intervention – S	4	4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel	3	3
ASI	732	Thématique actuelle en adaptation scolaire au secondaire	1	1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	812	Insertion socioprofessionnelle au secondaire	CR	12
-----	-----	--	----	----

Domaine d'enrichissement : handicaps et troubles envahissants du développement**Unités disciplinaires** (9 crédits)

ASH	712	Les déficiences langagières et sensorielles au secondaire	CR	3
ASH	722	Les déficiences intellectuelles au secondaire	3	3
ASH	732	Les troubles envahissants du développement au secondaire	3	3

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel	3	3
ASI	732	Thématique actuelle en adaptation scolaire au secondaire	1	1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	812	Insertion socioprofessionnelle au secondaire	CR	12
-----	-----	--	----	----

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ASR	099	Réussir en adaptation scolaire et sociale	CR	2
-----	-----	---	----	---

(1) Les unités longitudinales sont relatives aux composantes disciplinaires et didactiques de la formation.

(2) Les unités transversales sont relatives aux composantes psychopédagogiques de la formation.

(3) Les unités intégratrices sont relatives aux cours-projets intégrateurs de la formation.

(4) Les unités de stage sont relatives aux activités de stages.

Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire

819 821-7406 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 67406 (numéro sans frais)

819 821-8048 (télécopieur)

Zita.Arsenault@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'enseignement au préscolaire et au primaire, Faculté d'éducation

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

Le baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire offre un profil régulier et un profil international accessible sous certaines conditions à partir de la 3^e année.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU BEPP

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider sa culture générale dans les domaines d'apprentissage du primaire et de développer sa curiosité intellectuelle;
- de maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit dans toutes et chacune de ses activités professionnelles;
- de maîtriser le langage professionnel propre à l'intervention éducative;
- de maîtriser les contenus d'enseignement disciplinaire et leur démarche d'apprentissage spécifique;
- d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'adaptation de son enseignement aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- de développer des compétences propres à la gestion de classe au préscolaire et au primaire;
- de développer des compétences propres à l'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire;
- de développer des comportements conformes à l'éthique professionnelle et des attitudes d'ouverture et de respect envers les clientèles multiples;
- de développer des capacités d'analyse réflexive et critique relatives à sa pratique de l'enseignement;
- de développer des aptitudes à collaborer avec l'équipe pédagogique, les parents et les différents partenaires sociaux;
- de s'ouvrir à des perspectives de formation continue.

L'atteinte de ces objectifs permet le développement des compétences relatives à l'enseignement au préscolaire et au primaire présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROFIL INTERNATIONAL

En plus des objectifs généraux du BEPP, le profil international veut permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'ouvrir sur le monde en entrant en contact avec une culture différente de la sienne;
- de prendre conscience de sa propre culture et des valeurs qu'elle véhicule;
- de se familiariser avec un système d'éducation autre que le système du Québec et de mieux comprendre ce dernier;
- d'apprendre à communiquer et à collaborer avec les professionnels de l'enseignement et les parents d'une culture autre dans le respect des différences;
- d'accroître son autonomie personnelle et professionnelle en situation de résolution de problèmes;
- de vivre une prise en charge d'une classe du primaire dans un contexte scolaire hors Québec.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières au profil international

Au cours de la 2^e année, déposer un dossier de candidature et se présenter à une entrevue de sélection.

Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,0 après trois trimestres de scolarité.

Réussir les activités SPP 113, SPP 222 et SPP 233 et obtenir une recommandation positive de tous les partenaires associés à ces stages pour la poursuite au stage de troisième année (fiche de recommandation).

Déposer un certificat médical un mois avant la date prévue du départ.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES

PROFIL RÉGULIER

Activités pédagogiques obligatoires (112 crédits)

Stages (24 crédits)

SPP	113	Stage I : enseignement à des petits groupes	CR
SPP	222	Stage IIA : préscolaire ou primaire 1 ^{er} cycle	3
SPP	233	Stage IIB : préscolaire ou primaire 1 ^{er} cycle	2
SPP	342	Stage IIIA : primaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	3
SPP	353	Stage IIIB : primaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	2
SPP	411	Stage en responsabilité professionnelle	3
			11

Activités intégratrices (10 crédits)

AIP	113	Intégration à la profession enseignante	CR
AIP	223	Projet d'intervention auprès de jeunes élèves	3
AIP	342	Mémoire de fin d'études : première partie	3
AIP	452	Mémoire de fin d'études : deuxième partie	2

Formation didactique (48 crédits)

Français

FRP	113	Français, langue d'enseignement	CR
FRP	223	Premiers apprentissages en oral et en écrit	3
FRP	333	Français, langue de communication	3
FRP	343	Français, langue de culture	3

Mathématiques

MAP	113	Didactique de la géométrie au primaire	CR
MAP	223	Développement de la pensée mathématique	3
MAP	333	Didactique de l'arithmétique I	3
MAP	343	Didactique de l'arithmétique II	3

Arts plastiques

ART	113	Création artistique, appréciation d'œuvres I	CR
ART	223	Création artistique, appréciation d'œuvres II	3

Sciences humaines

SHP	113	Didactique des sciences humaines I	CR
SHP	323	Didactique des sciences humaines II	3

Sciences de la nature

SNP	113	Didactique des sciences et technologies I	CR
SNP	323	Didactique des sciences et technologies II	3

Éthique et culture religieuse

ECR	213	La culture religieuse au primaire	CR
ECR	423	L'éthique au primaire	3

Formation pédagogique (24 crédits)

FPD	113	Caractéristiques des élèves à risque	CR
FPD	423	Interventions auprès des élèves à risque	3
FPE	211	Pratiques évaluatives et apprentissage	3
FPE	323	L'évaluation des compétences	1
FPI	113	La pratique de l'enseignement	3
FPI	223	Pédagogie centrée sur les jeunes élèves	3
FPI	333	Différenciation et interdisciplinarité	3
FPT	112	Technologie, enseignement et apprentissage	2
FPT	223	Projet technologique intégrateur	3

Formation fondamentale (6 crédits)

FFE	113	Réalités sociales et familiales de l'enfant	CR
FFE	413	Fondements de l'éducation et système scolaire	3

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ART 233 Initiation à l'art dramatique
ART 243 Initiation à la musique

Cinq crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

ART 453 Initiation à l'histoire de l'art
CLP 401 Programme-cadre d'activités libres
CLP 402 Programme-cadre d'activités libres
CLP 403 Programme-cadre d'activités libres
EPP 412 Insertion professionnelle en éducation
EPP 413 Élève à risque : évaluation multidisciplinaire
EPP 422 La motivation en contexte scolaire
EPP 432 Sciences et technologies au préscolaire
EPP 433 Éducation pour un environnement durable
EPP 443 Enseignement et contextes scolaires variés
EPP 453 Littérature pour la jeunesse
PSI 323 Approches interculturelles
SPP 503 Stage en pratique accompagnée

Activités hors programme⁽¹⁾

FRP 403 Maîtrise de la langue française I
FRP 409 Maîtrise de la langue française II

PROFIL INTERNATIONAL**Activités pédagogiques obligatoires** (117 crédits)**Stages** (29 crédits)

PSI 313 Projet de stage international
PSI 431 Analyse du stage international
SPP 113 Stage I : enseignement à des petits groupes
SPP 222 Stage IIA : préscolaire ou primaire 1^{er} cycle
SPP 233 Stage IIB : préscolaire ou primaire 1^{er} cycle
SPP 346 Stage international
SPP 411 Stage en responsabilité professionnelle

Activités intégratrices (10 crédits)

AIP 113 Intégration à la profession enseignante
AIP 223 Projet d'intervention auprès des jeunes élèves
AIP 342 Mémoire de fin d'études : première partie
AIP 452 Mémoire de fin d'études : deuxième partie

Formation didactique (48 crédits)**Français**

FRP 113 Français, langue d'enseignement
FRP 223 Premiers apprentissages en oral et en écrit
FRP 333 Français, langue de communication
FRP 343 Français, langue de culture

Mathématiques

MAP 113 Didactique de la géométrie au primaire
MAP 223 Développement de la pensée mathématique
MAP 333 Didactique de l'arithmétique I
MAP 343 Didactique de l'arithmétique II

Arts plastiques

ART 113 Création artistique, appréciation d'œuvres I
ART 223 Création artistique, appréciation d'œuvres II

Sciences humaines

SHP 113 Didactique des sciences humaines I
SHP 323 Didactique des sciences humaines II

Sciences de la nature

SNP 113 Didactique des sciences et technologies I
SNP 323 Didactique des sciences et technologies II

Éthique et culture religieuse

ECR 213 La culture religieuse au primaire
ECR 423 L'éthique au primaire

Formation pédagogique (24 crédits)

				CR
3	FPD 113	Caractéristiques des élèves à risque		3
3	FPD 423	Interventions auprès des élèves à risque		3
3	FPE 211	Pratiques évaluatives et apprentissage		1
3	FPE 323	L'évaluation des compétences		3
3	FPI 113	La pratique de l'enseignement		3
3	FPI 223	Pédagogie centrée sur les jeunes élèves		3
2	FPT 112	Technologie, enseignement et apprentissage		2
3	FPT 223	Projet technologique intégrateur		3
3	PSI 323	Approches interculturelles		3

Formation fondamentale (6 crédits)

				CR
3	FFE 113	Réalités sociales et familiales de l'enfant		3
3	FFE 413	Fondements de l'éducation et système scolaire		3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ART 233 Initiation à l'art dramatique
ART 243 Initiation à la musique

Activités hors programme⁽¹⁾

				CR
3	FRP 403	Maîtrise de la langue française I		3
3	FRP 409	Maîtrise de la langue française II		3

(1) Ces activités hors programme sont suggérées à l'étudiante ou à l'étudiant dont le niveau de connaissance de la langue française d'enseignement ne correspond pas aux exigences de la profession enseignante.

Baccalauréat en enseignement au secondaire

819 821-8000, poste 62460 (téléphone)

819 821-7121 (télécopieur)

Bes.Beals@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Profil mathématiques :

- bloc d'exigences 10.12 (mathématiques 103, 105 et 203) ou l'équivalent.

Profil sciences et technologies :

- option « physique » : bloc d'exigences 10.10 (mathématiques 103, 105 et 203; physique 101, 201 et 301; chimie 101 et 201; biologie 301) ou l'équivalent;
- option « biologie » et « chimie » : bloc d'exigences 10.9 (mathématiques 103 et 203; physique 101, 201 et 301; chimie 101 et 201; biologie 301) ou l'équivalent.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉALISATION DES STAGES

Avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,0 et avoir réussi les cours précédant le stage, tant ceux du Département de pédagogie que les cours disciplinaires, sauf exception autorisée par la Faculté.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires communes aux quatre profils (57 crédits)****Formation générale en sciences de l'éducation (24 crédits)**

DFT	200	Communication écrite à l'école et réussite scolaire	2	CR
DFT	201	Communication orale et profession enseignante	2	
PED	100	Finalités de l'école et mission de l'enseignant	1	
PED	200	Approches pédagogiques contemporaines	2	
PED	300	Gestion des groupes-classes	2	
PED	355	Évaluation des apprentissages	2	
PED	415	Éducation interculturelle	2	
PHE	400	Éthique professionnelle en enseignement	2	
PSP	100	Apprentissage et développement I	2	
PSP	305	Introduction aux difficultés d'apprentissage et de comportement	3	
PSP	400	Apprentissage et développement II	2	
SED	300	Organisation scolaire et travail enseignant	2	

Les stages et le portfolio de compétences professionnelles (21 crédits)

STP	100	Initiation à l'enseignement et à l'apprentissage ⁽¹⁾	2	CR
STP	200	Enseignement en responsabilité limitée ⁽²⁾	3	
STP	300	Enseignement à des groupes-classes au secondaire	6	
STP	400	Enseignement, collaboration, recherche-action	10	

Les activités d'intégration interfacultaires (12 crédits)

INT	100	Savoirs disciplinaires, apprentissage et TIC	3	CR
INT	200	Enseigner dans une perspective culturelle	3	
INT	300	Travail en partenariat au sein de l'école	3	
INT	400	Mémoire professionnel	3	

Activités pédagogiques spécifiques des différents profils (63 crédits)**PROFIL FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT****Formation en didactique (9 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

DID	122	Introduction à la didactique du français	2	CR
DID	222	Didactique du français écrit	2	
DID	322	Didactique de l'oral	2	
DID	423	Didactique du français en contextes particuliers	3	

Formation disciplinaire

- volet littérature (27 crédits)
- volet langue (27 crédits)

Volet littérature (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)**

ELC	100	Littérature, culture et société	3	CR
ELC	104	Littérature québécoise : des origines à 1940	3	
ELC	105	Littérature québécoise : de 1940 à nos jours	3	
ELC	106	Littérature française : 17 ^e - 18 ^e siècles	3	
ELC	107	Littérature française : 19 ^e - 20 ^e siècles	3	
ELC	109	Littérature de l'Antiquité à la Renaissance	3	
ELC	262	Littérature pour adolescents	3	
FRA	150	Introduction à l'étude de la littérature	3	

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Choisie parmi les activités pédagogiques de sigle ELC de 1^{er} cycle approuvées par la personne responsable du programme

Volet langue (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)**

CRM	104	Rédaction : style et clarté	3	CR
FRA	352	Repérage et correction d'erreurs (oral et écrit)	3	
FRA	553	Norme et analyse du français I	3	
FRA	554	Norme et analyse du français II	3	
LCR	100	Langue, culture et société	3	
LCR	301	Le sens : texte et contexte	3	
LCR	305	Grammaire descriptive	3	
LCR	306	Variation du français	3	

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Choisie parmi les suivantes :

LCR	302	Histoire de la langue française	3	CR
LCR	303	Français québécois : aspects généraux	3	
LCR	304	Analyse conversationnelle	3	
LCR	307	Lexique et banques de données informatisées	3	
LCR	308	Aménagement de la langue	3	
LCR	309	Les dictionnaires	3	
LCR	310	Lexicologie	3	
LCR	311	Recherche sur la langue : problèmes spécifiques	3	
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique	3	

PROFIL UNIVERS SOCIAL**Formation en didactique (9 crédits)**

DID	144	Introduction aux programmes d'histoire et éducation à la citoyenneté	2	CR
DID	244	Séquences didactiques en histoire et éducation à la citoyenneté	2	
DID	333	Introduction à la didactique de la géographie	2	
DID	443	Didactique de l'économie et de l'histoire en contextes particuliers	2	

Formation disciplinaire

- volet histoire (24 crédits)
- volet histoire et éducation à la citoyenneté (9 crédits)
- volet géographie (12 crédits)
- volet connaissance du monde contemporain (9 crédits)

Volet histoire (24 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)**

HST	103	Histoire de l'Antiquité	3	CR
HST	104	Histoire du Canada avant 1840	3	
HST	105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3	
HST	109	Histoire du Moyen Âge	3	
HST	119	L'histoire : hier et aujourd'hui	3	
HST	247	Production multimédia en histoire	3	
HST	260	L'Europe et le monde (1492-1914)	3	

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Choisie parmi les suivantes :

HST	100	Histoire des États-Unis	3	CR
HST	207	Histoire de la Chine traditionnelle	3	
HST	208	Histoire de la Chine contemporaine	3	
HST	217	Histoire de l'Amérique latine depuis 1800	3	
HST	221	Histoire de la civilisation byzantine	3	
HST	233	Histoire du Japon contemporain	3	
HST	234	Histoire du monde arabe de 1917 à nos jours	3	
HST	235	Histoire de la Russie	3	
HST	237	Histoire des États-Unis de 1800 à nos jours	3	

HST 241	Histoire des civilisations musulmanes	3
HST 253	Histoire de l'Inde	3
HST 267	Histoire de l'Afrique contemporaine	3
HST 270	Voyage d'études sur les sites historiques	3

Volet histoire et éducation à la citoyenneté (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

POL 160	Une société pluraliste	3
POL 161	Espace démocratique québécois et canadien	3
REL 129	Réflexions sur les relations internationales	3

Volet géographie (12 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)**

GEO 248	Canada : paysages et organisation territoriale	3
GEO 251	Les milieux naturels : un regard géographique	3
GEO 252	Espaces, cultures et sociétés	3
GEO 255	Méthodes et techniques de la géographie	3

Volet connaissance du monde contemporain (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

GEO 249	Le monde systémique	3
HST 200	La mondialisation, histoire et prospective	3
HST 261	Le monde contemporain (1900-2000)	3

PROFIL MATHÉMATIQUES**Formation en didactique (9 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

DID 155	Introduction à la didactique des mathématiques	2
DID 255	Didactique de l'algèbre et des fonctions	2
DID 355	Raisonnements mathématiques	2
DID 453	Didactique de la géométrie	3

Formation disciplinaire (54 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)**

MAT 111	Éléments de mathématiques	3
MAT 114	Mathématiques discrètes	3
MAT 128	Éléments d'analyse	3
MAT 141	Éléments d'algèbre	3
MAT 153	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT 221	Calcul différentiel et intégral	3
MAT 253	Algèbre linéaire	3
MAT 324	Modèles mathématiques	3
MAT 341	Nombres et polynômes	3
MAT 356	Géométrie analytique	3
MAT 456	Géométrie des transformations	3
MAT 501	Fondements et histoire des mathématiques	3
MAT 504	Algèbre appliquée	3
ROP 317	Programmation linéaire	3
STT 189	Techniques d'enquêtes	3
STT 289	Probabilités	3
STT 389	Statistique	3
STT 489	Processus stochastiques	3

PROFIL SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Le profil sciences et technologies comporte trois options : biologie, physique ou chimie

Activités pédagogiques obligatoires communes aux trois options (33 crédits)**Formation didactique (9 crédits)**

DID 166	Introduction aux programmes de sciences et technologies	2
DID 266	Planification et intervention en sciences et technologies	2
DID 366	Épistémologie et enseignement des sciences	2
DID 463	Didactique des sciences et technologies en contextes particuliers	3

Formation disciplinaire (24 crédits)

CHM 101	Structure et réactivité de la matière	3
CHM 103	Transformation de la matière	3
ECL 111	Écosystèmes et relations	2
ECL 114	Techniques de mesure en écologie	1
GET 201	Introduction à la conception technologique	3
PHQ 111	La physique dans notre environnement	3
PHQ 112	Notions de géologie et d'astronomie	3
PHQ 399	Histoire des sciences	3
PSL 108	Physiologie humaine et nutrition	3

OPTION Biologie**Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**

BCL 102	Biologie cellulaire	3
BCM 104	Biochimie métabolique	1
BCM 112	Biochimie générale	2
BCM 113	Biochimie générale – Travaux pratiques	1
BOT 104	Biologie végétale	2
GBI 104	Éthique et biologie	1
GNT 302	Génétique	3
GNT 404	Génie génétique I	1
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
PSV 100	Physiologie végétale	2
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BIO 101	Biométrie	3
CAN 502	Analyse organique	2
CHM 308	La chimie dans notre environnement	2
CHM 319	Sécurité	1
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 604	Évolution et génétique des populations	2
GBT 106	Matériaux et biomatériaux	3
GCH 107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	2
GCH 323	Électricité et appareils électriques	2
GCI 115	Géologie de l'ingénieur	3
PHQ 171	Physique contemporaine	3

OPTION Physique**Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**

MAT 194	Calcul différentiel et intégral I	3
MAT 291	Calcul différentiel et intégral II	3
MAT 297	Compléments de mathématiques	3
PHQ 110	Mécanique I	3
PHQ 120	Optique et ondes	3
PHQ 210	Phénomènes ondulatoires	3
PHQ 220	Électricité et magnétisme	3
PHQ 260	Travaux pratiques I	3
PHQ 360	Travaux pratiques II	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BIO 101	Biométrie	3
CAN 502	Analyse organique	2
CHM 308	La chimie dans notre environnement	2
CHM 319	Sécurité	1
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 604	Évolution et génétique des populations	2
GBT 106	Matériaux et biomatériaux	3
GCH 107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	2
GCH 323	Électricité et appareils électriques	2
GCI 115	Géologie de l'ingénieur	3
PHQ 171	Physique contemporaine	3

OPTION Chimie**Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**

CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques	2
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques	3
CHM 308	La chimie dans notre environnement	2
CHM 318	Chimie minérale	2
CIQ 300	Chimie inorganique I	3
COR 300	Chimie organique I	3
CPH 307	Chimie physique I	3
CPH 316	Méthodes de la chimie physique	3
MAT 104	Mathématiques pour chimistes	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BIO 101	Biométrie	3
CAN 502	Analyse organique	2
CHM 319	Sécurité	1

CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 604	Évolution et génétique des populations	2
GBT 106	Matériaux et biomatériaux	3
GCH 107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	2
GCH 323	Électricité et appareils électriques	2
GCI 115	Géologie de l'ingénieur	3
PHQ 171	Physique contemporaine	3

(1) Pour les étudiantes et étudiants qui assument une tâche d'enseignement, cette activité est remplacée par l'activité STP 341 *Analyse des pratiques d'enseignement I* (2 crédits).

(2) Pour les étudiantes et étudiants qui assument une tâche d'enseignement, cette activité est remplacée par l'activité STP 342 *Analyse des pratiques d'enseignement II* (3 crédits).

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

819 821-8000, poste 62460 (téléphone)

819 821-7121 (télécopieur)

Bes.Beals@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation

GRADE : Bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Satisfaire au Bloc d'exigences 10.5, soit : avoir atteint dans la langue anglaise la formation équivalente à deux cours de niveau collégial

ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : compétences 0008 ou AS19 ou BG05 qui concernent la communication avancée sur différents sujets ou l'équivalent.

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence concernant la maîtrise de la langue anglaise tant à l'oral qu'à l'écrit, c'est-à-dire faire preuve d'une compétence communicative en anglais équivalente à celle d'une locutrice native ou d'un locuteur natif⁽¹⁾.

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉALISATION DES STAGES

Avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,0 et avoir réussi les cours précédant le stage, tant ceux du Département de pédagogie que les cours disciplinaires, sauf exception autorisée par la Faculté.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques en sciences de l'éducation (54 crédits)

Formation générale en sciences de l'éducation

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

			CR
DFT	200	Communication écrite à l'école et réussite scolaire	2
DFT	201	Communication orale et profession enseignante	2
DID	313	<i>Second Language Learning in Primary Schools</i>	2
PED	100	Finalités de l'école et mission de l'enseignant	1
PED	200	Approches pédagogiques contemporaines	2
PED	300	Gestion des groupes-classes	2
PED	415	Éducation interculturelle	2
PHE	400	Éthique professionnelle en enseignement	2
PSP	100	Apprentissage et développement I	2
PSP	305	Introduction aux difficultés d'apprentissage et de comportement	3
PSP	400	Apprentissage et développement II	2
SED	300	Organisation scolaire et travail enseignant	2

Formation en didactique de l'anglais langue seconde

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

			CR
DID	111	<i>Introduction to teaching ESL</i>	2
DID	211	<i>Teaching ESL in primary and secondary Schools I</i>	2
DID	312	<i>Teaching Primary Level Intensive English</i>	2
DID	413	<i>Teaching ESL in Different Contexts</i>	3

Les stages et le portfolio de compétences professionnelles⁽²⁾ (21 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

			CR
STP	100	Initiation à l'enseignement et à l'apprentissage	2
STP	200	Enseignement en responsabilité limitée	3
STP	311	Enseignement à des groupes-classes au primaire	6
STP	400	Enseignement, collaboration, recherche-action	10

Activités d'intégration interfacultaires (12 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

			CR
INT	100	Savoirs disciplinaires, apprentissage et TIC	3
INT	200	Enseigner dans une perspective culturelle	3
INT	300	Travail en partenariat au sein de l'école	3
INT	400	Mémoire professionnel	3

Activités de formation disciplinaire en anglais (54 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

			CR
ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	3
ANG	110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG	128	<i>English Composition</i>	3
ANG	140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG	225	<i>Advanced Writing Skills⁽⁴⁾</i>	3
ANG	250	<i>Literature for Young Readers</i>	3
ANG	271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG	281	<i>Second Language Acquisition</i>	3
ANG	389	<i>Literature and Language Learning</i>	3
ANG	584	<i>Evaluation in Second Language Classrooms</i>	3

ANS	505	Grammaire fondamentale anglaise	3
ANS	515	Phonétique et prononciation avancées	3

Activités pédagogiques à option⁽³⁾ (18 crédits)**Langue et linguistique appliquée**

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

ANG	133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG	210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG	270	<i>Digital Technologies for the Humanities</i>	3
ANG	310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANG	370	<i>Workshop in Drama and Audio-Visual Production</i>	3
ANG	470	<i>Special Projects I⁽⁴⁾</i>	3
ANG	471	<i>Special Projects II⁽⁴⁾</i>	3
ANG	510	<i>Rhetoric and Communications</i>	3

Littérature et études interculturelles

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ANG	160	<i>Intercultural Studies</i>	3
ANG	245	<i>The Narrative</i>	3
ANG	260	<i>Cultural Studies</i>	3
ANG	341	<i>Introduction to Comparative Literature</i>	3
ANG	350	<i>American Literature I</i>	3
ANG	351	<i>American Literature II</i>	3
ANG	352	<i>English-Canadian Literature I</i>	3
ANG	353	<i>English-Canadian Literature II</i>	3
ANG	354	<i>British Literature I</i>	3
ANG	355	<i>British Literature II</i>	3
ANG	452	<i>Twentieth Century Novel</i>	3
ANG	453	<i>Modern Drama</i>	3
ANG	455	<i>Anglo-Québécois Literature</i>	3
ANG	456	<i>Native Literature</i>	3
ANG	545	<i>Shakespeare and His Contemporaries</i>	3
ANG	547	<i>History of the Novel</i>	3
ANG	553	<i>Women Writers</i>	3
ANG	560	<i>English-Canadian Poetry</i>	3
ANG	561	<i>English-Canadian Prose</i>	3

Rédaction spécialisée

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG	322	<i>Writing for the Print Media</i>	3
ANG	426	<i>Editing</i>	3
ANG	427	<i>Scriptwriting for TV, Film and Theatre</i>	3
ANG	620	<i>Creative Writing Workshop</i>	3

- (1) L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le test de compétence langagière de la Faculté des lettres et sciences humaines préparé spécifiquement à cette fin.
- (2) Ce bloc d'activités est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui suivent le cheminement général. Pour les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'un cheminement accéléré, les activités suivantes sont obligatoires : PCP 101 *Portfolio de compétences professionnelles I* (1 crédit) et PCP 2 *Portfolio de compétences professionnelles II* (2 crédits), STP 201 *Enseignement en responsabilité avec soutien* (6 crédits) et TDE 100 *Travaux dirigés en éducation* (5 crédits).
- (3) Ces activités devront être choisies parmi celles qui sont effectivement offertes aux sessions où des activités à option sont prévues (voir itinéraire par session).
- (4) Les activités ANG 470 *Special Projects I* et ANG 471 *Special Projects II* doivent être utilisées uniquement dans le cadre d'une participation à la Clé anglaise ou au comité du SPEAQ Campus.

Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

819 821-7717, 821-8000, poste 62727 (téléphone)
819 821-7970 (télécopieur)
feps@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation physique et sportive avec la collaboration de la Faculté d'éducation

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;

- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir réussi le test d'aptitude physique avec un résultat de 50 % et plus.

Exigences particulières pour l'obtention du grade

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation et de la Faculté d'éducation physique et sportive concernant la maîtrise de la langue française.
Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle d'approfondissement didactique en éducation physique et à la santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (106 crédits)**BLOC Communications** (3 crédits)

FEP 301 Maîtrise du français écrit

CR
3

BLOC didactique de l'éducation physique et à la santé (8 crédits)

EPD	100	Didactique des activités expressives	2
EPS	109	Initiation aux jeux collectifs	1
EPS	110	Méthodologie de l'entraînement physique I	2
EPS	111	Méthodologie de l'entraînement physique II	1
EPS	112	Éducation motrice	2

CR
2
1
2
1
2

BLOC disciplinaire (40 crédits)**Volet biologie** (14 crédits)

EPS	200	Recherche en EPS	2
EPS	201	Cinésiologie structurale, biomécanique en EPS	4
EPS	205	Neurokinésiologie et apprentissage moteur	4
EPS	212	Physiologie de l'exercice	3
EPS	310	Observation du mouvement humain	1

CR
2
4
4
3
1

Volet santé (12 crédits)

EPS	208	Santé, condition physique et gestion du stress	3
EPS	214	Santé et alimentation	3
EPS	217	Éducation à la santé en milieu scolaire	3
KIN	241	Soins d'urgence et RCR	1
KIN	242	Traumatologie sportive	2

CR
3
3
3
1
2

Volet populations (14 crédits)

EPS	203	Développement global de l'enfant en EPS	3
EPS	204	Développement global de l'adolescent en EPS	3
EPS	206	ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire	2
EPS	207	ÉPA : aspects physiques et moteurs	2

CR
3
3
2
2

EPS 213	ÉPA : aspects intellectuels	2
EPS 216	ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire	2

BLOC psychopédagogie (20 crédits)

EPS 301	Communication et enseignement en EPS	3
EPS 303	Programmes d'études au préscolaire/primaire en EPS	3
EPS 304	Procédés, démarches, formules pédagogiques en EPS	3
EPS 306	Programmes d'études au secondaire en EPS	2
EPS 307	Évaluation en EPS	3
EPS 308	Gestion de classe et intervention en EPS	3
EPS 311	Technologies de l'enseignement en EPS	3

BLOC développement professionnel en EPS (35 crédits)**Volet cours et séminaires** (14 crédits)

EPS 211	Sociologie de l'EPS	2
EPS 300	Professionnalisation de l'intervention en EPS	2
EPS 309	Élaboration et gestion de projet en milieu scolaire	3
EPS 500	Séminaire d'intégration I en EPS	1
EPS 501	Séminaire d'intégration II en EPS	1
EPS 503	Séminaire d'intégration III en EPS	2
HPE 282	Système scolaire québécois	2
KIN 200	Travail d'équipe	1

Volet stages en EPS (21 crédits)

EPS 404	Stage I : initiation à l'apprentissage de l'enseignement en EPS	3
EPS 405	Stage II : initiation à l'intervention en EPS	4
EPS 406	Stage III : enseignement en EPS ⁽¹⁾	7
EPS 407	Stage IV : enseignement en EPS ⁽¹⁾	7

Activités pédagogiques à option (11 crédits)

Une activité de didactique des activités physiques de plein air choisie parmi les suivantes :

EPS 120	Course d'orientation	1
EPS 121	Activités de plein air en milieu scolaire	1
EPS 122	Ski de fond	1

Deux activités de didactique des activités physiques collectives choisies parmi les suivantes :

EPS 123	Soccer	1
EPS 124	Volley-ball	1
EPS 125	Hockey	1
EPS 126	Basket-ball	1

Deux activités de didactique des activités physiques individuelles choisies parmi les suivantes :

EPD 104	Danse	1
EPS 130	Athlétisme	1
EPS 131	Gymnastique	1
EPS 132	Natation	1

Une activité de didactique des activités physiques duelles choisie parmi les suivantes :

EPS 138	Badminton	1
EPS 139	Judo	1

Une activité de didactique des activités physiques collectives de niveau II choisie parmi les suivantes :

EPS 143	Soccer II	2
EPS 144	Volley-ball II	2
EPS 145	Hockey II	2
EPS 146	Basket-ball II	2

Une activité de didactique des activités physiques individuelles de niveau II choisie parmi les suivantes :

EPD 206	Danse II	2
EPS 150	Athlétisme II	2
EPS 151	Gymnastique II	2
EPS 152	Natation II	2

Une activité de didactique des activités physiques choisie parmi les activités précédentes de un crédit ou celle qui suit :

EPS 133	Sauvetage et sécurité aquatique	1
---------	---------------------------------	---

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université et parmi les suivantes :

EPS 220	Initiation à la performance sportive	3
KIN 102	Méthodes d'entraînement physique spécifiques	2
KIN 210	Dynamique psychosociale de la pratique de l'activité physique	3
KIN 243	Initiation à la planification de l'entraînement	3

(1) La réussite de l'activité pédagogique EPS 406 *Stage III : enseignement en EPS* ou EPS 407 *Stage IV : enseignement en EPS*, jumelée à celle des activités pédagogiques EPS 206 *ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire*, EPS 207 *ÉPA : aspects physiques et moteurs*, EPS 213 *ÉPA : aspects intellectuels* et EPS 216 *ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire* donne droit à la mention suivante sur le diplôme : module éducation physique adaptée.

Baccalauréat en enseignement professionnel**Cheminement au secondaire**

819 821-8000, poste 62422 (téléphone)

819 821-7121 (télécopieur)

Marc.Tardif@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Cheminement au collégial

819 821-8000, poste 63943 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63943 (sans frais)

819 821-8055 (télécopieur)

performa@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie et Secteur PERFORMA, Faculté d'éducation

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

Le baccalauréat en enseignement professionnel comporte deux cheminements :

- cheminement au secondaire;
- cheminement au collégial.

CHEMINEMENT AU SECONDAIRE**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de réaliser son insertion professionnelle en milieu scolaire dans des conditions favorables d'accompagnement et d'intégration;
- d'acquérir les connaissances fondamentales reliées aux compétences en enseignement et de les mettre en œuvre au cours de la formation pratique et plus particulièrement :
- la conception et la planification des situations d'apprentissage;
- le pilotage, la mise en œuvre et l'application des situations d'apprentissage;
- l'évaluation des apprentissages et des enseignements;
- d'élaborer son projet personnel de formation en vue d'identifier, de choisir et de valider ses propres options de formation en fonction de ses besoins;
- d'élaborer un portfolio de ses compétences disciplinaires en vue d'en faire émerger les forces et les faiblesses;
- de s'engager dans un processus de formation disciplinaire;
- de s'engager dans un processus de perfectionnement professionnel qui intègre à la fois les dimensions disciplinaires et les dimensions reliées à la profession enseignante;
- d'établir le bilan de sa formation en regard des compétences attendues en enseignement professionnel;
- de se doter d'un projet de développement de carrière en fonction de son bilan.

L'atteinte de ces objectifs permettra le développement des douze compétences professionnelles de la profession enseignante définies dans le document *La formation à l'enseignement professionnel* (MEQ, 2001) et le développement de la compétence disciplinaire propre à chaque spécialité.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études* et Règlement complémentaire du programme)

Conditions particulières

Posséder une formation professionnelle (DEP), technique (DEC), universitaire (bac) ou son équivalent. Posséder une expérience pertinente en entreprise ou en enseignement du métier, en lien direct avec le programme enseigné, et d'au moins deux ans (3000 heures), attestée par d'anciens employeurs ou l'employeur actuel.

Exigence d'admission

Les personnes qui ne sont pas à l'emploi d'un établissement de l'ordre d'enseignement secondaire en formation professionnelle et qui souhaitent être admises sur la base d'un DEP devront se présenter à une entrevue d'admission.

Exigences particulières pour la poursuite du programme

Pour les étudiantes et étudiants œuvrant ou souhaitant œuvrer dans une commission scolaire francophone, avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

Pour les étudiantes et étudiants œuvrant ou souhaitant œuvrer dans une commission scolaire anglophone, avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue anglaise.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 120

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES

Note : Les phases I à III sont séquentielles. Les phases IV et V sont concomitantes et la phase VI termine le programme.

PHASE I : Insertion professionnelle (10 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (10 crédits)

IFP	100	Accueil et intégration	CR
IFP	101	Introduction à la profession enseignante	1
IFP	102	Planification en formation professionnelle	3
IFP	103	Intervention en formation professionnelle	3

PHASE II : Connaissances fondamentales reliées aux compétences attendues (22 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (22 crédits)

CFC	200	Bilan et transition	CR
CFC	201	Conception et planification des situations d'apprentissage I	1
CFC	202	Conception et planification des situations d'apprentissage II	5
CFC	203	Pilotage et mise en œuvre des situations d'apprentissage I	2
CFC	204	Pilotage et mise en œuvre des situations d'apprentissage II	5
CFC	205	Évaluation des apprentissages et des enseignements I	2
CFC	206	Évaluation des apprentissages et des enseignements II	5

PHASE III : Bilan des compétences et élaboration du projet personnel de formation (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

BEP	301	Identification des besoins de perfectionnement professionnel	CR
BEP	302	Méthodologie de projet	3
BEP	303	Portfolio et reconnaissance des acquis	3

PHASE IV : Formation disciplinaire (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (27 crédits)

FDP	401 à 408	Formation disciplinaire I à VIII	CR
FDP	409	Formation disciplinaire IX	3 ch.
FDP	410	Formation disciplinaire X	2
			1

PHASE V : Perfectionnement professionnel (49 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

FPE	501	Formation pratique à l'enseignement I	CR
FPE	502	Formation pratique à l'enseignement II	3
			3

Activités pédagogiques à option (43 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

PLE	515 à 517	Perfectionnement en langue d'enseignement I à III	CR
PPC	501 à 530	Perfectionnement professionnel collectif I à XXX	3 ch.
PPI	501 à 520	Perfectionnement professionnel individuel I à XX	3 ch.
PPI	521	Perfectionnement professionnel individuel XXI	1
PPI	522	Perfectionnement professionnel individuel XXII	2

PHASE VI : Bilan et prospective (3 crédits)**Activité pédagogique obligatoire** (3 crédits)

FIN 601 Bilan et prospective CR

3

CHEMINEMENT AU COLLÉGIAL**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances supplémentaires dans sa discipline ou son champ d'enseignement;
- d'acquérir une formation en psychopédagogie et en didactique la ou le rendant apte à transmettre efficacement ses connaissances;
- de se familiariser à de nouveaux moyens d'enseignement favorisant l'utilisation d'approches pédagogiques innovatrices;
- de développer les habiletés requises pour la solution des problèmes rencontrés dans sa pratique professionnelle;
- de maîtriser sa démarche d'apprentissage afin d'assurer elle-même ou lui-même la mise à jour constante de ses connaissances en regard de l'évolution de sa discipline ou de son champ d'enseignement.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études* et Règlement complémentaire du programme)

Conditions particulières

- Être à l'emploi d'un collège associé à l'Université par l'entremise du réseau PERFORMA.
- Fournir une attestation du collège assurant la disponibilité nécessaire à sa participation aux activités pédagogiques du programme.

L'Université peut exiger de la candidate ou du candidat qu'il ait complété le certificat de perfectionnement en enseignement ou l'équivalent avant d'être admis au programme de baccalauréat en enseignement professionnel.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**BLOC 1 : Formation psychopédagogique** (30 crédits)

Ce bloc regroupe les activités pédagogiques du certificat de perfectionnement en enseignement (C.P.E.).

BLOC 2 : Perfectionnement professionnel (45 à 51 crédits)**Activité pédagogique obligatoire** (3 crédits)

BEP 100 Identification des besoins de perfectionnement professionnel CR

3

Activités pédagogiques à option (42 à 48 crédits)

Choisies parmi les activités reliées à son champ d'enseignement.

Ces activités pédagogiques de perfectionnement professionnel dans le champ de spécialisation peuvent se regrouper en trois catégories : les sciences fondamentales, les techniques, les stages en entreprise ou en institution.

Ces activités pédagogiques sont de trois types : des activités collectives analogues aux cours traditionnels, des activités individuelles de perfectionnement, des stages en entreprise ou en institution.

Ces trois types d'activités éducatives sont requis pour l'opérationnalisation d'un programme sur mesure comme se doit de l'être le baccalauréat en enseignement professionnel (réponse aux besoins réels des maîtres en perfectionnement).

BLOC 3 : Formation complémentaire (9 à 15 crédits)**Activités pédagogiques au choix** (9 à 15 crédits)

Ce bloc regroupe les activités de perfectionnement dans le domaine de la culture personnelle. Au moment de l'identification de ses besoins, l'étudiante-maître ou l'étudiant-maître fait le choix des activités qui lui conviennent. Ces activités peuvent faire partie des banques d'activités déjà existantes à l'Université ou encore être élaborées en fonction des besoins.

Baccalauréat en orientation

819 821-7445 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63445 (sans frais)

819 821-7237 (télécopieur)

orientation.professionnelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'orientation professionnelle, Faculté d'éducation

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en orientation permet d'acquérir une formation de base dans le domaine de l'orientation. Cette formation donne accès à différents emplois reliés à l'orientation auprès des jeunes et des adultes dans les mondes de l'éducation et du travail. Elle constitue aussi l'étape préliminaire de la maîtrise en orientation qui donne accès à l'Ordre des conseillères et conseillers d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec, et qui donne la possibilité d'exercer la profession de conseillère ou de conseiller d'orientation.

Dans le respect des finalités de formation que le *Règlement des études* de l'Université de Sherbrooke a définies pour le premier cycle, ce baccalauréat vise à fournir une bonne connaissance des fondements théoriques de l'orientation, du développement biopsychosocial de l'être humain, du développement de carrière, des mondes de l'éducation et du travail, et de l'éthique professionnelle. Il permet de développer des compétences de base dans des méthodes d'intervention en orientation : relation d'aide en individuel ou en groupe, animation, information scolaire et professionnelle et évaluation psychométrique. Il comporte aussi des activités pédagogiques concernant des aspects spécifiques de l'intervention en orientation :

- recherche d'emploi et de formation;
- reconnaissance des acquis et des compétences;
- développement de carrière dans les organisations;
- approche orientante;
- développement de programme en orientation;
- etc., qui confèrent une certaine polyvalence à ses détentrices ou détenteurs.

Enfin, les stages qu'il exige permettent de s'initier, assez tôt dans la formation et à plusieurs reprises, aux réalités de l'intervention dans le domaine de l'orientation.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou détenir tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou son équivalent ou avoir une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente au DEC et avoir réussi le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou son équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Régime coopératif à option pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITION D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions d'études du programme.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

			CR
CCO	101	Introduction au domaine de l'orientation	3
CCO	102	Théories du développement de carrière I	3
CCO	103	Information-communication en orientation I	3
CCO	104	Orientation et dynamique des professions	3
CCO	105	Développement humain : enfance et adolescence	3
CCO	106	Théories du développement de carrière II	3
CCO	107	Stage I : projet en orientation	3
CCO	108	Processus d'apprentissage et orientation	3
CCO	109	Développement humain : adulte	3
CCO	110	Statistiques et orientation	3
CCO	111	Approche orientante : fondements	3
CCO	112	Approches en counseling de carrière	3
CCO	113	Counseling de carrière individuel I	3
CCO	114	Évaluation psychométrique I : notions de base	3
CCO	115	Recherche d'emploi et de formation	3
CCO	116	Psychopathologie et orientation	3
CCO	117	Information-communication en orientation II	3
CCO	119	Évaluation psychométrique II : personnalité	3
CCO	120	Interculturalité et orientation	3
CCO	121	Animation de groupes et orientation	3
CCO	122	Phénomènes sociaux et orientation	3
CCO	123	Intervention interdisciplinaire en orientation	3
CCO	124	Carrière et organisations : fondements	3
CCO	126	Counseling de carrière individuel II	3
CCO	127	Évaluation psychométrique III : aptitudes	3
CCO	128	Développement de programmes en orientation	3
CCO	129	Éthique professionnelle en orientation	3
CCO	130	Reconnaissance des acquis et des compétences	3

RÉGIME RÉGULIER

84 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun

6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du régime régulier

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

			CR
CCO	118	Stage II : orientation et études	3
CCO	125	Stage III : orientation et travail	3

RÉGIME COOPÉRATIF

84 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun

6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques du premier cycle de l'Université après approbation de la personne responsable du programme.

Baccalauréat en psychoéducation

819 821-7980 (téléphone)

819 821-7235 (télécopieur)

psychoeducation@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychoéducation, Faculté d'éducation

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une formation en psychoéducation pour la prévention et la réadaptation psychosociale des personnes en difficulté d'adaptation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances sur les fondements théoriques et scientifiques du développement de la personne, au plan social, affectif et cognitif, en considérant le développement normal et pathologique, les facteurs associés et la mesure de l'inadaptation;
- d'acquérir les habiletés nécessaires à l'évaluation des inadaptations psychosociales et à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation des interventions psychoéducatives préventives et curatives.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)**

PSE 100	Développement neurophysiologique	3
PSE 102	Développement affectif	3
PSE 130	Statistiques descriptives et inférentielles	3
PSE 131	Classification des troubles mentaux	3
PSE 132	Facteurs bio-psycho-sociaux de l'inadaptation	3
PSE 133	Préparation à l'exercice de la psychoéducation	3
PSE 134	Développement social	3
PSE 135	Développement cognitif	3
PSE 208	Introduction aux techniques d'observation	3
PSE 209	Méthodologie scientifique	3
PSE 210	Approche psychodynamique de l'inadaptation	3
PSE 211	Pédagogie de l'intervention psychoéducative	3
PSE 213	Approche comportementale de l'inadaptation	3
PSE 214	Approche écosystémique de l'inadaptation	3
PSE 215	Stage préparatoire à l'intervention	3
PSE 216	Aspects légaux et pratiques psychoéducatives	3
PSE 304	Conduites antisociales	3
PSE 312	Déficiência intellectuelle	3
PSE 317	Bilan clinique	3
PSE 318	Approches préventives de l'inadaptation	3
PSE 319	Laboratoire de recherche	3
PSE 323	Stage d'intervention I	3
PSE 324	Stage d'intervention II	6
PSE 401	Entretien individuel	3
PSE 405	Le groupe et l'intervention psychoéducative	3

Activités pédagogiques à option (9 ou 12 crédits)

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes :

PSE 116	Intervention psychoéducative : milieu scolaire	3
PSE 122	Intervention auprès des familles I	3
PSE 212	Pratiques en protection de l'enfance	3
PSE 309	Intervention en déficience intellectuelle	3
PSE 315	Intervention psychoéducative auprès des aînés	3
PSE 320	Toxicomanie, troubles associés et intervention	3
PSE 321	Pratiques en milieux ethniques	3
PSE 322	Intervention de réseau	3
PSE 325	Problématiques sociales actuelles	3

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)**Certificat de perfectionnement en enseignement****819 821-8000, poste 63943** (téléphone)**819 821-8055** (télécopieur)**performa@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département d'enseignement au préscolaire et au primaire, Département de pédagogie, Faculté d'éducation**

Le certificat de perfectionnement en enseignement permet à l'étudiante ou à l'étudiant de s'inscrire pour l'enseignement au niveau préscolaire, primaire, secondaire ou collégial.

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'identifier ses besoins de perfectionnement et d'y répondre par l'acquisition ou la modification d'attitudes, d'habiletés et de connaissances reliées à ses tâches d'enseignante ou d'enseignant.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Condition particulière**

Occuper une fonction pédagogique comme enseignante ou enseignant ou comme conseillère ou conseiller pédagogique ou l'équivalent, dans un établissement scolaire participant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (30 crédits)**

L'étudiante ou l'étudiant peut combiner des activités de 1 crédit, 2 crédits ou 3 crédits de niveau 100 (Initiation) et de 1 crédit, 2 crédits ou 3 crédits de niveau 300 (Approfondissement) dans chacun des onze champs typologiques ci-dessous, pour un maximum de 12 crédits par champ :

Champs

- Gestion pédagogique (ADP)
- Applications pédagogiques de l'ordinateur (APO)
- Apprentissage et enseignement (APP)
- Didactique (DDD)
- Intervention pédagogique (INP)
- Mesure et évaluation (MEE)
- Planification de l'enseignement (PLE)
- Contexte psycho-socio-philosophique (PSO)
- Relations humaines (REH)
- Stratégies d'études et d'apprentissage (SEA)
- Technologie audioscriptivisuelle (TAV)

L'étudiante ou l'étudiant peut également choisir de 0 à 16 crédits d'activités pédagogiques ouvertes (CTD) en combinant des activités pédagogiques de 1, 2 ou 3 crédits.

Toutefois, l'étudiante ou l'étudiant ne peut combiner des activités pédagogiques d'un champ typologique donné et des activités pédagogiques ouvertes (CTD) dont le contenu fait partie de ce même champ typologique, pour plus de 18 crédits.

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie**Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFSPermettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS (6 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

CRM 015	La rédaction universitaire	3
ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101	Structure et réactivité de la matière	CR	3
CHM 103	Transformation de la matière	3	3
GBI 101	Organisation et diversité du vivant	3	3
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3	3
PHQ 100	Mécanique et ondes	3	3
PHQ 101	Électricité et magnétisme	3	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	CR	3
EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	3	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3	3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	CR	3
HST 105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3	3
LCR 100	Langue, culture et société	3	3
PHI 370	Panorama historique de la pensée humaine	3	3
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3	3
PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	3	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	CR	3
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3	3
PHI 111	Introduction à la logique	3	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3	3

Certificat en éducation en garde scolaire

819 821-2404 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62404 (numéro sans frais)

819 821-8048 (télécopieur)

Karine.Bolduc2@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'enseignement au préscolaire et au primaire, Faculté d'éducation

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins de perfectionnement professionnel ou personnel;
- de développer une réflexion critique sur ses attitudes, ses manières habituelles d'intervenir et ses pratiques courantes d'organisation et de gestion d'un service de garde en milieu scolaire;
- de s'approprier la mission éducative et sociale des services de garde en milieu scolaire et de contribuer à son développement en continuité avec la famille, l'école et la communauté;
- d'intégrer sa démarche de perfectionnement dans sa pratique et de développer son identité personnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être actuellement en fonction comme éducatrice, éducateur ou responsable dans un service de garde en milieu scolaire et satisfaire à l'une des trois conditions suivantes :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou dans une technique humaine donnant une préparation équivalente et posséder une année d'expérience de travail en services de garde (en milieu scolaire ou autre);
- détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE), démontrer une préparation jugée suffisante aux études universitaires et posséder deux années d'expérience de travail en services de garde (en milieu scolaire ou autre);
- détenir un diplôme universitaire donnant une formation pertinente au travail en services de garde et posséder une année d'expérience de travail en services de garde.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

Choisies parmi les activités d'au moins deux des quatre blocs suivants, à raison d'un minimum de 6 crédits par bloc sélectionné.

BLOC 1 : Psychologie

PSG 110	Intervention auprès de l'enfant	CR	3
PSG 111	La motivation des enfants	3	3
PSG 112	Creativité, expression et développement	3	3
PSG 113	Prévention de l'inadaptation	3	3
PSG 114	L'enfant et la sexualité	3	3
PSG 115	Psychologie - Travaux dirigés	3	3
PSG 116	Psychologie - Travaux dirigés	3	3
PSG 117	Psychologie - Travaux dirigés	3	3
PSG 118	Psychologie - Travaux dirigés	3	3

BLOC 2 : Éducation

PSG 120	L'animation d'activités de groupe	CR	3
PSG 121	Nouvelles approches éducatives	3	3
PSG 122	Applications du multimédia	3	3
PSG 123	Exploration et découverte scientifiques	3	3
PSG 124	Programme éducatif	3	3
PSG 125	Applications du multimédia II	3	3
PSG 126	Éducation - Travaux dirigés	3	3
PSG 127	Éducation - Travaux dirigés	3	3
PSG 128	Activités synthèse	3	3
PSG 129	Éducation - Travaux dirigés	3	3

BLOC 3 : Agir professionnel

PSG 130	Pratique professionnelle	CR	3
PSG 131	Service de garde en milieu scolaire, école et communauté	3	3
PSG 132	Réalités sociales	3	3
PSG 133	Identité professionnelle	3	3
PSG 134	Le plan d'intervention	3	3
PSG 135	Mentorat et <i>coaching</i>	3	3
PSG 136	Agir professionnel - Travaux dirigés	3	3
PSG 137	Agir professionnel - Travaux dirigés	3	3
PSG 138	Agir professionnel - Travaux dirigés	3	3
PSG 139	Agir professionnel - Travaux dirigés	3	3
PSG 140	Agir professionnel - Travaux dirigés	3	3

BLOC 4 : Gestion⁽¹⁾

PSG 200	Encadrement et animation du personnel	CR	3
PSG 201	Gestion participative	3	3
PSG 203	Développement organisationnel	3	3
PSG 204	Gestion - Travaux dirigés	3	3
PSG 205	Gestion - Travaux dirigés	3	3
PSG 206	Gestion pédagogique	3	3
PSG 207	Gestion - Travaux dirigés	3	3
PSG 208	Gestion - Travaux dirigés	3	3

(1) Activités fortement recommandées aux personnes qui possèdent au moins une année d'expérience de travail, ou l'équivalent, comme responsable d'un service de garde (en milieu scolaire ou autre).

Certificat en formation des adultes

819 821-8000, poste 62431 (téléphone)
819 821-7121 (télécopieur)
pedagogie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation

OBJECTIF

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les compétences psychopédagogiques nécessaires à l'intervention auprès des personnes adultes;
- de développer des capacités d'analyse réflexive relatives à la pratique de l'enseignement.

Objectifs spécifiques

Pour le cheminement scolaire

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation la ou le préparant, dans des matières de sa compétence, à une formation générale dans le secteur de la formation des adultes.

Pour le cheminement dans l'entreprise

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences de transmission des savoirs expérientiels relatifs aux différentes situations de travail;
- d'acquérir des compétences en évaluation des performances des personnes apprenantes;
- de développer ses capacités relationnelles, de communication et de travail en équipe;
- de développer ses capacités à accompagner les personnes apprenantes lors des stages de formation pratique;
- de développer des compétences dans le domaine de la conception curriculaire des dispositifs de formation en entreprise.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour le cheminement scolaire

Posséder une autorisation provisoire d'enseigner les matières de sa compétence en formation générale à l'éducation des adultes ou être une enseignante ou un enseignant en exercice à l'éducation des adultes et posséder les qualifications disciplinaires requises en regard du Règlement n° 4.

Pour le cheminement dans l'entreprise

Être une formatrice ou un formateur en exercice dans une organisation ou être appelé à le devenir et posséder des qualifications reconnues par son employeur ou son employeur ou par sa corporation dans un domaine professionnel.

Être une formatrice ou un formateur dont l'entreprise est sous entente protocolaire avec l'Université pour l'offre de formation.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (6 crédits)

BLOC Supervision

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CFA 106 Intervention supervisée auprès d'adultes I
CFA 107 Intervention supervisée auprès d'adultes II

CHEMINEMENT SCOLAIRE

- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

BLOC Psychopédagogie

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

CFA 100 Diagnostic des besoins
CFA 101 Système scolaire du Québec

CFA 102	Processus d'apprentissage chez les adultes	3
CFA 103	Stratégies d'aide à l'apprentissage auprès d'adultes	3
CFA 104	Enseignement et didactique	3
CFA 105	Instrumentation didactique	3
CFA 201	Atelier d'intégration I	2
CFA 202	Atelier d'intégration II	2
CFA 203	Atelier d'intégration III	2

CHEMINEMENT DANS L'ENTREPRISE

- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

BLOC Apprentissage/enseignement

De 11 à 14 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CFA 108	Diagnostic des besoins	CR 1
CFA 110	Projet en milieu professionnel I	4
CFA 111	Projet en milieu professionnel II	2
CFA 112	Projet en milieu professionnel III	2
CFA 113	Projet en milieu professionnel IV	2
CFA 114	Projet en milieu professionnel V	1
CFA 115	Projet en milieu professionnel VI	1
CFA 116	Projet en milieu professionnel VII	1
CFA 117	Projet en milieu professionnel VIII	3
CFA 118	Projet en milieu professionnel IX	3
CFA 119	Projet en milieu professionnel X	3

BLOC Composantes spécifiques de la formation professionnelle

De 10 à 13 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CFA 201	Atelier d'intégration I	CR 2
CFA 202	Atelier d'intégration II	2
CFA 204	Atelier d'intégration IV	1
CFA 205	Atelier d'intégration V	3
CFA 206	Atelier d'intégration VI	3
CFA 207	Atelier d'intégration VII	3
CFA 300	Élaboration de programmes en formation professionnelle	3
CFA 301	Communication en milieu professionnel	2

Certificat en formation pédagogique

Campus principal

819 821-8000, poste 62422 (téléphone)
819 821-7121 (télécopieur)
Marc.Tardif@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835 (téléphone)
1 888 463-1835 (numéro sans frais)
450 670-3689 (télécopieur)
Campus.Longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation pédagogique la ou le préparant à l'enseignement de l'une des disciplines de la formation professionnelle;
- d'obtenir un permis d'enseigner dans une discipline du secteur professionnel.

ADMISSION

Conditions générales

Enseigner au secondaire professionnel et détenir une autorisation provisoire d'enseigner;

ou

enseigner au secondaire professionnel et posséder une formation professionnelle comportant, selon les spécialités, soit un DEC (professionnel) ou un diplôme de technicienne ou de technicien (ou un diplôme équivalent), soit un diplôme d'études secondaires professionnelles ou un certificat d'école de métiers (ou l'équivalent); et

- avoir une expérience pertinente en entreprise d'au moins 4500 heures attestées par d'anciens employeurs;

et

- détenir une attestation de compétence dans l'exercice du métier ou de la profession, s'il y a lieu;

et

- posséder l'équivalent d'une année d'expérience avec succès dans l'enseignement, attestée par une maison d'enseignement reconnue.

CR
3
3

CR
3
3

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activité pédagogique obligatoire** (3 crédits)

PED 308 Système scolaire québécois

CR
3**Activités pédagogiques à option** (21 à 27 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

CEP 101	Initiation au travail en équipe et prise en charge	3
CEP 102	Connaissance de l'individu et de son développement	3
CEP 104	L'évaluation pédagogique	3
CEP 200	Connaissance de l'individu en situation d'apprentissage I	3
CEP 202	Connaissance de l'individu en situation d'apprentissage II	3
CEP 300	Intervention pédagogique I	3
CEP 301	Intervention pédagogique II	3
CEP 303	L'environnement éducationnel	3
CEP 304	Psychologie de l'inadaptation	3
CEP 305	Didactique en enseignement professionnel	3
IFP 101	Introduction à la profession enseignante	3
IFP 102	Planification en formation professionnelle	3
IFP 103	Intervention en formation professionnelle	3
PPC 101	Le maître et la communication	3

CR
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3**Activités pédagogiques au choix** (0 à 6 crédits)**Microprogramme de 1^{er} cycle
d'exploration professionnelle****819 821-7445** (téléphone)**819 821-7237** (télécopieur)**orientation.professionnelle@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ** : Département d'orientation professionnelle,
Faculté d'éducation**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'explorer des programmes de formation universitaire et des milieux de travail;
- d'accroître ses connaissances quant aux exigences et réalités de l'Université de Sherbrooke et de ses programmes de formation;
- d'augmenter sa compréhension des exigences et des réalités du monde du travail;
- de développer des capacités d'analyse réflexive au sujet de ses caractéristiques personnelles et de celles provenant de milieux de travail;
- de développer des attitudes et des habiletés nécessaires à la prise de décision en matière d'orientation professionnelle et de développement de carrière;
- d'établir un plan d'action en vue de concrétiser son choix professionnel et de formation.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Condition particulière**

Pour s'inscrire à une activité disciplinaire d'un programme de baccalauréat, l'étudiante ou l'étudiant devra répondre aux conditions d'admission de ce programme.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

MEP 100	Projet d'exploration	3
MEP 200	Projet d'intégration	3

CR
3
3**Activités pédagogiques au choix** (9 crédits)Choisies parmi les activités de 1^{er} cycle offertes à l'Université et retenues par les facultés pour ce programme.**Microprogramme de 1^{er} cycle
en éducation en garde scolaire****819 821-2404** (téléphone)**1 800 267-8337, poste 62404** (numéro sans frais)**819 821-8048** (télécopieur)**Karine.Bolduc2@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ** : Département d'enseignement au préscolaire et au primaire,
Faculté d'éducation**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins de perfectionnement professionnel ou personnel;
- de développer une réflexion critique sur ses attitudes, ses manières habituelles d'intervenir et ses pratiques courantes d'organisation et de gestion d'un service de garde en milieu scolaire;
- de s'approprier la mission éducative et sociale des services de garde en milieu scolaire et de contribuer à son développement en continuité avec la famille, l'école et la communauté;
- d'intégrer sa démarche de perfectionnement dans sa pratique et de développer son identité personnelle.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

Être actuellement en fonction comme éducatrice, éducateur ou responsable dans un service de garde en milieu scolaire et satisfaire à l'une des trois conditions suivantes :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou dans une technique humaine donnant une préparation équivalente et posséder une année d'expérience de travail en services de garde (en milieu scolaire ou autre);
- détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE), démontrer une préparation jugée suffisante aux études universitaires et posséder deux années d'expérience de travail en services de garde (en milieu scolaire ou autre);
- détenir un diplôme universitaire donnant une formation pertinente au travail en services de garde et posséder un an d'expérience de travail en service de garde.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

Choisies parmi les activités d'au moins deux des quatre blocs suivants :

BLOC 1 : Psychologie

PSG 110	Intervention auprès de l'enfant	3
PSG 111	La motivation des enfants	3
PSG 112	Créativité, expression et développement	3
PSG 113	Prévention de l'inadaptation	3
PSG 114	L'enfant et la sexualité	3
PSG 115	Psychologie - Travaux dirigés	3
PSG 116	Psychologie - Travaux dirigés	3
PSG 117	Psychologie - Travaux dirigés	3
PSG 118	Psychologie - Travaux dirigés	3

CR
3
3
3
3
3
3
3
3**BLOC 2 : Éducation**

PSG 120	L'animation d'activités de groupe	3
PSG 121	Nouvelles approches éducatives	3
PSG 122	Applications du multimédia	3
PSG 123	Exploration et découverte scientifiques	3
PSG 124	Programme éducatif	3
PSG 125	Applications du multimédia II	3
PSG 126	Éducation - Travaux dirigés	3
PSG 127	Éducation - Travaux dirigés	3
PSG 128	Activités synthèse	3
PSG 129	Éducation - travaux dirigés	3

CR
3
3
3
3
3
3
3
3
3**BLOC 3 : Agir professionnel**

PSG 130	Pratique professionnelle	3
PSG 131	Service de garde en milieu scolaire, école et communauté	3

CR
3
3

PSG 132	Réalités sociales	3
PSG 133	Identité professionnelle	3
PSG 134	Le plan d'intervention	3
PSG 135	Mentorat et <i>coaching</i>	3
PSG 136	Agir professionnel - Travaux dirigés	3
PSG 137	Agir professionnel - Travaux dirigés	3
PSG 138	Agir professionnel - Travaux dirigés	3
PSG 139	Agir professionnel - Travaux dirigés	3
PSG 140	Agir professionnel - Travaux dirigés	3

BLOC 4 : Gestion⁽¹⁾

PSG 200	Encadrement et animation du personnel	3
PSG 201	Gestion participative	3
PSG 203	Développement organisationnel	3
PSG 204	Gestion - Travaux dirigés	3
PSG 205	Gestion - Travaux dirigés	3
PSG 206	Gestion pédagogique	3
PSG 207	Gestion - Travaux dirigés	3
PSG 208	Gestion - Travaux dirigés	3

(1) Activités fortement recommandées aux personnes qui possèdent au moins une année d'expérience de travail, ou l'équivalent, comme responsable d'un service de garde (en milieu scolaire ou autre).

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151	Stage I en administration des affaires	9
ECN 071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251	Stage I en droit	9
---------	------------------	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166	Stage I en information scolaire et professionnelle	9
---------	--	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 651	Stage I en kinésiologie	9
---------	-------------------------	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611	Stage I en génie chimique	9
GIN 621	Stage I en génie mécanique	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	9
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	9
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économie	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique	CR	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	CR	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	CR	9
GIN	672	Stage II en génie civil	CR	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	CR	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	CR	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR	9
BIO	270	Stage II en biologie	CR	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	CR	9
CHM	270	Stage II en chimie	CR	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	CR	9
ECL	270	Stage II en écologie	CR	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	CR	9
IFT	270	Stage II en informatique	CR	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	CR	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	CR	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	CR	9
PHQ	270	Stage II en physique	CR	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;

- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR	9
ECN	073	Stage III en économie	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR	9
-----	-----	--------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique	CR	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	CR	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	CR	9
GIN	673	Stage III en génie civil	CR	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	CR	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	CR	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR	9
BIO	370	Stage III en biologie	CR	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	CR	9
CHM	370	Stage III en chimie	CR	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	CR	9
ECL	370	Stage III en écologie	CR	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	CR	9
IFT	370	Stage III en informatique	CR	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	CR	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	CR	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	CR	9
PHQ	370	Stage III en physique	CR	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	9	CR
ECN	074	Stage IV en économique	9	

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	9	CR
-----	-----	-------------------	---	----

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	9	CR
-----	-----	---	---	----

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	9	CR
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9	
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9	
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9	
GIN	674	Stage IV en génie civil	9	
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	9	CR
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9	
CHM	470	Stage IV en chimie	9	
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9	
ECL	470	Stage IV en écologie	9	
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9	
IFT	470	Stage IV en informatique	9	
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9	
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9	
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9	
PHQ	470	Stage IV en physique	9	

Faculté d'éducation physique et sportive

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté d'éducation physique et sportive constitue la quatrième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 4-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé	4
Baccalauréat en kinésiologie	5
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en approfondissement didactique en éducation physique et à la santé	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en approfondissement didactique en kinésiologie	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	9

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté d'éducation physique et sportive

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté d'éducation physique et sportive

Direction de la Faculté

COMITÉ DE DIRECTION

Doyen

Jean-Pierre BRUNELLE

Vice-doyenne à la recherche et aux études supérieures

Isabelle DIONNE

Vice-doyen à l'enseignement

Carlo SPALLANZANI

Secrétaire

Brigitte SÉGUIN

Directeur de département (par intérim)

Martin BROCHU

CONSEIL

Jean-Pierre BRUNELLE, président

Jean-Pierre BOUCHER

Martin BROCHU

Alain DELISLE

Isabelle DIONNE

Christian GAGNON

Jasmin LAPOINTE

Gilles OSTIGUY

Jacques PETIT

Gilles QUENNEVILLE

Mirco ROBERT

Martin ROY

Carlo SPALLANZANI

Jean-Sébastien TOURIGNY

Sylvain TURCOTTE

COMITÉS PERMANENTS

Comité d'admission

Brigitte SÉGUIN, responsable

Marc BÉLISLE

Robert GOYETTE

Comité de coordination des programmes

Jean-Pierre BRUNELLE, responsable

Marc BÉLISLE

Isabelle DIONNE

Denis GAGNON

Robert GOYETTE

Carlo SPALLANZANI

Comité d'éducation continue

Jean-Pierre BRUNELLE, responsable

Marc BÉLISLE

Patrick BOISSY

Martin BROCHU

Jean-François DESBIENS

Comité des études supérieures

Isabelle DIONNE, responsable

Patrick BOISSY

Jean-François DESBIENS

Denis GAGNON

Brigitte SÉGUIN

Comité du programme de maîtrise

Isabelle DIONNE, responsable

Patrick BOISSY

Jean-François DESBIENS

Denis GAGNON

Jean-Sébastien TOURIGNY

Comité d'informatique

Denis GAGNON, responsable

Jean-Pierre BRUNELLE

Patrick BOISSY

Pierre CÔTÉ

Michel DUSSUREAULT

Étienne LORD

Comité du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

Robert GOYETTE, responsable

Virginie BACON-THIBEAULT

Simon BOUCHARD

Joanie COUTURE

Jean-François DESBIENS

Nicole DUFRESNE

Maxime LANDREVILLE

Sylvain LOISEAU

Steve MORIN

Julie PAQUETTE

Benoît SÉGUIN

Comité du programme de baccalauréat en kinésiologie

Marc BÉLISLE, responsable

Nicolas BEAUDOIN

Martin BROCHU

Valérie BROSSEAU

Hugo CANTIN

Alain DELISLE

Lise FAFARD

Pierre GAUTHIER

Jean HAMEL

Pierre-Olivier PINARD

Martin ROY

Comité du programme de diplôme en exercices thérapeutiques

Pierre GAUTHIER, responsable

Mylène ANGLEHART

Alain DELISLE

Denis GAGNON

Pascal-Alain MUZARD

Jean POULIN

Personnes superviseuses de stages au baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

AUGER, Gérald

BARRETTE, Robert

BÉDARD, Pierre

BOULERICE, Pierre

BOUTIN, Paul-Émile

BRIÈRE, Alain

CÔTÉ, Simon

COU, Daniel

DESBIENS, Jean-François

DESRISSÉAUX, Reine

DOYON, Denis

DUCHESNE, Yvan

DUQUETTE, Jacques

DUVAL, Robert

GOYETTE, Robert

HERVIEUX, Roger

JALBERT, Michel

LACHANCE, Yvan

LACROIX, Luc

LAMOTHE, Jean

LEMIEUX, Georges-B.

LEMIRE, Gaston

LOIGNON, Robert

MORIN, Jacques

OSTIGUY, Gilles

OUELLETTE, Michel

RAYMOND, Pierre

ROUTHIER, Pierre

SASSEVILLE, Jean

SAULNIER, Gilles

SPALLANZANI, Carlo

THIBEAULT, Yannick

TREMBLAY, Luc

Directeur administratif

Michel DUSSUREAULT

Agent de recherche et de développement

Jean HAMEL

Conseiller pédagogique

Jacques DUQUETTE

Coordonnateur aux stages en éducation physique et à la santé

Robert BARRETTE

Agente de communication

Josée MARTIN (intérim)

Le personnelwww.usherbrooke.ca/feps/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

819 821-7717, 821-8000, poste 62727 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

feps@USherbrooke.ca (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation physique et sportive avec la collaboration de la Faculté d'éducation****GRADE :** Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.**OBJECTIFS**

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir réussi le test d'aptitude physique avec un résultat de 50 % et plus.

Exigences particulières pour l'obtention du grade

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation et de la Faculté d'éducation physique et sportive concernant la maîtrise de la langue française.
Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle d'approfondissement didactique en éducation physique et à la santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (106 crédits)**BLOC Communications** (3 crédits)

FEP 301 Maîtrise du français écrit CR 3

BLOC didactique de l'éducation physique et à la santé (8 crédits)

EPD 100 Didactique des activités expressives CR 2
EPS 109 Initiation aux jeux collectifs 1
EPS 110 Méthodologie de l'entraînement physique I 2
EPS 111 Méthodologie de l'entraînement physique II 1
EPS 112 Éducation motrice 2

BLOC disciplinaire (40 crédits)**Volet biologie** (14 crédits)

EPS 200 Recherche en EPS CR 2
EPS 201 Cinésiologie structurale, biomécanique en EPS 4
EPS 205 Neurokinésiologie et apprentissage moteur 4
EPS 212 Physiologie de l'exercice 3
EPS 310 Observation du mouvement humain 1

Volet santé (12 crédits)

EPS 208 Santé, condition physique et gestion du stress CR 3
EPS 214 Santé et alimentation 3
EPS 217 Éducation à la santé en milieu scolaire 3
KIN 241 Soins d'urgence et RCR 1
KIN 242 Traumatologie sportive 2

Volet populations (14 crédits)

EPS 203 Développement global de l'enfant en EPS CR 3
EPS 204 Développement global de l'adolescent en EPS 3
EPS 206 ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire 2
EPS 207 ÉPA : aspects physiques et moteurs 2
EPS 213 ÉPA : aspects intellectuels 2
EPS 216 ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire 2

BLOC psychopédagogie (20 crédits)

EPS 301 Communication et enseignement en EPS CR 3
EPS 303 Programmes d'études au préscolaire/primaire en EPS 3
EPS 304 Procédés, démarches, formules pédagogiques en EPS 3
EPS 306 Programmes d'études au secondaire en EPS 2
EPS 307 Évaluation en EPS 3
EPS 308 Gestion de classe et intervention en EPS 3
EPS 311 Technologies de l'enseignement en EPS 3

BLOC développement professionnel en EPS (35 crédits)**Volet cours et séminaires** (14 crédits)

EPS 211 Sociologie de l'EPS CR 2
EPS 300 Professionnalisation de l'intervention en EPS 2
EPS 309 Élaboration et gestion de projet en milieu scolaire 3
EPS 500 Séminaire d'intégration I en EPS 1
EPS 501 Séminaire d'intégration II en EPS 1
EPS 503 Séminaire d'intégration III en EPS 2
HPE 282 Système scolaire québécois 2
KIN 200 Travail d'équipe 1

Volet stages en EPS (21 crédits)

EPS 404 Stage I : initiation à l'apprentissage de l'enseignement en EPS CR 3
EPS 405 Stage II : initiation à l'intervention en EPS 4
EPS 406 Stage III : enseignement en EPS⁽¹⁾ 7
EPS 407 Stage IV : enseignement en EPS⁽¹⁾ 7

Activités pédagogiques à option (11 crédits)

Une activité de didactique des activités physiques de plein air choisie parmi les suivantes :

EPS	120	Course d'orientation	CR	1
EPS	121	Activités de plein air en milieu scolaire	1	1
EPS	122	Ski de fond	1	1

Deux activités de didactique des activités physiques collectives choisies parmi les suivantes :

EPS	123	Soccer	CR	1
EPS	124	Volley-ball	1	1
EPS	125	Hockey	1	1
EPS	126	Basket-ball	1	1

Deux activités de didactique des activités physiques individuelles choisies parmi les suivantes :

EPD	104	Danse	CR	1
EPS	130	Athlétisme	1	1
EPS	131	Gymnastique	1	1
EPS	132	Natation	1	1

Une activité de didactique des activités physiques duelles choisie parmi les suivantes :

EPS	138	Badminton	CR	1
EPS	139	Judo	1	1

Une activité de didactique des activités physiques collectives de niveau II choisie parmi les suivantes :

EPS	143	Soccer II	CR	2
EPS	144	Volley-ball II	2	2
EPS	145	Hockey II	2	2
EPS	146	Basket-ball II	2	2

Une activité de didactique des activités physiques individuelles de niveau II choisie parmi les suivantes :

EPD	206	Danse II	CR	2
EPS	150	Athlétisme II	2	2
EPS	151	Gymnastique II	2	2
EPS	152	Natation II	2	2

Une activité de didactique des activités physiques choisie parmi les activités précédentes de un crédit ou celle qui suit :

EPS	133	Sauvetage et sécurité aquatique	CR	1
-----	-----	---------------------------------	----	---

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université et parmi les suivantes :

EPS	220	Initiation à la performance sportive	CR	3
KIN	102	Méthodes d'entraînement physique spécifiques	2	2
KIN	210	Dynamique psychosociale de la pratique de l'activité physique	3	3
KIN	243	Initiation à la planification de l'entraînement	3	3

(1) La réussite de l'activité pédagogique EPS 406 *Stage III : enseignement en EPS* ou EPS 407 *Stage IV : enseignement en EPS*, jumelée à celle des activités pédagogiques EPS 206 *ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire*, EPS 207 *ÉPA : aspects physiques et moteurs*, EPS 213 *ÉPA : aspects intellectuels* et EPS 216 *ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire* donne droit à la mention suivante sur le diplôme : module éducation physique adaptée.

Baccalauréat en kinésiologie

819 821-7717, 819 821-8000, poste 62735 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

feps@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation physique et sportive

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les compétences générales et spécifiques propres à une intervenante ou un intervenant en kinésiologie;
- d'acquérir la compétence transversale favorisant son processus de professionnalisation, et de façon plus spécifique, les compétences liées à la communication et au travail d'équipe, à l'éthique, à l'esprit d'analyse et de synthèse et à sa capacité d'intégration dans les milieux professionnels;

- d'acquérir la compétence générale favorisant sa capacité d'intervention dans la pratique de l'activité physique et de façon plus spécifique, les compétences liées à la prescription de programmes en fonction de différentes clientèles, à l'encadrement de séances en groupe ou individuelles, à l'application de diverses méthodes d'entraînement physique, à l'évaluation de l'efficacité de programmes, à l'application d'une planification auprès de participantes ou de participants sportifs, à l'encadrement de séances de développement technique et tactique, à l'élaboration de stratégies en gestion du stress et à l'application de stratégies en modification du comportement;
- d'acquérir la compétence générale favorisant sa capacité de gérer et d'administrer des projets en activité physique et sportive et de s'initier au processus de développement de sa propre entreprise;
- d'acquérir la compétence générale et les compétences spécifiques sous-jacentes dans l'intervention particulière à l'un ou l'autre des deux domaines suivants :
 - en activité physique et mieux-être : pouvoir appliquer diverses méthodes de conditionnement physique, encadrer des séances impliquant des adultes affectés d'une condition aiguë ou chronique, prévenir et corriger certains problèmes en milieu de travail;
 - ou
 - en encadrement sportif : pouvoir appliquer une planification auprès de participantes et participants sportifs inscrits dans la poursuite de l'excellence, encadrer des séances de développement technique et tactique auprès de ces mêmes participantes et participants sportifs, superviser l'action pédagogique du personnel d'entraînement.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*).

Condition particulière

Obtenir un résultat de 50 % et plus au test d'aptitude physique.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR L'OBTENTION DU GRADE

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle d'approfondissement didactique en kinésiologie.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants pour chacun des deux domaines d'application sera déterminé par la disponibilité des milieux de stage.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN (70 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (67 crédits)**

EPS	200	Recherche en EPS	CR	2
EPS	201	Cinésiologie structurale, biomécanique en EPS	4	4
EPS	205	Neurokinésiologie et apprentissage moteur	4	4
EPS	300	Professionnalisation de l'intervention en EPS	2	2
EPS	310	Observation du mouvement humain	1	1
INS	236	Entrepreneuriat et kinésiologie	3	3
KIN	200	Travail d'équipe	1	1
KIN	210	Dynamique psychosociale de la pratique de l'activité physique	3	3
KIN	211	Physiologie de l'effort I	2	2
KIN	212	Physiologie de l'effort II	3	3
KIN	213	Méthodologie de l'entraînement physique I	2	2
KIN	214	Méthodologie de l'entraînement physique II	2	2
KIN	215	Évaluation des qualités fonctionnelles	3	3
KIN	216	Intervention en activité physique et sportive	4	4
KIN	217	Nutrition en activité physique : théorie et pratique	4	4
KIN	219	Stratégies en gestion de stress	3	3
KIN	220	Initiation à la prescription en conditionnement physique	4	4
KIN	222	Counseling en activité physique	2	2
KIN	234	Aspects légaux de l'intervention en APS	1	1
KIN	237	Gestion de projet en activité physique I	3	3
KIN	238	Gestion de projet en activité physique II	4	4
KIN	239	Structures organisationnelles en APS	1	1
KIN	241	Soins d'urgence et RCR	1	1
KIN	242	Traumatologie sportive	2	2
KIN	243	Initiation à la planification de l'entraînement	3	3

KIN 245	Modification de comportement en activité physique	2
KIN 302	Principes et prescription d'étirements adaptés	1
KIN 304	Prescription de renforcement musculaire adapté	1

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Choisie parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université ou la suivante :

KIN 317	Obésité, santé et habitudes de vie	CR 3
---------	------------------------------------	------

CONCENTRATION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MIEUX-ÊTRE (20 crédits)

- 70 crédits d'activités pédagogiques du tronc commun
- 20 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option et au choix de la concentration

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

KIN 300	Prescription et conditionnement physique adapté	CR 3
KIN 301	Méthodes de conditionnement physique particulières	1
KIN 310	Blessures et lésions en milieu de travail	3
KIN 314	Analyse ergonomique de situations de travail	3
KIN 316	Santé publique et kinésiologie	2

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Une activité parmi les suivantes :

KIN 312	Intervention préventive, réadaptation en milieu de travail	CR 3
KIN 315	Les TIC en kinésiologie	3

Une activité choisie parmi les suivantes :

KIN 125	Méthode Pilates	CR 1
KIN 126	Tai Ji - Qi Gong	1
KIN 127	Workout	1

Quatre activités de didactique de niveau I choisies parmi les suivantes :

EPD 104	Danse	CR 1
EPS 120	Course d'orientation	1
EPS 122	Ski de fond	1
EPS 123	Soccer	1
EPS 124	Volley-ball	1
EPS 125	Hockey	1
EPS 126	Basket-ball	1
EPS 130	Athlétisme	1
EPS 131	Gymnastique	1
EPS 132	Natation	1
EPS 133	Sauvetage et sécurité aquatique	1
EPS 138	Badminton	1
EPS 139	Judo	1
KIN 120	Activités cyclistes	1
KIN 121	Activités de relaxation	1
KIN 122	Activités de marche	1
KIN 123	Aquaforme et aquajogging	1
KIN 124	Danses du monde	1

CONCENTRATION EN ENCADREMENT SPORTIF (20 crédits)

- 70 crédits d'activités pédagogiques du tronc commun
- 20 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option de la concentration

Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)

KIN 102	Méthodes d'entraînement physique spécifiques	CR 2
KIN 353	Planification et méthodes d'entraînement	5
KIN 354	Supervision pédagogique en entraînement sportif	3
KIN 356	Encadrement sportif : contexte et intégration	3
KIN 357	Gestion des ressources humaines et financières	3

Activités pédagogiques à option (4 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

EPD 104	Danse	CR 1
EPS 120	Course d'orientation	1
EPS 122	Ski de fond	1
EPS 123	Soccer	1
EPS 124	Volley-ball	1
EPS 125	Hockey	1
EPS 126	Basket-ball	1
EPS 130	Athlétisme	1
EPS 131	Gymnastique	1
EPS 132	Natation	1
EPS 133	Sauvetage et sécurité aquatique	1
EPS 138	Badminton	1
EPS 139	Judo	1
KIN 120	Activités cyclistes	1
KIN 121	Activités de relaxation	1
KIN 122	Activités de marche	1

KIN 123	Aquaforme et aquajogging	1
KIN 124	Danses du monde	1
KIN 125	Méthodes Pilates	1
KIN 126	Tai Ji - Qi Gong	1
KIN 127	Workout	1

Une activité choisie parmi les suivantes :

EPD 206	Danse II	CR 2
EPS 143	Soccer II	2
EPS 144	Volley-ball II	2
EPS 145	Hockey II	2
EPS 146	Basket-ball II	2
EPS 150	Athlétisme II	2
EPS 151	Gymnastique II	2
EPS 152	Natation II	2
KIN 140	Didactique spécialisée II	2

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

ADMISSION

Condition générale

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS (6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM 015	La rédaction universitaire	CR 3
ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101	Structure et réactivité de la matière	CR 3
CHM 103	Transformation de la matière	3
GBI 101	Organisation et diversité du vivant	3

MAT 103	Introduction au calcul intégral	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHQ 100	Mécanique et ondes	3
PHQ 101	Électricité et magnétisme	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	CR
EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	CR
HST 105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
LCR 100	Langue, culture et société	3
PHI 370	Panorama historique de la pensée humaine	3
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3
PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	CR
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHI 111	Introduction à la logique	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en approfondissement didactique en éducation physique et à la santé

819 821-8000, poste 63723 (téléphone)
819 821-7970 (télécopieur)
fepe@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation physique et sportive**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances et ses aptitudes dans la didactique des activités physiques et sportives et d'accroître son efficacité dans l'enseignement de l'éducation physique et à la santé aux niveaux primaire et secondaire, et notamment dans les actions suivantes :
 - agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
 - concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
 - piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
 - évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences pour les contenus à faire apprendre.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit au programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé à la Faculté d'éducation physique et sportive.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE RÉUSSITE

Avoir réussi le baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Les étudiantes et étudiants suivent les activités pédagogiques du microprogramme en même temps que les activités pédagogiques du programme de baccalauréat auquel elles ou ils sont inscrits à temps complet. Les activités pédagogiques sont distribuées tout au long du parcours des six trimestres.

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)		CR
EPK 011	Jeux collectifs : didactique approfondie	1
EPK 012	Activités motrices : didactique approfondie	1
EPK 013	Méthodes d'entraînement musculaire	1
EPK 014	Méthodes d'entraînement organique	1
EPK 015	Observation du mouvement : aspects pratiques	1
EPK 016	Activités expressives : didactique approfondie	1

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Sept activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

EPK 020	Course d'orientation : didactique approfondie	1
EPK 021	Plein air scolaire : didactique approfondie	1
EPK 022	Ski de fond : didactique approfondie	1
EPK 023	Soccer : didactique approfondie	1
EPK 024	Volley-ball : didactique approfondie	1
EPK 025	Hockey : didactique approfondie	1
EPK 026	Basket-ball : didactique approfondie	1
EPK 030	Athlétisme : didactique approfondie	1
EPK 031	Gymnastique : didactique approfondie	1
EPK 032	Natation : didactique approfondie	1
EPK 033	Sauvetage, sécurité : didactique approfondie	1
EPK 034	Danse : didactique approfondie	1
EPK 038	Badminton : didactique approfondie	1
EPK 039	Judo : didactique approfondie	1

Deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

EPK 043	Soccer II : didactique approfondie	CR
EPK 044	Volley-ball II : didactique approfondie	1
EPK 045	Hockey II : didactique approfondie	1
EPK 046	Basket-ball II : didactique approfondie	1
EPK 050	Athlétisme II : didactique approfondie	1
EPK 051	Gymnastique II : didactique approfondie	1
EPK 052	Natation II : didactique approfondie	1
EPK 054	Danse II : didactique approfondie	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en approfondissement didactique en kinésiologie

819 821-8000, poste 63723 (téléphone)
819 821-7970 (télécopieur)
fepe@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation physique et sportive**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances et ses aptitudes en didactique des activités physiques et sportives et d'accroître sa compétence professionnelle, notamment dans les aspects suivants :
 - acquérir les compétences générales et spécifiques propres à une intervenante ou un intervenant en kinésiologie;
 - acquérir la compétence générale favorisant sa capacité d'intervention dans la pratique de l'activité physique et, de façon plus spécifique, les compétences liées à la prescription de programmes en fonction de diverses clientèles, à l'encadrement de séances en groupe ou individuelles, à l'application de diverses méthodes d'entraînement physique, à l'encadrement de séances de développement technique et tactique.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit au programme de baccalauréat en kinésiologie à la Faculté d'éducation physique et sportive.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE RÉUSSITE

Avoir réussi le baccalauréat en kinésiologie.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Les étudiantes et étudiants suivent les activités pédagogiques du microprogramme en même temps que les activités pédagogiques du programme de baccalauréat auquel elles ou ils sont inscrits à temps complet. Les activités pédagogiques sont distribuées tout au long du parcours des six trimestres.

CRÉDITS EXIGÉS : 8**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (5 crédits)		CR
EPK 013	Méthodes d'entraînement musculaire	1
EPK 014	Méthodes d'entraînement organique	1
EPK 015	Observation du mouvement : aspects pratiques	1

KIN 032	Étirements adaptés : didactique approfondie	1
KIN 034	Didactique approfondie de renforcement adapté	1
Activités pédagogiques à option (3 crédits)		
Trois activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :		
EPK 020	Course d'orientation : didactique approfondie	1
EPK 022	Ski de fond : didactique approfondie	1
EPK 023	Soccer : didactique approfondie	1
EPK 024	Volley-ball : didactique approfondie	1
EPK 025	Hockey : didactique approfondie	1
EPK 026	Basket-ball : didactique approfondie	1
EPK 030	Athlétisme : didactique approfondie	1
EPK 031	Gymnastique : didactique approfondie	1
EPK 032	Natation : didactique approfondie	1
EPK 033	Sauvetage, sécurité : didactique approfondie	1
EPK 034	Danse : didactique approfondie	1
EPK 038	Badminton : didactique approfondie	1
EPK 039	Judo : didactique approfondie	1
EPK 043	Soccer II : didactique approfondie	1
EPK 044	Volley-ball II : didactique approfondie	1
EPK 045	Hockey II : didactique approfondie	1
EPK 046	Basket-ball II : didactique approfondie	1
EPK 050	Athlétisme II : didactique approfondie	1
EPK 051	Gymnastique II : didactique approfondie	1
EPK 052	Natation II : didactique approfondie	1
EPK 054	Danse II : didactique approfondie	1
KIN 020	Activités cyclistes : didactique approfondie	1
KIN 021	Activités de relaxation : didactique approfondie	1
KIN 022	Activités de marche : didactique approfondie	1
KIN 023	Aquaforme/aquajogging : didactique approfondie	1
KIN 024	Danses du monde : didactique approfondie	1
KIN 025	Méthodes Pilates : didactique approfondie	1
KIN 026	Tai Ji – Qi Gong : didactique approfondie	1
KIN 027	Workout : didactique approfondie	1

CR

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151	Stage I en administration des affaires	9
ECN 071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251	Stage I en droit	9
---------	------------------	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166	Stage I en information scolaire et professionnelle	9
---------	--	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 651	Stage I en kinésiologie	9
---------	-------------------------	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611	Stage I en génie chimique	9
GIN 621	Stage I en génie mécanique	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	9
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	9
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économie		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique		9
GIN	652	Stage II en génie informatique		9
GIN	662	Stage II en génie électrique		9
GIN	672	Stage II en génie civil		9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia		9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement		9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR	9
BIO	270	Stage II en biologie		9
BTE	270	Stage II en biotechnologie		9
CHM	270	Stage II en chimie		9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique		9
ECL	270	Stage II en écologie		9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion		9
IFT	270	Stage II en informatique		9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques		9
MAT	270	Stage II en mathématiques		9
MCB	270	Stage II en microbiologie		9
PHQ	270	Stage II en physique		9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences**

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR	9
ECN	073	Stage III en économie		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR	9
-----	-----	--------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique		9
GIN	653	Stage III en génie informatique		9
GIN	663	Stage III en génie électrique		9
GIN	673	Stage III en génie civil		9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

			CR
ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	9
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

			CR
BCM	370	Stage III en biochimie	9
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

Faculté de génie

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté de génie constitue la cinquième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 5-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en génie biotechnologique	3
Baccalauréat en génie chimique	5
Baccalauréat en génie civil	6
Baccalauréat en génie électrique	8
Baccalauréat en génie informatique	11
Baccalauréat en génie mécanique	13
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	14
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	15
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif V	17

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de génie

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de génie

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Gérard LACHIVER

Vice-doyen aux ressources

Alain DESROCHERS

Vice-doyen à la recherche

Radhouane MASMOUDI

Vice-doyen à la formation

Dominique LEFEBVRE

Secrétaire

Hélène GOUDREAU

Directeurs des départements

Génie chimique : Nicolas ABATZOGLOU

Génie civil : Bertrand CÔTÉ

Génie électrique et génie informatique : Philippe MABILLEAU

Génie mécanique : Raymond PANNETON

Yvan Néron, directeur administratif

Richard Thibault, directeur de la Maîtrise en gestion de l'ingénierie

Conseil de la Faculté

Gérard LACHIVER, président

Nicolas ABATZOGLOU

François BOONE

Noël BOUTIN

Bertrand CÔTÉ

Daniel DALLE

Alain DESROCHERS

Hélène GOUDREAU

Dominique LEFEBVRE

Roch LEFEBVRE

Philippe MABILLEAU

Abdelhamid MAMMERI (G3)

Radhouane MASMOUDI

Raymond PANNETON

Denis PROULX

Arezki TAGNIT-HAMOU

Richard THIBAUT

Patrick VERMETTE

Représentants de l'AGEG (2)

COMITÉS PERMANENTS DU CONSEIL

Comité d'admission

Hélène GOUDREAU, présidente

Nicolas ABATZOGLOU

Noël BOUTIN

Bertrand CÔTÉ

Daniel DALLE

Philippe MABILLEAU

Raymond PANNETON

Comité des programmes de baccalauréat

Dominique LEFEBVRE, président

Yves BÉRUBÉ-LAUZIÈRE

Jean-Marc DROUET

Hélène GOUDREAU

Denis GRAVELLE

Frédéric MAILHOT

Michel NOËL

Jean PROULX

André-Arthur ROUSSEAU

Représentants de l'AGEG (3)

Comité des études supérieures

Dominique LEFEBVRE, président

Charles-Antoine BRUNET

Hélène GOUDREAU

Denis GRAVELLE

Radhouane MASMOUDI

Philippe MICHEAU

Arezki TAGNIT-HAMOU

Ordre des ingénieurs du Québec

Bertrand CÔTÉ, représentant de l'Ordre à la Faculté

Centre universitaire de formation en environnement (CUFE)

Denis GRAVELLE

Directeur administratif de la Faculté

Yvan NÉRON

Adjointe administrative au doyen

Hélène GOUDREAU (1^{er}, 2^e et 3^e cycles)

Agente d'information

Vicky GAUTHIER

Personnel professionnel

Mohamadou SARR (adjoint au vice-doyen à la recherche)

Laboratoire facultaire de caractérisation en microscopie et rayons X

Irène Kelsey LEVESQUE, responsable

Service de mécanique spécialisée

Roger DUMOULIN, coordonnateur d'atelier

Service électronique et informatique

Martin GÉLINAS

Jacques HALLÉE

Martin TRÉPANIÉ

Personnel de soutien

CHAREST, Liliane

CORMIER, Evelyne

DEMERS, Rémi

FORTIN, Jacqueline

LAPERLE, Gabriel

LIZÉE, François

MORRISSETTE, France

PHANEUF, René

RIOUX, Sébastien

SÉVIGNY, Guylaine

SIMARD, Geneviève

SIMONCELLI, Linda

TESSIER, Sylvie

VEILLEUX, Céline

VEILLEUX, Johanne

Le personnel

www.usherbrooke.ca/genie/personnel/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/po_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en génie biotechnologique

819 821-7171 (téléphone)

819 821-7955 (télécopieur)

infoeniebiotech@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie chimique et de génie biotechnologique, Faculté de génie, Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie biotechnologique peut être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits

en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'être capable de développer et de mettre en pratique des procédés biotechnologiques en tenant compte des exigences intrinsèques à l'exploitation des organismes vivants et de leurs dérivés.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation de base en mathématiques, en physique, en chimie, en biochimie et en biologie et en particulier en biologie des organismes, en microbiologie, en biologie cellulaire, en biologie moléculaire et en immunotechnologie;
- d'acquérir en biologie moléculaire et en biochimie la formation pratique nécessaire à une conception juste de l'approche expérimentale;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des organismes utilisés en biotechnologie et les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- de maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre et analyser d'un point de vue mathématique, les phénomènes physicochimiques ayant lieu dans des processus et des procédés biotechnologiques;
- d'acquérir une formation de base en génie chimique et en génie des procédés lui permettant d'analyser, de simuler, de concevoir, de mettre à l'échelle et de réaliser des procédés en biotechnologie dans un contexte de développement durable;
- d'intégrer les contraintes dictées par la nature biologique des organismes et des produits qu'ils synthétisent dans la conception des procédés biotechnologiques;
- de participer aux étapes de la conception des organismes recombinants ou des molécules à produire dans l'esprit du génie simultané;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en biologie et en génie afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes de procédés biotechnologiques concrets et de les appliquer en recherche ou sur le marché du travail;
- d'acquérir et de développer une attitude professionnelle dans le respect de la déontologie;
- de prendre conscience des implications légales et éthiques de la biologie moderne et du génie biotechnologique;
- d'acquérir les connaissances nécessaires en santé et sécurité du travail, notamment la biosécurité;
- de se sensibiliser aux aspects économiques du génie biotechnologique;
- d'acquérir les compétences en communication technique écrite et orale;
- d'acquérir, en milieu de formation et en milieu de pratique professionnelle, des compétences de travail en équipe multidisciplinaire;
- de développer progressivement une autonomie d'apprentissage afin de pouvoir poursuivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière;
- de faire, le cas échéant, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10, ou leur équivalent : Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Bloc d'exigences 12.87, soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, Biologie 301.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie chimique, en assainissement de l'eau, en techniques de procédés chimiques ou en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou en chimie analytique. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des substitutions ou allocations de crédits.

ou

Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	T-4	S-7	S-8

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	S-8

CRÉDITS EXIGÉS : 121

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (112 crédits)

BCL	606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	CR	2
BCM	212	Biochimie générale		3
BIM	301	Biologie moléculaire – Travaux pratiques		2
COR	200	Introduction à la chimie organique		2
GBI	103	Biologie des organismes eucaryotes		3
GBT	106	Matériaux et biomatériaux		3
GBT	110	Normes BPF-BPL, sécurité et biosécurité		3
GBT	121	Techniques d'analyse générale		2
GBT	201	Phénomènes d'échanges II		2
GBT	215	Opérations de séparation et de purification		3
GBT	220	Laboratoire d'opérations unitaires		3
GBT	302	Thermodynamique chimique pour ingénieurs		3
GBT	322	Systèmes réactionnels et bioréacteurs		3
GBT	402	Régulation des procédés biotechnologiques		3
GBT	415	Projet d'intégration I		1
GBT	416	Projet d'intégration II		2
GBT	417	Projet d'intégration III		1
GBT	428	Design des procédés biotechnologiques I		3
GBT	431	Design des procédés biotechnologiques II		6
GBT	440	Simulation des procédés biotechnologiques		3
GCH	102	Énergétique chimique		3
GCH	108	Santé, sécurité et gestion du risque en ingénierie I		1
GCH	130	Introduction au génie des procédés		3
GCH	152	Communication		2
GCH	161	Éthique et société		2
GCH	200	Phénomènes d'échanges I		3
GCH	203	Informatique pour ingénieurs		2
GCH	210	Opérations unitaires I		3
GCH	213	Communication graphique en génie chimique		2
GCH	407	Instrumentation		4
GCH	532	Génie environnemental		3
GCH	533	Développement durable		2
GIN	521	Droit et ingénierie		2
GIN	600	Analyse économique en ingénierie		3
GNT	310	Génétique et biologie moléculaire		3
GNT	512	Génie biomoléculaire		3
IML	305	Immunotechnologies		2
IML	307	Immunotechnologies - Travaux pratiques		1
MAT	102	Mathématiques I : algèbre linéaire et calcul		3
MAT	304	Mathématiques II : équations différentielles		3
MCB	104	Microbiologie		2
MCB	501	Physiologie microbienne – Travaux pratiques		1
MCB	517	Physiologie des procaryotes		2
MCB	510	Microbiologie industrielle et biotechnologie		3
TSB	103	Techniques en biologie – Travaux pratiques		1

Activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits)

De six à neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GBT	430	Opérations en génie biotechnologique	CR	3
GCH	340	Introduction aux polymères synthétiques		3
GCH	432	Introduction au génie des pâtes et papiers		3
GCH	540	Traitement de la pollution de l'air		3
GCH	545	Traitement des eaux usées industrielles		3
GCH	551	Gestion des matières résiduelles		3
GCH	706	Génie des procédés pharmaceutiques		3
GCH	723	Phénomènes d'interface et systèmes colloïdaux		3
GCH	950	Projet de spécialité I		3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Baccalauréat en génie chimique

819 821-7171 (téléphone)
819 821-7955 (télécopieur)
infogch@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie chimique et de génie biotechnologique, Faculté de génie

Le baccalauréat en génie chimique permet trois cheminements :

- le cheminement régulier;
- le cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's;
- le troisième menant à un double diplôme avec l'Université Bishop's.

Le baccalauréat en génie chimique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances et des compétences pour exercer sa pratique professionnelle de manière compétente et responsable dans un cadre de développement durable en prenant en compte les aspects sociaux, environnementaux et économiques de ses décisions et principalement :
 - d'acquérir les compétences en mathématiques pour l'analyse et la représentation de systèmes physicochimiques, pour leur modélisation et leur résolution par des méthodes analytiques et numériques et pour la validation des solutions obtenues par des méthodes statistiques;
 - d'acquérir les compétences en informatique pour la maîtrise des logiciels utilisés au cours du programme et dans la pratique professionnelle;
 - d'acquérir les compétences en sciences fondamentales pour la compréhension et l'utilisation des principes de base pertinents au génie chimique;
 - d'acquérir les compétences pour la planification expérimentale, la conception de systèmes expérimentaux, la collecte, la validation et l'interprétation de données expérimentales;
- d'acquérir, à travers les activités d'intégration, les compétences nécessaires à :
 - la conception, la synthèse et l'exploitation de l'appareillage utilisé pour réaliser une transformation chimique donnée à l'échelle industrielle, ce qui impliquera notamment : l'analyse des procédés industriels, leur simulation et la synthèse des systèmes de contrôle appropriés, l'évaluation économique, environnementale et sociale des procédés industriels ainsi conçus pour se préparer à une pratique professionnelle efficace et socialement responsable;
- de s'initier à la pratique du génie chimique;
- d'acquérir des compétences en communication écrite et orale;
- de faire, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail;
- de développer progressivement des compétences et des aptitudes dans le travail en équipe, notamment à travers les activités d'intégration; dans le développement de l'autonomie d'apprentissage, notamment par l'utilisation de plus en plus grande d'Internet pour la recherche de données et de documents; dans le développement de l'esprit critique; dans le développement de l'esprit d'entreprise;
- d'acquérir, le cas échéant, par le choix du cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's, ou du cheminement conduisant à un double diplôme avec l'Université Bishop's, des compétences plus approfondies en langue anglaise, en arts, en lettres et en sciences sociales et humaines, et de développer des connaissances du milieu anglophone afin d'enrichir sa propre identité culturelle et de se préparer à mieux exercer sa profession dans le milieu nord-américain.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10, ou leur équivalent : Bio-100, 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT; Chimie 101, 201; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Bloc d'exigences 12.87 soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial ou leur équivalent : Chimie 101; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie chimique, en assainissement de l'eau, en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou en chimie analytique, en techniques de procédés chimiques ou en technologies des pâtes et papiers. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des exemptions avec substitutions.

ou

Avoir complété une année en pré-ingénierie à l'Université Bishop's.

ou

Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2*	S-4	T-3	S-5	S-6	T-4	S-7	T-5	S-8

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits au cheminement menant à un double diplôme, le stage T-2 est remplacé par une session additionnelle à l'Université Bishop's.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-*	S-4	-	S-5	S-6	-	S-7	-	S-8

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits au cheminement menant à un double diplôme, la session libre de la deuxième année est remplacée par une session additionnelle à l'Université Bishop's.

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques communes aux trois cheminements (99 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (99 crédits)

					CR
GCH 102	Énergétique chimique				3
GCH 103	Mathématiques I				3
GCH 106	Matériaux de l'ingénieur				3
GCH 107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste				3
GCH 108	Santé, sécurité et gestion du risque en ingénierie I				1
GCH 112	Chimie inorganique				3
GCH 120	Techniques analytiques				3
GCH 125	Gestion de la sécurité opérationnelle				3
GCH 130	Introduction au génie des procédés				3
GCH 152	Communication				2
GCH 161	Éthique et société				2
GCH 200	Phénomènes d'échanges I				3
GCH 203	Informatique pour ingénieurs				2
GCH 205	Phénomènes d'échanges II				3
GCH 210	Opérations unitaires I				3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique				2
GCH 215	Opérations unitaires II				3
GCH 220	Laboratoire d'opérations unitaires				3
GCH 301	Analyse énergétique de procédés				4
GCH 321	Systèmes réactionnels				4
GCH 323	Électricité et appareils électriques				2
GCH 330	Laboratoire physicochimique				4
GCH 405	Régulation des procédés				3
GCH 407	Instrumentation				4
GCH 415	Projet d'intégration I				1
GCH 416	Projet d'intégration II				2
GCH 417	Projet d'intégration III				1
GCH 422	Design des procédés chimiques I				4
GCH 426	Design des procédés chimiques II				6
GCH 430	Procédés industriels chimiques				3
GCH 440	Simulation des procédés chimiques				3
GCH 460	Gestion de projets				3
GCH 533	Développement durable				2
GIN 521	Droit et ingénierie				2
GIN 600	Analyse économique en ingénierie				3

CHEMINEMENT RÉGULIER

- 99 crédits d'activités pédagogiques communes aux trois cheminements
- 21 crédits d'activités pédagogiques spécifiques du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

GCH	111	Chimie organique pour l'industrie
GCH	116	Mathématiques II
GCH	532	Génie environnemental
INS	124	Entrepreneurship technologique en ingénierie

CR
3
3
3
3**Activités pédagogiques à option** (6 à 9 crédits)

De deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

GCH	340	Introduction aux polymères synthétiques
GCH	350	Introduction au génie biochimique
GCH	432	Introduction au génie des pâtes et papiers
GCH	435	Électrotechnologies
GCH	445	Systèmes experts en ingénierie
GCH	450	Commande des procédés par ordinateurs
GCH	540	Traitement de la pollution de l'air
GCH	545	Traitement des eaux usées industrielles
GCH	550	Modélisation des systèmes environnementaux
GCH	551	Gestion des matières résiduelles
GCH	706	Génie des procédés pharmaceutiques
GCH	710	Séparation et purification en biotechnologie
GCH	711	Planification et analyse statistique des essais
GCH	720	Équilibres physicochimiques des systèmes
GCH	721	Systèmes réactionnels solide-fluide
GCH	723	Phénomènes d'interface et systèmes colloïdaux
GCH	750	Procédés de traitement des eaux usées
GCH	760	Technologie des plasmas thermiques
GCH	950	Projet de spécialité I
GCI	555	Caractérisation des milieux contaminés
GCI	720	Conception : traitement des eaux potables

CR
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3**Activités pédagogiques au choix** (0 à 3 crédits)

De zéro à trois crédits d'activités pédagogiques de nature scientifique ou technique, choisies hors Département.

**CHEMINEMENT CONDUISANT À UN DOUBLE
DIPLOME AVEC L'UNIVERSITÉ BISHOP'S**

- 99 crédits d'activités pédagogiques communes aux trois cheminements
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires spécifiques du cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's
- 6 à 9 crédits d'activités pédagogiques à option de l'Université de Sherbrooke en génie chimique spécifiques du cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's
- 0 à 3 crédits d'activités pédagogiques au choix, choisies dans les divisions *Humanities* ou *Social Sciences* de l'Université Bishop's
- Toutes autres activités pédagogiques imposées par l'Université Bishop's pour l'obtention du deuxième diplôme.

Activités pédagogiques particulières aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique (0 à 9 crédits)

Les détentrices et détenteurs d'un DEC technique pourront être exemptés, après examen de leur dossier scolaire, de certaines activités pédagogiques de génie chimique et devront suivre, à la place ou en supplément, des activités pédagogiques en mathématiques et en physique.

Baccalauréat en génie civil

819 821-7114 (téléphone)
819 821-7974 (télécopieur)
infogci@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie civil, Faculté de génie**GRADE :** Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie civil permet quatre cheminements :

- un cheminement sans concentration;
- un cheminement incluant la concentration en génie de l'environnement;
- un cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's;
- un cheminement conduisant à un double diplôme avec l'Université Bishop's.

Le baccalauréat en génie civil peut également être réalisé avec un **profil international**.

Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son plein potentiel en vue de se préparer à une pratique professionnelle compétente, responsable et consciente des impacts sociaux, économiques et environnementaux de son action dans un monde en changement et notamment :
 - d'acquérir des connaissances pour :
 - maîtriser les sciences fondamentales pertinentes à l'ingénierie permettant de comprendre et d'appliquer les lois de la physique et de la chimie dans les domaines de l'équilibre et de la dynamique des systèmes, de l'énergie, de la mécanique des solides et des fluides, de l'électricité, de la structure de la matière, des sciences de la terre, de l'eau et de l'environnement;
 - maîtriser les sciences de l'ingénierie permettant de définir, de modéliser et de résoudre des problèmes dans les domaines des structures, des matériaux, des transports, de la géotechnique, de l'hydraulique et de l'environnement;
 - maîtriser les outils mathématiques permettant de modéliser des problèmes physiques, mathématiques ou statistiques, de choisir des outils de résolution analytiques ou numériques, de valider une solution;
 - maîtriser les outils informatiques permettant d'utiliser un langage procédural, d'utiliser des logiciels pour résoudre des problèmes, d'acquérir et de traiter des données, d'analyser, de concevoir et de gérer des systèmes en génie civil et comme support à la communication et à la recherche d'information, d'utiliser un logiciel de communication graphique;
 - maîtriser le processus et les techniques de conception en génie civil;
 - planifier des expériences : recueillir, valider et interpréter des données expérimentales en laboratoire et *in situ*;
 - connaître et utiliser des principes administratifs et d'analyse économique pertinents au génie civil permettant de modéliser des problèmes économiques ou des processus administratifs, de choisir les outils de résolution ou d'analyse, de valider une solution ou d'optimiser un processus;
 - maîtriser de façon intégrée les outils de communication écrite et orale en français, informatique et graphique pertinents au génie civil;
 - connaître les outils, les méthodologies et les cheminements reliés aux sciences humaines permettant de favoriser le développement personnel, de faciliter la communication en d'autres langues, d'appliquer les principes de relations humaines, de comprendre l'importance de l'éthique appliquée à la profession;
 - d'acquérir le savoir-faire et les habiletés pour :
 - concevoir des éléments, des systèmes et des processus dans les domaines des ouvrages d'art et des structures, de l'hydraulique, de la géotechnique, des voies de circulation, des transports, des matériaux de construction, du génie municipal et de l'environnement;
 - faire l'analyse, le diagnostic et l'évaluation des impacts de ces éléments, systèmes et processus dans un contexte de développement durable;
 - administrer, gérer et superviser des personnes, des projets et des processus dans le domaine du génie civil;
 - communiquer ses idées, ses connaissances et ses résultats;
 - faire l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en génie civil au moyen de situations concrètes ou, le cas échéant, au moyen de stages en entreprise;

- de développer, dans le contexte de l'ingénierie, des attitudes et des comportements permettant d'exercer sa profession en travaillant efficacement en équipe, de manière professionnelle et responsable, de manière autonome en étant entreprenante ou entreprenant, innovatrice ou innovateur et ouverte ou ouvert aux réalités internationales, en ayant l'esprit critique et en étant en mesure d'apprendre par soi-même et de se perfectionner continuellement.
- d'acquérir, le cas échéant, par le choix de la concentration en génie de l'environnement, des compétences plus approfondies en conception de systèmes et de processus reliés à l'environnement.
- d'acquérir, le cas échéant, par le choix du cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's, ou du cheminement conduisant à un double diplôme avec l'Université Bishop's, des compétences plus approfondies en langue anglaise, en arts, en lettres et en sciences sociales et humaines, et de développer des connaissances du milieu anglophone afin d'enrichir sa propre identité culturelle et de se préparer à mieux exercer sa profession dans le milieu nord-américain.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10, ou leur équivalent : Biologie 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT; Chimie 101, 201; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Bloc d'exigences 12.87, soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial ou leur équivalent : Chimie 101; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil ou en technologie de l'architecture ou en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment ou en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou en technologie de la géomatique ou en assainissement de l'eau ou en géologie appliquée ou en exploitation ou en minéralurgie. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des substitutions.

ou

Avoir complété une année en pré-ingénierie à l'Université Bishop's.

ou

Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier ou coopératif et à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2*	S-4	T-3	S-5	S-6	T-4	S-7	T-5	S-8

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits au cheminement menant à un double diplôme, le stage T-2 est remplacé par une session additionnelle à l'Université Bishop's.

MODALITÉ DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	
S-1	S-2	-	S-3	-*	S-4	-	S-5	S-6	S-7	S-8	

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits au cheminement menant à un double diplôme, la session libre de la 2^e année est remplacée par une session additionnelle à l'Université Bishop's.

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques communes aux quatre cheminements (90 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

GCI	100	Algèbre linéaire	3
GCI	101	Mathématiques I	3
GCI	102	Méthodes probabilistes en génie civil	3
GCI	105	Statique et notions de résistance des matériaux	3
GCI	107	Communication graphique en ingénierie	3
GCI	108	Méthodes expérimentales en génie civil	3
GCI	111	Topométrie	3
GCI	112	Alimentation et appareils électriques	2
GCI	114	Informatique	3
GCI	115	Géologie de l'ingénieur	3
GCI	116	Matériaux de l'ingénieur	3
GCI	120	Technologie des matériaux	3
GCI	200	Structures I	3
GCI	205	Structures II	3
GCI	210	Résistance des matériaux	3
GCI	215	Charpentes métalliques I	3
GCI	220	Béton armé I	3
GCI	310	Mécanique des sols I	3
GCI	315	Mécanique des sols II	3
GCI	320	Génie routier	3
GCI	400	Mécanique des fluides et thermodynamique	4
GCI	410	Hydraulique	3
GCI	420	Hydrologie appliquée	3
GCI	515	Génie de l'environnement	3
GCI	600	Processus de conception en génie civil	3
GCI	605	Initiation à la pratique professionnelle	3
GCI	606	Communication et pratique professionnelle	2
GCI	610	Planification et contrôle des projets	3
GCI	615	Santé et sécurité en génie civil	1
GCI	620	Estimation	3
GIN	600	Analyse économique en ingénierie	3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 90 crédits d'activités pédagogiques communes aux quatre cheminements
- 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

GCI	103	Mathématiques II	3
GCI	520	Développement durable et gestion environnementale	3
GCI	607	Formation professionnelle	1
GCI	900	Projet de conception en génie civil	6
GIN	521	Droit et ingénierie	2

Activités pédagogiques à option ou au choix en génie civil (12 crédits)

Activités pédagogiques à option (9 ou 12 crédits)

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes :

GCH	551	Gestion des matières résiduelles	3
GCI	218	Charpentes métalliques II	3
GCI	225	Béton armé II	3
GCI	230	Charpentes de bois	3
GCI	250	Béton précontraint	3
GCI	330	Trafic routier	3
GCI	340	Technologie du béton	3
GCI	345	Ouvrages en terre	3
GCI	435	Hydraulique urbaine	3
GCI	536	Conception : épuration des eaux usées municipales	3
GCI	555	Caractérisation des milieux contaminés	3
GCI	710	Liants hydrauliques	3
GCI	714	Durabilité et réparation du béton	3
GCI	720	Conception : traitement des eaux potables	3
GCI	723	CAO en hydraulique	3
GCI	730	Résistance au cisaillement	3
GCI	731	Écoulement dans les sols	3
GCI	732	Mécanique des roches appliquée	3
GCI	733	Géotechnique environnementale	3
GCI	736	Analyse du cycle de vie et écoconception	3
GCI	950	Projet de spécialité en génie civil	3

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)

Activité pédagogique à option ou au choix en études complémentaires (3 crédits)

Activité pédagogique à option (0 ou 3 crédits)

Aucune ou une activité choisie parmi les suivantes :

ADM	111	Principes d'administration	3
GIN	630	Ingénierie et développement international	3
INS	124	Entrepreneurship technologique en ingénierie	3

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

- 90 crédits d'activités pédagogiques communes aux quatre cheminements
- 30 crédits d'activités pédagogiques spécifiques de la concentration

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

GCI	103	Mathématiques II	3
GCI	520	Développement durable et gestion environnementale	3
GCI	607	Formation professionnelle	1
GCI	905	Projet de conception en environnement	6
GIN	521	Droit et ingénierie	2

Activités pédagogiques à option en génie de l'environnement (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

GCH	550	Modélisation des systèmes environnementaux	3
GCH	551	Gestion des matières résiduelles	3
GCI	435	Hydraulique urbaine	3
GCI	536	Conception : épuration des eaux usées municipales	3
GCI	555	Caractérisation des milieux contaminés	3
GCI	717	Matériaux composites en construction et réhabilitation	3
GCI	720	Conception : traitement des eaux potables	3
GCI	723	CAO en hydraulique	3
GCI	731	Écoulement dans les sols	3
GCI	733	Géotechnique environnementale	3
GCI	736	Analyse du cycle de vie et écoconception	3
GCI	950	Projet de spécialité en génie civil	3

Activité pédagogique à option ou au choix en études complémentaires (3 crédits)

Activités pédagogiques à option (0 ou 3 crédits)

Aucune ou une activité choisie parmi les suivantes :

ADM	111	Principes d'administration	3
GIN	630	Ingénierie et développement international	3
INS	124	Entrepreneurship technologique en ingénierie	3

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)

CHEMINEMENT EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

- 90 crédits d'activités pédagogiques communes aux quatre cheminements
- 30 crédits d'activités pédagogiques spécifiques de ce cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

Activités de l'Université Bishop's

BMG	214	<i>Creating a Business</i>	3
ESG	266	<i>Environmental Policy</i>	3
MAT	210	<i>Ordinary Differential Equations</i>	3
PHI	240	<i>Topics in Business Ethics</i>	3

À l'Université de Sherbrooke

GCI	900	Projet de conception en génie civil	6
-----	-----	-------------------------------------	---

Activités pédagogiques à option ou au choix (12 crédits)

Activités pédagogiques à option en génie civil (6 à 12 crédits)

Deux à quatre activités choisies parmi les suivantes :

GCH	551	Gestion des matières résiduelles	3
GCI	218	Charpentes métalliques II	3
GCI	225	Béton armé II	3
GCI	230	Charpentes de bois	3
GCI	250	Béton précontraint	3
GCI	330	Trafic routier	3
GCI	340	Technologie du béton	3
GCI	345	Ouvrages en terre	3
GCI	435	Hydraulique urbaine	3
GCI	536	Conception : épuration des eaux usées municipales	3
GCI	555	Caractérisation des milieux contaminés	3
GCI	710	Liants hydrauliques	3
GCI	714	Durabilité et réparation du béton	3
GCI	717	Matériaux composites en construction et réhabilitation	3
GCI	720	Conception : traitement des eaux potables	3
GCI	723	CAO en hydraulique	3
GCI	730	Résistance au cisaillement	3
GCI	731	Écoulement dans les sols	3
GCI	732	Mécanique des roches appliquée	3
GCI	733	Géotechnique environnementale	3
GCI	736	Analyse du cycle de vie et écoconception	3
GCI	950	Projet de spécialité en génie civil	3

Activités pédagogiques à option (0 ou 6 crédits)

D'aucune à deux activités de l'Université Bishop's choisies parmi les suivantes :

ESG	346	<i>Urban Planning</i>	3
ESG	354	<i>Canadian Environmental Planning and Management</i>	3

CHEMINEMENT CONDUISANT À UN DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

CR	• 90 crédits d'activités pédagogiques communes aux quatre cheminements
3	• 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires spécifiques du cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's
3	• 6 à 12 crédits d'activités pédagogiques de l'Université de Sherbrooke à option en génie civil spécifiques du cheminement en collaboration avec l'Université Bishop's
6	• 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix, choisies dans les divisions <i>Humanities</i> ou <i>Social Sciences</i> de l'Université Bishop's
2	• Toutes autres activités pédagogiques imposées par l'Université Bishop's pour l'obtention du deuxième diplôme.

Activités pédagogiques particulières aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique

(0 à 9 crédits)

Les détentrices et détenteurs d'un DEC technique pourront être exemptés, après examen de leur dossier scolaire, de certaines activités pédagogiques de génie civil et devront suivre, à la place ou en supplément, des activités pédagogiques en mathématiques, en physique ou en chimie.

Baccalauréat en génie électrique

819 821-7141 (téléphone)

819 821-7937 (télécopieur)

infogegi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie électrique et de génie informatique, Faculté de génie

GRADE : Bachelière ou achelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie électrique permet deux cheminements :

- un cheminement avec modules de spécialisation dans un même bloc, soit un des six blocs suivants : microélectronique et bio-ingénierie, automatique et robotique, télécommunications avancées, intelligence artificielle et robotique, énergie et automatique, énergie électrique;
- un cheminement avec modules dans plus d'un bloc.

Le baccalauréat en génie électrique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de résoudre des problèmes complexes propres au génie électrique dans les domaines des signaux et systèmes, de l'électronique analogique et numérique, de l'utilisation de l'énergie électrique, de l'automatisation, des télécommunications;
- d'appliquer des méthodologies et des technologies contemporaines efficaces pour la mise en œuvre de solutions aux problèmes;
- de résoudre des problèmes complexes plus spécialisés dans un ou plusieurs domaines de la microélectronique et de la bio-ingénierie, de l'automatique et de la robotique, des télécommunications avancées, de l'intelligence artificielle et de la robotique et de l'énergie électrique;
- de planifier et de gérer des projets en ingénierie;
- de concevoir, de développer et de réaliser des produits et services en mettant en pratique une méthode globale adéquate;
- de travailler efficacement en équipe disciplinaire et multidisciplinaire dans des contextes variés;
- de communiquer, en français ou en anglais, oralement et par écrit, en utilisant le support approprié au moment requis;
- d'exercer des capacités d'analyse, d'abstraction, de synthèse et de créativité;
- d'exercer la profession d'ingénieure ou d'ingénieur avec professionnalisme;
- de s'autoévaluer, c'est-à-dire de prendre du recul, d'évaluer l'état de la situation, d'évaluer ses propres limites, son besoin de formation continue et de recourir à de l'expertise externe lorsque requis.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10 ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Bloc d'exigences 12.87 soit détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle, en technologie de l'électronique, en technologie de conception électronique, en technologie physique, en technologie de systèmes ordonnés ou en avionique ou l'équivalent.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101, Mathématiques 103, 105, Physique 101, 201.

ou

Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	S-5	T-3	S-6	T-4	S-7	T-5	S-8

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	-	S-7	-	S-8

Profils d'accueil

SN = DEC en sciences de la nature; en sciences, lettres et arts ou équivalents

TE = DEC en technologie de l'électronique industrielle
DEC en technologie de l'électronique
DEC en technologie de conception électronique
DEC en technologie physique
DEC en avionique

TO = DEC en technologie des systèmes ordonnés

TI = DEC en techniques de l'informatique avec les conditions spécifiques

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (105 à 117 crédits)

Activités pédagogiques à option (0 à 12 crédits)

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires communes aux deux cheminements (90 crédits)

SESSION S-1 : Introduction au génie électrique et au génie informatique

Tous les profils

GEN	101	Résolution de problème et conception en génie	CR	2
GEN	111	La communication et le travail en équipe	2	2
GEN	122	Équations différentielles linéaires	2	2
GEN	123	Algèbre linéaire et calcul matriciel	2	2
GEN	131	Circuits électriques	2	2
GEN	150	Physique des semi-conducteurs I	2	2

Profil SN

GEN	143	Introduction à la programmation	CR	1
GEN	144	Programmation et algorithmes	1	1
GEN	145	Atelier de programmation	1	1

Profil TE

GEN	133	Lois fondamentales de l'électricité	CR	2
GEN	145	Atelier de programmation	1	1

Profils TO et TI

GEN	133	Lois fondamentales de l'électricité	CR	2
GEN	160	Physique des ondes	1	1

SESSION S-2 : Signaux et circuits

Tous les profils

GEL	201	Conception d'un système électronique	CR	2
GEL	211	Mathématiques des signaux continus	2	2
GEL	260	Filtrage analogique	1	1
GEN	225	Systèmes numériques séquentiels	1	1
GEN	230	Électronique analogique I	2	2
GEN	240	Modélisation et conception orientées objets	3	3
GEN	265	Mathématiques discrètes II	1	1
GEN	502	Santé et sécurité	1	1

Profils SN et TI

GEN	220	Systèmes numériques combinatoires	CR	1
GEN	260	Mathématiques discrètes I	1	1

Profils TE et TO

GEN	270	La matière : propriétés chimiques et physiques	CR	2
-----	-----	--	----	---

SESSION S-3 : Systèmes électriques et électroniques

Tous les profils

GEL	301	Conception d'un instrument de mesure	CR	2
GEL	311	Physique des semi-conducteurs II	2	2
GEL	320	Électronique analogique II	3	3
GEL	340	Électrotechnique	3	3
GEL	350	Éléments de statistiques	1	1
GEL	361	Phénomènes d'échange de chaleur	2	2
GEL	370	Communication graphique	2	2

SESSION S-4 : Asservissements

Tous les profils

GEL	401	Conception d'un système asservi	CR	2
GEL	420	Modélisation, analyse et simulation	3	3
GEL	432	Asservissements analogiques	3	3
GEN	400	Ingénieur et société	2	2
GEN	410	Statique et dynamique	2	2
GEN	440	Lois fondamentales de la mécanique	2	2
GEN	450	Méthodes numériques	1	1

SESSION S-5 : Systèmes et circuits numériques

Tous les profils

GEL	500	Conception d'un système embarqué	CR	3
GEL	511	Traitement numérique des signaux	4	4
GEL	520	Électronique et interfaces	2	2
GEL	530	Microprocesseurs	4	4
GEN	501	Droit	2	2

SESSION S-6 : Systèmes de télécommunications

Tous les profils

GEL	601	Conception d'un système de communication	CR	3
GEL	610	Communications analogiques et numériques	3	3
GEL	620	Propagation guidée d'ondes électromagnétiques	2	2
GEL	630	Antennes et propagation non guidée	2	2
GEL	641	Introduction aux réseaux et protocoles	1	1
GEL	660	Processus aléatoires	1	1
GEN	600	Éthique	2	2
GEN	650	Calcul vectoriel	1	1

SESSIONS S-7, S-8 (tous les profils)**CHEMINEMENT AVEC MODULES DE SPÉCIALISATION DANS LE MÊME BLOC**

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits d'activités pédagogiques appartenant au même bloc.

CHEMINEMENT AVEC MODULES DE SPÉCIALISATION DANS PLUS D'UN BLOC

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits d'activités pédagogiques appartenant à des blocs distincts.

SESSION S-7**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

GEN 700	Analyse économique en ingénierie	CR	3
GEN 701	Projet de conception spécialisé I		6

Activités pédagogiques obligatoires ou à option du module choisi (6 crédits)**SESSION S-8****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEN 801	Projet de conception spécialisé II	CR	6
---------	------------------------------------	----	---

Activités pédagogiques obligatoires ou à option du module choisi (6 crédits)**Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**

Le programme offre la possibilité de compléter les modules suivants selon la disponibilité de l'offre de cours.

BLOC MICROÉLECTRONIQUE ET BIO-INGÉNIERIE**MODULE Photonique et capteurs****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 717	Biophotonique	CR	3
GMB 720	Physique des composants micro-optoélectroniques		3

MODULE Bio-ingénierie**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

BGC 111	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	CR	1
BGC 112	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II		1
BGÉ 311	Instrumentation en bio-ingénierie I		1
BGÉ 312	Instrumentation en bio-ingénierie II		1
BGM 211	Modélisation en bio-ingénierie I		1
BGM 212	Modélisation en bio-ingénierie II		1

ou

MODULE Microélectronique**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 710	Conception avancée de circuits intégrés	CR	3
GEI 718	Techniques de fabrication en salles blanches		2
GEI 719	Microfabrication de biocapteurs		1

BLOC AUTOMATIQUE ET ROBOTIQUE**MODULE Automatique****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GAR 710	Automatique industrielle	CR	3
GAR 720	Commande numérique		3

MODULE Robotique**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GRO 810	Modélisation robotique	CR	2
GRO 820	Composants de la robotique		2
GRO 830	Programmation robotique		2

BLOC TÉLÉCOMMUNICATIONS AVANCÉES**MODULE Codage de l'information****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GTA 710	Modélisation de l'information		3
GTA 720	Quantification		3

MODULE Modulation et transmission**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GTA 810	Modulation avancée	CR	3
GTA 820	Électronique hautes fréquences		3

BLOC INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE**MODULE Intelligence artificielle****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GIA 710	Intelligence artificielle formalisable	CR	2
GIA 720	Intelligence artificielle bio-inspirée		2
GIA 731	Intelligence artificielle probabiliste		2

MODULE Robotique**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GRO 810	Modélisation robotique	CR	2
GRO 820	Composants de la robotique		2
GRO 830	Programmation robotique		2

BLOC ÉNERGIE ET AUTOMATIQUE**MODULE Énergie****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 140	Appareillages et installations électriques	CR	3
GEI 155	Réseaux de distribution électrique		3

MODULE Automatique**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GAR 710	Automatique industrielle	CR	3
GAR 720	Commande numérique		3

BLOC ÉNERGIE ÉLECTRIQUE⁽¹⁾**MODULE Énergie électrique I****Activités pédagogiques à option⁽²⁾ (6 crédits)**

Deux activités choisies parmi les suivantes :

GEI 140	Appareillages et installations électriques	CR	3
GEI 145	Génération et transport		3
GEI 150	Électronique de puissance		3
GEI 155	Réseaux de distribution électrique		3
GEI 160	Automatique industrielle		3
GEI 165	Systèmes électromécaniques		3
GEI 170	Protection des réseaux électriques		3

MODULE Énergie électrique II**Activités pédagogiques à option⁽²⁾ (6 crédits)**

Deux activités choisies parmi les suivantes :

GEI 140	Appareillages et installations électriques	CR	3
GEI 145	Génération et transport		3
GEI 150	Électronique de puissance		3
GEI 155	Réseaux de distribution électrique		3
GEI 160	Automatique industrielle		3
GEI 165	Systèmes électromécaniques		3
GEI 170	Protection des réseaux électriques		3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

- (1) Bloc offert à quelques étudiantes et étudiants réguliers à temps complet inscrits au baccalauréat en génie électrique, en collaboration avec l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE) et les universités partenaires.
- (2) Ces activités sont offertes à Montréal.

Baccalauréat en génie informatique

819 821-7141 (téléphone)
819 821-7937 (télécopieur)
infogegi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie électrique et de génie informatique, Faculté de génie

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie informatique permet trois cheminements :

- un cheminement avec modules de spécialisation dans un même bloc, soit celui de réseaux et télécommunications, soit celui d'intelligence artificielle et robotique;
- un cheminement avec modules dans plus d'un bloc, ou la session S-7 de la concentration en génie logiciel ou le module Codage de l'information ou le module Sécurité informatique;
- un cheminement avec une concentration en génie logiciel.

Le baccalauréat en génie informatique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de résoudre des problèmes complexes propres au génie informatique dans les domaines de l'architecture logicielle et matérielle des systèmes informatiques, de l'ingénierie des logiciels, de l'électronique des systèmes informatiques, des télécommunications et des réseaux;
- d'appliquer des méthodologies et des technologies contemporaines efficaces pour la mise en œuvre de solutions aux problèmes;
- de résoudre des problèmes complexes plus spécialisés dans un ou plusieurs domaines de la conception du matériel et du logiciel, de l'informatique industrielle et de la robotique, de l'informatique distribuée et des télécommunications;
- de planifier et de gérer des projets en ingénierie;
- de concevoir, de développer et de réaliser des produits et services en mettant en pratique une méthode globale adéquate;
- de travailler efficacement en équipe disciplinaire et multidisciplinaire dans des contextes variés;
- de communiquer, en français ou en anglais, oralement et par écrit en utilisant le support approprié au moment requis;
- d'exercer des capacités d'analyse, d'abstraction, de synthèse et de créativité;
- d'exercer la profession d'ingénieure ou d'ingénieur avec professionnalisme;
- de s'autoévaluer, c'est-à-dire de prendre du recul, d'évaluer l'état de la situation, d'évaluer ses propres limites, son besoin de formation continue et de recourir à de l'expertise externe lorsque requis.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10 ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Bloc d'exigences 12.87 soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial ou leur équivalent : Chimie 101, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle, en technologie de l'électronique, en technologie de conception électronique, en technologie physique, en technologie des systèmes ordinés ou en avionique ou l'équivalent.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101, Mathématiques 103, 105, Physique 101, 201.

ou
Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	T-4	S-7	T-5	S-8

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6	-	S-7	-	S-8

Profils d'accueil

SN = DEC en sciences de la nature; en sciences, lettres et arts ou équivalents

TE = DEC en technologie de l'électronique industrielle
DEC en technologie de l'électronique
DEC en technologie de conception électronique
DEC en technologie physique
DEC en avionique

TO = DEC en technologie des systèmes ordinés

TI = DEC en techniques de l'informatique avec les conditions spécifiques

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (117 crédits)

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminements (90 crédits)

SESSION S-1 : Introduction au génie électrique et au génie informatique

Tous les profils

GEN 101	Résolution de problème et conception en génie	CR 2
GEN 111	La communication et le travail en équipe	2
GEN 122	Équations différentielles linéaires	2
GEN 123	Algèbre linéaire et calcul matriciel	2
GEN 131	Circuits électriques	2
GEN 150	Physique des semi-conducteurs I	2

Profil SN

GEN 143	Introduction à la programmation	CR 1
GEN 144	Programmation et algorithmes	1
GEN 145	Atelier de programmation	1

Profil TE

GEN 133	Lois fondamentales de l'électricité	CR 2
GEN 145	Atelier de programmation	1

Profils TO et TI

GEN 133	Lois fondamentales de l'électricité	CR 2
GEN 160	Physique des ondes	1

SESSION S-2 : Systèmes informatiques

Tous les profils

GEN 225	Systèmes numériques séquentiels	CR 1
GEN 230	Électronique analogique I	2
GEN 240	Modélisation et conception orientées objets	3
GEN 265	Mathématiques discrètes II	1
GEN 502	Santé et sécurité	1
GIF 201	Conception d'un système informatique	2
GIF 230	Mathématiques des signaux continus	1
GIF 250	Interfaces utilisateurs graphiques	1
GIF 261	Mathématiques discrètes III	1

Profils SN et TI

GEN 220	Systèmes numériques combinatoires	CR 1
GEN 260	Mathématiques discrètes I	1

Profils TE et TO

GEN 270 La matière : propriétés chimiques et physiques

SESSION S-3 : Architecture des systèmes

Tous les profils

GIF 301	Conception d'une architecture de système	2
GIF 310	Architecture et organisation des ordinateurs	3
GIF 320	Systèmes d'exploitation	2
GIF 331	Réseaux et protocoles de communication	2
GIF 340	Éléments de compilation	2
GIF 360	Probabilités et modélisation de systèmes discrets	2
GIF 362	Mathématiques discrètes IV	2

SESSION S-4 : Ingénierie des systèmes

Tous les profils

GEL 420	Modélisation, analyse et simulation	3
GEN 400	Ingénieur et société	2
GEN 410	Statique et dynamique	2
GEN 440	Lois fondamentales de la mécanique	2
GEN 450	Méthodes numériques	1
GIF 401	Conception d'un système de traitement numérique	2
GIF 442	Traitement numérique des signaux	3

SESSION S-5 : Systèmes embarqués

Tous les profils

GEN 501	Droit	2
GIF 500	Conception d'un système embarqué et réseauté	3
GIF 510	Systèmes à microprocesseurs	2
GIF 521	Propriétés des matériaux	2
GIF 530	Circuits d'entrées/sorties et d'interfaces	1
GIF 540	Noyaux temps réel et programmation concurrente	2
GIF 550	Systèmes embarqués réseautés	1
GIF 560	Statistiques et fiabilité des systèmes	2

SESSION S-6 : Systèmes télé-informatiques

Tous les profils

GEN 600	Éthique	2
GEN 650	Calcul vectoriel	1
GIF 600	Conception d'un système informatique distribué	3
GIF 611	Systèmes d'exploitation répartis	1
GIF 620	Bases de données	2
GIF 630	Sécurité informatique et cryptographie	1
GIF 650	Transmission de l'information	2
GIF 655	Propagation d'ondes électromagnétiques	1
GIF 660	Systèmes de multiplexage et de commutation	2

SESSIONS S-7, S-8

Tous les profils

CHEMINEMENT COMPRENANT DEUX MODULES DANS LE MÊME BLOC

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits appartenant au même bloc, soit le bloc réseaux et télécommunications, ou le bloc intelligence artificielle et robotique.

CHEMINEMENT COMPRENANT DES MODULES DANS PLUS D'UN BLOC OU LA SESSION S-7 DE LA CONCENTRATION EN GÉNIE LOGICIEL OU LE MODULE CODAGE DE L'INFORMATION OU LE MODULE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits appartenant à des blocs distincts. Ce cheminement peut aussi comporter la session S-7 de la concentration en génie logiciel ou le module Codage de l'information ou le module Sécurité informatique.

SESSION S-7

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

GEN 700	Analyse économique en ingénierie	3
GEN 701	Projet de conception spécialisé I	6

Activités pédagogiques obligatoires du module choisi (6 crédits)

CR
2

SESSION S-8

Activité pédagogique obligatoire (6 crédits)

GEN 801	Projet de conception spécialisé II	6
---------	------------------------------------	---

Activités pédagogiques obligatoires du module choisi (6 crédits)

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Le programme offre la possibilité de compléter les modules suivants selon la disponibilité de l'offre de cours.

MODULE Codage de l'information

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GTA 710	Modélisation de l'information	3
GTA 720	Quantification	3

MODULE Sécurité informatique

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GSI 810	Méthodes de cryptographie	2
GSI 820	Réseautique sécurisée	2
GSI 830	Protection active des systèmes informatiques	2

BLOC RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

MODULE Protocoles et services

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GRT 710	Spécification et conception de protocoles et services	3
GRT 720	Validation de protocoles et services	3

MODULE Réseautique

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GRT 810	Architecture de réseaux	2
GRT 820	Composantes de réseaux	2
GRT 830	Gestion de réseaux	2

BLOC INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

MODULE Intelligence artificielle

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GIA 710	Intelligence artificielle formalisable	2
GIA 720	Intelligence artificielle bio-inspirée	2
GIA 731	Intelligence artificielle probabiliste	2

MODULE Robotique

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GRO 810	Modélisation robotique	2
GRO 820	Composants de la robotique	2
GRO 830	Programmation robotique	2

CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN GÉNIE LOGICIEL

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits) et les activités pédagogiques des sessions S-7 et S-8 ci-dessous (30 crédits).

SESSION S-7 : Ingénierie des logiciels

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

GEN 700	Analyse économique en ingénierie	3
GLO 700	Projet d'ingénierie de logiciels I	6
IFT 232	Méthodes de conception orientées objet	3
IGL 301	Spécification et vérification des exigences	3

SESSION S-8 : Qualité dans l'ingénierie des logiciels

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

GLO 800	Projet d'ingénierie de logiciels II	6
IGL 501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
IGL 601	Techniques et outils de développement	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Baccalauréat en génie mécanique

819 821-7144 (téléphone)

819 821-7163 (télécopieur)

infogme@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie mécanique, Faculté de génie

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie mécanique comporte trois cheminements : un cheminement régulier, un cheminement avec concentration en bio-ingénierie et un cheminement avec concentration en génie aéronautique. L'accès aux cheminements avec concentration peut être contingenté si la demande excède la capacité d'accueil. L'inscription aux deux concentrations se fait à l'issue de la session 4.

Le baccalauréat en génie mécanique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences en sciences fondamentales;
- d'acquérir, dans le contexte de l'ingénierie, des compétences en mathématiques et en informatique permettant de :
 - décrire ou modéliser un problème ou une situation;
 - sélectionner et utiliser les outils analytiques, numériques ou logiciels appropriés pour résoudre un problème;
 - valider et interpréter physiquement une solution;
 - planifier et réaliser des contrôles de qualité;
- d'acquérir des compétences en méthode expérimentale permettant de :
 - concevoir, réaliser et utiliser un montage expérimental;
 - exploiter les données issues d'un montage expérimental;
- d'acquérir des compétences en analyse et en synthèse permettant de :
 - définir, modéliser et résoudre un problème;
 - discriminer l'essentiel du secondaire, établir des relations fonctionnelles entre les éléments essentiels et agencer ces éléments dans une structure cohérente;
- d'acquérir des compétences en conception permettant :
 - la définition d'un avant-projet;
 - l'émergence et la sélection de concepts;
 - le dimensionnement et la validation des concepts;
 - la réalisation d'un prototype et son expérimentation;
 - la fabrication et la production d'un produit ou d'un système;
- d'acquérir des compétences dans les domaines des matériaux, des techniques d'usinage et des procédés de mise en forme des matériaux en vue d'en assurer une utilisation rationnelle;
- d'acquérir des compétences en mécatronique permettant d'analyser, de choisir les sous-systèmes électriques, électroniques et mécaniques de systèmes mécatroniques, d'intégrer et de réaliser des systèmes mécatroniques;
- d'acquérir des compétences en technologie permettant d'expliquer le fonctionnement et de manipuler des composants et des systèmes mécaniques, de produire des croquis à main levée et de maîtriser un logiciel de dessin;
- d'acquérir des compétences en communication écrite et orale, en travail en équipe, en créativité et jugement critique, en entrepreneuriat, en économie de l'ingénierie, en éthique, en santé et sécurité du travail et en professionnalisme en vue de se préparer à une pratique professionnelle efficace et socialement responsable;
- d'acquérir, par le choix de la concentration en bio-ingénierie, le cas échéant, la formation spécifique nécessaire à la conception de projet en bio-ingénierie, par l'étude notamment :
 - de l'anatomie et de la physiologie humaine;
 - de la modélisation en bio-ingénierie;
 - de l'instrumentation en bio-ingénierie;
 - de la bio-ingénierie des cellules, des tissus et de l'homme dans son ensemble;
 - de la communication multidisciplinaire;
- d'acquérir, par le choix de la concentration en génie aéronautique, le cas échéant, la formation spécifique nécessaire à la conception de véhicules aériens, par l'étude notamment :
 - de l'aérodynamique des profils et des ailes;
 - des performances des avions;
 - de la stabilité et du contrôle des avions;
 - de la résistance des structures à âme mince;
- de faire, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail;
- de développer progressivement une autonomie d'apprentissage, afin de pouvoir poursuivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière;
- de s'initier à la recherche et au développement.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10, ou leur équivalent : Biologie 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT; Chimie 101, 201; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Bloc d'exigences 12.87 soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial ou leur équivalent : Chimie 101; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie mécanique ou un DEC en techniques de construction aéronautique. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des exemptions avec substitutions.

ou

Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Les étudiantes et étudiants sont divisés en deux groupes, A et B, et normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant : Les étudiantes et étudiants du cheminement régulier peuvent appartenir soit au groupe A soit au groupe B. Les étudiantes et étudiants du cheminement avec concentration en bio-ingénierie appartiennent au groupe A tandis que celles et ceux du cheminement avec concentration en génie aéronautique appartiennent au groupe B.

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr A	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	T-5	S-7	S-8
Gr B	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	T-4	S-7	T-5	S-8

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Les étudiantes et étudiants du cheminement régulier peuvent appartenir soit au groupe A soit au groupe B. Les étudiantes et étudiants du cheminement avec concentration en bio-ingénierie appartiennent au groupe A tandis que celles et ceux du cheminement avec concentration en génie aéronautique appartiennent au groupe B.

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr A	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	S-8
Gr B	S-1	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	-	S-8

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques communes aux trois cheminements (96 crédits)

BLOC 1 : Sciences fondamentales, mathématiques et informatique

Activités pédagogiques obligatoires (46 crédits)

														CR
IMC	100	Mathématiques de l'ingénieur I												3
IMC	105	Mécanique des solides												3
IMC	111	Calcul de la résistance des structures I												2
IMC	117	Mathématiques de l'ingénieur II												3
IMC	150	Calcul de la résistance des structures II												2
IMC	210	Thermofluide I												2
IMC	220	Thermofluide II												3
IMC	500	Étude de cas												3
IMC	510	Introduction au génie-qualité												3
ING	100	Algèbre linéaire												3
ING	105	Fonctions multivariées												1
ING	110	Équations différentielles et calcul intégral												3
ING	225	Statique												2
ING	250	Exploitation de l'ordinateur I												1

ING	255	Exploitation de l'ordinateur II
ING	260	Dynamique
ING	315	Énergétique
ING	400	Mécanique des fluides

BLOC 2 : Sciences du génie

Activités pédagogiques obligatoires (32 crédits)

IMC	122	Éléments et systèmes mécaniques	2
IMC	156	Méthodologie de conception	3
IMC	310	Microstructures et choix des matériaux	3
IMC	325	Mécatronique I	3
IMC	350	Fiabilité des matériaux	3
IMC	400	Introduction aux techniques de l'usinage	1
IMC	405	Procédés de mise en forme des matériaux	3
IMC	450	Mécatronique II	3
IMC	455	Projet de mécatronique	3
ING	210	Dessin technique et AutoCAD	2
ING	301	Introduction aux matériaux	2
ING	320	Éléments de la méthode expérimentale	3
ING	525	Santé et sécurité du travail	1

BLOC 3 : Sciences complémentaires

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

GIN	600	Analyse économique en ingénierie	3
ING	500	Communication technique	2
ING	510	Communication en ingénierie	1
ING	515	Professionalisme	2
ING	600	Introduction à l'ingénierie	1
ING	605	Travail en équipe et gestion du temps	1
ING	610	Initiation à la recherche scientifique	1
ING	615	Travail en équipe et leadership	1
ING	626	Processus créatif de résolution de problèmes	2
ING	670	Gestion de projet	1

Activité pédagogique à option (3 crédits) ⁽¹⁾

Choisie parmi les suivantes : selon le niveau obtenu au test de classement en anglais langue seconde administré par le Centre de langues secondes et étrangères.

ANS	200	Anglais intermédiaire I	3
ANS	300	Anglais intermédiaire II	3
ANS	400	Anglais avancé I	3
ANS	500	Anglais avancé II	3

CHEMINEMENT RÉGULIER (24 crédits)

- 96 crédits d'activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminement
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires additionnelles
- 12 crédits d'activités pédagogiques à option additionnelles ou au choix

Activités pédagogiques obligatoires additionnelles (12 crédits)

IMC	900	Projet de conception I	3
IMC	916	Projet de conception II	6
IMC	917	Projet de conception III	3

Activités pédagogiques à option additionnelles (6 à 12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

AMC	600	Introduction à l'aéronautique	3
AMC	650	Mécanique du vol	3
BGC	111	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	1
BGC	112	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II	1
BGÉ	311	Instrumentation en bio-ingénierie I	1
BGÉ	312	Instrumentation en bio-ingénierie II	1
BGM	211	Modélisation en bio-ingénierie I	1
BGM	212	Modélisation en bio-ingénierie II	1
GCH	432	Introduction au génie des pâtes et papiers	3
GCH	532	Génie environnemental	3
GCH	551	Gestion des matières résiduelles	3
GCI	515	Génie de l'environnement	3
GCI	520	Développement durable et gestion environnementale	3
GIN	950	Projet de spécialité I	3
GIN	955	Projet de spécialité II	3
GMC	120	Éléments de vibrations	3
GMC	140	Acoustique et contrôle du bruit	3
GMC	240	Chauffage et climatisation	3
GMC	250	Moteurs à combustion interne à pistons	3
GMC	404	Introduction à la modélisation géométrique	3
GMC	405	Conception assistée par ordinateur	3
GMC	440	Éléments de robotique	3
GMC	443	Pneumatique et hydraulique industrielles	3

2	GMC	540	Planification de la production	3
4	GMC	550	Fiabilité et maintenance	3
3	GMC	560	Énergie et machines électriques	3
3	IMC	235	Systèmes thermiques	3
	IMC	360	Les matériaux en conception mécanique	3
	INS	124	Entrepreneurship technologique en ingénierie	3
	INS	134	Projet d'entreprise en ingénierie	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Jusqu'à six crédits d'activités suivies hors Département ou jusqu'à six crédits d'activités de niveau 2^e cycle

CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN BIO-INGÉNIERIE (24 crédits)

- 96 crédits d'activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminements
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires additionnelles
- 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires additionnelles (21 crédits)

BGC	111	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	1
BGC	112	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II	1
BGC	113	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur III	1
BGÉ	311	Instrumentation en bio-ingénierie I	1
BGÉ	312	Instrumentation en bio-ingénierie II	1
BGÉ	313	Instrumentation en bio-ingénierie III	1
BGM	211	Modélisation en bio-ingénierie I	1
BGM	212	Modélisation en bio-ingénierie II	1
BGM	213	Modélisation en bio-ingénierie III	1
BGM	900	Projet de conception en bio-ingénierie I	3
BGM	916	Projet de conception en bio-ingénierie II	6
BGM	917	Projet de conception en bio-ingénierie III	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités de l'Université ou parmi les activités suivantes :

BGC	114	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur IV	1
BGÉ	314	Instrumentation en bio-ingénierie IV	1
BGM	214	Modélisation en bio-ingénierie IV	1

CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN GÉNIE AÉRONAUTIQUE (24 crédits)

- 96 crédits d'activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminements
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires additionnelles

Activités pédagogiques obligatoires additionnelles (24 crédits)

AMC	600	Introduction à l'aéronautique	3
AMC	640	Structures d'avions	2
AMC	645	Aérodynamique	2
AMC	650	Mécanique du vol	3
AMC	655	Propulsion	2
AMC	900	Projet de conception en aéronautique I	3
AMC	916	Projet de conception en aéronautique II	6
AMC	917	Projet de conception en aéronautique III	3

(1) L'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu 86 % et plus au test de classement en anglais langue seconde peut s'inscrire à une autre activité de langue étrangère faisant partie du certificat de langues modernes de l'Université de Sherbrooke ou à une activité de japonais offerte par l'Université Bishop's ou encore à une activité au choix en sciences humaines. L'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu 45 % ou moins au test de classement en anglais langue seconde devra suivre, hors programme, sans aucuns frais ou droits, l'activité ANS 100, *Anglais fondamentale* avant de pouvoir s'inscrire à l'activité ANS 200, *Anglais intermédiaire I*.

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS**

(6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM 015 La rédaction universitaire
ETA 100 Éléments d'éthique appliquée

CR
3
3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101 Structure et réactivité de la matière
CHM 103 Transformation de la matière
GBI 101 Organisation et diversité du vivant
MAT 103 Introduction au calcul intégral
MAT 105 Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHQ 100 Mécanique et ondes
PHQ 101 Électricité et magnétisme

CR
3
3
3
3
3
3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110 Informatique fonctionnelle
EPK 228 Santé et saines habitudes de vie
PHI 130 Philosophie de la technologie

CR
3
3
3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228 Santé et saines habitudes de vie
HST 105 Histoire du Canada de 1840 à nos jours
LCR 100 Langue, culture et société
PHI 370 Panorama historique de la pensée humaine
POL 101 La politique canadienne et québécoise
PSY 100 L'approche cognitive comportementale

CR
3
3
3
3
3
3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110 Informatique fonctionnelle
MAT 103 Introduction au calcul intégral
MAT 105 Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHI 111 Introduction à la logique
PHI 130 Philosophie de la technologie

CR
3
3
3
3
3

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151 Stage I en administration des affaires
ECN 071 Stage I en économique

CR
9
9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251 Stage I en droit

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166 Stage I en information scolaire et professionnelle

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 651 Stage I en kinésiologie

CR
9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611 Stage I en génie chimique
GIN 621 Stage I en génie mécanique
GIN 651 Stage I en génie informatique
GIN 661 Stage I en génie électrique
GIN 671 Stage I en génie civil
GIN 681 Stage I en génie biotechnologique

CR
9
9
9
9
9
9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071 Stage I en études anglaises et interculturelles
CRM 071 Stage I en communication, rédaction et multimédia
GAE 071 Stage I en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 071 Stage I multidisciplinaire

CR
9
9
9
9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR
BIO	170	Stage I en biologie	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9
CHM	170	Stage I en chimie	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL	170	Stage I en écologie	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT	170	Stage I en informatique	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	9
PHQ	170	Stage I en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR
ECN	072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR
-----	-----	-------------------	----

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR
-----	-----	---	----

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR
-----	-----	--------------------------	----

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR
GIN	622	Stage II en génie mécanique	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	9
GIN	672	Stage II en génie civil	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR
BIO	270	Stage II en biologie	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9
CHM	270	Stage II en chimie	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL	270	Stage II en écologie	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT	270	Stage II en informatique	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9
PHQ	270	Stage II en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR	9
ECN	073	Stage III en économique	9	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR	9
-----	-----	--------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	9	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	9	9
GIN	673	Stage III en génie civil	9	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR	9
BIO	370	Stage III en biologie	9	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9	9
CHM	370	Stage III en chimie	9	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9	9
ECL	370	Stage III en écologie	9	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9	9
IFT	370	Stage III en informatique	9	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9	9
PHQ	370	Stage III en physique	9	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	CR	9
ECN	074	Stage IV en économique	9	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	CR	9
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9	9
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9	9
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9	9
GIN	674	Stage IV en génie civil	9	9
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	CR	9
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9	9
CHM	470	Stage IV en chimie	9	9
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9	9
ECL	470	Stage IV en écologie	9	9
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9	9
IFT	470	Stage IV en informatique	9	9
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9	9
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9	9
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9	9
PHQ	470	Stage IV en physique	9	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV**RESPONSABILITÉ : Faculté de génie****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté de génie.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

		CR	
GIN	615	Stage V en génie chimique	9
GIN	625	Stage V en génie mécanique	9
GIN	655	Stage V en génie informatique	9
GIN	665	Stage V en génie électrique	9
GIN	675	Stage V en génie civil	9
GIN	685	Stage V en génie biotechnologique	9

Faculté des lettres et sciences humaines

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté des lettres et sciences humaines constitue la sixième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 6-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	4
Personnel	4
Baccalauréat en communication, rédaction et multimédia	4
Baccalauréat en éducation musicale (en collaboration avec U. Laval)	6
Baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / <i>B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation</i>	6
Baccalauréat en études littéraires et culturelles	8
Baccalauréat en études politiques appliquées	9
Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement	11
Baccalauréat en histoire	12
Baccalauréat en musique	14
Baccalauréat en philosophie	21
Baccalauréat en psychologie	22
Baccalauréat en service social	23
Baccalauréat multidisciplinaire	23
Mineure en administration	25
Mineure en biologie	25
Mineure en chimie	25
Mineure en culture musicale	26
Mineure en économique	26
Mineure en études anglaises	27
Mineure en études politiques	27
Mineure en géographie	27
Mineure en histoire	28
Mineure en lettres et langue françaises	28
Mineure en mathématiques	28
Mineure en philosophie	28
Mineure en physique	28
Mineure en relations internationales	29
Mineure en service social	29
Mineure en théologie	30
Mineure en traduction	30
Mineure multidisciplinaire	30
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	30
Certificat en anglais langue seconde	31
Certificat en arts visuels	32
Certificat en culture musicale	32
Certificat en études politiques	33
Certificat en histoire	33
Certificat en histoire du livre et de l'édition	34
Certificat en interprétation musicale	34
Certificat en langues modernes	35
Certificat en lettres et langue françaises	36
Certificat en pédagogie musicale	36
Certificat en philosophie	38
Certificat en psychologie	38
Certificat en rédaction professionnelle anglaise	39
Certificat en relations internationales	39
Certificat en traduction	39
Certificat multidisciplinaire	40

Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation intensive en musique	40
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en anglais langue seconde	41
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en chant choral	41
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en création littéraire	41
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en espagnol	42
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éthique appliquée	42
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en français langue seconde	42
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en géographie	43
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en géomatique appliquée	43
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en histoire des arts visuels	43
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en initiation musicale	44
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en musique d'ensemble	44
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en pratique instrumentale, vocale ou chorale	44
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en rédaction spécialisée	45
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en révision de textes	45
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	45
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	46
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	47
Microprogramme de 1 ^{er} cycle intensif en français langue seconde I	47
Microprogramme de 1 ^{er} cycle intensif en français langue seconde II	48

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté des lettres et sciences humaines

Direction de la Faculté

Doyenne

Lynda BELLALITE

Secrétaire de direction

Madeleine GREGOIRE

Vice-doyen à l'enseignement et au développement

Robert EDWARDS

Secrétaire

Marie-Hélène CHAINÉ

Vice-doyen aux études de 1^{er} cycle et à la formation continue et secrétaire de faculté

Claude CHARBONNEAU

Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche

Thérèse AUDET

Secrétaire de direction

Madeleine GRÉGOIRE

Directeur administratif de Faculté

Jacques LEBRUN

Services facultaires

SECRETARIAT DES ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE

Adjointe au vice-doyen à l'enseignement

Lucette BROUSSEAU

Technicienne en administration

Diane POMERLEAU

Commis aux affaires académiques

Louise DROUIN

Cathy LAVIGNE

Barbara JACQUES

Manon PRINCE

Gaétane ROBERT

SECRETARIAT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE

Adjointe à la vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche

Nathalie COUTURE

Commis aux affaires académiques

Christiane DUBOIS

Mélanie PELLERIN

Ruth VALIN

ADMINISTRATION

Technicien et techniciennes en administration

Marie-Claude GARNEAU

Chantal LEBLANC

Denis ROY

Centre de documentation – Centre Anne-Hébert

Technicienne en documentation

Christiane BISSON

Commis II (bibliothèque)

Louise CHOINIÈRE

COMMUNICATIONS

Agentes de communication

Sandra BOISSÉ

France LAVOIE

Mireille LAVOIE

Technicienne en multimédia

Jacinthe LAVOIE

INFORMATIQUE

Analyste en informatique

François CÔTÉ

Techniciens en systèmes ordinés

Thierry BOUDREAU

Danny CORDEAU

Guillaume MADORE

Hugo PROULX

RESSOURCES MATÉRIELLES, AUDIOVISUELLES ET REPROGRAPHIE

Robert PERRAULT, commis à la reprographie

Yves POULIN, technicien en multimédia

Denis ROY, technicien en administration

Directrices et directeurs des départements

Kalifa GOÏTA (géomatique appliquée)

Christine HUDON (histoire)

Jean-Herman GUAY (école de politique appliquée)

Armande SAINT-JEAN (lettres et communications)

Jacinthe HARBEC (musique)

Alain LÉTOURNEAU (philosophie et éthique appliquée)

Jeannette LEBLANC (psychologie)

Roch HURTUBISE (service social)

Le personnel

www.usherbrooke.ca/flsh/personnel/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en communication, rédaction et multimédia

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

Le programme de baccalauréat en communication, rédaction et multimédia permet un cheminement général et un cheminement en communication marketing. Le cheminement général conduit à la maîtrise en études françaises, cheminement en communication et langage. Le cheminement en communication marketing conduit à la maîtrise en administration, concentration en communication marketing.

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

OBJECTIFS

Objectif général

Former des professionnelles et professionnels polyvalents de la communication, de la rédaction et du multimédia, aptes à assumer ou à prendre en charge toutes les étapes d'un projet : conception d'idées originales, recherche de documentation et analyse de contenu, rédaction selon le contexte de communication et diffusion sur de multiples supports (écrits ou électroniques).

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de concevoir et de gérer des projets dans les domaines de la langue et des communications;
- de maîtriser la langue, l'écriture et les divers types de rédaction professionnelle, et de s'initier à diverses pratiques langagières (audio, visuelle, etc.);
- de se familiariser avec le contexte de communication dans ses dimensions sociale, institutionnelle, politique et éthique;
- de développer une attitude critique par l'étude des principaux modèles théoriques et par l'analyse de discours spécialisés;
- d'exploiter les ressources informatiques dans une perspective de traitement, de mise en forme et de diffusion de l'information.

Pour le cheminement général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences polyvalentes dans les domaines visés et de s'initier à plusieurs pratiques professionnelles;
- de se familiariser avec différentes activités du domaine des communications, de la rédaction ou du multimédia, dans lequel il sera ultérieurement possible de se spécialiser.

Pour le cheminement en communication marketing

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences spécialisées dans le domaine de la communication marketing;
- d'explorer toutes les facettes de ce champ de pratique professionnelle;
- de conjuguer des apprentissages dans les deux disciplines des communications et de l'administration;
- d'acquérir les préalables nécessaires à l'admission à la maîtrise en administration – concentration communication marketing.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**Pour le cheminement général**

Régime régulier à temps complet, au moins pendant les trois premières sessions
Régime coopératif à temps complet

Pour le cheminement en communication marketing

Régime coopératif à temps complet pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF**Pour le cheminement général**

Normalement, l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session au trimestre d'automne et l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

Pour le cheminement en communication marketing

Normalement, l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session au trimestre d'automne et l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF**Pour le cheminement général**

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions d'études, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Pour le cheminement en communication marketing

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au cheminement en communication marketing est automatiquement admis au régime coopératif.

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN (33 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)**

CRM 100	Documentation	CR	3
CRM 101	Institutions de la communication		3
CRM 102	Plans de communication		3
CRM 103	Norme et analyse ⁽¹⁾		3
CRM 104	Rédaction : style et clarté		3
CRM 115	Médias numériques ²		3
CRM 140	Enjeux sociaux du multimédia		3
CRM 141	Fondements de la communication		3
CRM 142	Internet et multimédia I		3
CRM 144	Rédaction technique et promotionnelle		3
CRM 300	Grammaire avancée		3

CHEMINEMENT GÉNÉRAL (90 crédits)

- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 36 crédits d'activités pédagogiques à option
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

CRM 121	Langages de communication	CR	3
CRM 143	Révision de textes		3
CRM 145	Production multimédia I		3
LCR 100	Langue, culture et société		3

Activités pédagogiques à option (36 crédits)

Choisies parmi les activités des neuf blocs suivants :

BLOC 1 : Langages et médias

CRM 201	Communication et langage visuel	CR	3
CRM 202	Langage de l'image animée		3
CRM 204	Rédaction de scénarios		3
CRM 205	Atelier de communication orale		3
CRM 206	Production radio		3
CRM 207	Pratique de la vidéo numérique		3

BLOC 2 : Pratiques de la rédaction

CRM 122	Anglicismes au Québec	CR	3
CRM 123	Rédaction professionnelle		3
CRM 220	Le résumé		3
CRM 222	Révision et réécriture		3
CRM 223	Rédaction créative		3
CRM 224	Argumentation et persuasion		3
CRM 225	Lecture et analyse d'écrits professionnels		3
CRM 301	Projet terrain en CRM		3

BLOC 3 : Multimédia

ART 244	Création assistée par ordinateur	CR	3
CRM 241	Publication assistée par ordinateur		3
CRM 242	Infographie et communication		3
CRM 243	Internet et multimédia II		3
CRM 245	Production multimédia II		3

BLOC 4 : Journalisme

CRM 260	Rédaction journalistique	CR	3
CRM 261	Magazines et périodiques		3
CRM 262	La presse spécialisée		3
CRM 263	Discours de presse		3
CRM 264	Vulgarisation scientifique		3
CRM 265	Critique culturelle		3
CRM 266	Journalisme électronique		3

BLOC 5 : Relations publiques et publicité

CRM 280	Introduction aux relations publiques	CR	3
CRM 281	Pratique des relations publiques		3
CRM 282	Introduction à la publicité		3
CRM 283	Création et rédaction publicitaires		3
CRM 284	Communication organisationnelle		3
CRM 285	Communication interpersonnelle		3

BLOC 6 : Langue : description et normalisation

LCR	301	Le sens : texte et contexte	3
LCR	302	Histoire de la langue française	3
LCR	303	Français québécois : aspects généraux	3
LCR	304	Analyse conversationnelle	3
LCR	305	Grammaire descriptive	3
LCR	306	Variation du français	3
LCR	307	Lexique et banques de données informatisées	3
LCR	308	Aménagement de la langue	3
LCR	309	Les dictionnaires	3
LCR	310	Lexicologie	3
LCR	312	Programme de lecture en linguistique	3
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique	3

BLOC 7 : Critique et méthode

CRM	200	Analyse de l'information télévisée	3
CRM	320	Méthodologie de la recherche	3
CRM	321	Enquêtes et sondages	3
CRM	322	Femmes, écriture et représentation	3
CRM	323	Idéologie de l'écriture : des origines au Moyen Âge	3
CRM	324	Idéologie de l'écriture : les Temps modernes	3
CRM	326	Impacts des médias	3
CRM	327	Éthique et communications publiques	3
CRM	330	Communication et mondialisation	3

BLOC 8 : Langue anglaise et traduction

ANG	128	English Composition	3
ANG	133	Comparative Stylistics, French-English	3
ANG	225	Advanced Writing Skills	3
ANS	400	Anglais avancé I	3
ANS	500	Anglais avancé II	3
TRA	110	Initiation à la traduction	3
TRA	210	Traduction générale	3

BLOC 9 : Projets particuliers et microstages

CRM	340	Programme de lecture	3
CRM	600	Cours tutorial I	3
CRM	601	Cours tutorial II	3
CRM	602	Cours tutorial III	3
CRM	603	Activité pratique en milieu de travail	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

CHEMINEMENT EN COMMUNICATION MARKETING (90 crédits)

- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 18 crédits d'activités pédagogiques à option
- 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

ADM	111	Principes d'administration	3
ANS	400	Anglais avancé I	3
CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC	222	Éléments de gestion financière	3
GRH	221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR	221	Marketing	3
MAR	331	Comportement du consommateur	3
MAR	342	Recherche en marketing I	3
MAR	664	Politique de marketing	3
MQG	101	Mathématiques d'appoint	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

ANG	128	English Composition	3
ANG	133	Comparative Stylistics, French-English	3
ANG	225	Advanced Writing Skills	3
ANG	271	Public Speaking	3
ANS	500	Anglais avancé II	3
CRM	143	Révision de textes	3
CRM	145	Production multimédia I	3
CRM	205	Communication orale	3
CRM	206	Production radio	3
CRM	223	Rédaction créative	3
CRM	225	Lecture et analyse d'écrits professionnels	3
CRM	243	Internet et multimédia II	3
CRM	245	Production multimédia II	3
CRM	280	Introduction aux relations publiques	3
CRM	281	Pratique des relations publiques	3
CRM	282	Introduction à la publicité	3

CRM	283	Création et rédaction publicitaires	3
CRM	284	Communication organisationnelle	3
LCR	100	Langue, culture et société	3
		ou	
		toute autre activité CRM, LCR ou TRA	

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)

- (1) L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. Dans un tel cas, elle devient l'une des deux ou trois activités pédagogiques au choix, selon le cheminement.
- (2) L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test de compétences en informatique doit suivre l'activité CRM 110 *Informatique fonctionnelle*. Dans un tel cas, celle-ci devient l'une des deux ou trois activités pédagogiques au choix, selon le cheminement.

Baccalauréat en éducation musicale (en collaboration avec U. Laval)

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

La formation spécialisée en éducation musicale offerte par l'Université Laval sur le Campus principal peut se poursuivre en même temps que celle du baccalauréat en musique. Après trois ans d'études à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke, les étudiantes et étudiants sont diplômés du baccalauréat en musique et ont déjà amorcé un certain nombre d'activités du programme de baccalauréat en éducation musicale. Cette formation peut se terminer alors qu'ils sont déjà sur le marché du travail. Au terme de celle-ci, les étudiantes et étudiants obtiennent un deuxième baccalauréat : bachelière ou bachelier en enseignement (B. Ens.).

FORMATION EN DIDACTIQUE MUSICALE (43 crédits)

Activités offertes par l'Université Laval et suivies à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke

CRM				CR
3	MUS	12633	Philosophie de l'éducation musicale	3
3	MUS	19673	Pédagogie et informatique musicale	3
3	MUS	19779	Rythmique	3
3	MUS	21269	Éducation musicale : fondement et stage	3
3	MUS	21272	Introduction à la didactique au primaire	3
	MUS	21273	Didactique et stage I (primaire)	6
	MUS	21274	Didactique et stage II (primaire)	6
	MUS	21275	Didactique I (secondaire)	3
	MUS	21276	Didactique II (secondaire)	2
	MUS	21277	Didactique III (secondaire)	2
	MUS	21278	Didactique IV (secondaire)	2
	MUS	21279	Stage au secondaire	6
	MUS	21566	Examen d'intégration	1

Baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance de la langue anglaise dans ses variations et dans la diversité de ses discours;
- d'acquérir une connaissance de plusieurs littératures d'expression anglaise, situées dans leur contexte historique, littéraire et culturel, et de savoir les comparer aux littératures d'autres cultures et communautés linguistiques;
- d'étudier le rôle de l'anglais dans une perspective globale et en relation avec d'autres langues, notamment le français;
- de s'initier à l'application des compétences acquises en langue anglaise aux domaines de la rédaction, de la traduction, des communications, des médias, de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer des compétences analytiques et critiques par l'étude de textes et de discours en contexte anglo-américain, en contexte global et en contexte interculturel;
- de comprendre comment les concepts de race, d'ethnicité, de nation, d'identité culturelle et d'emprunt culturel influencent l'usage de la langue et l'expression littéraire;
- d'améliorer sa connaissance du français et de s'initier à l'apprentissage d'une troisième langue;
- de se familiariser avec une approche interdisciplinaire aux études littéraires et culturelles, aussi bien qu'aux études en traduction, en enseignement, en communication et en rédaction;
- de développer des aptitudes à rédiger des textes variés en contexte culturel, professionnel et créatif;
- de développer des aptitudes à concevoir, à rédiger et à réviser des textes spécialisés adaptés aux divers publics cibles;
- de se familiariser avec l'utilisation d'outils technologiques et de ressources multimédias essentielles ou complémentaires à la recherche et aux applications de l'anglais;
- de se familiariser avec les théories, les méthodologies et les principes sous-jacents à la présentation et à la transmission de l'information pour l'enseignement et la formation professionnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour la personne provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Les finissantes et finissants d'un cégep francophone devront avoir atteint en anglais langue seconde la formation équivalente à un cours de niveau avancé

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 0008 ou AS19 ou BG05.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à option pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques des deux premières sessions d'études du baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / *B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation*, doit être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5. L'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit, à au moins huit des activités suivantes : ANG 101, ANG 132, ANG 133, ANG 170, ANG 225, ANG 270, ANG 322, ANG 323, ANG 324, ANG 325, ANG 426, ANG 427.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)**

ANG 101	<i>Applied English Grammar</i> ⁽¹⁾	3
ANG 110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG 133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG 140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG 160	<i>Intercultural Studies</i>	3
ANG 170	<i>Language Studies and Language Professions</i>	3
ANG 225	<i>Advanced Writing Skills</i> ⁽²⁾	3
ANG 270	<i>Digital Technologies for the Humanities</i>	3

Activités pédagogiques à option (57 à 66 crédits)**BLOC 1 : Rédaction professionnelle et communications multimédias / Professional Writing and Multimedia Communications**

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG 322	<i>Writing for the Print Media</i>	3
ANG 323	<i>Writing for Public Relations and Advertising</i>	3
ANG 324	<i>Technical Writing I</i>	3
ANG 325	<i>Business Communication</i>	3
ANG 370	<i>Workshop in Drama and Audio-Visual Production</i>	3
ANG 424	<i>Technical Writing II</i>	3
ANG 426	<i>Editing</i>	3
ANG 427	<i>Scriptwriting for TV, Film and Theatre</i>	3
ANG 510	<i>Rhetoric and Communications</i>	3
ANG 620	<i>Creative Writing Workshop</i>	3
ART 242	Infographie	3
ART 244	Création assistée par ordinateur	3
CRM 142	Internet et multimédia I	3
CRM 242	Infographie et communication	3
CRM 243	Internet et multimédia II	3

BLOC 2 : Traduction (français et anglais) / Translation (French and English)

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG 330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3
ANG 435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3
CRM 103	Norme et analyse	3
CRM 104	Rédaction : style et clarté	3
TRA 110	Initiation à la traduction	3
TRA 210	Traduction générale	3
TRA 211	Traductique	3
TRA 310	Traduction littéraire	3
TRA 312	Traduction journalistique	3
TRA 313	Traduction administrative	3
TRA 314	Traduction publicitaire	3
TRA 401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3
TRA 410	Traduction spécialisée I	3
TRA 411	Traduction spécialisée II	3
TRA 412	Traduction et révision	3
TRA 600	Cours tutorial I	3
TRA 601	Cours tutorial II	3
TRA 602	Cours tutorial III	3
TRA 604	Atelier de traduction	3

BLOC 3 : Connaissances culturelles et apprentissage des langues / Cultural Awareness and Language Learning

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG 250	<i>Literature for Young Readers</i>	3
ANG 281	<i>Second Language Acquisition</i>	3
ANG 310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANG 389	<i>Literature and Language Learning</i>	3

BLOC 4 : Littératures de langue anglaise / Literatures in English

Au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

ANG 245	<i>The Narrative</i>	3
ANG 340	<i>Literary Theory and Criticism</i>	3
ANG 350	<i>American Literature I</i>	3
ANG 351	<i>American Literature II</i>	3
ANG 352	<i>English-Canadian Literature I</i>	3
ANG 353	<i>English-Canadian Literature II</i>	3
ANG 354	<i>British Literature I</i>	3
ANG 355	<i>British Literature II</i>	3
ANG 452	<i>Twentieth Century Novel</i>	3
ANG 453	<i>Modern Drama</i>	3
ANG 454	<i>Postcolonial Literatures in English</i>	3
ANG 455	<i>Anglo-Québécois Literature</i>	3
ANG 456	<i>Native Literature</i>	3
ANG 545	<i>Shakespeare and his Contemporaries</i>	3
ANG 547	<i>History of the Novel</i>	3
ANG 548	<i>History of Poetry in English</i>	3
ANG 553	<i>Women Writers</i>	3
ANG 560	<i>English-Canadian Poetry</i>	3
ANG 561	<i>English-Canadian Prose</i>	3
ANG 640	<i>Selected Studies in Genre I</i>	3
ANG 641	<i>Selected Studies in Genre II</i>	3
ANG 650	<i>Selected Topics I</i>	3
ANG 651	<i>Selected Topics II</i>	3

ELC	288	Atelier : formes libres	3
ELC	289	Atelier : chanson et poésie	3
ELC	290	Atelier : récits poétiques et poèmes en prose	3

BLOC 3 : Langue

CRM	103	Norme et analyse	3
CRM	300	Grammaire avancée	3
LCR	301	Le sens : texte et contexte	3
LCR	302	Histoire de la langue française	3
LCR	303	Français québécois : aspects généraux	3
LCR	304	Analyse conversationnelle	3
LCR	305	Grammaire descriptive	3
LCR	306	Variation du français	3
LCR	309	Les dictionnaires	3
LCR	310	Lexicologie	3
LCR	311	Recherches sur la langue : problèmes spécifiques	3
LCR	312	Programme de lecture en linguistique	3
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique	3

BLOC 4 : Histoire du livre

ELC	150	Histoire du livre I	3
ELC	152	Histoire du livre II	3
ELC	203	Littérature de grande diffusion	3
ELC	226	La censure au Québec	3
ELC	229	Périodiques et histoire du livre au Québec	3
ELC	230	Critique littéraire au Québec	3
ELC	231	Stratégies et démarches d'auteurs	3
ELC	232	L'État, le livre et la lecture	3
ELC	233	Distribution du livre	3
ELC	235	Imprimés et histoire sociale au Québec	3
ELC	236	Histoire de l'édition littéraire au Québec	3
ELC	258	Supercheries et mystifications littéraires	3

BLOC 5 : Culture

ART	101	Les arts visuels et la culture	3
ART	210	L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	3
ART	211	L'art : de la Renaissance au postimpressionnisme	3
ART	212	L'art : du début du 20 ^e siècle à nos jours	3
ART	311	Lecture et analyse de l'œuvre d'art	3
ART	318	Histoire de l'illustration	3
ELC	253	Littérature et cinéma	3
ELC	262	Littérature pour adolescents	3
ELC	263	Esthétiques et théories du cinéma	3
ELC	264	Littérature et philosophie	3
ELC	265	Identités culturelles	3
ELC	266	Humour et société	3
ELC	267	Chanson francophone	3
ELC	268	Littérature et représentations du livre	3
ELC	269	Littérature et Révolution française	3
MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH	204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH	205	Histoire de la musique de 1900 à 1945	3
MUH	206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH	253	Musiques du monde	3
TRA	110	Initiation à la traduction	3
TRA	310	Traduction littéraire	3
TRA	401	Fonctions culturelles et sociale de la traduction	3

BLOC 6 : Connaissances pratiques

ELC	500	Milieu culturel	3
ELC	501	Milieu de la recherche	3
ELC	502	Milieu de l'enseignement	3
ELC	510	Archives du livre et de l'édition	3

BLOC 7 : Projets particuliers

ELC	298	Cours tutoral I	3
ELC	299	Cours tutoral II	3

BLOC 8 : Œuvres et auteurs

ELC	219	Romanciers japonais du 20 ^e siècle	3
ELC	270	Proust, Musil, Joyce : penser la modernité	3
ELC	271	Les philosophes romanciers des 17 ^e - 18 ^e siècles	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)

Les étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat en études littéraires et culturelles doivent, avant le début de leur première session d'études, subir le test GRAM. L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. L'activité est reconnue comme une activité pédagogique au choix.

Baccalauréat en études politiques appliquées

819 821-7221 (téléphone)

819 821-7909 (télécopieur)

politique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines**GRADE :** Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.**OBJECTIFS****Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base en analyse des phénomènes politiques et d'approfondir sa réflexion par des problématiques particulières;
- de se familiariser avec les outils pluridisciplinaires d'analyse théorique et pratique en provenance notamment de la science politique, des relations internationales, du droit, de l'administration, de l'économie et de l'histoire afin de mieux comprendre l'organisation sociale des rapports de forces et les différents processus de décisions;
- d'approfondir ses connaissances et ses compétences dans l'un des quatre chemements proposés : relations internationales, communication, droit ou administration;
- de valider les connaissances théoriques acquises et de développer des habiletés pratiques par des activités sur le terrain;
- d'intégrer les éléments de formation par des activités de synthèse visant à décortiquer, à l'aide de différentes lunettes disciplinaires, un même objet d'études.

Objectifs spécifiques**Pour le cheminement en relations internationales**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse (concepts, approches théoriques) et les connaissances requises pour comprendre l'évolution et les dynamiques des relations internationales contemporaines;
- de s'initier au fonctionnement réel des grandes institutions internationales et à leur culture organisationnelle et de se familiariser avec les principes et normes du droit international;
- d'approfondir sa réflexion dans des problématiques particulières dont celles de la mondialisation, de l'organisation des rapports internationaux et de la gestion des différends.

Pour le cheminement en politiques publiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse pour comprendre les politiques publiques au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde dans une approche comparative;
- de s'initier au fonctionnement des organisations : acteurs, dynamiques, budgets, lois et règlements;
- d'approfondir sa réflexion sur les politiques publiques en intégrant celles-ci dans leurs contextes historique, idéologique et sociologique.

Pour le cheminement en communication

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec les principaux modèles théoriques de la communication;
- d'étudier les caractéristiques, la dynamique et les contraintes de la communication;
- de comprendre les relations d'interdépendance entre les acteurs et institutions politiques et les acteurs et institutions de la communication.

Pour le cheminement en droit

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit (interne et externe) qui nous régit et en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique et de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de comprendre les relations d'interdépendance entre les forces politiques et le système juridique aux niveaux national et international.

Pour le cheminement en administration

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base des divers champs de l'administration qui reposent sur l'apprentissage de concepts, de principes et d'habiletés de gestion;
- d'acquérir, par une formation en gestion des ressources humaines, en gestion du marketing et en finance, des compétences en matière de gestion de projet et de gestion du personnel;
- d'intégrer les éléments des divers champs de l'administration dans le cadre d'entités politiques : partis, groupes de pression, organismes publics.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières pour le cheminement en administration

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN (63 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)**

GEP 111	Les statistiques en sciences politiques	3	CR
GEP 113	Analyse et sciences politiques	3	
GEP 401	Activité de synthèse et d'intégration I	3	
GEP 402	Activité de synthèse et d'intégration II	3	
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3	
POL 108	Partis politiques et systèmes électoraux	3	
POL 113	Histoire des idées politiques	3	
REL 129	Réflexions sur les relations internationales	3	

Activités pédagogiques à option (39 crédits)**BLOC 1 : Activités disciplinaires (9 crédits)**

Trois activités choisies parmi les suivantes, dont l'activité reliée au cheminement choisi :

CRM 101	Institutions de la communication	3	CR
DRT 101	Droit constitutionnel I	3	
ECN 116	Introduction à la macroéconomie	3	
POL 107	Groupes de pression et mouvements sociaux	3	
POL 207	Légalité et légitimité	3	
REL 122	Les Nations Unies : défis et enjeux	3	

BLOC 2 : Activités d'application thématique (6 à 9 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

GEP 102	Enquêtes d'opinion publique I	3	CR
GEP 112	Enquêtes d'opinion publique II	3	
GEP 122	Enquêtes d'opinion publique III	3	
GEP 121	Enquête politique	3	
GEP 202	Microstages dans un organisme public ou privé I	3	
GEP 203	Participation à la vie publique I	3	
GEP 204	Assemblées délibérantes	3	
GEP 205	Bulletin d'analyse : actualité internationale	3	
GEP 206	Vie démocratique	3	
GEP 212	Microstages dans un organisme public ou privé II	3	
GEP 213	Participation à la vie publique II	3	
GEP 222	Microstages dans un organisme public ou privé III	3	
GEP 223	Participation à la vie publique III	3	
GEP 301	Simulation d'un organisme international	3	
GEP 303	Stages en relations internationales I	3	
GEP 313	Stages en relations internationales II	3	
GEP 323	Stages en relations internationales III	3	
GEP 350	Simulation des travaux de l'ONU I	3	
GEP 351	Simulation des travaux de l'ONU II	3	
GEP 360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3	
GEP 361	Recherche-action en relations internationales	3	
GEP 362	Recherche-action en politique appliquée	3	

BLOC 3 : Activités d'application fondamentale (6 à 9 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

GEP 304	La politique : l'art de la négociation	3	CR
GEP 305	La politique : l'art de la confrontation	3	
GEP 306	La politique : l'art de la persuasion	3	
GEP 307	La politique : l'art de l'organisation	3	

BLOC 4 : Études politiques (6 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

POL 102	Institutions politiques des États-Unis	3	CR
POL 109	Problématique politique, locale et régionale	3	
POL 111	Femmes et politique	3	
POL 120	Vie politique et décisions économiques	3	
POL 125	Géographie politique	3	

POL 128	Les idées politiques au 20 ^e siècle	3	
POL 134	État providence : croissance et crise	3	
POL 136	Bilan du siècle	3	
POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes	3	
POL 139	Politique comparée : méthodes et enjeux	3	
POL 201	La gestion de l'État	3	
POL 202	La politique et le juridique	3	
POL 203	Questions d'actualité politique	3	
POL 205	Démocraties modernes : grandeurs et misères	3	
POL 206	Jeunesse et politique	3	
POL 210	Système politique de l'Inde	3	
POL 211	Les autochtones : une réalité contemporaine	3	
POL 212	Politique et religions	3	
POL 213	Système politique de la Chine	3	
POL 254	Sécurité : enjeux contemporains	3	
POL 260	Art, propagande et politique	3	
POL 360	Théories politiques avancées	3	
POL 361	Grands dirigeants du 20 ^e siècle	3	
POL 362	Problèmes de la démocratie américaine	3	

BLOC 5 : Relations internationales (6 à 9 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

REL 104	La problématique des relations Nord-Sud	3	CR
REL 126	Le monde soviétique : continuités et ruptures	3	
REL 127	Les États modernes en ébullition	3	
REL 132	Le Canada et le Québec dans le monde	3	
REL 133	Les États-Unis et le monde	3	
REL 217	La construction européenne	3	
REL 220	Politiques budgétaires comparées	3	
REL 221	Écopolitique internationale	3	
REL 222	Organisations internationales : études de cas	3	
REL 250	Les nationalismes	3	
REL 251	Actualité politique internationale	3	
REL 252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3	
REL 254	Stratégies : approches et mécanismes	3	
REL 255	L'Asie dans les relations internationales	3	
REL 256	Les systèmes politiques du Moyen Orient	3	
REL 257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3	
REL 258	Construction de la société civile	3	
REL 259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3	
REL 260	La Chine dans le monde et au Canada	3	
REL 261	Systèmes politiques de l'Afrique	3	
REL 262	Relations internationales et criminalité	3	
REL 306	Turbulences dans l'espace international	3	
REL 307	Sécurité internationale et missions de paix	3	
REL 308	État et mondialisation	3	
REL 309	Théories avancées des relations internationales	3	
REL 334	Intervenants sur la scène internationale	3	
REL 335	Les grandes thématiques internationales	3	
REL 336	Promotion et protection des droits de la personne	3	

CHEMINEMENT EN RELATIONS INTERNATIONALES (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

REL 132	Le Canada et le Québec dans le monde	3	CR
REL 251	Actualité politique internationale	3	

Activités pédagogiques à option (21 crédits)**BLOC 6 : Politique internationale (12 à 18 crédits)**

Quatre à six activités choisies parmi les suivantes :

DRT 109	Droit international public	3	CR
HST 256	Histoire contemporaine du Tiers-Monde	3	
HST 261	Le monde contemporain (1900-2000)	3	
HST 490	Relations internationales, 1870-1985	3	
HST 500	Relations internationales canadiennes 19 ^e - 20 ^e siècles	3	
REL 104	La problématique des relations Nord-Sud	3	
REL 126	Le monde soviétique : continuités et ruptures	3	
REL 127	Les États modernes en ébullition	3	
REL 133	Les États-Unis et le monde	3	
REL 217	La construction européenne	3	
REL 220	Politiques budgétaires comparées	3	
REL 221	Écopolitique internationale	3	
REL 222	Organisations internationales : études de cas	3	
REL 250	Les nationalismes	3	
REL 252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3	
REL 254	Stratégies : approches et mécanismes	3	
REL 255	L'Asie dans les relations internationales	3	
REL 256	Les systèmes politiques du Moyen Orient	3	
REL 257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3	
REL 258	Construction de la société civile	3	
REL 259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3	
REL 260	La Chine dans le monde et au Canada	3	

REL 261	Systèmes politiques de l'Afrique	3
REL 262	Relations internationales et criminalité	3
REL 306	Turbulences dans l'espace international	3
REL 307	Sécurité internationale et missions de paix	3
REL 334	Intervenants sur la scène internationale	3
REL 335	Les grandes thématiques internationales	3

BLOC 7 : Langues étrangères (3 à 6 crédits)

Une à deux activités pédagogiques choisies parmi celles du certificat en langues modernes

BLOC 8 : Sciences humaines (0 à 6 crédits)

D'aucune à deux activités pédagogiques choisies dans le domaine des sciences humaines

CHEMINEMENT EN POLITIQUES PUBLIQUES (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes	3
POL 201	La gestion de l'État	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)**BLOC 9 : Études politiques** (15 à 21 crédits)

Cinq à sept activités choisies parmi les suivantes :

POL 102	Institutions politiques des États-Unis	3
POL 107	Groupes de pression et mouvements sociaux	3
POL 109	Problématique politique, locale et régionale	3
POL 111	Femmes et politique	3
POL 120	Vie politique et décisions économiques	3
POL 128	Les idées politiques au 20 ^e siècle	3
POL 134	État providence : croissance et crise	3
POL 136	Bilan du siècle	3
POL 139	Politique comparée : méthodes et enjeux	3
POL 202	La politique et le juridique	3
POL 203	Questions d'actualité politique	3
POL 205	Démocraties modernes : grandeurs et misères	3
POL 206	Jeunesse et politique	3
POL 212	Politique et religions	3
POL 213	Système politique de la Chine	3
POL 254	Sécurité : enjeux contemporains	3
POL 260	Art, propagande et politique	3
POL 360	Théories politiques avancées	3
POL 361	Grands dirigeants du 20 ^e siècle	3
POL 362	Problèmes de la démocratie américaine	3

BLOC 10 : Sciences humaines (0 à 6 crédits)

D'aucune à deux activités pédagogiques choisies dans le domaine des sciences humaines

CHEMINEMENT EN COMMUNICATION (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

CRM 140	Enjeux sociaux du multimédia	3
CRM 141	Fondements de la communication	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)**BLOC 11 : Communication** (21 crédits)

Sept activités choisies parmi les suivantes :

CRM 103	Norme et analyse	3
CRM 104	Rédaction : style et clarté	3
CRM 200	Analyse de l'information télévisée	3
CRM 201	Communication et langage visuel	3
CRM 202	Langage de l'image animée	3
CRM 224	Argumentation et persuasion	3
CRM 263	Discours de presse	3
CRM 280	Introduction aux relations publiques	3
CRM 281	Pratique des relations publiques	3
CRM 282	Introduction à la publicité	3
CRM 284	Communication organisationnelle	3
CRM 285	Communication interpersonnelle	3
CRM 322	Femmes, écriture et représentation	3
CRM 326	Impacts des médias	3
CRM 327	Éthique et communications publiques	3
CRM 330	Communication et mondialisation	3

CHEMINEMENT EN DROIT (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (12 crédits)

DRT 109	Droit international public	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 516	Droits et libertés I	3
POL 202	La politique et le juridique	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)**BLOC 12 : Droit** (15 crédits)

Cinq activités choisies parmi les suivantes :

DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 520	Droit des médias de masse	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 552	Responsabilité de l'État	3
DRT 574	Droit international de la personne	3
DRT 576	Droit international du développement	3
DRT 577	Introduction aux modes de PRD	3

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION (27 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

ADM 111	Principes d'administration	3
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)**BLOC 13 : Sciences administratives** (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 332	Planification et sélection	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	3
GRH 351	Conventions collectives	3
GRH 462	Négociations collectives	3
GRH 562	Créativité et travail d'équipe	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3

Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

Geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'espace géographique, sa dynamique contemporaine et la gestion des risques associés;
- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'écologie et la biodiversité à des échelles différentes;
- de relier les notions émanant des disciplines relatives aux objectifs précédents afin d'intégrer la géomatique dans le processus de gestion de l'environnement biophysique et humain;
- de maîtriser les concepts et les techniques géomatiques d'observation, de traitement et d'interprétation des données (SIG, CAO, télédétection, photo-interprétation, GPS);
- de savoir développer et exploiter une base de données à référence spatiale et appliquer de façon approfondie les techniques géomatiques à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement;

- de développer le sens pratique du métier des gestionnaires du milieu à l'aide de la géomatique à travers des stages de type coopératif, et en utilisant une approche d'apprentissage par projet;
- de développer une autonomie intellectuelle qui favorise la prise de décision et l'auto-apprentissage dans un milieu de recherche ou de production.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts ou un DEC technique en technologie de la géomatique (cartographie) (230.AA) ou en technologie de la géomatique (géodésie) (230.AB) ou

détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours de niveau collégial Mathématiques 103 ou son équivalent (objectif et standard 00UN, ou 022X ou 01Y1) et s'engager à suivre toutes les activités de mise à niveau déterminées par le Département et offertes parallèlement au programme régulier d'études à partir de la première session.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)****Activités générales (12 crédits)**

BIO 101	Biométrie	CR
GMQ 100	Mathématiques du géomaticien	3
IFT 159	Analyse et programmation	3
IFT 187	Éléments de bases de données	3

Sciences géomatiques (33 crédits)

GMQ 103	Géopositionnement	CR
GMQ 104	Travaux pratiques de géopositionnement	2
GMQ 200	Principes de géomatique	1
GMQ 201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	3
GMQ 202	Principes de télédétection	1
GMQ 203	Travaux pratiques de physique de la télédétection	3
GMQ 204	Principes de cartographie	1
GMQ 205	Logiciel et travaux pratiques de CAO	3
GMQ 300	Traitement analogique et numérique d'images	1
GMQ 301	Logiciel et travaux pratiques de traitement d'images	2
GMQ 302	Conception et exploitation de bases de données	1
GMQ 303	Travaux pratiques de bases de données	3
GMQ 400	Modélisation et analyse spatiale	1
GMQ 401	Travaux pratiques d'analyse spatiale	3
GMQ 402	Analyse de cartes et photos	1
GMQ 403	Travaux pratiques d'analyse de cartes et photos	2
GMQ 600	Géomatique sur Internet	2
GMQ 603	Télédétection avancée	2

Activités thématiques (24 crédits)

ECL 110	Écologie générale	CR
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 501	Écosystèmes aquatiques	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
GEO 550	Principes d'aménagement et études d'impacts	3
GEO 552	Géographie du transport	3

Apprentissage par projet (9 crédits)

GAE 502	Projet APP I	CR
GAE 602	Projet II	3
GAE 603	Projet III	3

Activités pédagogiques à option (9 à 12 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ECL 606	Conservation et gestion des ressources	CR
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 453	Climatologie et changements globaux et locaux	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

BIO 300	Biométrie assistée par ordinateur	CR
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 510	Écologie végétale	3
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 608	Écologie internationale	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	CR
GEO 454	Échelles des processus humains et physiques	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO 551	Socioéconomique des pays en développement	3
GEO 650	Projets en aménagement	3
GEO 652	La neige	3
GEO 653	Sécurité routière	3
GMQ 305	Acquisition des données par télédétection	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Les cours de langues étrangères sont fortement recommandés aux étudiantes et étudiants à cause de la croissance des interventions internationales des secteurs privé et public québécois et canadiens en géomatique. Un cours d'éthique ou de droit de l'environnement est aussi recommandé. Il est tout de même permis à l'étudiante ou à l'étudiant de faire son choix parmi les cours à option avec l'accord de la ou du responsable de programme.

Activités pédagogiques supplémentaires (5 crédits)

GMQ 097	Réussir en géomatique	CR
GMQ 099	Éléments de mathématiques pour géomaticiens	2

Ces activités sont facultatives et ne font pas partie des crédits du programme.

(1) Toute activité pédagogique à option n'est offerte que si le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à dix.

Baccalauréat en histoire

819 821-7905 (téléphone)

819 821-7909 (télécopieur)

histoire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat en histoire permet un cheminement spécialisé ou un cheminement incluant une mineure ou un certificat. Les mineures admissibles sont les suivantes : culture musicale, droit, économique, études anglaises, études politiques, lettres et langue françaises, philosophie, relations internationales, service social, théologie et traduction. Les certificats admissibles sont : communication et multimédia, histoire du livre et de l'édition, interprétation musicale, langues modernes, multidisciplinaire, psychologie, rédaction française et multimédia.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une culture historique de base;
- de s'insérer dans le contexte historique contemporain;
- d'acquérir une ouverture d'esprit sur l'ensemble des problèmes humains;
- de s'initier à la méthode historique;
- de développer ses capacités d'analyse critique, de synthèse et de communication écrite, orale et multimédia.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour être admis dans le cheminement incluant une mineure ou un certificat, il faut satisfaire, s'il y a lieu, au bloc d'exigences précisé à la fiche signalétique de la mineure ou du certificat considéré.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)****BLOC Méthodologie et historiographie**

HST	117	Production de l'histoire	
HST	119	L'histoire : hier et aujourd'hui	
HST	247	Production multimédia en histoire	
HST	279	L'informatique appliquée à l'histoire	
HST	415	Historiographie québécoise	
HST	419	Savoir diffuser l'histoire	

BLOC Formation de base

HST	100	Histoire des États-Unis	
HST	103	Histoire de l'Antiquité	
HST	104	Histoire du Canada avant 1840	
HST	105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	
HST	106	Histoire de l'Europe contemporaine	
HST	108	Histoire de l'Europe moderne	
HST	109	Histoire du Moyen Âge	

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option suivantes :

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**BLOC Activités de recherche**

HST	650	Activités de recherche I	
HST	651	Activités de recherche II	

Activités pédagogiques à option (48 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC Grands ensembles mondiaux

Au moins trois activités et au plus six choisies parmi les suivantes :

HST	201	Le monde islamique des origines au 13 ^e siècle	
HST	207	Histoire de la Chine traditionnelle	
HST	208	Histoire de la Chine contemporaine	
HST	217	Histoire de l'Amérique latine depuis 1800	
HST	221	Histoire de la civilisation byzantine	
HST	233	Histoire du Japon contemporain	
HST	234	Histoire du monde arabe de 1917 à nos jours	
HST	235	Histoire de la Russie	
HST	237	Histoire des États-Unis de 1800 à nos jours	
HST	241	Histoire des civilisations musulmanes	
HST	253	Histoire de l'Inde	
HST	256	Histoire contemporaine du Tiers-Monde	
HST	260	L'Europe et le monde (1492-1914)	
HST	261	Le monde contemporain (1900-2000)	
HST	267	Histoire de l'Afrique contemporaine	
HST	268	Histoire de l'Afrique traditionnelle	
HST	271	Histoire de la Caraïbe de 1450 à nos jours	
HST	272	Histoire de l'Atlantique français	
HST	506	Le Proche et le Moyen-Orient sous les Ottomans	
REL	126	Le monde soviétique : continuités et ruptures	

BLOC Grandes thématiques de l'histoire

D'aucune à deux activités choisies parmi les suivantes :

HST	200	La mondialisation, histoire et perspective	
HST	203	Histoire des femmes au Québec	
HST	263	Bilan du siècle	
HST	266	Révolution et nationalisme au 20 ^e siècle	
HST	414	La Première Guerre mondiale	
HST	479	La Deuxième Guerre mondiale	
HST	496	Histoire des femmes dans le monde occidental	
HST	500	Relations internationales canadiennes 19 ^e - 20 ^e siècles	
HST	594	Histoire du capitalisme : 18 ^e - 20 ^e siècles	
POL	113	Histoire des idées politiques	

BLOC Analyse et problèmes historiques

Au moins quatre activités choisies parmi les suivantes dont deux en histoire canadienne :

HST	223	Antiquité I : la Grèce, culture et société	3
HST	225	Antiquité II : Rome, institutions et politique	3
HST	239	Les institutions françaises au 16 ^e siècle	3
HST	240	Histoire sociale du Québec au 19 ^e siècle	3
HST	242	Aspects de l'histoire sociale de l'époque moderne	3
HST	245	Histoire urbaine et régionale du Québec	3
HST	254	Affirmation de l'État moderne	3
HST	257	Histoire du Royaume-Uni au 20 ^e siècle	3
HST	258	Art et société au Québec de 1850 à nos jours	3
HST	262	Histoire des médias depuis 1850	3
HST	264	Histoire de la Mésopotamie	3
HST	265	Cultures et représentations au Moyen Âge	3
HST	269	L'Égypte des pharaons	3
HST	273	Histoire de l'Allemagne	3
HST	416	L'immigration au Canada aux 19 ^e - 20 ^e siècles	3
HST	417	La colonisation française en Indochine	3
HST	418	Histoire du commerce international, 1800-1914	3
HST	436	Les autochtones du Québec	3
HST	438	Histoire économique du Canada	3
HST	439	L'Europe, 1920-1940	3
HST	440	La France de 1789 à 1945	3
HST	441	L'Europe des révolutions, 1780-1850	3
HST	442	Humanisme et Renaissance	3
HST	445	La ville en Europe moderne, 1600-1800	3
HST	448	Aspects de l'histoire sociale du Moyen Âge	3
HST	458	Histoire rurale du Québec de 1850 à nos jours	3
HST	465	Le Saint-Empire romain germanique	3
HST	466	Histoire économique du Moyen Âge	3
HST	467	Histoire de l'Irlande contemporaine	3
HST	483	Mentalités et société en France aux 17 ^e - 18 ^e siècles	3
HST	484	La Grande-Bretagne au 19 ^e siècle	3
HST	485	Histoire religieuse comparée, 19 ^e - 20 ^e siècles	3
HST	489	L'Angleterre des Tudor et des Stuart	3
HST	490	Relations internationales, 1870-1985	3
HST	492	Histoire de l'Allemagne, 1815-1890	3
HST	495	Histoire de la famille	3
HST	502	Vie et société en Nouvelle-France	3
HST	505	Les réformes religieuses	3
HST	518	Histoire des États-Unis : la période coloniale	3
HST	551	Histoire de l'éducation au Québec	3
HST	556	Histoire sociale du Québec au 20 ^e siècle	3

BLOC Méthodologie et techniques de l'histoire

D'aucune à trois activités choisies parmi les suivantes :

HST	213	Introduction à la démographie historique	3
HST	222	Introduction à l'archivistique	3
HST	238	L'histoire et les musées	3
HST	249	Archéologie du Proche-Orient	3
HST	539	Épistémologie des sciences humaines	3

BLOC Recherche-action en histoire

D'aucune à deux activités choisies parmi les suivantes :

HST	248	Microstage en histoire	3
HST	251	Recherche-action en histoire I	3
HST	252	Recherche-action en histoire II	3
HST	270	Voyage d'études sur les sites historiques	3

BLOC Séminaires

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

HST	306	Histoire des analyses sociales au Québec	3
HST	307	Âge et générations en histoire	3
HST	308	Les totalitarismes	3
HST	400	Histoire et mémoires de l'esclavage	3
HST	406	Le Moyen Âge à travers l'histoire	3
HST	408	Les revues en histoire	3
HST	411	Historiographie de la Renaissance	3
HST	412	Cinéma et histoire	3
HST	413	Mémoires collectives en histoire	3
HST	444	La révolution de l'écrit : 15 ^e - 18 ^e siècles	3
HST	480	Histoire de la médecine	3
HST	482	La révolution industrielle	3
HST	504	Dissidence et marginalité au Moyen Âge	3
HST	600	L'Orient face à l'Occident	3
HST	632	Histoire sociale de la Nouvelle-France	3
HST	643	Mouvements sociaux contemporains au Québec	3
HST	644	L'autre solitude : histoire du Canada anglais	3
HST	645	La France au 16 ^e siècle	3
HST	647	Idéologies au Canada français, 19 ^e - 20 ^e siècles	3
HST	649	Histoire de la famille	3

HST 660	L'islam : modernité et tradition	3
HST 661	L'Allemagne au 19 ^e siècle	3
HST 664	Santé et société avant l'ère moderne	3

BLOC Lettres et sciences humaines

Quatre à six activités choisies parmi une liste établie par le comité de 1^{er} cycle en histoire, dans au moins deux domaines en lettres et sciences humaines autres que l'histoire.

CHEMINEMENT INCLUANT UNE MINEURE OU UN CERTIFICAT

- 30 crédits d'activités pédagogiques de la mineure choisie : culture musicale, droit, économique, études anglaises, études politiques, lettres et langue françaises, philosophie, relations internationales, service social, théologie, traduction ou du certificat choisi : communication et multimédia, histoire du livre et de l'édition, interprétation musicale, langues modernes, psychologie, rédaction française et multimédia ou multidisciplinaire;
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun;
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option suivantes :

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

HST 650	Activités de recherche I	CR 3
---------	--------------------------	---------

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Au moins deux et au plus quatre activités du bloc **Grands ensembles mondiaux** du cheminement spécialisé

D'aucune à trois activités du bloc **Grandes thématiques de l'histoire** du cheminement spécialisé

Au moins trois activités du bloc **Analyse et problèmes historiques** du cheminement spécialisé, dont au moins une en histoire canadienne

D'aucune à deux activités du bloc **Méthodologie et techniques de l'histoire** du cheminement spécialisé

D'aucune à deux activités du bloc **Recherche-action en histoire** du cheminement spécialisé

Une ou deux activités du bloc **Séminaires** du cheminement spécialisé

D'aucune à deux activités du bloc **Lettres et sciences humaines** du cheminement spécialisé

Baccalauréat en musique

819 821-8040 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier en musique, B. Mus.

Le baccalauréat en musique permet cinq cheminement : un cheminement en interprétation musicale classique comportant deux concentrations : instrument et chant, un cheminement en interprétation musicale jazz, un cheminement en pédagogie musicale, un cheminement en musique et culture et un cheminement en multimédia.

Pour celles et ceux qui sont intéressés par une formation didactique, la formation spécialisée en éducation musicale offerte par l'Université Laval sur le Campus principal peut se poursuivre en même temps que le baccalauréat en musique. Après trois ans d'études à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke, les étudiantes et étudiants sont diplômés du baccalauréat en musique et ont déjà amorcé un certain nombre d'activités du programme de baccalauréat en éducation musicale. Cette formation peut se terminer alors qu'ils sont déjà sur le marché du travail. Au terme de celle-ci, les étudiantes et étudiants obtiennent un deuxième baccalauréat : bachelière ou bachelier en enseignement (B. Ens.)

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer ses qualités artistiques;
- de comprendre les divers langages de la musique et leurs manifestations théoriques et pratiques;
- d'approfondir sa connaissance du développement historique et social de la musique;
- de parfaire sa perception auditive.

Objectifs spécifiques**Pour le cheminement en interprétation musicale classique**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer la qualité technique et artistique de son interprétation musicale;
- d'acquérir, par des prestations en public, une expérience pratique d'interprète de concert;
- de se produire au sein de formations diverses en tant que soliste ou de membre d'un ensemble instrumental;
- d'acquérir les compétences nécessaires à son intégration sur le marché du travail.

Pour le cheminement en interprétation musicale jazz

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer la qualité technique et artistique de son interprétation musicale;
- d'acquérir, par des prestations en public, une expérience pratique d'interprète de concert;
- de se produire au sein de formations diverses en tant que soliste ou de membre d'un ensemble instrumental;
- d'acquérir les compétences nécessaires à son intégration sur le marché du travail.

Pour le cheminement en pédagogie musicale

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'adaptation de son enseignement aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- d'acquérir des compétences pour œuvrer dans le domaine de la pédagogie musicale;
- de recevoir une formation musicale adaptée à la réalité du milieu de l'enseignement.

Pour le cheminement en musique et culture

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances dans les domaines de la musique et de la culture;
- d'aborder diverses pratiques culturelles;
- d'établir des liens entre la musique et les autres formes d'art;
- de recevoir une formation musicale adaptée à la réalité du milieu de la culture.

Pour le cheminement en multimédia

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences dans les domaines du multimédia;
- d'exploiter les ressources informatiques en lien avec des productions musicales;
- de développer les outils nécessaires pouvant mener à une carrière dans le milieu professionnel de la musique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières**Pour tous les cheminement :**

- avoir obtenu un DEC en musique ou une formation jugée équivalente en fonction du cheminement choisi.

Pour les cheminement en interprétation musicale classique et jazz

- connaissance de son instrument démontrant des aptitudes musicales supérieures.

Pour le cheminement en pédagogie musicale

- connaissance de son instrument démontrant des aptitudes musicales adéquates.

Exigence d'admission

Réussir l'audition instrumentale ou vocale et les examens théoriques de qualification (dictée et harmonie).

Critères de sélection

L'admission des candidates et candidats se fait à partir de l'audition et des examens théoriques de qualification. La pondération accordée à la réussite de l'audition instrumentale est de 70 %; la valeur attribuée à l'ensemble des examens théoriques est de 30 %.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires** (7 crédits)

MUE 201	Harmonie tonale	CR 3
MUH 205	Histoire de la musique de 1900 à 1945	3
MUS 123	Bibliographie et technique de recherche	1

CHEMINEMENT EN INTERPRÉTATION MUSICALE CLASSIQUE

- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 48 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 35 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix de la concentration instrumentale ou
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration chant
- 29 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration chant

Activités pédagogiques obligatoires (48 crédits)**BLOC Instruments (36 crédits)**

MUI	401	Instrument principal I
MUI	402	Instrument principal II
MUI	403	Instrument principal III
MUI	404	Instrument principal IV
MUI	405	Instrument principal V
MUI	406	Instrument principal VI

BLOC Matières théoriques (12 crédits)

MUE	203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles
MUE	204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle
MUE	210	Écriture et analyse de la musique baroque
MUS	105	Formation auditive I
MUS	106	Formation auditive II
MUS	205	Formation auditive III
MUS	206	Formation auditive IV
MUS	251	Harmonisation au clavier

CONCENTRATION INSTRUMENT**Activités pédagogiques à option (32 à 35 crédits)****BLOC Écriture et analyse**

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUE	205	Contrepoint tonal I
MUE	210	Écriture et analyse de la musique baroque

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUE	204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle
MUE	221	Composition I

BLOC Histoire

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach
MUH	203	Histoire de la musique de 1700 à 1810
MUH	204	Histoire de la musique de 1810 à 1900
MUH	206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours

BLOC Littératures musicales

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH	114	Musique et cinéma
MUH	213	Littérature du piano
MUH	214	Littérature de l'instrument ou de la voix
MUH	215	Littérature des instruments d'orchestre
MUH	216	Connaissance du répertoire
MUH	253	Musiques du monde

BLOC Grands ensembles

Au moins six et au plus douze activités choisies parmi les suivantes :

MUI	151	Ensemble vocal I
MUI	152	Ensemble vocal II
MUI	153	Orchestre symphonique I
MUI	154	Orchestre symphonique II
MUI	155	Orchestre d'harmonie I
MUI	156	Orchestre d'harmonie II
MUI	157	Stage Band I
MUI	158	Stage Band II
MUI	251	Ensemble vocal III
MUI	252	Ensemble vocal IV
MUI	253	Orchestre symphonique III
MUI	254	Orchestre symphonique IV
MUI	255	Orchestre d'harmonie III
MUI	256	Orchestre d'harmonie IV
MUI	257	Stage Band III
MUI	258	Stage Band IV
MUI	351	Ensemble vocal V
MUI	352	Ensemble vocal VI
MUI	353	Orchestre symphonique V
MUI	354	Orchestre symphonique VI
MUI	355	Orchestre d'harmonie V
MUI	356	Orchestre d'harmonie VI
MUI	357	Stage Band V
MUI	358	Stage Band VI

BLOC Autres ensembles

Au moins quatre et au plus huit activités choisies parmi les suivantes :

CR	MUI	107	Atelier d'accompagnement I	1
6	MUI	108	Atelier d'accompagnement II	1
6	MUI	121	Petit ensemble instrumental I	1
6	MUI	122	Petit ensemble instrumental II	1
6	MUI	127	Atelier de musique contemporaine I	1
6	MUI	128	Atelier de musique contemporaine II	1
6	MUI	129	Ensemble de pianos I	1
	MUI	130	Ensemble de pianos II	1
	MUI	131	Ensemble de percussion I	1
CR	MUI	132	Ensemble de percussion II	1
3	MUI	146	Orchestre de chambre I	1
3	MUI	147	Orchestre de chambre II	1
3	MUI	171	Atelier de musique de chambre I	1
2	MUI	172	Atelier de musique de chambre II	1
2	MUI	173	Atelier de musique de chambre III	1
2	MUI	174	Atelier de musique de chambre IV	1
2	MUI	175	Atelier de musique de chambre V	1
1	MUI	176	Atelier de musique de chambre VI	1
	MUI	207	Atelier d'accompagnement III	1
	MUI	208	Atelier d'accompagnement IV	1
	MUI	221	Petit ensemble instrumental III	1
	MUI	222	Petit ensemble instrumental IV	1
	MUI	227	Atelier de musique contemporaine III	1
	MUI	228	Atelier de musique contemporaine IV	1
CR	MUI	229	Ensemble de pianos III	1
3	MUI	230	Ensemble de pianos IV	1
3	MUI	231	Ensemble de percussion III	1
	MUI	232	Ensemble de percussion IV	1
CR	MUI	246	Orchestre de chambre III	1
3	MUI	247	Orchestre de chambre IV	1
3	MUI	307	Accompagnement I	1
	MUI	308	Accompagnement II	1
	MUI	321	Petit ensemble instrumental V	1
	MUI	322	Petit ensemble instrumental VI	1
	MUI	327	Atelier de musique contemporaine V	1
CR	MUI	328	Atelier de musique contemporaine VI	1
3	MUI	329	Ensemble de pianos V	1
3	MUI	330	Ensemble de pianos VI	1
3	MUI	331	Ensemble de percussion V	1
3	MUI	332	Ensemble de percussion VI	1
	MUI	346	Orchestre de chambre V	1
	MUI	347	Orchestre de chambre VI	1
	MUI	431	Atelier d'opéra I	2
CR	MUI	432	Atelier d'opéra II	2

BLOC Autres activités

Trois à treize crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

	MUE	206	Contrepoint tonal II	3
	MUE	211	Instrumentation	3
	MUE	212	Initiation à l'arrangement	3
	MUE	222	Composition II	3
	MUE	253	Arrangement jazz	3
CR	MUE	254	Arrangement et composition jazz	3
1	MUH	111	Répertoire symphonique et concertant	3
1	MUH	202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
1	MUH	210	Histoire de la pensée musicale	3
1	MUH	251	Histoire du jazz I	3
1	MUH	252	Histoire du jazz II	3
1	MUI	185	Atelier de lecture à vue I	1
1	MUI	186	Atelier de lecture à vue II	1
1	MUI	361	Atelier d'art vocal et choral I	3
1	MUI	362	Atelier d'art vocal et choral II	3
1	MUI	363	Atelier d'art vocal et choral III	3
1	MUS	109	Initiation à la direction chorale	2
1	MUS	142	Pédagogie instrumentale	3
1	MUS	143	Initiation à la direction	3
1	MUS	146	Industrie de la musique	3
1	MUS	261	Harmonisation jazz au clavier I	1
1	MUS	262	Harmonisation jazz au clavier II	1
1	MUS	343	Initiation à la direction instrumentale	3
1	MUS	344	Enregistrement I	3
1	MUS	345	Enregistrement II	3
1	MUS	360	Stage d'enseignement instrumental I	2
1	MUS	361	Stage d'enseignement instrumental II	2
1	MUS	401	Séminaire de musique I	1
1	MUS	402	Séminaire de musique II	1
1	MUS	403	Séminaire de musique III	3
1	MUS	404	Séminaire de musique IV	3
1	MUS	405	Séminaire de musique IX	2

MUS 406	Séminaire de musique X	2
MUS 407	Séminaire de musique XI	1
MUS 408	Séminaire de musique XII	1
MUS 411	Séminaire de musique V	1
MUS 412	Séminaire de musique VI	1
MUS 413	Séminaire de musique VII	3
MUS 414	Séminaire de musique VIII	3
MUS 423	Enseignement stratégique et musique	3
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3
MUT 201	Édition musicale informatisée	3
MUT 202	Technologie musicale et production	3
MUT 211	Musique et image	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités dont le code d'identification débute par MUI.

CONCENTRATION CHANT

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BLOC Grands ensembles

MUI 151	Ensemble vocal I	1	CR
MUI 152	Ensemble vocal II	1	
MUI 251	Ensemble vocal III	1	
MUI 252	Ensemble vocal IV	1	
MUI 351	Ensemble vocal V	1	
MUI 352	Ensemble vocal VI	1	

Activités pédagogiques à option (29 crédits)

BLOC Écriture et analyse

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUE 205	Contrepoint tonal I	3	CR
MUE 210	Écriture et analyse de la musique baroque	3	

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUE 204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3	CR
MUE 221	Composition I	3	

BLOC Histoire

Une activité choisie parmi les suivantes :

MUH 100	La musique du Moyen Âge à Bach	3	CR
MUH 203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3	
MUH 204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3	
MUH 206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3	

BLOC Littératures musicales

Une activité choisie parmi les suivantes :

MUH 114	Musique et cinéma	3	CR
MUH 213	Littérature du piano	3	
MUH 214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3	
MUH 215	Littérature des instruments d'orchestre	3	
MUH 253	Musiques du monde	3	

BLOC Autres ensembles

Huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUI 171	Atelier de musique de chambre I	1	CR
MUI 172	Atelier de musique de chambre II	1	
MUI 173	Atelier de musique de chambre III	1	
MUI 174	Atelier de musique de chambre IV	1	
MUI 175	Atelier de musique de chambre V	1	
MUI 176	Atelier de musique de chambre VI	1	
MUI 181	Atelier scénique I	2	
MUI 182	Atelier scénique II	2	
MUI 431	Atelier d'opéra I	2	
MUI 432	Atelier d'opéra II	2	

BLOC Langues étrangères

Deux activités choisies parmi les suivantes :

ALL 101	Allemand fondamental I	3	CR
ALL 112	Allemand fondamental II	3	
ANS 100	Anglais fondamental	3	
ANS 200	Anglais intermédiaire I	3	
ITL 101	Italien fondamental	3	
ITL 201	Italien intermédiaire	3	

BLOC Autres activités

Trois crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE 206	Contrepoint tonal II	3	CR
MUE 211	Instrumentation	3	
MUE 212	Initiation à l'arrangement	3	
MUE 222	Composition II	3	
MUE 253	Arrangement jazz	3	
MUE 254	Arrangement et composition jazz	3	
MUH 111	Répertoire symphonique et concertant	3	
MUH 202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3	
MUH 210	Histoire de la pensée musicale	3	
MUH 251	Histoire du jazz I	3	
MUH 252	Histoire du jazz II	3	
MUI 185	Atelier de lecture à vue I	1	
MUI 186	Atelier de lecture à vue II	1	
MUI 361	Atelier d'art vocal et choral I	3	
MUI 362	Atelier d'art vocal et choral II	3	
MUI 363	Atelier d'art vocal et choral III	3	
MUS 109	Initiation à la direction chorale	3	
MUS 142	Pédagogie instrumentale	3	
MUS 143	Initiation à la direction	3	
MUS 146	Industrie de la musique	3	
MUS 261	Harmonisation jazz au clavier I	1	
MUS 262	Harmonisation jazz au clavier II	1	
MUS 343	Initiation à la direction instrumentale	3	
MUS 344	Enregistrement I	3	
MUS 345	Enregistrement II	3	
MUS 360	Stage d'enseignement instrumental I	2	
MUS 361	Stage d'enseignement instrumental II	2	
MUS 401	Séminaire de musique I	1	
MUS 402	Séminaire de musique II	1	
MUS 403	Séminaire de musique III	3	
MUS 404	Séminaire de musique IV	3	
MUS 405	Séminaire de musique IX	2	
MUS 406	Séminaire de musique X	2	
MUS 407	Séminaire de musique XI	1	
MUS 408	Séminaire de musique XII	1	
MUS 411	Séminaire de musique V	1	
MUS 412	Séminaire de musique VI	1	
MUS 413	Séminaire de musique VII	3	
MUS 414	Séminaire de musique VIII	3	
MUS 423	Enseignement stratégique et musique	3	
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3	
MUS 542	Eutonie	3	
MUS 543	Rythmique	3	
MUT 201	Édition musicale informatisée	3	
MUT 202	Technologie musicale et production	3	
MUT 211	Musique et image	3	

CHEMINEMENT EN INTERPRÉTATION MUSICALE JAZZ

- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 66 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 17 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix

Activités pédagogiques obligatoires (66 crédits)

BLOC Instruments

Pour avoir accès aux cours suivants de la séquence, il faut avoir obtenu la note minimale de B- dans l'activité pédagogique préalable.

MUI 401	Instrument principal I	6	CR
MUI 402	Instrument principal II	6	
MUI 403	Instrument principal III	6	
MUI 404	Instrument principal IV	6	
MUI 405	Instrument principal V	6	
MUI 406	Instrument principal VI	6	

BLOC Ensembles

MUI 125	Ensemble de jazz I	1	CR
MUI 126	Ensemble de jazz II	1	
MUI 225	Ensemble de jazz III	1	
MUI 226	Ensemble de jazz IV	1	

BLOC Matières théoriques et historiques

MUE 253	Arrangement jazz	3	CR
MUE 254	Arrangement et composition jazz	3	
MUI 123	Atelier d'improvisation jazz I	1	
MUI 124	Atelier d'improvisation jazz II	1	
MUI 223	Atelier d'improvisation jazz III	1	
MUI 224	Atelier d'improvisation jazz IV	1	
MUH 251	Histoire du jazz I	3	
MUH 252	Histoire du jazz II	3	

MUS 261	Harmonisation jazz au clavier I	1
MUS 262	Harmonisation jazz au clavier II	1
MUS 501	Formation auditive jazz I	2
MUS 502	Formation auditive jazz II	2
MUS 503	Formation auditive jazz III	2
MUS 504	Formation auditive jazz IV	2

Activités pédagogiques à option (12 à 17 crédits)**BLOC Grands ensembles**

Au moins six et au plus onze activités choisies parmi les suivantes :

MUI 112	Atelier d'accompagnement jazz I	1
MUI 113	Atelier d'accompagnement jazz II	1
MUI 151	Ensemble vocal I	1
MUI 152	Ensemble vocal II	1
MUI 153	Orchestre symphonique I	1
MUI 154	Orchestre symphonique II	1
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1
MUI 157	<i>Stage Band I</i>	1
MUI 158	<i>Stage Band II</i>	1
MUI 212	Atelier d'accompagnement jazz III	1
MUI 213	Atelier d'accompagnement jazz IV	1
MUI 251	Ensemble vocal III	1
MUI 252	Ensemble vocal IV	1
MUI 253	Orchestre symphonique III	1
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1
MUI 257	<i>Stage Band III</i>	1
MUI 258	<i>Stage Band IV</i>	1
MUI 312	Atelier d'accompagnement jazz V	1
MUI 313	Atelier d'accompagnement jazz VI	1
MUI 351	Ensemble vocal V	1
MUI 352	Ensemble vocal VI	1
MUI 353	Orchestre symphonique V	1
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI 357	<i>Stage Band V</i>	1
MUI 358	<i>Stage Band VI</i>	1

BLOC Autres ensembles

D'aucune à cinq activités choisies parmi les suivantes :

MUI 121	Petit ensemble instrumental I	1
MUI 122	Petit ensemble instrumental II	1
MUI 127	Atelier de musique contemporaine I	1
MUI 128	Atelier de musique contemporaine II	1
MUI 131	Ensemble de percussion I	1
MUI 132	Ensemble de percussion II	1
MUI 146	Orchestre de chambre I	1
MUI 147	Orchestre de chambre II	1
MUI 171	Atelier de musique de chambre I	1
MUI 172	Atelier de musique de chambre II	1
MUI 173	Atelier de musique de chambre III	1
MUI 174	Atelier de musique de chambre IV	1
MUI 175	Atelier de musique de chambre V	1
MUI 176	Atelier de musique de chambre VI	1
MUI 221	Petit ensemble instrumental III	1
MUI 222	Petit ensemble instrumental IV	1
MUI 227	Atelier de musique contemporaine III	1
MUI 228	Atelier de musique contemporaine IV	1
MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 232	Ensemble de percussion IV	1
MUI 246	Orchestre de chambre III	1
MUI 247	Orchestre de chambre IV	1
MUI 321	Petit ensemble instrumental V	1
MUI 322	Petit ensemble instrumental VI	1
MUI 325	Ensemble de jazz V	1
MUI 326	Ensemble de jazz VI	1
MUI 327	Atelier de musique contemporaine V	1
MUI 328	Atelier de musique contemporaine VI	1
MUI 331	Ensemble de percussion V	1
MUI 332	Ensemble de percussion VI	1
MUI 346	Orchestre de chambre V	1
MUI 347	Orchestre de chambre VI	1

BLOC Activités connexes au cheminement

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

MUS 142	Pédagogie instrumentale	3
MUS 146	Industrie de la musique	3
MUS 344	Enregistrement I	3
MUS 345	Enregistrement II	3
MUT 201	Édition musicale informatisée	3
MUT 202	Technologie musicale et production	3
MUT 211	Musique et image	3

BLOC Autres activités

D'aucun à cinq crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE 203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	3
MUE 204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3
MUE 205	Contrepoint tonal I	3
MUE 206	Contrepoint tonal II	3
MUE 210	Écriture et analyse de la musique baroque	3
MUE 211	Instrumentation	3
MUE 212	Initiation à l'arrangement	3
MUE 221	Composition I	3
MUE 222	Composition II	3
MUH 100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH 111	Répertoire symphonique et concertant	3
MUH 114	Musique et cinéma	3
MUH 202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
MUH 203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
MUH 204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH 206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH 210	Histoire de la pensée musicale	3
MUH 213	Littérature du piano	3
MUH 214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
MUH 215	Littérature des instruments d'orchestre	3
MUH 216	Connaissance du répertoire	3
MUH 253	Musiques du monde	3
MUI 185	Atelier de lecture à vue I	1
MUI 186	Atelier de lecture à vue II	1
MUI 361	Atelier d'art vocal et choral I	3
MUI 362	Atelier d'art vocal et choral II	3
MUI 363	Atelier d'art vocal et choral III	3
MUS 109	Initiation à la direction chorale	2
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 343	Initiation à la direction instrumentale	3
MUS 360	Stage d'enseignement instrumental I	2
MUS 361	Stage d'enseignement instrumental II	2
MUS 401	Séminaire de musique I	1
MUS 402	Séminaire de musique II	1
MUS 403	Séminaire de musique III	3
MUS 404	Séminaire de musique IV	3
MUS 405	Séminaire de musique IX	2
MUS 406	Séminaire de musique X	2
MUS 407	Séminaire de musique XI	1
MUS 408	Séminaire de musique XII	1
MUS 411	Séminaire de musique V	1
MUS 412	Séminaire de musique VI	1
MUS 413	Séminaire de musique VII	3
MUS 414	Séminaire de musique VIII	3
MUS 423	Enseignement stratégique et musique	3
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 5 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités dont le code d'identification débute par MUI.

CHEMINEMENT EN PÉDAGOGIE MUSICALE

- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 35 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 48 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix

Activités pédagogiques obligatoires (35 crédits)**BLOC Instruments**

MUI 411	Formation instrumentale I	3
MUI 412	Formation instrumentale II	3
MUI 413	Formation instrumentale III	3
MUI 414	Formation instrumentale IV	3
MUI 415	Formation instrumentale V	3
MUI 416	Formation instrumentale VI	3

BLOC Corps et mouvement

MUS	541	Danse folklorique et enfantine
MUS	542	Eutonie
MUS	543	Rythmique

BLOC Pédagogie et psychologie

ASP	110	Éducation, pédagogie et enseignement
FPD	113	Caractéristiques des élèves à risque
PSY	104	Développement de l'adolescent

Activités pédagogiques à option (36 à 48 crédits)

BLOC Pédagogie musicale

Une activité choisie parmi les activités suivantes :

MUS	142	Pédagogie musicale
MUS	423	Enseignement stratégique et musique

D'aucune à deux activités choisies parmi les suivantes :

MUS	360	Stage d'enseignement instrumental I
MUS	361	Stage d'enseignement instrumental II

BLOC Matières théoriques

Deux activités choisies parmi les suivantes :

MUE	203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles
MUE	204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle
MUE	205	Contrepoint tonal I
MUE	210	Écriture et analyse de la musique baroque
MUE	253	Arrangement jazz
MUE	254	Arrangement et composition jazz

Cinq des activités suivantes appartenant au même groupe :

MUS	105	Formation auditive I
MUS	106	Formation auditive II
MUS	205	Formation auditive III
MUS	206	Formation auditive IV
MUS	251	Harmonisation au clavier
ou		
MUS	261	Harmonisation jazz au clavier I
MUS	501	Formation auditive jazz I
MUS	502	Formation auditive jazz II
MUS	503	Formation auditive jazz III
MUS	504	Formation auditive jazz IV

BLOC Histoire

Deux activités choisies parmi les suivantes :

MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach
MUH	203	Histoire de la musique de 1700 à 1810
MUH	204	Histoire de la musique de 1810 à 1900
MUH	206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours
MUH	251	Histoire du jazz I
MUH	252	Histoire du jazz II

BLOC Grands ensembles

Six activités choisies parmi les suivantes :

MUI	151	Ensemble vocal I
MUI	152	Ensemble vocal II
MUI	153	Orchestre symphonique I
MUI	154	Orchestre symphonique II
MUI	155	Orchestre d'harmonie I
MUI	156	Orchestre d'harmonie II
MUI	157	<i>Stage Band I</i>
MUI	158	<i>Stage Band II</i>
MUI	251	Ensemble vocal III
MUI	252	Ensemble vocal IV
MUI	253	Orchestre symphonique III
MUI	254	Orchestre symphonique IV
MUI	255	Orchestre d'harmonie III
MUI	256	Orchestre d'harmonie IV
MUI	257	<i>Stage Band III</i>
MUI	258	<i>Stage Band IV</i>
MUI	351	Ensemble vocal V
MUI	352	Ensemble vocal VI
MUI	353	Orchestre symphonique V
MUI	354	Orchestre symphonique VI
MUI	355	Orchestre d'harmonie V
MUI	356	Orchestre d'harmonie VI
MUI	357	<i>Stage Band V</i>
MUI	358	<i>Stage Band VI</i>

BLOC Technologie musicale

CR		Une activité choisie parmi les suivantes :	
3			
3	MUT	201	Édition musicale informatisée
3	MUT	202	Technologie musicale et production
	MUT	211	Musique et image

BLOC Français

CR		Une activité choisie parmi les suivantes :	
2			
3			
3	CRM	103	Norme et analyse
	CRM	104	Rédaction : style et clarté
	CRM	205	Atelier de communication orale
	FRA	553	Norme et analyse du français I

BLOC Autres activités (0 à 7 crédits)

CR				CR
3				
3	MUE	206	Contrepoint tonal II	3
	MUE	211	Instrumentation	3
	MUE	212	Initiation à l'arrangement	3
CR	MUE	221	Composition I	3
2	MUE	222	Composition II	3
2	MUE	253	Arrangement jazz	3
	MUE	254	Arrangement et composition jazz	3
	MUH	114	Musique et cinéma	3
	MUH	213	Littérature du piano	3
CR	MUH	214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
3	MUH	215	Littérature des instruments d'orchestre	3
3	MUH	216	Connaissance du répertoire	3
3	MUH	253	Musiques du monde	3
	MUI	107	Atelier d'accompagnement I	1
	MUI	108	Atelier d'accompagnement II	1
	MUI	121	Petit ensemble instrumental I	1
	MUI	122	Petit ensemble instrumental II	1
CR	MUI	127	Atelier de musique contemporaine I	1
2	MUI	128	Atelier de musique contemporaine II	1
2	MUI	131	Ensemble de percussion I	1
2	MUI	132	Ensemble de percussion II	1
2	MUI	171	Atelier de musique de chambre I	1
1	MUI	172	Atelier de musique de chambre II	1
	MUI	173	Atelier de musique de chambre III	1
	MUI	174	Atelier de musique de chambre IV	1
	MUI	175	Atelier de musique de chambre V	1
	MUI	176	Atelier de musique de chambre VI	1
	MUI	185	Atelier de lecture à vue I	1
	MUI	186	Atelier de lecture à vue II	1
	MUI	207	Atelier d'accompagnement III	1
	MUI	208	Atelier d'accompagnement IV	1
	MUI	221	Petit ensemble instrumental III	1
CR	MUI	222	Petit ensemble instrumental IV	1
3	MUI	227	Atelier de musique contemporaine III	1
3	MUI	228	Atelier de musique contemporaine IV	1
3	MUI	231	Ensemble de percussion III	1
3	MUI	232	Ensemble de percussion IV	1
3	MUI	307	Accompagnement I	1
3	MUI	308	Accompagnement II	1
	MUI	321	Petit ensemble instrumental V	1
	MUI	322	Petit ensemble instrumental VI	1
	MUI	327	Atelier de musique contemporaine V	1
CR	MUI	328	Atelier de musique contemporaine VI	1
1	MUI	331	Ensemble de percussion V	1
1	MUI	332	Ensemble de percussion VI	1
1	MUS	109	Initiation à la direction chorale	2
1	MUS	143	Initiation à la direction	3
1	MUS	146	Industrie de la musique	3
1	MUS	262	Harmonisation jazz au clavier II	1
1	MUS	343	Initiation à la direction instrumentale	3
1	MUS	344	Enregistrement I	3
1	MUS	345	Enregistrement II	3
1	MUS	401	Séminaire de musique I	1
1	MUS	402	Séminaire de musique II	1
1	MUS	403	Séminaire de musique III	3
1	MUS	404	Séminaire de musique IV	3
1	MUS	405	Séminaire de musique IX	2
1	MUS	406	Séminaire de musique X	2
1	MUS	407	Séminaire de musique XI	1
1	MUS	408	Séminaire de musique XII	1
1	MUS	411	Séminaire de musique V	1
1	MUS	412	Séminaire de musique VI	1
1	MUS	413	Séminaire de musique VII	3
1	MUS	414	Séminaire de musique VIII	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités dont le code d'identification débute par MUI.

CHEMINEMENT EN MUSIQUE ET CULTURE

- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 83 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix

Activités pédagogiques à option (77 à 83 crédits)**BLOC Matières théoriques**

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

MUE	203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	3
MUE	204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3
MUE	205	Contrepoint tonal I	3
MUE	206	Contrepoint tonal II	3
MUE	210	Écriture et analyse de la musique baroque	3
MUE	211	Instrumentation	3
MUE	212	Initiation à l'arrangement	3
MUE	221	Composition I	3
MUE	222	Composition II	3
MUE	253	Arrangement jazz	3
MUE	254	Arrangement et composition jazz	3

Cinq des activités suivantes appartenant au même groupe :

MUS	105	Formation auditive I	2
MUS	106	Formation auditive II	2
MUS	205	Formation auditive III	2
MUS	206	Formation auditive IV	2
MUS	251	Harmonisation au clavier	1
ou			
MUS	261	Harmonisation jazz au clavier I	1
MUS	501	Formation auditive jazz I	2
MUS	502	Formation auditive jazz II	2
MUS	503	Formation auditive jazz III	2
MUS	504	Formation auditive jazz IV	2

BLOC Histoire

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH	203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
MUH	204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH	206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH	251	Histoire du jazz I	3
MUH	252	Histoire du jazz II	3

BLOC Littératures musicales

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH	114	Musique et cinéma	3
MUH	213	Littérature du piano	3
MUH	214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
MUH	215	Littérature des instruments d'orchestre	3
MUH	216	Connaissance du répertoire	3
MUH	253	Musiques du monde	3

BLOC Instruments

D'aucune à six activités choisies parmi les suivantes :

MUI	411	Formation instrumentale I	3
MUI	412	Formation instrumentale II	3
MUI	413	Formation instrumentale III	3
MUI	414	Formation instrumentale IV	3
MUI	415	Formation instrumentale V	3
MUI	416	Formation instrumentale VI	3

BLOC Grands ensembles

Six activités choisies parmi les suivantes :

MUI	151	Ensemble vocal I	1
MUI	152	Ensemble vocal II	1
MUI	153	Orchestre symphonique I	1
MUI	154	Orchestre symphonique II	1
MUI	155	Orchestre d'harmonie I	1
MUI	156	Orchestre d'harmonie II	1
MUI	157	<i>Stage Band I</i>	1
MUI	158	<i>Stage Band II</i>	1
MUI	251	Ensemble vocal III	1
MUI	252	Ensemble vocal IV	1
MUI	253	Orchestre symphonique III	1
MUI	254	Orchestre symphonique IV	1
MUI	255	Orchestre d'harmonie III	1

MUI	256	Orchestre d'harmonie IV	1
MUI	257	<i>Stage Band III</i>	1
MUI	258	<i>Stage Band IV</i>	1
MUI	351	Ensemble vocal V	1
MUI	352	Ensemble vocal VI	1
MUI	353	Orchestre symphonique V	1
MUI	354	Orchestre symphonique VI	1
MUI	355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI	356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI	357	<i>Stage Band V</i>	1
MUI	358	<i>Stage Band VI</i>	1

CR**BLOC Industrie et technologie musicale**

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUS	146	Industrie de la musique	3
MUT	201	Édition musicale informatisée	3
MUT	202	Technologie musicale et production	3
MUT	211	Musique et image	3

BLOC Culture

Au moins une activité et au plus trois activités choisies parmi les suivantes :

ART	101	Les arts visuels et la culture	3
ART	210	L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	3
ART	211	L'art : de la Renaissance au postimpressionnisme	3
ART	212	L'art : du début du 20 ^e siècle à nos jours	3
ART	311	Lecture et analyse de l'œuvre d'art	3
ART	318	Histoire de l'illustration	3
CRM	103	Norme et analyse	3
CRM	206	Production radio	3
CRM	265	Critique culturelle	3
ELC	102	Études textuelles	3
ELC	104	Littérature québécoise : des origines à 1940	3
ELC	105	Littérature québécoise : de 1940 à nos jours	3
ELC	106	Littérature française : 17 ^e – 18 ^e siècles	3
ELC	107	Littérature française : 19 ^e – 20 ^e siècles	3
ELC	120	Littératures du monde	3
ELC	253	Littérature et cinéma	3
ELC	263	Esthétiques et théories du cinéma	3
ELC	264	Littérature et philosophie	3
ELC	265	Identités culturelles	3
ELC	266	Humour et société	3
HST	103	Histoire de l'Antiquité	3
HST	104	Histoire du Canada avant 1840	3
HST	105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
HST	106	Histoire de l'Europe contemporaine	3
HST	108	Histoire de l'Europe moderne	3
HST	109	Histoire du Moyen Âge	3
HST	258	Art et société au Québec de 1850 à nos jours	3
LCR	100	Langue, culture et société	3
TRA	401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3

CR**CR****BLOC Autres activités**

Au moins trois et au plus douze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUH	111	Répertoire symphonique et concertant	3
MUH	202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
MUH	210	Histoire de la pensée musicale	3
MUI	127	Atelier de musique contemporaine I	1
MUI	128	Atelier de musique contemporaine II	1
MUI	171	Atelier de musique de chambre I	1
MUI	172	Atelier de musique de chambre II	1
MUI	173	Atelier de musique de chambre III	1
MUI	174	Atelier de musique de chambre IV	1
MUI	175	Atelier de musique de chambre V	1
MUI	176	Atelier de musique de chambre VI	1
MUI	185	Atelier de lecture à vue I	1
MUI	186	Atelier de lecture à vue II	1
MUI	227	Atelier de musique contemporaine III	1
MUI	228	Atelier de musique contemporaine IV	1
MUI	327	Atelier de musique contemporaine V	1
MUI	328	Atelier de musique contemporaine VI	1
MUI	361	Atelier d'art vocal et choral I	3
MUI	362	Atelier d'art vocal et choral II	3
MUI	363	Atelier d'art vocal et choral III	3
MUS	109	Initiation à la direction chorale	2
MUS	142	Pédagogie instrumentale	3
MUS	143	Initiation à la direction	3
MUS	262	Harmonisation jazz au clavier II	1
MUS	343	Initiation à la direction instrumentale	3
MUS	344	Enregistrement I	3
MUS	345	Enregistrement II	3

MUS 360	Stage d'enseignement instrumental I	2
MUS 361	Stage d'enseignement instrumental II	2
MUS 401	Séminaire de musique I	1
MUS 402	Séminaire de musique II	1
MUS 403	Séminaire de musique III	3
MUS 404	Séminaire de musique IV	3
MUS 405	Séminaire de musique IX	2
MUS 406	Séminaire de musique X	2
MUS 407	Séminaire de musique XI	1
MUS 408	Séminaire de musique XII	1
MUS 411	Séminaire de musique V	1
MUS 412	Séminaire de musique VI	1
MUS 413	Séminaire de musique VII	3
MUS 414	Séminaire de musique VIII	3
MUS 423	Enseignement stratégique et musique	3
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Choisis parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités dont le code d'identification débute par MUI.

CHEMINEMENT EN MULTIMÉDIA

- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 83 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix

Activités pédagogiques à option (77 à 83 crédits)

BLOC Technologie musicale et industrie

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

MUS 146	Industrie de la musique	CR
MUS 344	Enregistrement I	3
MUS 345	Enregistrement II	3
MUT 201	Édition musicale informatisée	3
MUT 202	Technologie musicale et production	3
MUT 211	Musique et image	3

BLOC Multimédia

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ART 244	Création assistée par ordinateur	CR
CRM 142	Internet et multimédia I	3
CRM 200	Analyse de l'information télévisée	3
CRM 201	Communication et langage visuel	3
CRM 243	Internet et multimédia II	3

BLOC Matières théoriques

Trois activités choisies parmi les suivantes :

MUE 203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	CR
MUE 204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3
MUE 205	Contrepoint tonal I	3
MUE 210	Écriture et analyse de la musique baroque	3
MUE 211	Composition I	3
MUE 253	Arrangement jazz	3
MUE 254	Arrangement et composition jazz	3

Cinq des activités suivantes appartenant au même groupe :

MUS 105	Formation auditive I	CR
MUS 106	Formation auditive II	2
MUS 205	Formation auditive III	2
MUS 206	Formation auditive IV	2
MUS 251	Harmonisation au clavier ou	1
MUS 261	Harmonisation jazz au clavier I	1
MUS 501	Formation auditive jazz I	2
MUS 502	Formation auditive jazz II	2
MUS 503	Formation auditive jazz III	2
MUS 504	Formation auditive jazz IV	2

BLOC Histoire

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH 100	La musique du Moyen Âge à Bach	CR
MUH 203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
MUH 204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH 206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH 251	Histoire du jazz I	3
MUH 252	Histoire du jazz II	3

BLOC Littératures musicales

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH 114	Musique et cinéma	CR
MUH 213	Littérature du piano	3
MUH 214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
MUH 215	Littérature des instruments d'orchestre	3
MUH 216	Connaissance du répertoire	3
MUH 253	Musiques du monde	3

BLOC Instruments

D'aucune à six activités choisies parmi les suivantes :

MUI 411	Formation instrumentale I	CR
MUI 412	Formation instrumentale II	3
MUI 413	Formation instrumentale III	3
MUI 414	Formation instrumentale IV	3
MUI 415	Formation instrumentale V	3
MUI 416	Formation instrumentale VI	3

BLOC Grands ensembles

Six activités choisies parmi les suivantes :

MUI 151	Ensemble vocal I	CR
MUI 152	Ensemble vocal II	1
MUI 153	Orchestre symphonique I	1
MUI 154	Orchestre symphonique II	1
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1
MUI 157	Stage Band I	1
MUI 158	Stage Band II	1
MUI 251	Ensemble vocal III	1
MUI 252	Ensemble vocal IV	1
MUI 253	Orchestre symphonique III	1
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1
MUI 257	Stage Band III	1
MUI 258	Stage Band IV	1
MUI 351	Ensemble vocal V	1
MUI 352	Ensemble vocal VI	1
MUI 353	Orchestre symphonique V	1
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI 357	Stage Band V	1
MUI 358	Stage Band VI	1

BLOC Autres activités

Au moins douze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE 206	Contrepoint tonal II	CR
MUE 211	Instrumentation	3
MUE 212	Initiation à l'arrangement	3
MUE 222	Composition II	3
MUH 111	Répertoire symphonique et concertant	3
MUH 202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
MUH 210	Histoire de la pensée musicale	3
MUI 127	Atelier de musique contemporaine I	1
MUI 128	Atelier de musique contemporaine II	1
MUI 171	Atelier de musique de chambre I	3
MUI 172	Atelier de musique de chambre II	3
MUI 173	Atelier de musique de chambre III	1
MUI 174	Atelier de musique de chambre IV	1
MUI 175	Atelier de musique de chambre V	1
MUI 176	Atelier de musique de chambre VI	1
MUI 185	Atelier de lecture à vue I	1
MUI 186	Atelier de lecture à vue II	1
MUI 227	Atelier de musique contemporaine III	1
MUI 228	Atelier de musique contemporaine IV	1
MUI 327	Atelier de musique contemporaine V	1
MUI 328	Atelier de musique contemporaine VI	1
MUI 361	Atelier d'art vocal et choral I	3
MUI 362	Atelier d'art vocal et choral II	3
MUI 363	Atelier d'art vocal et choral III	3
MUS 109	Initiation à la direction chorale	1
MUS 142	Pédagogie instrumentale	3
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 262	Harmonisation jazz au clavier II	1
MUS 343	Initiation à la direction instrumentale	3
MUS 360	Stage d'enseignement instrumental I	2
MUS 361	Stage d'enseignement instrumental II	2
MUS 401	Séminaire de musique I	1

MUS 402	Séminaire de musique II	1
MUS 403	Séminaire de musique III	3
MUS 404	Séminaire de musique IV	3
MUS 405	Séminaire de musique IX	2
MUS 406	Séminaire de musique X	2
MUS 407	Séminaire de musique XI	1
MUS 408	Séminaire de musique XII	1
MUS 411	Séminaire de musique V	1
MUS 412	Séminaire de musique VI	1
MUS 413	Séminaire de musique VII	3
MUS 414	Séminaire de musique VIII	3
MUS 423	Enseignement stratégique et musique	3
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités dont le code d'identification débute par MUI.

Baccalauréat en philosophie

819 821-8000, poste 65548 (téléphone)

819 821-8211 (télécopieur)

philosophie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat en philosophie permet un cheminement spécialisé ou un cheminement incluant l'une des mineures suivantes : biologie, chimie, culture musicale, économique, études anglaises, études politiques, géographie, histoire, lettres et langue françaises, mathématiques, physique, relations internationales, théologie, traduction, ou incluant un certificat en arts visuels, en communication et multimédia, en interprétation musicale, en langues modernes ou en psychologie.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

de manière générale :

- d'acquérir des connaissances relatives aux grandes étapes de l'histoire de la pensée occidentale et aux problématiques et controverses de certains champs disciplinaires ciblés de la philosophie contemporaine;
- d'acquérir une méthode de travail personnelle axée sur la promotion de ses aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à l'argumentation et au développement de son sens critique.
- de développer une compétence ou un ensemble de compétences parmi les suivantes :
 - formuler les grandes questions éthiques et sociales du monde moderne et développer une conscience de leurs enjeux respectifs;
 - s'initier à une réflexion théorique et critique, à la recherche disciplinaire et interdisciplinaire, avec un accent spécial mis sur la relation entre la philosophie et les sciences humaines;
 - acquérir la formation philosophique et les outils et approches pédagogiques requis pour l'enseignement de la philosophie;
 - acquérir une formation philosophique contextualisée permettant l'intégration des connaissances philosophiques;
 - poursuivre un cheminement intellectuel relativement aux questions fondamentales de l'existence humaine.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour être admis dans le cheminement incluant une mineure ou un certificat, il faut satisfaire, le cas échéant, au bloc d'exigences précisées à la fiche signalétique de la mineure ou du certificat considéré.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN (6 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

PHI 127	Introduction à la philosophie	CR 3
PHI 131	Argumentation écrite et méthodologie	3

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 84 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix

Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)**Apprentissages disciplinaires (30 crédits)**

PHI 101	Introduction à la philosophie du langage	CR 3
PHI 105	Philosophie politique I	3
PHI 111	Introduction à la logique	3
PHI 112	Introduction à l'épistémologie	3
PHI 119	Problématiques éthiques contemporaines	3
PHI 126	Métaphysique	3
PHI 128	Anthropologie philosophique	3
PHI 140	Introduction à l'esthétique	3
PHI 365	Introduction à l'herméneutique	3
PHI 539	Laboratoire de recherche	3

Apprentissages historiques (24 crédits)

PHI 115	Histoire de la pensée médiévale	CR 3
PHI 117	La pensée contemporaine continentale	3
PHI 118	La pensée contemporaine analytique	3
PHI 129	Romantisme et idéalisme	3
PHI 139	Histoire de la pensée antique	3
PHI 141	Le rationalisme classique	3
PHI 148	Empirisme britannique classique	3
PHI 149	Histoire des théories éthiques	3

Activités pédagogiques à option (24 à 30 crédits)

Activités choisies parmi les blocs suivants :

BLOC Éthique et questions sociales

ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	CR 3
ETA 109	Bioéthique	3
ETA 110	Éthique de l'environnement	3
ETA 111	Éthique et démocratie	3
PHI 121	Philosophie et psychologie	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3
PHI 135	Textes d'éthique et de philosophie politique	3
PHI 137	Philosophie et sociologie	3
PHI 144	Philosophie, culture et mondialisation	3
PHI 146	Philosophie et médias	3
PHI 155	Philosophie politique II	3
PHI 346	Philosophie du sport et de l'activité physique	3
PHI 550	Laboratoire de philosophie	3

BLOC Pratiques philosophiques

ETP 100	Introduction aux langues anciennes	CR 3
ETP 101	Initiation au grec ancien	3
ETP 102	Introduction aux langues anciennes II	3
PHI 106	Philosophie de l'art	3
PHI 136	Philosophie et sexualité	3
PHI 138	Nouvelles pratiques de la philosophie	3
PHI 143	Philosophie de l'esprit	3
PHI 145	Philosophie et littérature I	3
PHI 234	Enseignement de la philosophie I (didactique)	3
PHI 236	Enseignement de la philosophie II (stage)	3
PHI 245	Philosophie et littérature II	3
PHI 333	Philosophie de la biologie	3
PHI 508	Logique II	3
PHI 536	Activité de recherche	3

BLOC : Sagesses et pensées philosophiques

PHI 132	Sagesses orientales	CR 3
PHI 133	Sagesses hébraïques	3
PHI 134	Modernité et postmodernité	3
PHI 147	Philosophie et sagesse	3
PHI 151	Philosophie des Lumières	3
PHI 152	Philosophie moderne	3
PHI 237	Textes de philosophie contemporaine	3
PHI 238	Sagesses médiévales	3

PHI 250	Textes philosophiques en grec ancien	3
PHI 255	Les écoles philosophiques de l'Antiquité	3
PHI 347	Sagesses antiques	3
PHI 370	Panorama historique de la pensée	3
PHI 450	Textes de philosophie moderne	3
PHI 475	Philosophie de la religion	3
PHI 505	Textes de philosophie allemande	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

CHEMINEMENT INCLUANT UNE MINEURE OU UN CERTIFICAT

- 30 crédits d'activités pédagogiques de la mineure choisie : biologie, chimie, culture musicale, économique, études anglaises, études politiques, géographie, histoire, lettres et langue françaises, mathématiques, physique, relations internationales, théologie, traduction, ou du certificat en arts visuels, en communication et multimédia, en interprétation musicale, en langues modernes ou en psychologie
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 30 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques obligatoires du cheminement spécialisé
- 24 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement spécialisé

Baccalauréat en psychologie

819 821-7222 (téléphone)

819 821-7925 (télécopieur)

psychologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychologie, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée lui procurant des connaissances dans les différents domaines de la psychologie afin de pouvoir comprendre la personne humaine dans ses façons d'être et d'agir;
- de s'initier aux méthodes scientifiques grâce auxquelles ces connaissances s'élaborent et progressent;
- de développer ses compétences personnelles et interpersonnelles;
- d'amorcer le développement de quelques habiletés professionnelles;
- de se familiariser avec les principales applications des connaissances psychologiques dans l'intervention auprès des individus, des groupes, des organisations et des communautés;
- de se rendre admissible au programme de 3^e cycle en psychologie (puis à l'Ordre des psychologues du Québec);
- de faciliter son accès à certains programmes de 2^e cycle dans des disciplines connexes (gérontologie, service social, orientation professionnelle, administration-management-maîtrise en intervention et changement organisationnel).

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 4.03 soit : détenir le DEC en sciences humaines et avoir réussi les cours Mathématiques 300-92 et Biologie 921

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK ou 00XU et avoir réussi un cours de niveau collégial de statistique et un autre de psychologie

ou

détenir le DEC en sciences, lettres et arts

ou

détenir le DEC en sciences de la nature

ou

détenir tout autre DEC ou faire la preuve d'une formation équivalente et avoir réussi les cours d'un des blocs suivants :

Bloc d'exigences 10.1 soit : Mathématiques 337 ou (103 et 307), Biologie 301 ou 401 ou 911 ou 921, Psychologie 101 ou 102

ou

bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301

ou

faire la preuve d'une combinaison de scolarité et d'une expérience pertinente jugée équivalente aux conditions particulières susmentionnées.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (60 crédits)

Bases biologiques du comportement

PSY 345	Introduction à la psychophysiologie	CR
PSY 445	Neuropsychologie	3
PSY 545	Introduction à la psychopharmacologie	3
PSY 546	Psychologie de la santé	3

Bases cognitives et affectives du comportement

PSY 341	Psychologie de l'apprentissage	CR
PSY 346	Processus cognitifs	3
PSY 347	Motivation et émotion	3

Bases individuelles et développementales du comportement

PSY 111	Théories de la personnalité	CR
PSY 215	Psychopathologie I	3
PSY 336	Psychologie de l'enfant	3
PSY 437	Psychologie de l'adolescence	3

Bases sociales du comportement

PSY 321	Psychologie sociale	CR
PSY 423	Psychologie de l'organisation	3
PSY 521	Psychologie interculturelle	3

Méthodologie

PSY 181	Méthodologie scientifique I	CR
PSY 371	Méthodes quantitatives I	3
PSY 372	Méthodes quantitatives II	3

Développement des compétences personnelles

PSY 121	Développement des compétences personnelles	CR
		3

Professionnalisation

PSY 472	Psychométrie I	CR
		3

Activités diverses

PSY 204	Histoire de la psychologie	CR
		3

Activités pédagogiques à option (12 à 24 crédits)

De quatre à huit activités choisies parmi les suivantes :

PSY 182	Méthodologie scientifique II	CR
PSY 183	Méthodologie scientifique III	3
PSY 184	Recherche empirique dirigée I	3
PSY 185	Recherche empirique dirigée II	6
PSY 211	Modèles d'intervention en psychologie	3
PSY 214	Approche humaniste	3
PSY 227	Psychologie des relations humaines	3
PSY 335	Introduction à la psychologie communautaire	3
PSY 426	Dynamique familiale	3
PSY 440	Psychologie des personnes âgées	3
PSY 441	Psychologie de l'adulte	3
PSY 450	Psychologie et sexualité	3
PSY 473	Méthodes d'enquête	3
PSY 483	Entraînement à l'entrevue	3
PSY 485	Observation de l'intervention psychologique	3
PSY 486	Groupe restreint : fonctionnement et animation	3
PSY 505	Cours tutorial I	3
PSY 506	Cours tutorial II	3
PSY 507	Cours tutorial III	3
PSY 553	Compétences personnelles : la relation	3
PSY 554	Compétences personnelles : identité	3
PSY 555	Compétences : diversité interculturelle	3
PSY 586	La relation d'aide	3
PSY 615	Psychopathologie : enfance et adolescence	3
PSY 617	Psychopathologie II	3
PSY 672	Psychométrie II	3

Activités pédagogiques au choix (6 à 18 crédits)

Baccalauréat en service social

819 821-7244 (téléphone)
819 821-7112 (télécopieur)
service.social@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier en service social, B. Serv. Soc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour répondre de façon responsable et compétente aux exigences d'une pratique professionnelle en service social;
- de connaître les théories pertinentes à l'observation et à l'analyse des faits sociaux et des conduites humaines ainsi qu'à l'interprétation ou à l'explication des problèmes sociaux;
- de connaître la méthodologie du travail social et de développer les habiletés d'analyse et d'intervention pertinentes à une pratique avec des personnes, des familles, des groupes et des collectivités;
- de comprendre les effets qu'exercent sur la pratique les lois, les politiques, les programmes, les services ainsi que les instances organisationnelles et administratives qui lui servent d'encadrement et de support;
- d'approfondir certaines problématiques sociales qui occupent une place importante dans le champ des services sociaux ainsi que les pratiques qui s'y rapportent;
- de s'initier aux cadres de référence théoriques développés par des disciplines connexes ou dans des champs d'études voisins afin d'élargir la compréhension des phénomènes et des problèmes sociaux;
- de développer les attitudes propices au perfectionnement professionnel continu.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)

BLOC 1 Dynamique et problématique sociale

SES 110	Dynamique des conduites humaines	3
SES 120	Dynamique des groupes	3
SES 130	Dynamique communautaire	3
SES 140	Pauvreté, inégalité, marginalité	3
SES 240	Problématique familiale	3
SES 340	Analyse du social	3

BLOC 2 Contexte institutionnel de la pratique

SES 105	Origines et évolution des services sociaux	3
SES 205	Aspects juridiques et déontologiques du service social	3
SES 335	Déterminants organisationnels de la pratique	3
SES 405	Politiques sociales et programmes sociaux	3

BLOC 3 Méthodes d'analyse et d'intervention

SES 102	Introduction au service social	3
SES 103	Le processus d'intervention psychosociale	3
SES 243	Travail avec les familles et les réseaux sociaux	3
ou		
SES 366	Pratiques d'intervention collective	3
SES 253	Travail avec les groupes	3
SES 263	Pratiques d'action communautaire	3
SES 413	Modèles de pratique en service social	3
SES 433	Méthodes de recherche sociale	3
SES 543	Travail de synthèse	2

BLOC 4 Stages de formation pratique

SES 502	Laboratoire de préparation au stage	1
SES 532	Stage en intervention sociale I	9
SES 533	Laboratoire d'intégration théorique	3
SES 542	Stage en intervention sociale II	12

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC 5 Problématiques et pratiques spécifiques

Deux activités choisies parmi les suivantes :

SES 380	Toxicomanie et intervention sociale	3
SES 381	Problèmes sociaux des enfants et travail social	3
SES 382	Problèmes sociaux des jeunes et travail social	3
SES 383	Problèmes de santé et travail social	3
SES 384	Problèmes de santé mentale et travail social	3
SES 385	Problèmes sociaux du vieillissement et travail social	3
SES 386	Société multiethnique et travail social	3
SES 387	Situations de handicap et travail social	3

BLOC 6 Formation multidisciplinaire

Deux activités choisies parmi les suivantes :

SES 227	Théories du changement social	3
SES 229	Théories de la personnalité	3
SES 236	Femmes et sociétés	3
SES 238	Administration sociale	3
SES 239	Criminologie et criminalité adulte	3
SES 241	Pratiques d'intervention en situation de crise	3
SES 244	Interventions en protection de la jeunesse	3
SES 318	Éthique et philosophie sociale	3
SES 321	Aspects légaux de la pratique	3
SES 367	Développement local communautaire	3
SES 498	Questions sociales contemporaines	3
SES 499	Pratiques sociales contemporaines	3
SES 387	Situations de handicap et travail social	3

Baccalauréat multidisciplinaire

819 821-7200 (téléphone)

819 821-8211 (télécopieur)

multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat multidisciplinaire permet trois cheminements : un cheminement par cumul de mineures ou de certificats, un cheminement individualisé, un cheminement en traduction professionnelle.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances dans plusieurs disciplines.

Objectifs spécifiques

dans le cheminement par cumul de mineures ou de certificats

- d'acquérir une formation polyvalente lui procurant une diversification de connaissances plutôt qu'une spécialisation dans un domaine particulier;
- de se préparer au marché du travail en se donnant un bagage de connaissances multidisciplinaires;

dans le cheminement individualisé

- d'acquérir une formation sur mesure en lien direct avec un emploi actuel ou à venir, ou
- d'acquérir une formation sur mesure destinée à se préparer adéquatement à des études supérieures;

dans le cheminement en traduction professionnelle

- de développer ses aptitudes à la traduction, principalement de l'anglais au français;
- d'acquérir des compétences en rédaction et révision du français écrit;
- d'acquérir des connaissances théoriques et historiques sur la langue française;
- d'améliorer sa connaissance de l'anglais écrit;
- d'exploiter les ressources informatiques dans une perspective de traitement, de mise en forme et de diffusion de l'information;
- d'obtenir de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec une équivalence de diplôme donnant accès au titre de traductrice ou de traducteur agréé.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière pour le cheminement individualisé

Avoir reçu l'approbation du plan de formation de la part de la Faculté

Exigence d'admission pour le cheminement individualisé

Soumettre un plan de formation selon des modalités définies par la Faculté qui démontrent que la formation visée sera à la fois horizontale et verticale.

Condition particulière pour le cheminement en traduction professionnelle

Avoir réussi l'activité ANS 500 *Anglais avancé II* ou avoir atteint le niveau équivalent, ou avoir atteint l'objectif et le standard suivants : AS18.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à option pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps complet dans le cheminement en traduction professionnelle

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF**Pour le cheminement en traduction professionnelle**

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-
-	S-1	-	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

L'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions d'études, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,7.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**CHEMINEMENT PAR CUMUL DE CERTIFICATS OU DE MINEURES**

Certificats admissibles :

Administration des affaires, aptitude à l'enseignement de l'anglais langue seconde, arts visuels, communication et multimédia, culture musicale, études politiques, histoire, histoire du livre et de l'édition, interprétation musicale, langues modernes, lettres et langue françaises, multidisciplinaire, philosophie, psychologie, rédaction française et multimédia, rédaction professionnelle anglaise, relations internationales, santé et sécurité du travail, soins infirmiers, théologie orthodoxe, théologie pastorale, toxicomanie, traduction.

Mineures admissibles :

Biologie, chimie, économique, études anglaises, histoire, mathématiques, philosophie, physique, service social, théologie.

Règlements complémentaires du cheminement par cumul de certificats ou de mineures

- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut compléter deux programmes de certificat ou deux mineures dans une même discipline et plus d'une mineure de la Faculté des sciences.
- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut s'inscrire à plus du tiers (1/3) des crédits requis pour l'obtention d'un certificat sans y être admis.
- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut s'inscrire à plus du tiers (1/3) des crédits constituant une mineure sans avoir satisfait aux exigences d'accès à cette mineure. Pour s'inscrire à une activité pédagogique d'une mineure de la Faculté des sciences, l'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire au bloc d'exigences des conditions particulières d'admission du programme de grade de 1^{er} cycle de la discipline choisie.
- Pour obtenir un diplôme de certificat, l'étudiante ou l'étudiant devra respecter les exigences de l'article du *Règlement des études* relatif à l'attribution d'un grade, d'un certificat ou d'une attestation d'études.
- La Faculté se réserve le droit d'interdire à une étudiante ou à un étudiant qui aurait été préalablement refusé dans un programme spécialisé de s'inscrire en bloc, au cours de ses deux premières sessions, aux activités pédagogiques de la mineure reliée à ce programme.

CHEMINEMENT INDIVIDUALISÉ

Le plan de formation envisagé ne doit correspondre à aucun autre plan de formation déjà offert par l'Université. À ce titre, il s'agit véritablement d'un profil d'études individualisé et sur mesure. Le plan de formation comprend un ensemble d'activités pédagogiques de premier cycle puisées dans diverses disciplines ou champs d'études; il devra être progressif et comporter des activités pédagogiques de niveaux fondamental, intermédiaire et avancé.

Les activités pédagogiques doivent être en lien étroit avec les objectifs de formation de l'étudiante ou de l'étudiant. Ainsi, le choix des disciplines et le nombre de crédits dans chacune d'elles sont déterminés selon les exigences particulières d'une fonction de travail ou le profil particulier d'études de premier cycle exigé pour l'admission à un programme de deuxième cycle. Au besoin, la direction se réserve le droit de consulter des personnes-ressources afin de valider la correspondance entre les objectifs de formation poursuivis et le choix des activités pédagogiques.

CHEMINEMENT EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE**Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	CR	3
ANG	128	<i>English Composition</i>	3	
CRM	103	Norme et analyse	3	
CRM	104	Rédaction : style et clarté	3	
CRM	123	Rédaction professionnelle	3	
CRM	143	Révision de textes	3	
LCR	100	Langue, culture et société	3	
TRA	100	Documentation et traduction	3	
TRA	110	Initiation à la traduction : anglais-français	3	
TRA	111	Informatique fonctionnelle et traduction	3	
TRA	133	Stylistique comparée, français-anglais	3	
TRA	401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3	

Activités pédagogiques à option (45 à 54 crédits)**BLOC 1 : Transfert linguistique**

Au moins huit activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	CR	3
ANG	330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3	
ANG	435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3	
TRA	210	Traduction générale	3	
TRA	211	Traductique	3	
TRA	300	Terminologie et traduction spécialisée	3	
TRA	310	Traduction littéraire : anglais-français	3	
TRA	311	Traduction technique	3	
TRA	312	Traduction journalistique	3	
TRA	313	Traduction administrative	3	
TRA	314	Traduction publicitaire	3	
TRA	315	Traduction scientifique et technique	3	
TRA	316	Traduction en sciences sociales	3	
TRA	410	Traduction spécialisée I	3	
TRA	411	Traduction spécialisée II	3	
TRA	412	Traduction et révision	3	

BLOC 2 : Rédaction professionnelle et multimédia

CRM	115	Médias numériques	CR	3
CRM	122	Anglicismes au Québec	3	
CRM	123	Rédaction professionnelle	3	
CRM	142	Internet et multimédia I	3	
CRM	144	Rédaction technique et promotionnelle	3	
CRM	204	Rédaction de scénarios	3	
CRM	220	Le résumé	3	
CRM	222	Révision et réécriture	3	
CRM	223	Rédaction créative	3	
CRM	225	Lecture et analyse d'écrits professionnels	3	
CRM	260	Rédaction journalistique	3	
CRM	261	Magazines et périodiques	3	
CRM	264	Vulgarisation scientifique	3	
CRM	265	Critique culturelle	3	
CRM	301	Projet terrain en CRM	3	

BLOC 3 : Langue et société

LCR	301	Le sens : texte et contexte	CR	3
LCR	302	Histoire de la langue française	3	
LCR	303	Français québécois : aspects généraux	3	
LCR	304	Analyse conversationnelle	3	
LCR	305	Grammaire descriptive	3	
LCR	306	Variation du français	3	
LCR	307	Lexique et banques de données informatisées	3	
LCR	308	Aménagement de la langue	3	
LCR	309	Les dictionnaires	3	
LCR	310	Lexicologie	3	
LCR	311	Recherches sur la langue : problèmes spécifiques	3	
LCR	312	Programme de lecture en linguistique	3	
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique	3	

BLOC 4 : Grammaire et rédaction anglaises

ANG	225	<i>Advanced Writing Skills</i>	CR	3
ANG	322	<i>Writing for the Print Media</i>	3	
ANG	323	<i>Writing for Public Relations and Advertising</i>	3	

ANG 324	Technical Writing I	3
ANG 325	Business Communication	3
ANG 426	Editing	3
ANG 427	Scriptwriting for TV, Film and Theatre	3
ANG 510	Rhetoric and Communications	3
ANG 620	Creative Writing Workshop	3

BLOC 5 : Activités connexes

TRA 600	Cours tutorial I	CR
TRA 601	Cours tutorial II	3
TRA 602	Cours tutorial III	3
TRA 604	Atelier de traduction	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)

L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. Dans un tel cas, celle-ci devient l'une de ses activités pédagogiques au choix. De même, si après avoir subi un test d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre l'activité pédagogique ANS 500 *Anglais avancé II* comme préalable aux activités pédagogiques ANG ou TRA, cette activité deviendra aussi l'une de ses activités pédagogiques au choix. Si l'étudiant ou l'étudiante n'a pas à suivre ces deux cours de mise à niveau, il lui est fortement recommandé de consacrer ces cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue (espagnol, portugais, italien, allemand, etc.).

Mineure en administration

819 821-7313 (téléphone)
819 821-7312 (télécopieur)
baa.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**ADMISSION****Conditions particulières**

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203
ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

ADM 111	Principes d'administration	CR
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

ADM 101	Communications	CR
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 333	Comptabilité de management I	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 332	Planification et sélection	3
GRH 351	Conventions collectives	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 342	Gestion des opérations	3
ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :		
ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	3
CTB 334	Droit corporatif	3

Mineure en biologie

819 821-7071 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences**ADMISSION****Conditions particulières**

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301
ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES**

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou au programme de baccalauréat multidisciplinaire

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCL 102	Biologie cellulaire I	CR
BCM 104	Biochimie métabolique	3
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	1
BCM 112	Biochimie générale I	2
BIO 101	Biométrie	2
BOT 104	Biologie végétale	3
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
ECL 110	Écologie générale	3
EMB 106	Biologie du développement	3
GNT 302	Génétique	3
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
PSV 100	Physiologie végétale	2
PSV 103	Physiologie végétale - Travaux pratiques	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1

Mineure en chimie

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou au programme de baccalauréat multidisciplinaire.

ADMISSION**Condition particulière**

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301
ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)**

CAN 300	Chimie analytique	CR
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques	2
CHM 308	La chimie dans notre environnement	3
CIQ 300	Chimie inorganique I	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	3
COR 306	Chimie organique	2
CPH 311	Chimie physique	4

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques de sigle BCM, CAN, CHM ou CIQ du programme de baccalauréat en chimie.

Mineure en culture musicale

819 821-8040 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une culture générale dans le domaine musical;
- de développer ses habiletés en musique.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (27 à 30 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC Histoire de la musique et littérature musicale

Au moins quatre activités choisies parmi les suivantes :

MUH 100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH 111	Répertoire symphonique et concertant	3
MUH 114	Musique et cinéma	3
MUH 202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
MUH 203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
MUH 204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH 205	Histoire de la musique de 1900 à 1945	3
MUH 206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH 210	Histoire de la pensée musicale	3
MUH 213	Littérature du piano	3
MUH 214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
MUH 215	Littérature des instruments d'orchestre	3
MUH 216	Connaissance du répertoire	3
MUH 251	Histoire du jazz I	3
MUH 252	Histoire du jazz II	3
MUH 253	Musiques du monde	3

BLOC Pratique musicale⁽¹⁾

D'aucun à neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUI 127	Atelier de musique contemporaine I	1
MUI 128	Atelier de musique contemporaine II	1
MUI 141	Pratique instrumentale I	1
MUI 142	Pratique instrumentale II	1
MUI 143	Pratique instrumentale III	1
MUI 146	Orchestre de chambre I	1
MUI 147	Orchestre de chambre II	1
MUI 151	Ensemble vocal I	1
MUI 152	Ensemble vocal II	1
MUI 153	Orchestre symphonique I	1
MUI 154	Orchestre symphonique II	1
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1
MUI 157	Stage band I	1
MUI 158	Stage band II	1
MUI 161	Technique vocale I	1
MUI 162	Technique vocale II	1
MUI 163	Atelier de lecture vocale I	1
MUI 164	Atelier de lecture vocale II	1
MUI 171	Atelier de musique de chambre I	1
MUI 172	Atelier de musique de chambre II	1
MUI 227	Atelier de musique contemporaine III	1
MUI 228	Atelier de musique contemporaine IV	1
MUI 246	Orchestre de chambre III	1
MUI 247	Orchestre de chambre IV	1
MUI 251	Ensemble vocal III	1
MUI 252	Ensemble vocal IV	1
MUI 253	Orchestre symphonique III	1
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1

MUI 257	Stage band III	1
MUI 258	Stage band IV	1
MUI 261	Technique vocale IV	2
MUI 262	Technique vocale III	2
MUI 263	Atelier de lecture vocale III	2
MUI 264	Atelier de lecture vocale IV	2
MUI 327	Atelier de musique contemporaine V	1
MUI 328	Atelier de musique contemporaine VI	1
MUI 346	Orchestre de chambre V	1
MUI 347	Orchestre de chambre VI	1
MUI 351	Ensemble vocal V	1
MUI 352	Ensemble vocal VI	1
MUI 353	Orchestre symphonique V	1
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI 357	Stage band V	1
MUI 358	Stage band VI	1
MUI 361	Atelier d'art vocal et choral I	3
MUI 362	Atelier d'art vocal et choral II	3
MUI 363	Atelier d'art vocal et choral III	3

BLOC Autres activités

D'aucun à dix-huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE 100	Éléments de théorie musicale	3
MUE 101	Éléments d'écriture musicale	3
MUE 201	Harmonie tonale	3
MUE 203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	3
MUE 204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3
MUE 205	Le contrepoint tonal I	3
MUE 210	Écriture et analyse de la musique baroque	3
MUE 211	Instrumentation	3
MUE 212	Initiation à l'arrangement	3
MUE 253	Arrangement jazz	3
MUE 254	Arrangement et composition jazz	3
MUS 105	Formation auditive I	3
MUS 106	Formation auditive II	2
MUS 123	Bibliographie et technique de recherche	1
MUS 124	Introduction au langage musical	3
MUS 138	Propos sur la musique I	1
MUS 139	Propos sur la musique II	1
MUS 146	Industrie de la musique	3
MUS 251	Harmonisation au clavier ⁽²⁾	1
MUS 261	Harmonisation jazz au clavier ⁽²⁾	1
MUS 344	Enregistrement I	3
MUS 345	Enregistrement II	3
MUS 401	Séminaire de musique I	1
MUS 402	Séminaire de musique II	1
MUS 403	Séminaire de musique III	3
MUS 404	Séminaire de musique IV	3
MUS 501	Formation auditive jazz I ⁽²⁾	2
MUS 502	Formation auditive jazz II ⁽²⁾	2
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3
MUT 201	Édition musicale informatisée	3
MUT 202	Technologie musicale et production	3
MUT 211	Musique et image	3

Activités pédagogiques au choix (0 ou 3 crédits)

- (1) La réussite de l'audition est requise pour être admis à ces activités.
(2) Un test de classement est requis pour être admis à ces activités.

Mineure en économique

819 821-7313 (téléphone)
819 821-7312 (télécopieur)
economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

ADMISSION

Condition particulière

Avoir réussi mathématiques 103 et un autre cours de mathématiques ou de méthodes quantitatives
ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 0022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (18 crédits)

ECN	109	Économie environnementale	CR
ECN	116	Introduction à la macroéconomie	3
ECN	204	Introduction à la microéconomie	3
ECN	206	Analyse macroéconomique I	3
ECN	218	Économie mondiale	3
ECN	548	Histoire de la pensée économique I	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques de sigles ECN du programme de baccalauréat en économie

Mineure en études anglaises

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour la personne provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Les finissantes et finissants d'un cégep francophone devront avoir atteint en anglais langue seconde une formation équivalente à un cours de niveau avancé ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 0008 ou AS19 ou BG05.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option** (30 crédits)

Dix activités du baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / *B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation* débutant par le sigle ANG, dont au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	CR
ANG	110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG	128	<i>English Composition</i>	3
ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG	133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG	210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG	225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG	271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG	310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3

Mineure en études politiques

819 821-7221 (téléphone)

819 821-7909 (télécopieur)

politique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances requises pour comprendre les phénomènes politiques;
- de s'initier aux méthodes d'analyse en sciences politiques (sondages, panels, groupes de travail, discussion, etc.);
- de développer sa compréhension des institutions et des mécanismes concrets de la politique nationale;
- de s'outiller en vue de participer concrètement aux différents phénomènes politiques.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

POL	101	La politique canadienne et québécoise	CR
POL	113	Histoire des idées politiques	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BLOC Formation de base

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

GEP	111	Les statistiques en sciences politiques	CR
GEP	113	Analyse et sciences politiques	3
GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3
POL	102	Institutions politiques des États-Unis	3
POL	107	Groupes de pression et mouvements sociaux	3
POL	108	Partis politiques et systèmes électoraux	3
POL	109	Problématique politique, locale et régionale	3
POL	111	Femmes et politique	3
POL	120	Vie politique et décisions économiques	3
POL	128	Les idées politiques au 20 ^e siècle	3
POL	134	État providence : croissance et crise	3
POL	136	Bilan du siècle	3
POL	138	Politiques publiques : principes et mécanismes	3
POL	139	Politique comparée : méthodes et enjeux	3
POL	201	La gestion de l'État	3
POL	202	La politique et le juridique	3
POL	203	Questions d'actualité politique	3
POL	205	Démocraties modernes : grandeurs et misères	3
POL	206	Jeunesse et politique	3
POL	207	Légalité et légitimité	3
POL	210	Système politique de l'Inde	3
POL	211	Les autochtones : une réalité contemporaine	3
POL	212	Politique et religions	3
POL	213	Système politique de la Chine	3
POL	254	Sécurité : enjeux contemporains	3
POL	260	Art, propagande et politique	3

BLOC Relations internationales

D'une à trois activités choisies parmi les activités du certificat en relations internationales

Mineure en géographie

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

GEO	102	Cartographie et géomatique	CR
GEO	113	Milieux naturels	3
GEO	115	Milieux physiques	3
GEO	117	Géographie humaine	3
GEO	119	Milieux humains	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

GEO	101	Éléments de climatologie	CR
GEO	111	Mathématiques et physique appliquées à la géographie	3
GEO	112	Activités d'intégration	3
GEO	114	Principes d'aménagement	3
GEO	204	États-Unis	3
GEO	205	Géographie régionale I	3
GEO	206	Géographie régionale II	3
GEO	216	La Chine	3
GEO	300	Analyse de cartes et de photos aériennes	3
GEO	304	Interprétation de cartes et de photos aériennes	3

GEO 406	Impacts de l'activité humaine sur le milieu	3
GEO 413	Géographie du tourisme et des loisirs	3
GEO 414	Géographie des transports et des communications	3
SHU 152	Le Canada et le Québec : aspect géographique	3

Mineure en histoire

819 821-7905 (téléphone)
819 821-7909 (télécopieur)
histoire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

HST 117	Production de l'histoire	CR 3
---------	--------------------------	---------

Activités pédagogiques à option (27 crédits)

Au moins quatre activités du bloc **Formation de base** dont une en histoire canadienne du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

Au moins une activité du bloc **Grands ensembles mondiaux** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

D'aucune à deux activités du bloc **Grandes thématiques de l'histoire** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

D'aucune à deux activités du bloc **Analyse et problèmes historiques** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

D'aucune à deux activités du bloc **Méthodologie et techniques de l'histoire** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

Mineure en lettres et langue françaises

819 821-7266 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

La mineure en lettres et langue françaises permet aux étudiantes et étudiants inscrits dans la majeure en littérature, langue et culture, de suivre davantage d'activités pédagogiques dans leur discipline, notamment en vue d'études supérieures en études littéraires ou en linguistique. Elle permet aussi aux étudiantes et étudiants inscrits dans d'autres programmes de la Faculté des lettres et sciences humaines de s'initier aux principales disciplines offertes en français au Département des lettres et communications.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

CRM 103	Norme et analyse ⁽¹⁾	CR 3
---------	---------------------------------	---------

Activités pédagogiques à option (24 à 27 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques des disciplines portant les sigles ELC (études littéraires et culturelles), CRM (communication, rédaction et multimédia) et LCR (linguistique 1^{er} cycle) selon la répartition suivante :

- au moins trois et au plus cinq activités de sigle ELC;
- au moins trois et au plus cinq activités de sigle CRM ou LCR

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)⁽²⁾

- (1) Pour l'étudiante ou l'étudiant qui a déjà réussi l'activité CRM 103 *Norme et analyse*, le nombre maximum d'activités pédagogiques à option choisies dans les disciplines CRM ou LCR passe de cinq à six;
- (2) L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. Dans un tel cas, elle devient l'activité pédagogique au choix.

Mineure en mathématiques

819 821-7033 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
secetaire.math@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de mathématiques, Faculté des sciences

ADMISSION

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203 ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou de baccalauréat multidisciplinaire.

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

IFT 159	Analyse et programmation	CR 3
IFT 311	Informatique théorique	3
MAT 111	Éléments de mathématiques	3
MAT 114	Mathématiques discrètes	3
MAT 128	Éléments d'analyse	3
MAT 141	Éléments d'algèbre	3
MAT 153	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT 228	Techniques d'analyse mathématique	3
MAT 253	Algèbre linéaire	3
MAT 324	Modèles mathématiques	3
MAT 341	Nombres et polynômes	3
MAT 345	Compléments d'analyse	3
MAT 417	Méthodes numériques en algèbre linéaire	3
MAT 453	Calcul différentiel et intégral des R ⁿ	3
ROP 317	Programmation linéaire	3
ROP 530	Programmation en nombres entiers	3
STT 289	Probabilités	3
STT 389	Statistique	3
STT 489	Processus stochastiques	3

Mineure en philosophie

819 821-8000, poste 65548 (téléphone)
819 821-8211 (télécopieur)
philo1@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

PHI 127	Introduction à la philosophie	CR 3
PHI 131	Argumentation écrite et méthodologie	3
PHI 370	Panorama de l'histoire de la pensée humaine	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques du certificat en philosophie

Mineure en physique

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
mineure@physique.USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physique, Faculté des sciences

ADMISSION

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.10 soit : Mathématiques 103, 105 et 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301.

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES**

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou au baccalauréat multidisciplinaire.

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

IFT	159	Analyse et programmation	CR	3
MAT	198	Calcul avancé	3	3
MAT	297	Compléments de mathématiques	3	3
MAT	298	Calcul vectoriel	3	3
PHQ	110	Mécanique I	3	3
PHQ	120	Optique et ondes	3	3
PHQ	171	Physique contemporaine	3	3
PHQ	210	Phénomènes ondulatoires	3	3
PHQ	220	Électricité et magnétisme	3	3
PHQ	260	Travaux pratiques I	3	3
PHQ	310	Mécanique II	3	3
PHQ	330	Mécanique quantique I	3	3
PHQ	340	Physique statistique I	3	3
PHQ	399	Histoire des sciences	3	3
PHQ	440	Physique statistique II	3	3

Mineure en relations internationales

819 821-7221 (téléphone)

819 821-7909 (télécopieur)

relations.internationales@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse (concepts, approches théoriques) et les connaissances requises pour comprendre l'évolution et les dynamiques des relations internationales contemporaines;
- de s'initier au fonctionnement réel des grandes organisations internationales et de se familiariser avec les principes et normes du droit international;
- d'approfondir sa réflexion dans des problématiques particulières dont celles de la mondialisation, de l'organisation des rapports internationaux et des diverses formes de développement;
- d'acquérir des habiletés pratiques dans le domaine de la gestion et de la résolution des différends et des conflits internationaux.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

REL	122	Les Nations Unies : défis et enjeux	CR	3
REL	129	Réflexions sur les relations internationales	3	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)**BLOC Formation de base**

Au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

GEP	111	Les statistiques en sciences politiques	CR	3
GEP	113	Analyse et sciences politiques	3	3
GEP	350	Simulation des travaux de l'ONU I	3	3
GEP	351	Simulation des travaux de l'ONU II	3	3
GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3	3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud	3	3
REL	126	Le monde soviétique : continuités et ruptures	3	3
REL	127	Les États modernes en ébullition	3	3
REL	132	Le Canada et le Québec dans le monde	3	3
REL	133	Les États-Unis et le monde	3	3
REL	217	La construction européenne	3	3
REL	220	Politiques budgétaires comparées	3	3
REL	221	Écopolitique internationale	3	3
REL	222	Organisations internationales : études de cas	3	3
REL	250	Les nationalismes	3	3

REL	251	Actualité politique internationale	3	3
REL	252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3	3
REL	253	Acteurs non étatiques	3	3
REL	254	Stratégies : approches et mécanismes	3	3
REL	255	L'Asie dans les relations internationales	3	3
REL	256	Les systèmes politiques du Moyen Orient	3	3
REL	257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3	3
REL	258	Construction de la société civile	3	3
REL	259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3	3
REL	260	La Chine dans le monde et au Canada	3	3
REL	261	Systèmes politiques de l'Afrique	3	3
REL	262	Relations internationales et criminalité	3	3

BLOC Études politiques

Une à trois activités choisies dans le certificat en études politiques

Mineure en service social

819 821-7244 (téléphone)

819 821-7112 (télécopieur)

service.social@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à certaines problématiques spécifiques du champ du service social ou de disciplines connexes;
- de s'initier à certaines pratiques d'intervention sociale;
- de s'initier aux modèles explicatifs et aux méthodes d'analyse et d'intervention en service social.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir obtenu au minimum 30 crédits universitaires.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (27 à 30 crédits)**

Neuf ou dix activités choisies parmi les suivantes :

BLOC Problématiques et pratiques spécifiques du travail social

SES	243	Travail avec les familles et les réseaux sociaux	CR	3
SES	366	Pratiques d'intervention collective	3	3
SES	380	Toxicomanie et intervention sociale	3	3
SES	381	Problèmes sociaux des enfants et travail social	3	3
SES	382	Problèmes sociaux des jeunes et travail social	3	3
SES	383	Problèmes de santé et travail social	3	3
SES	384	Problèmes de santé mentale et travail social	3	3
SES	385	Problèmes sociaux du vieillissement et travail social	3	3
SES	386	Société multiethnique et travail social	3	3
SES	387	Situations de handicap et travail social	3	3

BLOC Formation complémentaire

SES	227	Théories du changement social	CR	3
SES	229	Théories de la personnalité	3	3
SES	236	Femmes et sociétés	3	3
SES	238	Administration sociale	3	3
SES	239	Criminologie et criminalité adulte	3	3
SES	241	Pratiques d'intervention en situation de crise	3	3
SES	244	Interventions en protection de la jeunesse	3	3
SES	318	Éthique et philosophie sociale	3	3
SES	321	Aspects légaux de la pratique	3	3
SES	366	Pratiques d'intervention collective	3	3
SES	367	Développement local communautaire	3	3
SES	498	Questions sociales contemporaines	3	3
SES	499	Pratiques sociales contemporaines	3	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Mineure en théologie

819 821-7600 ou 819 821-7610 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67610 (numéro sans frais)
819 821-7677 (télécopieur)
fatep@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques des programmes de certificat en théologie pastorale et de baccalauréat en théologie

Mineure en traduction

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

La mineure en traduction offre à l'étudiante ou à l'étudiant la possibilité de développer ses aptitudes à la traduction, principalement de l'anglais vers le français, d'approfondir sa connaissance du français écrit, d'améliorer celle de l'anglais écrit et d'acquérir des habiletés à traduire différents types de textes.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à la traduction de textes généraux, spécialisés et littéraires de l'anglais vers le français;
- de perfectionner sa connaissance du français écrit et d'augmenter sa capacité de rédiger correctement en français;
- d'améliorer sa connaissance de l'anglais écrit;
- de se sensibiliser aux différences d'ordre lexical, grammatical et stylistique entre le français et l'anglais.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

L'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi l'activité ANS 500 *Anglais avancé II* ou avoir atteint le niveau équivalent ou avoir atteint l'objectif et le standard suivants : AS18.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ANG	128	<i>English Composition</i>	3
CRM	103	Norme et analyse ⁽¹⁾	3
CRM	104	Rédaction : style et clarté	3
TRA	110	Initiation à la traduction	3
TRA	133	Stylistique comparée, français-anglais	3

Activités pédagogiques à option (12 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG	330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3
ANG	435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3
CRM	122	Anglicismes au Québec	3
TRA	210	Traduction générale	3
TRA	211	Traductique	3
TRA	300	Terminologie et traduction spécialisée	3
TRA	310	Traduction littéraire	3
TRA	311	Traduction technique	3
TRA	312	Traduction journalistique	3
TRA	313	Traduction administrative	3
TRA	314	Traduction publicitaire	3
TRA	315	Traduction scientifique et technique	3
TRA	316	Traduction en sciences sociales	3

TRA	401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3
TRA	410	Traduction spécialisée I	3
TRA	411	Traduction spécialisée II	3
TRA	412	Traduction et révision	3
TRA	600	Cours tutorial I	3
TRA	604	Atelier de traduction	3

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)

- (1) L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. Dans un tel cas, celle-ci devient l'activité pédagogique au choix.

Mineure multidisciplinaire

819 821-7200 (téléphone)
819 821-8211 (télécopieur)
multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son aptitude à l'autoformation;
- de se perfectionner dans des disciplines ou des champs d'études de son choix, ce qui favorisera une meilleure polyvalence professionnelle;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage, de même qu'à définir son propre profil de formation;
- d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins, qu'ils soient personnels ou professionnels;
- de faire la synthèse critique des connaissances acquises qui auront été intégrées en un savoir applicable à sa situation professionnelle;
- d'évaluer de façon continue ses apprentissages.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES :

Activités pédagogiques au choix (30 crédits)

Ces activités sont choisies, à certaines conditions, dans deux à quatre disciplines ou champs d'études parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université. Un minimum de six crédits est requis dans chaque discipline ou champ d'études choisi.

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Advenant l'intégration de la mineure multidisciplinaire au baccalauréat multidisciplinaire, on ne peut dépasser 36 crédits dans une même discipline ou champ d'études admissible.

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux cheminement :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la

CR
3
3
3
3
3

CR
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3
3

Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

ADMISSION

Condition générale

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS

(6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM 015 La rédaction universitaire
ETA 100 Éléments d'éthique appliquée

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101 Structure et réactivité de la matière
CHM 103 Transformation de la matière
GBI 101 Organisation et diversité du vivant
MAT 103 Introduction au calcul intégral
MAT 105 Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHQ 100 Mécanique et ondes
PHQ 101 Électricité et magnétisme

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110 Informatique fonctionnelle
EPK 228 Santé et saines habitudes de vie
PHI 130 Philosophie de la technologie

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminement
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228 Santé et saines habitudes de vie
HST 105 Histoire du Canada de 1840 à nos jours
LCR 100 Langue, culture et société
PHI 370 Panorama historique de la pensée humaine
POL 101 La politique canadienne et québécoise
PSY 100 L'approche cognitive behaviorale

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110 Informatique fonctionnelle
MAT 103 Introduction au calcul intégral
MAT 105 Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHI 111 Introduction à la logique
PHI 130 Philosophie de la technologie

Certificat en anglais langue seconde

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant non anglophone :

- d'acquérir une maîtrise de l'anglais écrit et oral ou de perfectionner ses connaissances de la langue anglaise afin de communiquer efficacement dans diverses situations de la vie courante et de la vie professionnelle.

ADMISSION

Conditions générales

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Niveau fondamental et intermédiaire

Au plus cinq activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

	ANS	010	Anglais pour débutantes et débutants	3	CR
	ANS	100	Anglais fondamental	3	
	ANS	200	Anglais intermédiaire I	3	
	ANS	210	Communication orale intermédiaire I	3	
CR	ANS	230	L'anglais et la culture nord-américaine	3	
	ANS	300	Anglais intermédiaire II	3	
	ANS	315	Phonétique et prononciation	3	
	ANS	320	Anglais des affaires I	3	
	ANS	350	Lecture de textes scientifiques	3	

BLOC 2 : Niveau avancé

Au moins quatre et au plus neuf activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

	ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	3	CR
	ANG	110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3	
	ANG	128	<i>English Composition</i>	3	
CR	ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3	
	ANG	140	<i>Introduction to Literature</i>	3	
	ANG	225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3	
	ANG	271	<i>Public Speaking</i>	3	
	ANG	310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3	
	ANG	325	<i>Business Communication</i>	3	
	ANS	400	Anglais avancé I	3	
	ANS	410	Communication orale avancée I	3	
	ANS	420	Anglais des affaires II	3	
	ANS	430	La culture anglophone des Cantons-de-l'Est	3	
CR	ANS	450	Rédaction de textes scientifiques	3	
	ANS	455	Rédaction universitaire et professionnel	3	
	ANS	500	Anglais avancé II	3	
	ANS	505	Grammaire fondamentale anglaise	3	
	ANS	515	Phonétique et prononciation avancées	3	

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Si, à la suite du test de classement, une étudiante ou un étudiant doit suivre une activité pédagogique d'introduction ANS 010 *Anglais pour débutantes et débutants*, cette activité constituera l'activité pédagogique au choix. Dans le cas contraire, l'activité au choix devra être choisie parmi les activités pédagogiques de sigle ANS ou ANG.

CR	3
	3
	3
	3
	3
	3

Certificat en arts visuels

819 821-8000, poste 63669 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques associées aux arts visuels et à la culture;
- d'expérimenter les dimensions créatrice et fonctionnelle de l'expression par les arts visuels;
- de développer un jugement esthétique et critique face au rôle de l'art et de l'artiste à travers l'histoire.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

ART 101	Les arts visuels et la culture	3
ART 111	Arts visuels : langages et techniques	3
ART 310	Projet de création	3

Activités pédagogiques à option (18 ou 21 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivantes :

BLOC 1 : Théorie

Au moins deux et au plus cinq activités choisies parmi les suivantes :

ART 210	L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	3
ART 211	L'art : de la Renaissance au postimpressionnisme	3
ART 212	L'art : du début du 20 ^e siècle à nos jours	3
ART 311	Lecture et analyse de l'œuvre d'art	3
ART 312	Approches psychologiques des arts visuels	3
ART 318	Histoire de l'illustration	3

BLOC 2 : Pratique

Au moins deux et au plus cinq activités choisies parmi les suivantes :

ART 213	Dessin : techniques de base	3
ART 214	Dessin : composition	3
ART 215	Peinture : techniques de base	3
ART 216	Peinture et illustration	3
ART 217	Sculpture : techniques de base	3
ART 218	Sculpture : maquette et installation	3
ART 219	Photo vision	3
ART 220	Vidéo d'art	3
ART 222	Pratique environnementale de l' <i>in situ</i>	3
ART 242	Infographie	3
ART 244	Création assistée par ordinateur	3
ART 313	Techniques mixtes	3
ART 314	Atelier du livre d'artiste	3
ART 315	Atelier de perfectionnement I	3
ART 316	Atelier de perfectionnement II	3
ART 403	Cours tutorial I	3
ART 404	Cours tutorial II	3

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)

Certificat en culture musicale

819 821-8040 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une culture générale dans le domaine musical;
- de développer ses habiletés en musique.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (27 à 30 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC Histoire de la musique et littérature musicale

Au moins quatre activités choisies parmi les suivantes :

CR	MUH 100	La musique du Moyen Âge à Bach	3	CR
3	MUH 111	Répertoire symphonique et concertant	3	3
3	MUH 202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3	3
3	MUH 203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3	3
	MUH 204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3	
	MUH 205	Histoire de la musique de 1900 à 1945	3	
	MUH 206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3	
	MUH 210	Histoire de la pensée musicale	3	
	MUH 213	Littérature du piano	3	
	MUH 214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3	
CR	MUH 215	Littérature des instruments d'orchestre	3	CR
3	MUH 216	Connaissance du répertoire	3	3
3	MUH 251	Histoire du jazz I	3	3
3	MUH 252	Histoire du jazz II	3	3
3	MUH 253	Musiques du monde	3	3

BLOC Pratique musicale⁽¹⁾

D'aucun à neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

	MUI 141	Pratique instrumentale I	1	CR
CR	MUI 142	Pratique instrumentale II	1	1
3	MUI 143	Pratique instrumentale III	1	1
3	MUI 146	Orchestre de chambre I	1	1
3	MUI 147	Orchestre de chambre II	1	1
3	MUI 151	Ensemble vocal I	1	1
3	MUI 152	Ensemble vocal II	1	1
3	MUI 153	Orchestre symphonique I	1	1
3	MUI 154	Orchestre symphonique II	1	1
3	MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1	1
3	MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1	1
3	MUI 157	<i>Stage band I</i>	1	1
3	MUI 158	<i>Stage band II</i>	1	1
3	MUI 161	Technique vocale I	1	1
3	MUI 162	Technique vocale II	1	1
3	MUI 163	Atelier de lecture vocale I	1	1
3	MUI 164	Atelier de lecture vocale II	1	1
3	MUI 171	Atelier de musique de chambre I	1	1
3	MUI 172	Atelier de musique de chambre II	1	1
	MUI 246	Orchestre de chambre III	1	
	MUI 247	Orchestre de chambre IV	1	
	MUI 251	Ensemble vocal III	1	
	MUI 252	Ensemble vocal IV	1	
	MUI 253	Orchestre symphonique III	1	
	MUI 254	Orchestre symphonique IV	1	
	MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1	
	MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1	
	MUI 257	<i>Stage band III</i>	1	
	MUI 258	<i>Stage band IV</i>	1	
	MUI 261	Technique vocale III	2	
	MUI 262	Technique vocale IV	2	

MUI 263	Atelier de lecture vocale III	2
MUI 264	Atelier de lecture vocale IV	2
MUI 346	Orchestre de chambre V	1
MUI 347	Orchestre de chambre VI	1
MUI 351	Ensemble vocal V	1
MUI 352	Ensemble vocal VI	1
MUI 353	Orchestre symphonique V	1
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI 357	Stage band V	1
MUI 358	Stage band VI	1
MUI 361	Atelier d'art vocal et choral I	3
MUI 362	Atelier d'art vocal et choral II	3
MUI 363	Atelier d'art vocal et choral III	3

BLOC Autres activités

D'aucun à dix-huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE 100	Éléments de théorie musicale	3
MUE 101	Éléments d'écriture musicale	3
MUE 201	Harmonie tonale ⁽²⁾	3
MUE 203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	3
MUE 204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3
MUE 205	Contrepoint tonal I	3
MUE 210	Écriture et analyse de la musique baroque	3
MUE 211	Instrumentation	3
MUE 212	Initiation à l'arrangement	3
MUE 253	Arrangement jazz	3
MUE 254	Arrangement et composition jazz	3
MUS 105	Formation auditive I ⁽¹⁾	2
MUS 106	Formation auditive II ⁽²⁾	2
MUS 123	Bibliographie et technique de recherche	1
MUS 124	Introduction au langage musical	3
MUS 138	Propos sur la musique I	1
MUS 139	Propos sur la musique II	1
MUS 146	Industrie de la musique	3
MUS 251	Harmonisation au clavier ⁽²⁾	1
MUS 261	Harmonisation jazz au clavier ⁽²⁾	1
MUS 344	Enregistrement I	3
MUS 345	Enregistrement II	3
MUS 360	Stage d'enseignement I	2
MUS 361	Stage d'enseignement II	2
MUS 401	Séminaire de musique I	1
MUS 402	Séminaire de musique II	1
MUS 403	Séminaire de musique III	3
MUS 404	Séminaire de musique IV	3
MUS 405	Séminaire de musique IX	3
MUS 406	Séminaire de musique X	3
MUS 407	Séminaire de musique XI	1
MUS 408	Séminaire de musique XII	1
MUS 501	Formation auditive jazz I ⁽²⁾	2
MUS 502	Formation auditive jazz II ⁽²⁾	2
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3
MUT 201	Édition musicale informatisée	3
MUT 202	Technologie musicale et production	3
MUT 211	Musique et image	3

Activités pédagogiques au choix (0 ou 3 crédits)

- (1) La réussite de l'audition est requise pour être admis à ces activités.
 (2) Un test de classement est requis pour être admis à ces activités.

Certificat en études politiques

819 821-7221 (téléphone)
 819 821-7909 (télécopieur)
 politique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances requises pour comprendre les phénomènes politiques;
- de s'initier aux méthodes d'analyse en sciences politiques (sondages, panels, groupes de travail, discussion, etc.);
- de développer sa compréhension des institutions et des mécanismes concrets de la politique nationale;
- de s'outiller en vue de participer concrètement aux différents phénomènes politiques.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

POL 101	La politique canadienne et québécoise	3
POL 113	Histoire des idées politiques	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BLOC Formation de base

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

GEP 111	Les statistiques en sciences politiques	3
GEP 113	Analyse et sciences politiques	3
GEP 360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3
POL 102	Institutions politiques des États-Unis	3
POL 107	Groupes de pression et mouvements sociaux	3
POL 108	Partis politiques et systèmes électoraux	3
POL 109	Problématique politique, locale et régionale	3
POL 111	Femmes et politique	3
POL 120	Vie politique et décisions économiques	3
POL 128	Les idées politiques au 20 ^e siècle	3
POL 134	État providence : croissance et crise	3
POL 136	Bilan du siècle	3
POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes	3
POL 139	Politique comparée : méthodes et enjeux	3
POL 201	La gestion de l'État	3
POL 202	La politique et le juridique	3
POL 203	Questions d'actualité politique	3
POL 205	Démocraties modernes : grandeurs et misères	3
POL 206	Jeunesse et politique	3
POL 207	Légalité et légitimité	3
POL 210	Système politique de l'Inde	3
POL 211	Les autochtones : une réalité contemporaine	3
POL 212	Politique et religions	3
POL 213	Système politique de la Chine	3
POL 254	Sécurité : enjeux contemporains	3
POL 260	Art, propagande et politique	3

BLOC Relations internationales

Une à trois activités choisies parmi les activités du certificat en relations internationales

Certificat en histoire

819 821-7905 (téléphone)
 819 821-7909 (télécopieur)
 histoire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une culture historique de base;
- de s'initier aux méthodes d'analyse en histoire;
- de développer ses capacités d'analyse critique.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (3 crédits)

HST 117	Production de l'histoire	3
---------	--------------------------	---

Activités pédagogiques à option (27 crédits)

Au moins quatre activités du bloc **Formation de base** dont une en histoire canadienne du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

Au moins une activité du bloc **Grands ensembles mondiaux** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

D'aucune à deux activités du bloc **Grandes thématiques de l'histoire** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

D'aucune à deux activités du bloc **Analyse et problèmes historiques** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

D'aucune à deux activités du bloc **Méthodologie et techniques de l'histoire** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire

Certificat en histoire du livre et de l'édition

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux méthodes d'analyse en sociologie et en histoire du livre et de l'édition;
- de situer l'étude du livre et de l'édition dans la perspective plus vaste des recherches en communication;
- de développer la conscience face aux problèmes liés à la promotion et à la conservation de la culture du patrimoine imprimé;
- d'acquérir les connaissances requises pour comprendre les phénomènes éditoriaux;
- de développer la compréhension des enjeux et des mécanismes qui apparaissent dans la chaîne de production de toute publication;
- de s'outiller en vue de participer concrètement à la recherche en histoire du livre et de l'édition ou à une carrière dans le milieu du livre.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

ELC	100	Littérature, culture et société	CR	3
ELC	151	Programme de lecture en histoire du livre	CR	3

Activités pédagogiques à option (21 à 24 crédits)**BLOC 1 : Histoire du livre et de l'édition**

Au moins une des deux activités suivantes :

ELC	150	Histoire du livre I	3
ou			
ELC	152	Histoire du livre II	3

De dix-huit à vingt et un crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ART	318	Histoire de l'illustration	3
ELC	103	Études sociologiques	3
ELC	203	Littérature de grande diffusion	3
ELC	226	La censure au Québec	3
ELC	229	Périodiques et histoire du livre au Québec	3
ELC	230	Critique littéraire au Québec	3
ELC	235	Imprimés et histoire sociale au Québec	3
ELC	236	Histoire de l'édition littéraire au Québec	3
ELC	258	Supercherries et mystifications littéraires	3
ELC	268	Littérature et représentations du livre	3

BLOC 2 : Les acteurs du circuit du livre

ELC	231	Stratégies et démarches d'auteurs	CR	3
ELC	232	L'État, le livre et la lecture	3	
ELC	233	Distribution du livre	3	
ELC	234	La fonction éditoriale	3	
ELC	240	Théories de la réception et de la lecture	3	
ELC	262	Littérature pour adolescents	3	
TRA	401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3	

BLOC 3 : Activités pratiques

ART	314	Atelier du livre d'artiste	CR	3
ELC	500	Milieu culturel	3	
ELC	501	Milieu de la recherche	3	
ELC	510	Archives du livre et de l'édition	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Certificat en interprétation musicale

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer la qualité technique et artistique de son interprétation musicale;
- d'acquérir une expérience pratique d'interprète par des prestations en public;
- de se produire dans des formations diverses en tant que soliste ou membre d'un ensemble instrumental.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- avoir obtenu un DEC en musique ou une formation jugée équivalente;
- avoir une connaissance de son instrument démontrant des aptitudes musicales supérieures.

Exigence d'admission

Réussir l'audition instrumentale ou vocale et les examens théoriques de qualification (dictée et harmonie).

Critères de sélection

L'admission des candidates et candidats se fait à partir de l'audition et des examens théoriques de qualification. La pondération accordée à la réussite de l'audition instrumentale est de 70 %; la valeur attribuée à l'ensemble des examens théoriques est de 30 %.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

MUE	201	Harmonie tonale	CR	3
-----	-----	-----------------	----	---

Une des séquences suivantes :

MUI	421	Instrument I	CR	6
MUI	422	Instrument II	6	
ou				
MUI	441	Instrument I	3	
MUI	442	Instrument II	3	
MUI	443	Instrument III	3	
MUI	444	Instrument IV	3	

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC 1 : Techniques d'écriture et d'analyse musicales

Aucune ou une activité choisie parmi les suivantes :

MUE	203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	CR	3
MUE	204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3	
MUE	210	Écriture et analyse de la musique baroque	3	
MUE	253	Arrangement jazz	3	
MUE	254	Arrangement et composition jazz	3	

BLOC 2 : Histoire et littérature musicales

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach	CR	3
MUH	114	Musique et cinéma	3	

MUH 203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
MUH 204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH 205	Histoire de la musique de 1900 à 1945	3
MUH 206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH 213	Littérature du piano	3
MUH 214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
MUH 215	Littérature des instruments d'orchestre	3
MUH 216	Connaissance du répertoire	3
MUH 251	Histoire du jazz I	3
MUH 252	Histoire du jazz II	3
MUH 253	Musiques du monde	3

BLOC 3 : Grands ensembles

Au moins deux et au plus quatre activités choisies parmi les suivantes :

MUI 112	Atelier d'accompagnement jazz I	1
MUI 113	Atelier d'accompagnement jazz II	1
MUI 151	Ensemble vocal I	1
MUI 152	Ensemble vocal II	1
MUI 153	Orchestre symphonique I	1
MUI 154	Orchestre symphonique II	1
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1
MUI 157	Stage band I	1
MUI 158	Stage band II	1
MUI 212	Atelier d'accompagnement jazz III	1
MUI 213	Atelier d'accompagnement jazz IV	1
MUI 251	Ensemble vocal III	1
MUI 252	Ensemble vocal IV	1
MUI 253	Orchestre symphonique III	1
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1
MUI 257	Stage band III	1
MUI 258	Stage band IV	1
MUI 312	Atelier d'accompagnement jazz V	1
MUI 313	Atelier d'accompagnement jazz VI	1

BLOC 4 : Autres ensembles

Au moins deux et au plus quatre crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1
MUI 121	Petit ensemble instrumental I	1
MUI 122	Petit ensemble instrumental II	1
MUI 123	Atelier d'improvisation jazz I	1
MUI 124	Atelier d'improvisation jazz II	1
MUI 125	Ensemble de jazz I	1
MUI 126	Ensemble de jazz II	1
MUI 127	Atelier de musique contemporaine I	1
MUI 128	Atelier de musique contemporaine II	1
MUI 129	Ensemble de pianos I	1
MUI 130	Ensemble de pianos II	1
MUI 131	Ensemble de percussion I	1
MUI 132	Ensemble de percussion II	1
MUI 146	Orchestre de chambre I	1
MUI 147	Orchestre de chambre II	1
MUI 171	Atelier de musique de chambre I	1
MUI 172	Atelier de musique de chambre II	1
MUI 173	Atelier de musique de chambre III	1
MUI 174	Atelier de musique de chambre IV	1
MUI 181	Atelier scénique I	2
MUI 207	Atelier d'accompagnement III	1
MUI 208	Atelier d'accompagnement IV	1
MUI 221	Petit ensemble instrumental III	1
MUI 222	Petit ensemble instrumental IV	1
MUI 223	Atelier d'improvisation jazz III	1
MUI 224	Atelier d'improvisation jazz IV	1
MUI 225	Ensemble de jazz III	1
MUI 226	Ensemble de jazz IV	1
MUI 227	Atelier de musique contemporaine III	1
MUI 228	Atelier de musique contemporaine IV	1
MUI 229	Ensemble de pianos III	1
MUI 230	Ensemble de pianos IV	1
MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 232	Ensemble de percussion IV	1
MUI 246	Orchestre de chambre III	1
MUI 247	Orchestre de chambre IV	1
MUI 327	Atelier de musique contemporaine V	1
MUI 328	Atelier de musique contemporaine VI	1
MUI 431	Atelier d'opéra I	2

BLOC 5 : Autres activités

D'aucun à huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE 205	Contrepoint tonal I	3
MUE 206	Contrepoint tonal II	3
MUE 211	Instrumentation	3
MUE 212	Initiation à l'arrangement	3
MUE 221	Composition I	3
MUE 222	Composition II	3
MUH 111	Répertoire symphonique et concertant	3
MUH 202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
MUH 210	Histoire de la pensée musicale	3
MUI 361	Atelier d'art vocal et choral I	3
MUI 362	Atelier d'art vocal et choral II	3
MUS 105	Formation auditive I	2
MUS 106	Formation auditive II	2
MUS 109	Initiation à la direction chorale	2
MUS 123	Bibliographie et technique de recherche	1
MUS 142	Pédagogie instrumentale	3
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 146	Industrie de la musique	3
MUS 205	Formation auditive III	2
MUS 206	Formation auditive IV	2
MUS 251	Harmonisation au clavier	1
MUS 261	Harmonisation jazz au clavier I	1
MUS 262	Harmonisation jazz au clavier II	1
MUS 343	Initiation à la direction instrumentale	3
MUS 344	Enregistrement I	3
MUS 345	Enregistrement II	3
MUS 360	Stage d'enseignement I	2
MUS 361	Stage d'enseignement II	2
MUS 401	Séminaire de musique I	1
MUS 402	Séminaire de musique II	1
MUS 403	Séminaire de musique III	3
MUS 404	Séminaire de musique IV	3
MUS 405	Séminaire de musique IX	2
MUS 406	Séminaire de musique X	2
MUS 407	Séminaire de musique XI	1
MUS 408	Séminaire de musique XII	1
MUS 411	Séminaire de musique V	1
MUS 412	Séminaire de musique VI	1
MUS 413	Séminaire de musique VII	3
MUS 414	Séminaire de musique VIII	3
MUS 501	Formation auditive jazz I	2
MUS 502	Formation auditive jazz II	2
MUS 503	Formation auditive jazz III	2
MUS 504	Formation auditive jazz IV	2
MUS 541	Danse folklorique et enfantine	3
MUS 542	Eutonie	3
MUS 543	Rythmique	3
MUT 201	Édition musicale informatisée	3
MUT 202	Technologie musicale et production	3
MUT 211	Musique et image	3

BLOC 6 : Langues étrangères⁽¹⁾

D'aucune à une activité choisie parmi les suivantes :

ALL 101	Allemand fondamental I	3
ALL 112	Allemand fondamental II	3
ITL 101	Italien fondamental	3
ITL 201	Italien intermédiaire	3

(1) Ce bloc est ouvert uniquement à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit en chant.

Certificat en langues modernes

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies une formation dans au moins deux langues secondes ou étrangères;
- de se doter d'une connaissance des différentes cultures à travers l'apprentissage des langues.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques d'au moins deux des quatre blocs suivants :

BLOC Anglais

ANG 101	<i>Applied English Grammar</i>	3
ANG 110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG 210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG 225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG 310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANS 010	Anglais pour débutantes et débutants	3
ANS 100	Anglais fondamental	3
ANS 210	Communication orale intermédiaire I	3
ANS 230	L'anglais et la culture nord-américaine	3
ANS 200	Anglais intermédiaire I	3
ANS 300	Anglais intermédiaire II	3
ANS 315	Phonétique et prononciation	3
ANS 320	Anglais des affaires I	3
ANS 350	Lecture de textes scientifiques	3
ANS 400	Anglais avancé I	3
ANS 410	Communication orale avancée	3
ANS 420	Anglais des affaires II	3
ANS 430	La culture anglophone des Cantons-de-l'Est	3
ANS 450	Rédaction de textes scientifiques	3
ANS 455	Rédaction universitaire et professionnelle	3
ANS 500	Anglais avancé II	3
ANS 505	Grammaire fondamentale anglaise	3
ANS 515	Phonétique et prononciation avancées	3

BLOC Multilingues

ALL 101	Allemand fondamental I	3
ALL 112	Allemand fondamental II	3
ALL 212	Langue et culture	3
ARA 101	Introduction à la langue arabe	3
ARA 201	Arabe intermédiaire	3
CHN 101	Chinois fondamental	3
CHN 201	Chinois intermédiaire	3
ITL 101	Italien fondamental	3
ITL 201	Italien intermédiaire	3
ITL 212	Langue et culture	3
PRG 100	Portugais fondamental	3

BLOC Espagnol

ESP 101	Espagnol fondamental	3
ESP 112	Voyage d'études : culture hispanophone	3
ESP 201	Espagnol intermédiaire	3
ESP 205	Communication orale I	3
ESP 212	Langue et culture I	3
ESP 213	Espagnol des affaires I	3
ESP 220	Communication écrite I	3
ESP 301	Espagnol avancé	3
ESP 305	Communication orale II	3
ESP 312	Langue et culture II	3
ESP 313	Espagnol des affaires II	3
ESP 320	Communication écrite II	3
ESP 401	Espagnol supérieur	3
ESP 407	Espagnol : culture et expression	3
ESP 414	Amérique latine - textes d'actualité	3
ESP 415	Espagne - textes d'actualité	3
ESP 430	Initiation à la traduction espagnol-français	3
ESP 601	Cours tutorial	3

Bloc Français

FLS 010	Français – communication orale - débutant I	3
FLS 012	Langue et culture - visitons le Québec!	3
FLS 015	Français : interaction socioculturelle	3
FLS 020	Français – communication orale - débutant II	3
FLS 021	Français – communication écrite I	3
FLS 030	Français oral - intermédiaire I	3
FLS 040	Français oral - intermédiaire II	3
FLS 041	Français – communication écrite II	3

FLS 042	Les arts et la culture au Québec	3
FLS 050	Français – communication orale - avancé I	3
FLS 053	Correction phonétique	3
FLS 055	Particularités du français parlé au Québec	3
FLS 060	Français – communication orale - avancé II	3
FLS 101	Français fondamental pour non-francophones	3
FLS 102	Français intermédiaire pour non-francophones	3
FLS 103	Français avancé pour non-francophones	3

Certificat en lettres et langue françaises

819 821-7266 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux principales disciplines offertes en français au Département des lettres et communications.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

CRM 103	Norme et analyse ⁽¹⁾	3
---------	---------------------------------	---

Activités pédagogiques à option (24 à 27 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques des disciplines portant les sigles ELC (études littéraires et culturelles) et CRM (communication, rédaction et multimédia) et LCR (linguistique 1^{er} cycle) selon la répartition suivante :

- au moins trois et au plus cinq activités de sigle ELC;
- au moins trois et au plus cinq activités de sigle CRM ou LCR.

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)⁽²⁾

- (1) Pour l'étudiante ou l'étudiant qui a déjà réussi l'activité CRM 103 *Norme et analyse*, le nombre maximum d'activités pédagogiques à option choisies dans les disciplines CRM ou LCR passe de cinq à six.
- (2) L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. Dans un tel cas, elle devient l'activité pédagogique au choix.

Certificat en pédagogie musicale

819 821-8040 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer ses habiletés musicales et pédagogiques dans le but d'enseigner la musique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou une formation jugée équivalente en fonction du cheminement choisi
 Connaissance de son instrument démontrant des aptitudes musicales adéquates.

Exigence d'admission

Se présenter à l'audition instrumentale et aux examens théoriques de qualification (dictée, théorie et harmonie).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (27 à 30 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC Pédagogie musicale

Au moins cinq crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUS	142	Pédagogie instrumentale
MUS	360	Stage d'enseignement instrumental I
MUS	361	Stage d'enseignement instrumental II
MUS	423	Enseignement stratégique et musique

BLOC Pédagogie et psychologie

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ASP	110	Éducation, pédagogie et enseignement
FPD	113	Caractéristiques des élèves à risque
PSY	104	Développement de l'adolescent

BLOC Corps et mouvement

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUS	541	Danse folklorique et enfantine
MUS	542	Eutonie
MUS	543	Rythmique

BLOC Technologie musicale

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUT	201	Édition musicale informatisée
MUT	202	Technologie musicale et production
MUT	211	Musique et image

BLOC Grands ensembles

D'aucune à six activités choisies parmi les suivantes :

MUI	151	Ensemble vocal I
MUI	152	Ensemble vocal II
MUI	153	Orchestre symphonique I
MUI	154	Orchestre symphonique II
MUI	155	Orchestre d'harmonie I
MUI	156	Orchestre d'harmonie II
MUI	157	Stage band I
MUI	158	Stage band II
MUI	251	Ensemble vocal III
MUI	252	Ensemble vocal IV
MUI	253	Orchestre symphonique III
MUI	254	Orchestre symphonique IV
MUI	255	Orchestre d'harmonie III
MUI	256	Orchestre d'harmonie IV
MUI	257	Stage band III
MUI	258	Stage band IV
MUI	351	Ensemble vocal V
MUI	352	Ensemble vocal VI
MUI	353	Orchestre symphonique V
MUI	354	Orchestre symphonique VI
MUI	355	Orchestre d'harmonie V
MUI	356	Orchestre d'harmonie VI
MUI	357	Stage band V
MUI	358	Stage band VI

BLOC Autres ensembles

D'aucune à six activités choisies parmi les suivantes :

MUI	107	Atelier d'accompagnement I
MUI	108	Atelier d'accompagnement II
MUI	121	Petit ensemble instrumental I
MUI	122	Petit ensemble instrumental II
MUI	129	Ensemble de pianos I
MUI	130	Ensemble de pianos II
MUI	131	Ensemble de percussion I
MUI	132	Ensemble de percussion II
MUI	146	Orchestre de chambre I
MUI	147	Orchestre de chambre II
MUI	171	Atelier de musique de chambre I
MUI	172	Atelier de musique de chambre II
MUI	173	Atelier de musique de chambre III
MUI	174	Atelier de musique de chambre IV

MUI	175	Atelier de musique de chambre V	1	
MUI	176	Atelier de musique de chambre VI	1	
MUI	207	Atelier d'accompagnement III	1	
MUI	208	Atelier d'accompagnement IV	1	
MUI	221	Petit ensemble instrumental III	1	
MUI	222	Petit ensemble instrumental IV	1	
MUI	229	Ensemble de pianos III	1	
MUI	230	Ensemble de pianos IV	1	
MUI	231	Ensemble de percussion III	1	
MUI	232	Ensemble de percussion IV	1	
MUI	246	Orchestre de chambre III	1	
MUI	247	Orchestre de chambre IV	1	
CR	MUI	307	Accompagnement I	1
3	MUI	308	Accompagnement II	1
2	MUI	321	Petit ensemble instrumental V	1
2	MUI	322	Petit ensemble instrumental VI	1
3	MUI	329	Ensemble de pianos V	1
	MUI	330	Ensemble de pianos VI	1
	MUI	331	Ensemble de percussion V	1
	MUI	332	Ensemble de percussion VI	1
CR	MUI	346	Orchestre de chambre V	1
2	MUI	347	Orchestre de chambre VI	1

BLOC Autres activités

De 0 à 17 crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

	CRM	104	Rédaction style et clarté	3
	MUE	201	Harmonie tonale	3
CR	MUE	203	Analyse de la musique des 18 ^e et 19 ^e siècles	3
3	MUE	204	Analyse de la musique du 20 ^e siècle	3
3	MUE	205	Contrepoint tonal I	3
3	MUE	206	Contrepoint tonal II	3
	MUE	210	Écriture et analyse de la musique baroque	3
	MUE	211	Instrumentation	3
CR	MUE	212	Initiation à l'arrangement	3
3	MUE	221	Composition I	3
3	MUE	222	Composition II	3
3	MUE	253	Arrangement jazz	3
	MUE	254	Arrangement et composition jazz	3
	MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
	MUH	111	Répertoire symphonique et concertant	3
CR	MUH	202	Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
1	MUH	203	Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
1	MUH	204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
1	MUH	206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
1	MUH	213	Littérature du piano	3
1	MUH	214	Littérature de l'instrument ou de la voix	3
1	MUH	215	Littérature des instruments d'orchestre	3
1	MUH	216	Connaissance du répertoire	3
1	MUH	251	Histoire du jazz I	3
1	MUH	252	Histoire du jazz II	3
1	MUH	253	Musiques du monde	3
1	MUI	185	Atelier de lecture à vue I	1
1	MUI	186	Atelier de lecture à vue II	1
1	MUI	361	Atelier d'art vocal et choral I	3
1	MUI	362	Atelier d'art vocal et choral II	3
1	MUI	363	Atelier d'art vocal et choral III	3
1	MUS	105	Formation auditive I	2
1	MUS	106	Formation auditive II	2
1	MUS	109	Initiation à la direction chorale	2
1	MUS	123	Bibliographie et technique de recherche	1
1	MUS	143	Initiation à la direction	3
1	MUS	146	Industrie de la musique	3
1	MUS	205	Formation auditive III	2
1	MUS	206	Formation auditive IV	2
1	MUS	251	Harmonisation au clavier	1
1	MUS	261	Harmonisation jazz au clavier I	1
1	MUS	262	Harmonisation jazz au clavier II	1
1	MUS	343	Initiation à la direction instrumentale	3
CR	MUS	344	Enregistrement I	3
1	MUS	345	Enregistrement II	3
1	MUS	401	Séminaire en musique I	1
1	MUS	402	Séminaire en musique II	1
1	MUS	403	Séminaire en musique III	3
1	MUS	404	Séminaire en musique IV	3
1	MUS	405	Séminaire en musique IX	2
1	MUS	406	Séminaire en musique X	2
1	MUS	411	Séminaire en musique V	1
1	MUS	412	Séminaire en musique VI	1
1	MUS	413	Séminaire en musique VII	3
1	MUS	414	Séminaire en musique VIII	3
1	MUS	501	Formation auditive jazz I	2
1	MUS	502	Formation auditive jazz II	2
1	MUS	503	Formation auditive jazz III	2
1	MUS	504	Formation auditive jazz IV	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités dont le code d'identification débute par MUI.

Certificat en philosophie

819 821-8000, poste 65548 (téléphone)

819 821-8211 (télécopieur)

philosophie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- provenant d'autres champs disciplinaires :
 - de s'initier à la philosophie en articulant la réflexion philosophique à des thématiques proches de ses intérêts;
- en recherche d'orientation ou en exploration académique :
 - de se familiariser avec la problématique philosophique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

PHI 127	Introduction à la philosophie	CR	3
PHI 131	Argumentation écrite et méthodologie		3
PHI 370	Panorama de l'histoire de la pensée		3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	CR	3
ETA 109	Bioéthique		3
ETA 110	Éthique de l'environnement		3
ETA 111	Éthique et démocratie		3
ETP 100	Introduction aux langues anciennes I		3
ETP 101	Initiation au grec ancien		3
ETP 102	Introduction aux langues anciennes II		3
PHI 101	Introduction à la philosophie du langage		3
PHI 105	Philosophie politique I		3
PHI 106	Philosophie de l'art		3
PHI 111	Introduction à la logique		3
PHI 112	Introduction à l'épistémologie		3
PHI 115	Histoire de la pensée médiévale		3
PHI 117	La pensée contemporaine continentale		3
PHI 118	La pensée contemporaine analytique		3
PHI 119	Problématiques éthiques contemporaines		3
PHI 121	Philosophie et psychologie		3
PHI 126	Métaphysique		3
PHI 128	Anthropologie philosophique		3
PHI 129	Romantisme et idéalisme		3
PHI 130	Philosophie de la technologie		3
PHI 132	Sagesses orientales		3
PHI 133	Sagesses hébraïques		3
PHI 134	Modernité et postmodernité		3
PHI 135	Textes d'éthique et de philosophie politique		3
PHI 136	Philosophie et sexualité		3
PHI 137	Philosophie et sociologie		3
PHI 138	Nouvelles pratiques de la philosophie		3
PHI 139	Histoire de la pensée antique		3
PHI 140	Introduction à l'esthétique		3
PHI 141	Le rationalisme classique		3
PHI 143	Philosophie de l'esprit		3
PHI 144	Philosophie, culture et mondialisation		3

PHI 145	Philosophie et littérature I		3
PHI 146	Philosophie et médias		3
PHI 147	Philosophie et sagesse		3
PHI 148	Empirisme britannique classique		3
PHI 149	Histoire des théories éthiques		3
PHI 151	Philosophie des Lumières		3
PHI 152	Philosophie moderne		3
PHI 155	Philosophie politique II		3
PHI 237	Textes de philosophie contemporaine		3
PHI 238	Sagesses médiévales		3
PHI 245	Philosophie et littérature II		3
PHI 250	Textes philosophiques en grec ancien		3
PHI 255	Les écoles philosophiques de l'Antiquité		3
PHI 333	Philosophie de la biologie		3
PHI 346	Philosophie du sport et de l'activité physique		3
PHI 347	Sagesses antiques		3
PHI 365	Introduction à l'herméneutique		3
PHI 450	Textes de philosophie moderne		3
PHI 475	Philosophie de la religion		3
PHI 505	Textes de philosophie allemande		3
PHI 550	Laboratoire de philosophie		3

Certificat en psychologie

819 821-7222 (téléphone)

819 821-7925 (télécopieur)

psychologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychologie, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances en psychologie;
- de développer une vision scientifique et critique des connaissances actuelles en psychologie en tenant compte des intérêts personnels ou professionnels de chaque personne.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC 1 : Les grands courants en psychologie

PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	CR	3
PSY 101	L'approche humaniste existentielle		3
PSY 102	L'approche psychodynamique		3

BLOC 2 : Le développement de la personne

PSY 103	Développement de l'enfant	CR	3
PSY 104	Développement de l'adolescent		3
PSY 105	Développement de l'adulte		3
PSY 106	Psychologie du vieillissement		3

BLOC 3 : Les champs d'application et les problématiques

PSY 130	Santé mentale et psychopathologie	CR	3
PSY 131	Psychologie sociale et interculturelle		3
PSY 132	Psychologie de la famille		3
PSY 133	Sexualité humaine		3
PSY 134	Introduction à la psychologie de la santé		3
PSY 135	Délinquance et criminalité		3
PSY 136	Communication interpersonnelle		3
PSY 222	Dynamique des conflits interpersonnels		3
PSY 335	Introduction à la psychologie communautaire		3

Certificat en rédaction professionnelle anglaise

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner ses connaissances de l'anglais écrit;
- d'acquérir les techniques de rédaction professionnelle;
- d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés essentielles à la conception, à la rédaction et à la révision de divers types de textes spécialisés adaptés à des publics cibles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour la personne provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Les finissantes et finissants d'un cégep francophone devront avoir atteint en anglais langue seconde un niveau de formation équivalent à un cours de niveau avancé

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 0008 ou AS19 ou BG05.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	CR
ANG	225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG	270	<i>Digital Technologies for the Humanities</i>	3
ANG	426	<i>Editing</i>	3

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes, dont au moins quatre dans le bloc 1 :

BLOC 1

ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	CR
ANG	322	<i>Writing for the Print Media</i>	3
ANG	323	<i>Writing for Public Relations and Advertising</i>	3
ANG	324	<i>Technical Writing I</i>	3
ANG	325	<i>Business Communication</i>	3
ANG	424	<i>Technical Writing II</i>	3
ANG	427	<i>Scriptwriting for TV, Film and Theatre</i>	3
ANG	620	<i>Creative Writing Workshop</i>	3

BLOC 2

ANG	370	<i>Workshop in Drama and Audio-Visual Production</i>	CR
ANG	510	<i>Rhetoric and Communications</i>	3
ART	242	Infographie	3
ART	244	Création assistée par ordinateur	3
CRM	142	Internet et multimédia I	3
CRM	242	Infographie et communication	3
CRM	243	Internet et multimédia II	3

Certificat en relations internationales

819 821-7221 (téléphone)
819 821-7909 (télécopieur)
relations.internationales@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse (concepts, approches théoriques) et les connaissances requises pour comprendre l'évolution et les dynamiques des relations internationales contemporaines;
- de s'initier au fonctionnement réel des grandes organisations internationales et de se familiariser avec les principes et normes du droit international;
- d'approfondir sa réflexion dans des problématiques particulières dont celles de la mondialisation, de l'organisation des rapports internationaux et des diverses formes de développement;
- d'acquérir des habiletés pratiques dans le domaine de la gestion et de la résolution des différends et des conflits internationaux.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

REL	122	Les Nations Unies : défis et enjeux	CR
REL	129	Réflexions sur les relations internationales	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

BLOC Formation de base

Au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

GEP	111	Les statistiques en sciences politiques	CR
GEP	113	Analyse et sciences politiques	3
GEP	350	Simulation des travaux de l'ONU I	3
GEP	351	Simulation des travaux de l'ONU II	3
GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud	3
REL	126	Le monde soviétique : continuités et ruptures	3
REL	127	Les États modernes en ébullition	3
REL	132	Le Canada et le Québec dans le monde	3
REL	133	Les États-Unis et le monde	3
REL	217	La construction européenne	3
REL	220	Politiques budgétaires comparées	3
REL	221	Écopolitique internationale	3
REL	222	Organisations internationales : études de cas	3
REL	250	Les nationalismes	3
REL	251	Actualité politique internationale	3
REL	252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3
REL	253	Acteurs non étatiques	3
REL	254	Stratégies : approches et mécanismes	3
REL	255	L'Asie dans les relations internationales	3
REL	256	Les systèmes politiques du Moyen Orient	3
REL	257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3
REL	258	Construction de la société civile	3
REL	259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3
REL	260	La Chine dans le monde et au Canada	3
REL	261	Systèmes politiques de l'Afrique	3
REL	262	Relations internationales et criminalité	3

BLOC Études politiques

Une à trois activités choisies parmi les activités du certificat en études politiques.

Certificat en traduction

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

Le programme de certificat en traduction offre à l'étudiante ou à l'étudiant la possibilité de développer ses aptitudes à la traduction, principalement de l'anglais vers le français, d'approfondir sa connaissance du français écrit, d'améliorer celle de l'anglais écrit et d'acquérir des habiletés à traduire différents types de textes.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à la traduction de textes généraux, spécialisés et littéraires de l'anglais vers le français;

- de perfectionner sa connaissance du français écrit et d'augmenter sa capacité de rédiger correctement en français;
- d'améliorer sa connaissance de l'anglais écrit;
- de se sensibiliser aux différences d'ordre lexical, grammatical et stylistique entre le français et l'anglais.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

L'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi l'activité ANS 500 *Anglais avancé II* ou avoir atteint le niveau équivalent

ou
avoir atteint l'objectif et le standard suivants : AS18.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet (à l'automne seulement) ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)**

ANG 128	<i>English Composition</i>	CR	3
CRM 103	Norme et analyse ⁽¹⁾	3	
CRM 104	Rédaction : style et clarté	3	
TRA 110	Initiation à la traduction : anglais-français	3	
TRA 133	Stylistique comparée, français-anglais	3	

Activités pédagogiques à option (12 à 15 crédits)

Quatre activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANG 132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	CR	3
ANG 330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3	
ANG 435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3	
CRM 122	Anglicismes au Québec	3	
TRA 210	Traduction générale	3	
TRA 211	Traductique	3	
TRA 300	Terminologie et traduction spécialisée	3	
TRA 310	Traduction littéraire	3	
TRA 311	Traduction technique	3	
TRA 312	Traduction journalistique	3	
TRA 313	Traduction administrative	3	
TRA 314	Traduction publicitaire	3	
TRA 315	Traduction scientifique et technique	3	
TRA 316	Traduction en sciences sociales	3	
TRA 401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3	
TRA 410	Traduction spécialisée I	3	
TRA 411	Traduction spécialisée II	3	
TRA 412	Traduction et révision	3	
TRA 600	Cours tutorial I	3	
TRA 604	Atelier de traduction	3	

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)

(1) L'étudiante ou l'étudiant ayant échoué au test GRAM doit suivre l'activité CRM 010 *Grammaire fondamentale*. Dans un tel cas, celle-ci devient l'activité pédagogique au choix.

Certificat multidisciplinaire**Campus principal**

819 821-7200 (téléphone)
819 821-8211 (télécopieur)
multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835 (téléphone)
1 888 463-1835 (numéro sans frais)
450 670-3689 (télécopieur)
multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son aptitude à l'autoformation;
- de se perfectionner dans des disciplines ou des champs d'études de son choix, ce qui favorisera une meilleure polyvalence professionnelle;

- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage, de même qu'à définir son propre profil de formation;
- d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins, qu'ils soient personnels ou professionnels;
- de faire la synthèse critique des connaissances acquises qui auront été intégrées en un savoir applicable à sa situation professionnelle;
- d'évaluer de façon continue ses apprentissages;
- de vérifier ses intérêts et ses motivations avant de faire le choix d'un programme disciplinaire ou encore de se préparer à répondre aux conditions d'admission d'un autre programme.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques au choix (30 crédits)**

Ces activités sont choisies, à certaines conditions, dans deux à quatre disciplines ou champs d'études parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université.

Un minimum de six crédits est requis dans chaque discipline ou champ d'études choisi.

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Advenant l'intégration du certificat multidisciplinaire au baccalauréat multidisciplinaire, on ne peut dépasser 36 crédits dans une même discipline ou champ d'études admis-sible.

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation intensive en musique

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner son jeu instrumental ou ses outils de création;
- d'acquérir une expérience pratique d'interprétation ou de création sonore;
- de réaliser des échanges avec les différents stagiaires et artistes invités;
- de développer son sens critique et son autocritique face à la pratique professionnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un DEC en musique ou une formation jugée équivalente. Être inscrite ou inscrit à l'Académie de musique du Centre d'arts Orford.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 8

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (8 crédits)**

Huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUI 475	Classe de maître I	CR	2
MUI 476	Classe de maître II	2	
MUI 477	Classe de maître III	2	
MUI 478	Classe de maître IV	2	
MUI 559	Stage de perfectionnement en alto I	2	
MUI 560	Stage de quatuor à cordes I	4	
MUI 571	Stage de musique de chambre I	4	
MUI 581	Stage de création sonore I	6	
MUI 586	Interprétation de la musique contemporaine I	6	
MUI 591	L'orchestre mondial des jeunes musiques I	8	

Microprogramme de 1^{er} cycle en anglais langue seconde

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant non anglophone :

- de communiquer en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans ses activités quotidiennes, ses études et sa vie professionnelle.

ADMISSION

Conditions générales

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

BLOC 1 : Niveau fondamental et intermédiaire

Au plus quatre activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANS	010	Anglais pour débutantes et débutants	3
ANS	100	Anglais fondamental	3
ANS	200	Anglais intermédiaire I	3
ANS	210	Communication orale intermédiaire I	3
ANS	230	L'anglais et la culture nord-américaine	3
ANS	300	Anglais intermédiaire II	3
ANS	315	Phonétique et prononciation	3
ANS	320	Anglais des affaires I	3
ANS	350	Lecture de textes scientifiques	3

BLOC 2 : Niveau avancé

Au moins une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ANG	101	Applied English Grammar	3
ANG	110	Introduction to Linguistics	3
ANG	128	English Composition	3
ANG	140	Introduction to Literature	3
ANS	400	Anglais avancé I	3
ANS	410	Communication orale avancée I	3
ANS	420	Anglais des affaires II	3
ANS	430	La culture anglophone des Cantons-de-l'Est	3
ANS	450	Rédaction de textes scientifiques	3
ANS	455	Rédaction universitaire et professionnel	3
ANS	500	Anglais avancé II	3
ANS	505	Grammaire fondamentale anglaise	3
ANS	515	Phonétique et prononciation avancées	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en chant choral

819 821-8040 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer la compétence suivante : maîtriser sa voix et les notions musicales nécessaires à la pratique du chant choral.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Posséder une expérience en chant choral et des connaissances de base en solfège et en théorie musicale.

Exigence d'admission

Se présenter à des examens de solfège et de théorie musicale.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (10 crédits)

MUI	151	Ensemble vocal I ⁽¹⁾	1
MUI	152	Ensemble vocal II ⁽¹⁾	1
MUI	161	Technique vocale I ⁽²⁾	1
MUI	162	Technique vocale II	1
MUI	163	Atelier de lecture vocale I ⁽²⁾	1
MUI	164	Atelier de lecture vocale II	1
MUS	125	Formation auditive de base I	2
MUS	126	Formation auditive de base II	2

Activités pédagogiques à option (5 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC Littérature musicale

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH	112	Initiation au répertoire choral et sacré	3

BLOC Autres activités

D'aucune à trois activités choisies parmi les suivantes :

MUI	115	Atelier d'instrument I	2
MUI	251	Ensemble vocal III ⁽¹⁾	1
MUI	252	Ensemble vocal IV ⁽¹⁾	1
MUI	261	Technique vocale III	2
MUI	262	Technique vocale IV	2
MUI	263	Atelier de lecture vocale III	2
MUI	264	Atelier de lecture vocale IV	2
MUS	109	Initiation à la direction chorale	2
MUS	138	Propos sur la musique I	1
MUS	401	Séminaire en musique I	1

(1) Cette activité peut être suivie à l'extérieur de l'Université.

(2) Les connaissances fondamentales de la théorie musicale (MUE 100 ou l'équivalent) sont requises pour suivre cette activité. L'étudiante ou l'étudiant peut toutefois suivre cette activité de façon concomitante.

Microprogramme de 1^{er} cycle en création littéraire

819 821-7266 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec divers types de textes littéraires par le biais de la lecture, de l'écriture et d'échanges informels;
- de situer sa propre écriture en tant que pratique individuelle et sociale;
- d'aborder tous les genres (roman, nouvelle, poésie, théâtre, essai littéraire) selon une séquence prédéterminée.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

ELC 100	Littérature, culture et société	CR	3
ELC 102	Études textuelles	3	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

ELC 285	Atelier : formes narratives brèves	CR	3
ELC 286	Atelier : formes narratives longues	3	3
ELC 287	Atelier : formes dramatiques	3	3
ELC 288	Atelier : formes libres	3	3
ELC 289	Atelier : chanson et poésie	3	3
ELC 290	Atelier : récits poétiques et poèmes en prose	3	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en espagnol**819 821-8000, poste 62560** (téléphone)**819 821-7285** (télécopieur)**langues@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer sa compétence en espagnol (parler, écrire, écouter, lire) à travers des apprentissages touchant l'expression orale, l'écrit, la compréhension et la culture, dans le but de communiquer efficacement dans cette langue;
- d'acquérir des connaissances sur certains pays de langue espagnole, à travers l'étude de différentes manifestations culturelles : littérature, théâtre, cinéma, musique, arts visuels, particularités de la vie quotidienne et des activités professionnelles.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Condition particulière**

Les étudiantes et étudiants hispanophones ne seront pas acceptés dans ce microprogramme.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (15 crédits)**BLOC 1 : Communication orale et écrite**

Au moins trois et au plus quatre activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ESP 101	Espagnol fondamental	CR	3
ESP 201	Espagnol intermédiaire	3	3
ESP 205	Communication orale I	3	3
ESP 220	Communication écrite I	3	3
ESP 301	Espagnol avancé	3	3
ESP 305	Communication orale II	3	3
ESP 320	Communication écrite II	3	3
ESP 401	Espagnol supérieur	3	3

BLOC 2 : Culture et contextes spécialisés

Au moins une et au plus deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ESP 112	Voyage d'études : culture hispanophone	CR	3
ESP 212	Langue et culture I	3	3
ESP 213	Espagnol des affaires I	3	3
ESP 312	Langue et culture II	3	3
ESP 313	Espagnol des affaires II	3	3
ESP 407	Espagnol : culture et expression	3	3
ESP 414	Amérique latine – textes d'actualité	3	3
ESP 415	Espagne – textes d'actualité	3	3
ESP 430	Initiation à la traduction espagnol-français	3	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en éthique appliquée**450 463-1835, poste 61609** (téléphone)**1 800 267-8337, poste 61609** (numéro sans frais)**450 670-9016** (télécopieur)**ethique.appliquee@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de clarifier et de maîtriser un certain nombre de concepts théoriques reliés à l'éthique, comme ceux de bien et de mal, de valeur, de responsabilité, d'obligation morale et de norme;
- de développer une conscience éthique personnelle et une habileté à clarifier des valeurs conflictuelles, par une analyse de cas concrets;
- d'acquérir une maîtrise de la justification et du dialogue, compte tenu des diverses dimensions de la décision éthique, à savoir les mœurs, le choix personnel, les structures institutionnelles et les théories éthiques.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	CR	3
ETA 101	Prise de décision en situation difficile	3	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

ETA 102	Sécurité publique et démocratie	CR	3
ETA 103	Éthique de la relation d'aide	3	3
ETA 104	Éthique et violence	3	3
ETA 105	Éthique et communication	3	3
ETA 106	Éthique des relations de travail	3	3
ETA 107	Éthique et relations interculturelles	3	3
ETA 108	Éthique et éducation	3	3
ETA 109	Bioéthique	3	3
ETA 110	Éthique de l'environnement	3	3
ETA 111	Éthique et démocratie	3	3
ETA 112	Éthique dans le cyberspace	3	3
ETA 113	Éthique de l'intervention et criminalité	3	3
ETA 114	Histoire de l'éthique	3	3
ETA 115	Éthique et détresse sociale	3	3
ETA 140	Laboratoire de philosophie pratique I	3	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en français langue seconde**819 821-8000, poste 62560** (téléphone)**819 821-7285** (télécopieur)**langues@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à communiquer en français dans des contextes courants et prévisibles (besoins de base, activités quotidiennes et sujets familiers de pertinence personnelle immédiate);
- d'acquérir une certaine autonomie en français dans la plupart des situations familières relatives aux expériences de vie dans la société, aux études et au travail de même que dans quelques contextes moins prévisibles.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (15 crédits)

Selon les résultats obtenus au test de classement, 6 à 15 crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

FLS ou FRE 010	Français – communication orale – débutant I	CR	3
FLS ou FRE 020	Français – communication orale – débutant II	3	3
FLS ou FRE 030	Français oral – intermédiaire I	3	3
FLS ou FRE 040	Français oral – intermédiaire II	3	3
FLS ou FRE 050	Français – communication orale – avancé I	3	3
FLS ou FRE 060	Français – communication orale – avancé II	3	3

Selon les résultats obtenus au test de classement, 0 à 9 crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

FLS ou FRE 012	Langue et culture - visitons le Québec!	CR	3
FLS ou FRE 015	Français : interaction socioculturelle	3	3
FLS ou FRE 021	Français – communication écrite I	3	3
FLS ou FRE 041	Français – communication écrite II	3	3
FLS ou FRE 042	Les arts et la culture au Québec	3	3
FLS ou FRE 053	Correction phonétique	3	3
FLS ou FRE 055	Particularités du français parlé au Québec	3	3
FLS ou FRE 101	Français fondamental pour non-francophones	3	3
FLS ou FRE 102	Français intermédiaire pour non-francophones	3	3
FLS ou FRE 103	Français avancé pour non-francophones	3	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en géographie

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances fondamentales en géographie;
- de s'initier aux théories et méthodes de la géographie.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

GAE 110	Introduction à l'océanographie	CR	3
GEO 248	Canada : paysages et organisation territoriale	3	3
GEO 249	Le monde systémique	3	3
GEO 251	Les milieux naturels : un regard géographique	3	3
GEO 252	Espaces, cultures et sociétés	3	3
GEO 255	Méthodes et techniques de la géographie	3	3
GEO 403	Environnements quaternaires	3	3
GEO 432	Cours tutoral I	3	3
GEO 457	Bassins versants	3	3
GEO 551	Socioéconomique des pays en développement	3	3
GMQ 106	Introduction : SIG et cartographie numérique	3	3
GMQ 200	Principes de géomatique	3	3
GMQ 201	Logiciels et travaux pratiques de SIG	1	3
GMQ 204	Principes de cartographie	3	3
GMQ 205	Logiciels et travaux pratiques de CAO	1	3
GMQ 402	Analyse de cartes photos	3	3
GMQ 403	Travaux pratiques d'analyse de cartes photos	1	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en géomatique appliquée

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir ou de mettre à jour des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'espace géographique et sa dynamique;
- de s'initier aux concepts et aux techniques géomatiques d'observation, de traitement et d'interprétation des données.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou avoir une formation jugée équivalente

ou

détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de la géomatique (cartographie ou géodésie)

ou

détenir tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi au moins le cours de mathématiques 103 ou son équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (15 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

GAE 110	Introduction à l'océanographie	CR	3
GMQ 100	Mathématiques du géomaticien	3	3
GMQ 103	Géopositionnement	2	3
GMQ 104	Travaux pratiques de géopositionnement	1	3
GMQ 106	Introduction : SIG et cartographie numérique	3	3
GMQ 200	Principes de géomatique	3	3
GMQ 201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1	3
GMQ 202	Principes de télédétection ⁽¹⁾	3	3
GMQ 203	Travaux pratiques de physique de la télédétection	1	3
GMQ 204	Principes de cartographie	3	3
GMQ 205	Logiciel et travaux pratiques de CAO	1	3
GMQ 300	Traitement analogique et numérique d'images	2	3
GMQ 301	Logiciel et travaux pratiques de traitement d'images	1	3
GMQ 302	Conception et exploitation de bases de données	2	3
GMQ 303	Travaux pratiques de bases de données	1	3
GMQ 400	Modélisation et analyse spatiale	3	3
GMQ 401	Travaux pratiques d'analyse spatiale	1	3
GMQ 402	Analyse de cartes et photos	3	3
GMQ 403	Travaux pratiques d'analyse de cartes et photos	1	3

(1) Nécessite l'activité préalable GMQ 100 *Mathématiques du géomaticien*.

Microprogramme de 1^{er} cycle en histoire des arts visuels

819 821-8000, poste 63669 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- par l'approche historique, des origines à nos jours, de connaître les événements, les courants de pensée, les tendances, les mouvements et les théories de l'art qui ont

- marqué l'évolution de la culture visuelle en Occident;
- de se familiariser avec diverses méthodes d'interprétation de l'œuvre d'art (peinture, sculpture, photographie, etc.) par l'acquisition de concepts opératoires de lecture et d'analyse;
- de développer un regard critique et un jugement esthétique à travers l'étude d'œuvres d'art et de manifestations artistiques.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

	CR
ART 210 L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	3
ART 211 L'art : de la Renaissance au postimpressionnisme	3
ART 212 L'art : du début du 20 ^e siècle à nos jours	3
ART 311 Lecture et analyse de l'œuvre d'art	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en initiation musicale

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à l'histoire de la musique et à la littérature musicale;
- d'acquérir des outils favorisant une meilleure appréciation de la musique.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 10

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Dix crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités des blocs suivants, dont au moins une dans le bloc Histoire de la musique et littérature musicale :

BLOC Histoire de la musique et littérature musicale

	CR
MUH 100 La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH 111 Répertoire symphonique et concertant	3
MUH 114 Musique et cinéma	3
MUH 202 Histoire de la musique de 1400 à 1700	3
MUH 203 Histoire de la musique de 1700 à 1810	3
MUH 204 Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH 205 Histoire de la musique de 1900 à 1945	3
MUH 206 Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH 210 Histoire de la pensée musicale	3
MUH 213 Littérature du piano	3
MUH 214 Littérature de l'instrument ou de la voix	3
MUH 215 Littérature des instruments d'orchestre	3
MUH 251 Histoire du jazz I	3
MUH 252 Histoire du jazz II	3
MUH 253 Musiques du monde	3

BLOC Pratique musicale

	CR
MUI 141 Pratique instrumentale I	1
MUI 151 Ensemble vocal I ⁽¹⁾	1
MUI 152 Ensemble vocal II	1
MUI 161 Technique vocale I	1
MUI 162 Technique vocale II	1
MUI 163 Atelier de lecture vocale I	1
MUI 164 Atelier de lecture vocale II	1
MUI 361 Atelier d'art vocal et choral I	3

BLOC Autres activités

	CR
MUE 100 Éléments de théorie musicale	3
MUE 101 Éléments d'écriture musicale	3
MUS 123 Bibliographie et technique de recherche	1
MUS 124 Introduction au langage musical	3
MUS 138 Propos sur la musique I	1
MUS 139 Propos sur la musique II	1
MUS 146 Industrie de la musique	3
MUS 401 Séminaire de musique I	1
MUS 403 Séminaire de musique III	3
MUS 405 Séminaire de musique IX	2
MUS 406 Séminaire de musique X	2
MUS 407 Séminaire de musique XI	1
MUS 408 Séminaire de musique XII	1
MUT 201 Édition musicale informatisée	3
MUT 202 Technologie musicale et production	3

(1) La réussite de l'audition est requise pour être admis à cette activité.

Microprogramme de 1^{er} cycle en musique d'ensemble

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une expérience musicale au sein d'un ensemble instrumental ou vocal;
- de maîtriser les partitions sur les plans technique et musical;
- de se produire dans un contexte de concert.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou démontrer une formation jugée équivalente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 8

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

	CR
MUI 271 Grand ensemble I	1
MUI 272 Grand ensemble II	1
MUI 273 Grand ensemble III	1
MUI 274 Grand ensemble IV	1
MUI 275 Grand ensemble V	1
MUI 276 Grand ensemble VI	1
MUI 277 Grand ensemble VII	1
MUI 278 Grand ensemble VIII	1
MUI 281 Petit ensemble I	1
MUI 282 Petit ensemble II	1
MUI 283 Petit ensemble III	1
MUI 284 Petit ensemble IV	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en pratique instrumentale, vocale ou chorale

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une expérience pratique d'interprétation avec pianiste d'accompagnement;

- de perfectionner son jeu instrumental ou vocal ou sa direction chorale;
- de développer son sens critique et son autocritique face à sa pratique instrumentale, vocale ou chorale.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou démontrer une formation jugée équivalente. Être inscrite ou inscrit au cheminement en interprétation classique du baccalauréat en musique ou au certificat en interprétation musicale de l'Université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 6

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

MUI	187	Laboratoire d'accompagnement I	CR	1
MUI	188	Laboratoire d'accompagnement II	1	1
MUI	287	Laboratoire d'accompagnement III	1	1
MUI	288	Laboratoire d'accompagnement IV	1	1
MUI	387	Laboratoire d'accompagnement V	1	1
MUI	388	Laboratoire d'accompagnement VI	1	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en rédaction spécialisée

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner ses connaissances en français écrit.

Objectifs spécifiques selon le bloc choisi

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les techniques de base de l'écriture journalistique;
- de distinguer les genres journalistiques et les styles correspondants et de s'initier à la terminologie de l'activité journalistique;

ou

- d'acquérir et de mettre en pratique les bases théoriques de la publicité nécessaires à l'exercice du métier de rédacteur-concepteur publicitaire.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM	103	Norme et analyse ⁽¹⁾	CR	3
CRM	104	Rédaction : style et clarté	3	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Six ou neuf crédits d'activités choisies parmi celles des deux blocs suivants :

BLOC 1 : Rédaction journalistique

CRM	260	Rédaction journalistique	CR	3
CRM	261	Magazines et périodiques	3	3

BLOC 2 : Rédaction publicitaire

CRM	282	Introduction à la publicité	CR	3
CRM	283	Création et rédaction publicitaires	3	3

Zéro ou trois crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

CRM	110	Informatique fonctionnelle	CR	3
CRM	115	Médias numériques	3	3
CRM	123	Rédaction professionnelle	3	3
CRM	144	Rédaction technique et promotionnelle	3	3
CRM	145	Production multimédia I	3	3
CRM	225	Lecture et analyse d'écrits professionnels	3	3
CRM	241	Publication assistée par ordinateur	3	3
CRM	245	Production multimédia II	3	3

(1) Préalable : réussir le test GRAM ou CRM 010 *Grammaire fondamentale*. CRM 010 devient alors une activité supplémentaire.

Microprogramme de 1^{er} cycle en révision de textes

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner ses connaissances du français normatif et de développer une habileté à réviser correctement des textes défectueux.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CRM	103	Norme et analyse ⁽¹⁾	CR	3
CRM	143	Révision de textes	3	3
CRM	300	Grammaire avancée	3	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

CRM	104	Rédaction : style et clarté	CR	3
CRM	122	Anglicismes au Québec	3	3
CRM	222	Révision et réécriture	3	3

(1) Préalable : réussir le test GRAM ou CRM 010 *Grammaire fondamentale*. CRM 010 devient alors une activité supplémentaire.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;

- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économique	9	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR	9
-----	-----	-------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9	9
GIN	651	Stage I en génie informatique	9	9
GIN	661	Stage I en génie électrique	9	9
GIN	671	Stage I en génie civil	9	9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	9	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9	9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9	9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	9	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie	9	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9	9
CHM	170	Stage I en chimie	9	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9	9
ECL	170	Stage I en écologie	9	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9	9
IFT	170	Stage I en informatique	9	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	9	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	9	9
PHQ	170	Stage I en physique	9	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique	9	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique	9	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	9	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	9	9
GIN	672	Stage II en génie civil	9	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	9	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9	9

GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	9
BIO	270	Stage II en biologie	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9
CHM	270	Stage II en chimie	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL	270	Stage II en écologie	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT	270	Stage II en informatique	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9
PHQ	270	Stage II en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	9
ECN	073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	9
-----	-----	--------------------	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	9
-----	-----	--	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	9
-----	-----	---------------------------	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	9
GIN	673	Stage III en génie civil	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	9
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	9
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle intensif en français langue seconde I

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à communiquer en français dans des contextes courants et prévisibles (besoins de base, activités quotidiennes et les sujets familiers de pertinence personnelle immédiate);
- d'acquérir une certaine autonomie en français dans la plupart des situations familiales relatives aux expériences de vie dans la société, aux études et au travail de même que dans quelques contextes moins prévisibles.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit à l'École d'été de français de la Faculté des lettres et sciences humaines

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

FLS	017	Français intensif / niveau débutant	9
FLS	027	Français intensif / niveau intermédiaire	9
FLS	037	Français intensif / niveau avancé	9

Microprogramme de 1^{er} cycle intensif en français langue seconde II

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à communiquer en français dans des contextes courants et prévisibles (besoins de base, activités quotidiennes et les sujets familiers de pertinence personnelle immédiate);
- d'acquérir une certaine autonomie en français dans la plupart des situations familiales relatives aux expériences de vie dans la société, aux études et au travail de même que dans quelques contextes moins prévisibles;
- de s'initier aux grands traits de la culture québécoise.

ADMISSION

Condition générale

Être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit à l'École d'été de français de la Faculté des lettres et sciences humaines

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

FLS 012	Visions le Québec!	CR 3
FLS 042	Les arts et la culture au Québec	CR 3

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

FLS 017	Français intensif / niveau débutant	CR 9
FLS 027	Français intensif / niveau intermédiaire	CR 9
FLS 037	Français intensif / niveau avancé	CR 9

Maîtrise en direction chorale

819 821-8040 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

GRADE : Maître en musique, M. Mus.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Interpréter un répertoire avancé de façon créative et dans le respect des normes esthétiques appropriées;
- Exécuter un répertoire exigeant une maîtrise de la direction de chœur de niveau professionnel;
- Communiquer de façon expressive et convaincante, par sa direction, le résultat de sa démarche esthétique et artistique;
- Démontrer son autonomie professionnelle;
- Démontrer une capacité d'autocritique constructive face à sa pratique professionnelle;
- Assurer la saine gestion et la promotion de ses activités professionnelles et de divers types d'organisme culturel.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un baccalauréat en musique ou une autre formation universitaire jugée équivalente.

Conditions particulières

Posséder une expérience satisfaisante en direction chorale, démontrer des aptitudes exceptionnelles d'interprète et avoir reçu une formation en chant.

Exigences d'admission

Réussir l'audition en direction chorale et les examens théoriques, et présenter un dossier aux fins d'évaluation.

L'audition consiste à diriger une séance de répétition chorale d'une durée de 20 minutes à partir d'une pièce imposée.

Les examens théoriques portent sur la formation auditive et l'écriture musicale.

Le dossier doit inclure :

- une lettre de présentation de la candidate ou du candidat qui expose les raisons l'incitant à s'inscrire au programme, la nature de son expérience en direction de chant choral et de sa pratique en chant;
- trois lettres de recommandation récentes d'une de ses professeures ou d'un de ses professeurs et de chefs reconnus ayant une bonne connaissance de la candidate ou du candidat pour évaluer ses qualités de chef de chœur et ses aptitudes à entreprendre des études de maîtrise;
- un enregistrement sur vidéocassette comprenant 20 minutes d'une séance de répétition et 20 minutes d'un concert présenté dans l'année précédant la demande;
- un curriculum vitæ;
- le dernier relevé de notes de l'institution fréquentée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (40 crédits)

			CR
MUE	801	Séminaire d'analyse appliquée	3
MUH	801	Projet en études stylistiques I	1
MUH	802	Projet en études stylistiques II	1
MUI	811	Technique de direction et de répétition I	2
MUI	812	Technique de direction et de répétition II	2
MUI	813	Technique de direction et de répétition III	2
MUI	814	Technique de direction et de répétition IV	2
MUI	820	Tutorat en direction	3
MUI	821	Récital I	3
MUI	822	Récital II	3
MUI	823	Présentation du récital	1
MUI	824	Récital de maîtrise	6
MUI	831	Ateliers de l'École d'été I	3
MUI	832	Ateliers de l'École d'été II	3
MUI	840	Formation vocale pour chef de chœur	1
MUI	841	Atelier de diction vocale I	1
MUI	842	Atelier de diction vocale II	1
MUS	760	Gestion et entrepreneuriat en musique	1
MUS	810	Formation auditive appliquée	1

Activités pédagogiques à option (5 crédits)

BLOC 1

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

MUH	800	Séminaire de musicologie appliquée	CR 3
MUI	800	Séminaire d'exécution vocale	3
MUS	800	Séminaire de pédagogie musicale	3

BLOC 2

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUE	771	Atelier d'arrangement choral I	CR 1
MUE	772	Atelier d'arrangement choral II	1
MUI	819	Atelier de direction d'orchestre	1
MUI	846	Atelier sur la pratique chorale I	1
MUI	847	Atelier sur la pratique chorale II	1
MUS	701	Projet spécial en musique I	1
MUS	702	Projet spécial en musique II	1
MUS	750	Production d'un démo	1
MUS	752	Production d'un démo et d'un dossier d'artiste	2
MUS	811	Atelier de pédagogie de chœur d'enfants I	1
MUS	812	Atelier de pédagogie de chœur d'enfants II	1



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté de médecine et des sciences de la santé constitue la septième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 7-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en biochimie	4
Baccalauréat en pharmacologie	6
Baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée	7
Doctorat en médecine	8
Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D »	11
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	11
Certificat en toxicomanie	12
Maîtrise en ergothérapie	13
Maîtrise en physiothérapie	14

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009 .
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Direction de la Faculté

Doyen

Réjean HÉBERT

Doyen adjoint et vice-doyen aux ressources

Gilles FAUST

Vice-doyen aux études supérieures

Claude ASSELIN

Vice-doyenne à la réadaptation

Johanne DESROSIERS

Secrétaire de la Faculté et vice-doyenne à la vie étudiante

Jocelyne FAUCHER

Vice-doyen aux études médicales prédoctorales

Paul GRAND'MAISON

Vice-doyen à la recherche

Darel HUNTING

Vice-doyen adjoint à la recherche

André CANTIN

Vice-doyen aux études médicales postdoctorales

François LAJOIE

Vice-doyen aux sciences infirmières

Luc MATHIEU

Doyenne associée et directrice du Centre de pédagogie des sciences de la santé

Diane CLAVET

Doyen associé à la Montérégie

Jacques-Philippe FAUCHER

Doyen associé à la Sagamie

Mauril GAUDREAU

Doyen associé à l'Acadie

Aurel SCHOFIELD

Doyen associé et directeur du Centre de formation continue

Gilles VOYER

Directeur du Cabinet

Marc LAUZIÈRE

Directeur administratif

René GAGNON

Adjointe administrative

Sylvie LAMARCHE, études médicales prédoctorales

Professeures et professeurs émérites

Pierre BOURGAUX
Louise CHARTIER
Roger A. CÔTÉ
Jean de MARGERIE
Jacques E. DES MARCHAIS
Marcel DROLET
Jacques DROUIN
Bertrand DUMAIS
Henry HADDAD
Maurice HÉON
Denise LALANCETTE
Étienne LEBEL
Bernard LEMIEUX
André LUSSIER
Tewfik NAWAR
Gilles PIGEON
Domenico REGOLI
Otto SCHANNE

CONSEIL DE LA FACULTÉ

Membres d'office

Réjean HÉBERT, président
Claude ASSELIN
Diane CLAVET

Johanne DESROSIERS
Jacques-Philippe FAUCHER
Jocelyne FAUCHER
Gilles FAUST
Mauril GAUDREAU
Paul GRAND'MAISON
Darel HUNTING
François LAJOIE
Luc MATHIEU
Aurel SCHOFIELD
Gilles VOYER

Professeures et professeurs réguliers

Tamas FÜLÖP
Simon LABBÉ
David MATHIEU
Yves PONSOT
Caroline SAUCIER
Jana STANKOVA

Professeurs d'enseignement clinique

Roger MORCOS
Daniel NOËL

Chargée de cours

Diane GUAY

Étudiantes et étudiants

Émilie BELLEY-CÔTÉ
Adelaide BLOUIN-GUINDON
Simon GAUDREAU
Cynthia LANDRY
Guillaume RICHARD-CARPENTIER

Représentant des directrices et directeurs des départements

Hervé WALTI

Représentantes et représentants des institutions affiliées

Patricia GAUTHIER
Yvan GENDRON
Richard LEMIEUX

Représentant de la population

Marcel DUBÉ

Invitée et invité statutaires

Marc LAUZIÈRE
Johanne LEROUX

DIRECTION : ÉCOLES, DÉPARTEMENTS, SERVICES

- Anatomie et biologie cellulaire : Nathalie RIVARD
- Anesthésiologie : René MARTIN
- Biochimie : Jean-Pierre PERREAULT
- Biochimie clinique : Jean DUBÉ
- Chirurgie : Gaëtan LANGLOIS

Services :

- Chirurgie : François MOSIMANN
- Chirurgie cardiaque : David GREENTREE
- Chirurgie orthopédique : Nicolas PATENAUE (par intérim)
- Chirurgie pédiatrique : Sandeep Kumar MAYER
- Chirurgie thoracique : Marco SIROIS
- Chirurgie vasculaire : Véronique LAPIE
- Neurochirurgie : David FORTIN
- Ophtalmologie : Anne FAUCHER
- Oto-rhino-laryngologie : Dominique DORION
- Urologie : Michel CARMEL (par intérim)
- Médecine : Pierre COSSETTE

Services :

- Cardiologie : Michel NGUYEN
- Dermatologie : Bruno MAYNARD
- Endocrinologie : Patrice PERRON
- Gastro-entérologie : Serge LANGEVIN
- Gériatrie : Tamas FÜLÖP
- Hématologie : Patrice BEAUREGARD
- Médecine interne : Luc LANTHIER
- Néphrologie : Paul MONTAMBAULT
- Neurologie : Jean RIVEST
- Pneumologie : Pierre LARIVÉE
- Rhumatologie : Artur DE BRUM FERNANDES
- Médecine de famille : Marie GIROUX

Services :

- Urgence : Colette BELLAVANCE
- Médecine nucléaire et radiobiologie : Benoît PAQUETTE (par intérim)

Services :

- Médecine nucléaire : Jean VERREAULT
- Radio-oncologie : Rachel BUJOLD
- Microbiologie et infectiologie : Raymund WELLINGER

Services :

- Infectiologie : Jacques PÉPIN
- Obstétrique-gynécologie : Jean-Marie MOUTQUIN
- Pathologie : Bassem SAWAN
- Pédiatrie : Hervé WALT

Services :

- Endocrinologie pédiatrique: Nancy GAGNÉ
- Génétique : Régen DROUIN
- Immunologie-allergologie : Marek ROLA-PLESZCZYNSKI
- Néonatalogie : Valérie BERELLE
- Neuropédiatrie : Guillaume SÉBIRE (par intérim)
- Pédiatrie : Thérèse CÔTÉ-BOILEAU
- Pneumopédiatrie : Jean-Paul PRAUD
- Pharmacologie : Emanuel ESCHER
- Physiologie et biophysique : Éric ROUSSEAU
- Psychiatrie : Pierre BEAUSÉJOUR

Services :

- Gérotopsychiatrie : Paule HOTTIN
- Pédopsychiatrie : Carmen BEAUREGARD
- Psychiatrie adulte : William SEMAAN
- Psychiatrie légale : Pierre GAGNÉ
- Radiologie diagnostique : The Bao BUI
- Réadaptation (École de) : Johanne DESROSIERS

Services :

- Physiatry : Anne HARVEY
- Sciences de la santé communautaire : Maryse GUAY

Services :

- Toxicomanie : Élise ROY
- Sciences infirmières (École des) : Luc MATHIEU

DIRECTION : CENTRES ET SERVICES FACULTAIRES**CENTRE DE FORMATION CONTINUE****Doyen associé et directeur**

Gilles VOYER

CENTRE DE PÉDAGOGIE DES SCIENCES DE LA SANTÉ**Doyenne associée et directrice**

Diane CLAVET

COMMUNICATION**Responsable, section santé**

Johanne LEROUX (par intérim)

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**Directeur**

David SEROUGE

SOUTIEN À LA RECHERCHE – ATELIER CENTRAL**Responsable**

Alain GAUTHIER

Établissements et cliniques affiliés

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
 Hôpital Charles-LeMoyne
 CSSS – IUGS
 CSSS de Chicoutimi
 CSSS Lac-Saint-Jean-Est
 CSSS Domaine-du-Roy
 CSSS de Jonquière
 CSSS Cléophas-Claveau
 CSSS Arthabaska et-de-l'Érable
 CSSS Drummond
 Centre de santé Sainte-Famille
 Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
 Centre médical Belvédère, Sherbrooke
 CSSS de la Haute-Yamaska
 CSSS de la Vallée-de-l'Or
 CSSS de Rouyn-Noranda
 CSSS Haut-Richelieu-Rouville

CSSS La Pommeraie
 CSSS Richelieu-Yamaska
 Centre de santé de Drummondville
 GMF de Granby
 CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska :
 - GMF Saint-Léonard-d'Aston
 - GMF Fortierville
 - GMF Vimy, Sherbrooke

Régie régionale A :

- Hôpital général de Grand Sault
- Hôpital régional d'Edmundston
- Hôpital régional Dr-Georges L.-Dumont
- Hôtel-Dieu-Joseph de Saint-Quentin
- Clinique Nepisiquit
- Régie de la santé Acadie-Bathurst

Le personnel

www.usherbrooke.ca/medecine/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des
 apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente
 de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en biochimie

819 820-6868, poste 12562 (téléphone)**819 820-6868 poste 12563** (téléphone Médecine et Sciences de la santé)**819 820-6884** (télécopieur)**bac-biochimie@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences****GRADE :** Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biochimie comporte quatre cheminements :

- un cheminement sans module;
- un cheminement incluant le module de génétique médicale;
- un cheminement incluant le module de génomique et protéomique;
- un cheminement incluant le module synthèse organique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique générale axée sur le développement de sa curiosité intellectuelle, de son esprit critique et de sa capacité d'analyse et de synthèse;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biochimie et en biologie moléculaire, préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir des connaissances en chimie organique, inorganique, physique et analytique, en relation avec la biochimie;
- d'acquérir des connaissances en biologie, particulièrement en physiologie, en biologie cellulaire, en génétique, en biotechnologie, et en immunologie; en microbiologie, en virologie et en biochimie structurale;
- d'acquérir des connaissances en méthodes statistiques et en biométrie;
- d'acquérir des habiletés de travail en équipe, de communication scientifique et d'utilisation de l'outil informatique;
- d'acquérir une connaissance des aspects éthiques de la biochimie;
- d'acquérir des concepts et démarches propres à la biochimie et des savoir-faire de type professionnel, entre autres par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages coopératifs, les connaissances acquises afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biochimiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)
ou

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.9 ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC; ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Bloc d'exigences 12.64 soit : être titulaire d'un DEC en formation technique biologique ou en techniques physiques ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB et un cours de physique;

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e a.
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFE) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (82 crédits)

BCL 102	Biologie cellulaire	3
BCL 504	Différenciation cellulaire I*	2
BCM 111	Biochimie générale I – Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 114	Clonage moléculaire I*	1
BCM 311	Biochimie générale II – Travaux pratiques	3
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 402	Séminaire de biochimie-pathologie humaine*	2
BCM 410	Enzymologie de la cellule humaine*	3
BCM 500	Biochimie physique*	3
BCM 504	Biotechnologies et santé humaine*	3
BCM 511	Techniques biochimiques*	3
BCM 605	Biochimie clinique*	3
BCM 609	Signalisation et métabolisme*	3
BIM 500	Biologie moléculaire*	3
BIM 601	Biologie moléculaire – Travaux pratiques*	2
BIO 101	Biométrie	3
CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques	2
CHM 205	Éthique pour chimistes et biochimistes	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques	3
COR 300	Chimie organique I	3
COR 301	Chimie organique II	3
COR 400	Chimie organique III	3
CPH 311	Chimie physique	4
CPH 312	Physicochimie pour biochimistes	3

GNT 305	Génétique fondamentale et appliquée*	2
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
VIR 602	Virologie humaine appliquée*	1

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 520	Bio-informatique et modélisation*	1
BCM 600	Biochimie appliquée*	3
BCM 603	Analyse structurale informatisée*	1
BCM 606	Endocrinologie moléculaire*	2
BCM 610	Éléments de protéomique*	3
BCM 624	Initiation à une technique biochimique *	1
BCM 625	Recherche en biochimie structurale*	2
BCM 626	Recherche en biochimie médicale*	2
BCM 627	Recherche en analyse en biochimie*	3
BCM 628	Projet de recherche en biochimie*	4
BFT 300	Introduction à la bio-informatique	1
BOT 104	Biologie végétale	2
CHM 400	Biochimie et chimie organique – Travaux pratiques	2
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
CHM 508	Transformations des substances naturelles	3
COR 401	Chimie organique IV	3
COR 501	Synthèse organique	3
EMB 106	Biologie du développement	3
END 500	Endocrinologie	2
GBI 300	Biologie des organismes	3
GNT 516	Génétique humaine et médicale*	3
GNT 518	Éléments de génomique fonctionnelle*	3
GNT 608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT 612	Génétique moléculaire des plantes	2
GNT 616	Cytogénétique humaine et médicale*	3
IML 300	Immunologie	2
IML 600	Immunologie moléculaire*	2
MCB 504	Physiologie et génétique microbienne	3
PHR 100	Introduction à la pharmacologie	2
PHR 400	Les brevets en pharmacologie*	1
PSV 100	Physiologie végétale	2
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie*	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale*	1

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GNT 516	Génétique humaine et médicale*	3
GNT 616	Cytogénétique humaine et médicale*	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf GNT 516 et GNT 616

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE GÉNOMIQUE ET PROTÉOMIQUE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BCM 610	Éléments de protéomique*	3
GNT 518	Éléments de génomique fonctionnelle*	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf BCM 610 et GNT 518

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE SYNTHÈSE ORGANIQUE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CHM 508	Transformations des substances naturelles	3
COR 501	Synthèse organique	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement sans module sauf CHM 508 et COR 501

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099 Réussir en sciences biologiques

* Activités offertes à la Faculté de médecine et des sciences de la santé

CR
2

Baccalauréat en pharmacologie

Coordonnatrice académique : Mylène Côté, Ph. D.

819 820-6873 (téléphone)

1 866 879-0977 (numéro sans frais)

819 820-6814 (télécopieur)

bac.pharmaco@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé et Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies et de maîtriser les approches scientifiques propres à la discipline dans le contexte de la pharmacologie moderne;
- d'apprendre à utiliser les connaissances de base et celles de sa discipline pour résoudre des problèmes d'ordre multidisciplinaire;
- de se familiariser avec les méthodes et les techniques modernes utilisées dans les laboratoires universitaires et industriels;
- de découvrir les différentes disciplines lui permettant de choisir une carrière en pharmacologie : recherche, épidémiologie, économie, affaires réglementaires, gestion, commercialisation, etc.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies des connaissances pertinentes dans les sciences biologiques et autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain dans un contexte pharmacologique;
- d'appliquer les connaissances acquises à la solution de problèmes : formuler et vérifier des hypothèses;
- d'utiliser efficacement les sources d'information pour découvrir des connaissances nouvelles;
- de s'adapter rapidement à des situations nouvelles dans un domaine en perpétuel renouvellement;
- de maîtriser les concepts, les principes, les méthodes et les démarches propres à la pharmacologie et d'acquies des savoir-faire de type professionnel, entre autres par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages en laboratoire, les connaissances acquises afin d'agir de manière créative sur des problèmes pharmacologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- de communiquer clairement et de façon concise les résultats de ses travaux, par écrit et oralement, et ce, dans un contexte multidisciplinaire;
- de travailler en équipe de façon harmonieuse;
- de connaître les règles qui régissent l'industrie pharmaceutique;
- d'acquies des notions en administration, en commercialisation, en marketing, en épidémiologie, en économie et en gestion;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin d'être capable de s'adapter rapidement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière;
- d'assimiler l'importance de l'intégrité et du sens éthique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.9, soit : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301

ou

Bloc d'exigences 12.64, soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103 et 203; Chimie 101 et 201; Biologie 301 ou 921; un cours de physique.

ou

avoir atteint les objectifs et standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/biologie/programmes/Adm_DEC_Tech.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 98

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (89 crédits)

		CR
BCL 106	Cytophysiologie	2
BCL 508	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire I	1
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 321	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2
BCM 323	Biochimie générale III - Travaux pratiques	2
BIM 500	Biologie moléculaire	3
BIO 101	Biométrie	3
CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives chimie - Travaux pratiques	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
COR 306	Chimie organique	2
GNT 305	Génétique fondamentale et appliquée	2
GNT 404	Génie génétique	1
GNT 506	Génie génétique II	2
IML 300	Immunologie	2
IML 600	Immunologie moléculaire	2
INS 503	Travail autonome en pharmacologie	3
MCB 102	Microbiologie en pharmacologie - Travaux pratiques	2
PHR 100	Introduction à la pharmacologie	2
PHR 200	Principes de pharmacologie	3
PHR 304	Antibiotiques, antiviraux et antinéoplasiques	1
PHR 400	Les brevets en pharmacologie	1
PHR 402	Conformité analytique et réglementaire	2
PHR 403	Laboratoire de pharmacologie avancée I	4
PHR 500	Pharmacologie du système nerveux	3
PHR 502	Pharmacologie cardiovasculaire	3
PHR 504	Pharmacologie générale	2
PHR 506	Toxicologie et pharmacovigilance	2
PHR 508	Procédures expérimentales en pharmacologie	2
PHR 510	Abus et dépendance	1
PHR 602	Pharmacoépidémiologie	2
PHR 604	Pharmacologie clinique, rédaction de protocole	2
PHR 606	Pharmacoéconomie	1
PHR 608	Techniques spécialisées en pharmacologie - Travaux pratiques	1
PHR 610	Séminaires de pharmacologie	1
PHR 613	Laboratoire de pharmacologie avancée II	4
PHS 100	Physiologie humaine	2
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale	2
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les suivantes⁽¹⁾ :

BLOC A

		CR
BCL 504	Différenciation cellulaire I	2
BCL 510	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire II	1
BCL 602	Prolifération cellulaire et cancer	1
BCM 518	Chimie médicinale	2
BCM 606	Endocrinologie moléculaire	2
GCH 710	Séparation et purification en biotechnologie	3
PHR 601	Initiation à la recherche en pharmacologie I	4
PHR 603	Recherche avancée en pharmacologie	4
PHR 605	Recherche en sciences pharmacologiques	2
PHR 612	Sujets de recherche de pointe	1
PHR 614	Pharmacothérapie appliquée	3

BLOC B

		CR
ADM 502	Initiation aux affaires en pharmacologie	3
MAR 222	Introduction au marketing pharmaceutique	3
MAR 465	Gestion du réseau des ventes en pharmacologie	3

(1) Les activités du bloc A sont destinées aux étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre leurs études (maîtrise ou doctorat). Celles du bloc B s'adressent à celles et ceux qui désirent s'attaquer au marché du travail après le baccalauréat.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme; de plus, elle ne fait pas l'objet de droits de scolarité.

PHR 099 Réussir en pharmacologie

CR
2

Baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée

Campus de la santé et Campus de Longueuil

819 564-5351 (téléphone)

1 800 267-8337 (numéro sans frais)

819 820-6816 (télécopieur)

scinf.med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École des sciences infirmières, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée permet une concentration dans l'un des trois domaines d'intervention suivants : soins critiques, soins en adaptation et réadaptation, soins en santé communautaire.

Le baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée vise à former des infirmières et des infirmiers qui accompagnent la personne (individu – famille – communauté) à prendre soin de sa santé dans des situations de soins complexes en tenant compte de ses besoins, de ses capacités et de ses ressources.

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'exercer le jugement clinique :
 - d'évaluer les besoins et les ressources (individu – famille – communauté);
 - de planifier en collaboration les interventions de soins;
 - d'anticiper l'évolution de la situation;
 - de questionner les sources d'information et la pertinence des interventions;
 - de documenter les éléments de la pratique infirmière;
- d'utiliser des habiletés de communication interpersonnelle :
 - de communiquer à l'intérieur d'une relation thérapeutique;
 - de communiquer au sein d'équipes intra et interdisciplinaires;
 - de communiquer pour la promotion de la cause des patientes et patients;
 - de communiquer dans un langage rigoureux et adapté;
- de s'engager professionnellement :
 - de promouvoir la cause des patientes et patients;
 - d'intervenir en tenant compte des enjeux éthiques, disciplinaires, professionnels, légaux, politiques, organisationnels et culturels;
 - de contribuer à l'évolution de la profession infirmière;
 - de contribuer à l'évolution et à la diffusion du savoir infirmier;
 - de mettre à jour continuellement ses compétences;
- de promouvoir l'entretien de la vie et le recouvrement de la santé :
 - d'appliquer les connaissances des domaines fondamentaux et cliniques;
 - d'appliquer les techniques et les technologies appropriées aux besoins.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi le programme collégial 180.A0 ou 180.B0 accordant 18 crédits en équivalence à l'admission⁽¹⁾. Ces crédits seront reconnus après la réussite de 9 crédits dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières – formation infirmière intégrée.

Être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). Toutefois, les candidates et candidats en attente de permis peuvent être autorisés à s'inscrire.

Critères de sélection

La sélection des candidatures est faite selon la capacité d'accueil. Les candidatures provenant des collèges affiliés au consortium Université de Sherbrooke – collèges Estrie-Montérégie-Beauce ainsi que des milieux affiliés à l'École des sciences infirmières (régions Estrie-Montérégie-Beauce et Centre-du-Québec) seront considérées en priorité.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel⁽²⁾

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

- 18 crédits accordés en équivalence pour la formation et l'expérience clinique acquises dans le DEC en soins infirmiers
- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires liées aux fondements de l'intervention
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires relatives aux approches cliniques
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option choisies dans l'un des trois domaines d'intervention suivants : soins critiques, soins en adaptation et réadaptation et soins en santé communautaire

Activités pédagogiques obligatoires (57 crédits)

BLOC 1 : Fondements de l'intervention (33 crédits)

FII	132	Anthropologie du soin	3
FII	153	Philosophie du soin	3
FII	155	Introduction à la recherche	3
FII	211	Examen clinique	3
FII	221	Épidémiologie et santé publique	3
FII	256	Sciences biologiques I	3
FII	320	Éthique du soin	3
FII	356	Sciences biologiques II	3
FII	370	Collaboration et leadership infirmier I	3
FII	372	Collaboration et leadership infirmier II	6

BLOC 2 : Approches cliniques (24 crédits)

FII	140	Approches communautaire et populationnelle	3
FII	142	Situations de crise	3
FII	143	Santé et vieillissement	3
FII	146	Éducation à la santé auprès de groupes	3
FII	175	Stage d'initiation aux soins communautaires	3
FII	245	Approche familiale systémique	3
FII	248	Soin des plaies	3
FII	259	Soins en santé mentale et psychiatrie	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies dans un des 3 domaines d'intervention suivants :

Domaine I : Soins critiques

FII	247	Soins infirmiers en soins intensifs	3
FII	250	Soins infirmiers en situations d'urgence	3
FII	252	Soins infirmiers en traumatologie	3
FII	276	Soins critiques – Stage I	3
FII	376	Soins critiques – Stage II	3

Domaine II : Soins en adaptation et réadaptation

FII	145	Soins infirmiers en situations de chronicité	3
FII	147	Soins infirmiers en réadaptation	3
FII	261	Soins en réadaptation psychiatrique	3
FII	277	Soins en adaptation et réadaptation – Stage I	3
FII	377	Soins en adaptation et réadaptation – Stage II	3

Domaine III : Soins en santé communautaire

FII	141	Soins aux enfants, aux jeunes et à la famille	3
FII	148	Soins infirmiers courants	3
FII	149	Soins infirmiers à domicile	3
FII	275	Soins en santé communautaire – Stage I	3
FII	375	Soins en santé communautaire – Stage II	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme, de plus elle ne fait pas l'objet de droit de scolarité

PHR 099 Réussir en sciences infirmières

CR
2

(1) Les infirmières et infirmiers n'ayant pas suivi et réussi le programme Soins infirmiers (180.A0 ou 180.B0) devront répondre aux conditions suivantes :

- détenir un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers 180.00, 180.01 ou l'équivalent;
- être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ);

- avoir réussi le cours Chimie 534 ou le cours de chimie du collégial (1A3-RE ou 2A3-RE) ou tout autre cours de chimie accepté par l'École des sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke;
- avoir une cote de rendement au collégial (CRC) de 24 ou plus;
- déposer une attestation d'emploi qui confirme que la personne a une expérience de travail de deux ans comme infirmière ou infirmier, soit 3480 heures.

La reconnaissance des 18 crédits en équivalence sera accordée après la réussite de 9 crédits dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières – formation infirmière intégrée.

(2) La durée maximale des études à temps partiel est de 7 ans.

Doctorat en médecine

819 564-5208 (téléphone)

819 820-6809 (télécopieur)

admission-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Medicinæ Doctor*, M.D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances dans les sciences biologiques et les autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain;
- de se sensibiliser aux aspects sociaux et économiques de la médecine;
- de développer des attitudes et un jugement capables de lui permettre de saisir tous les aspects et toutes les facettes des problèmes auxquels elle ou il aura à faire face;
- de devenir apte à diagnostiquer les troubles de la santé et à traiter les maladies ainsi qu'à conseiller ses patientes et patients en ce qui a trait à l'hygiène et à la prévention des maladies;
- d'acquérir des connaissances de concepts fondamentaux en regard du professionnalisme, de l'éthique, de considérations légales, d'enseignement de modifications d'habitudes de vie et du travail collaboratif et de maîtriser ces concepts pour les prendre en compte, selon une approche intégrée et individualisée, dans l'analyse et la gestion efficace de différentes situations rencontrées en clinique;
- de décider d'un choix de carrière, soit en médecine de famille, soit en médecine spécialisée, soit en enseignement, en recherche ou en administration de services de santé;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et d'être capable de s'adapter plus facilement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière.

Objectifs plus spécifiques à l'externat :

Tout en démontrant un professionnalisme constant, maîtriser les connaissances et développer les compétences permettant d'identifier, de formuler et de résoudre les situations-problèmes les plus fréquemment rencontrés en pratique clinique. Évaluer rigoureusement les patients rencontrés dans le but de diagnostiquer et investiguer les problématiques de santé, de mettre en œuvre un plan d'intervention thérapeutique approprié, de communiquer efficacement et d'éduquer le patient en regard de son problème de santé et de modifications des habitudes de vie. Collaborer avec d'autres professionnels, gérer optimalement l'utilisation des ressources et promouvoir la santé auprès des populations desservies. Assumer pleinement la responsabilité de ses apprentissages et de son développement professionnel dans le domaine du stage sélectionné.

CONTINGENTS D'ADMISSION

Les candidates et candidats déposant une demande d'admission seront classifiés dans les contingents et catégories suivants :

Contingent québécois

Le contingent québécois est composé d'une catégorie collégiale et d'une catégorie universitaire.

La catégorie **collégiale** est constituée de toute personne qui détient (ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme jugé équivalent. Ces personnes peuvent avoir en plus obtenu des crédits universitaires, mais en ont cumulé un nombre inférieur à 45 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

La catégorie **universitaire** comprend toute personne qui :

- soit détient (ou est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme universitaire à grade;
- soit détient un DEC (ou un diplôme équivalent) et a acquis au moins 45 crédits universitaires, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

La répartition des postes prévoit un minimum de 80 % pour la catégorie collégiale et un maximum de 20 % pour la catégorie universitaire.

Contingents de l'Atlantique

En vertu de l'entente négociée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, des postes sont disponibles pour les candidates et candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Afin de faire partie d'un des contingents de l'Atlantique, la candidate ou le candidat doit être résidant de la province Atlantique correspondante.

Pour les candidates et candidats de ces contingents, le comité provincial d'admission en médecine convient de faire les offres d'admission en tentant d'accorder à chaque personne son premier choix quant à l'université, tout en respectant le contingent négocié.

Le contingent du Nouveau-Brunswick présente une particularité par rapport aux autres contingents de l'Atlantique. Le contingent du Nouveau-Brunswick est en effet composé de deux catégories : une catégorie DSS et une catégorie universitaire. La catégorie **DSS** est constituée de toute personne qui détient (ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme en sciences de la santé ou un diplôme jugé équivalent. Ces personnes peuvent avoir en plus obtenu des crédits universitaires dans d'autres programmes, mais en auront obtenu moins que 45 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. La catégorie **universitaire** comprend toute personne qui détient un baccalauréat de l'ordre d'enseignement universitaire ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire. Est aussi classée dans cette catégorie la personne qui détient un DSS (ou un diplôme équivalent) et a acquis au moins 45 autres crédits universitaires, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Contingent de l'Ouest canadien

Ce contingent regroupe les personnes francophones des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html

La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent international

Seules les personnes dont le pays d'origine reconnaît le diplôme de doctorat en médecine émis par l'Université de Sherbrooke sont admissibles dans ce contingent. Ces personnes de nationalité étrangère doivent être munies d'un visa étudiant.

La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent des personnes diplômées hors Canada et États-Unis (DHCEU)

Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection pour ce contingent sont convenus entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html.

La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent des Premières Nations et Inuits du Québec

Les candidates et candidats qui sont résidents québécois et membres des Premières Nations (tel que décrit dans la Loi sur les Indiens : L.R., 1985, ch. I-5) ou membres du Registre des bénéficiaires Inuits (selon la Loi sur les autochtones Cris, Inuits et Naskapis : L.R.Q., ch. A-33.1) peuvent présenter une demande d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke dans deux contingents :

- le « contingent québécois », décrit plus haut;
- le « contingent des Premières Nations et Inuits du Québec », qui fait l'objet des paragraphes suivants.

Les postes réservés au contingent des Premières Nations et Inuits du Québec le sont pour l'ensemble des quatre facultés de médecine du Québec. La personne qui désire être admise dans ce contingent doit soumettre une demande d'admission à chacune des facultés de médecine du Québec qu'elle convoite. Le processus d'admission de ce contingent particulier est géré de manière commune par les quatre facultés de médecine du Québec. La personne retenue se verra accorder une place qui tiendra compte de sa préférence envers les facultés où elle a présenté une demande et du nombre de places disponibles à ces facultés. Pour plus de détails sur les règles d'admission spécifiques de ce contingent, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke www.USherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/contingent_pniq.html.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*)

Exigence supplémentaire

La candidate ou le candidat doit détenir ou obtenir avant le début de la date de la rentrée un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme d'études postsecondaires jugé équivalent au DEC (à noter que le diplôme en sciences de la santé (DSS) est équivalent au DEC).

Conditions particulières

Pour toutes les candidates et candidats sauf ceux du contingent des DHCEU : Avoir réussi les cours suivants du bloc d'exigences 10.11 du système d'éducation collégiale du Québec soit : Biologie 301, 401; Chimie 101, 201, 202; Mathématiques 103, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT, 00XU, 00XV.

ou

Avoir réussi les cours suivants, dispensés dans le cadre du diplôme en sciences de la santé (DSS) :

- BIOL1133 (Anat.physiol.humaine I) et son T.P. BIOL1181, ou BIOL1113 (Biologie générale I) et son T.P. BIOL1111;
- BIOL1233 (Anat.physiol.humaine II) et son T.P. BIOL1281, ou BIOL1213 (Biologie générale II) et son T.P. BIOL1211;
- CHIM1013 (Chimie générale I), ou CHIM1014 (Introduction à la chimie), et le T.P. CHIM1071;
- CHIM1023 (Chimie générale II) et le T.P. CHIM1081;
- CHIM2413 (Chimie organique I);
- MATH 1063 (Analyse math. appliquée I);
- MATH1163 (Analyse math. appliquée II);
- PHYS1103 (Mécanique et chaleur) et son T.P. PHYS1191;
- PHYS1303 (Électricité et magnétisme) et son TP PHYS1391;
- FRAN1903 (La langue et les normes);
- FRANxxxx (2^o cours de français exigé par la formation linguistique du programme).

De plus :

Tout cours préalable échoué aura été repris avec succès. Cependant, la Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures présentant plus d'un échec pour l'ensemble des cours préalables et ce, même si ces cours ont été repris avec succès. Les cours préalables auront été réussis dans les huit années précédant la demande d'admission. La Faculté pourra toutefois considérer un préalable réussi si y a plus de huit ans si la candidate ou le candidat a été, dans les dernières huit années, actif comme chercheuse ou chercheur, enseignant ou enseignant, professionnelle ou professionnel dans le domaine du préalable en cause. Également, un cours postsecondaire suivi dans les dernières huit années peut être considéré comme équivalent à un cours préalable par la Faculté. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement scolaire n'aurait pas été suivi à temps complet. Comme la Faculté considère comme acceptables certaines raisons de cheminement à temps partiel, il se peut qu'elle demande à certaines candidates ou candidats de justifier leur cheminement scolaire.

Au moins 6 des 10 préalables exigés doivent avoir été complétés avec succès au moment de la demande d'admission. Les préalables non encore faits doivent figurer à la liste des cours auxquels la candidate ou le candidat s'est inscrit pour la session d'hiver qui précède la rentrée universitaire pour laquelle la candidate ou le candidat postule. Ce n'est qu'exceptionnellement que la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke acceptera qu'une candidate ou un candidat complète des préalables à la session d'été qui précède la rentrée et dans ce cas le nombre de préalables à compléter ne pourra être supérieur à 2.

Pour les cours préalables ou leurs équivalents suivis en dehors de programmes menant au DEC ou au DSS, une description des cours doit être fournie.

Si la description originale des cours n'est pas en français ou en anglais, il faut en fournir une traduction officielle en français, certifiée par le consulat du pays d'origine.

Pour les candidates et candidats du contingent des DHCEU :

Voir la Politique commune à l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval, qui se retrouve à : www.USherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html

Pour les candidates et candidats du contingent des Premières Nations et Inuits du Québec

Voir la Politique commune à l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal, l'Université Laval, et l'Université McGill qui se retrouve à : (adresse à venir)

Exigences d'admission

Pour les candidates et candidats des contingents québécois, catégorie collégiale et universitaire :

- si invités, se présenter au test d'aptitudes à l'apprentissage de la médecine à l'Université de Sherbrooke (TAAMUS);
- si invités, se présenter aux mini entretiens multiples (MEM), au lieu spécifié dans l'invitation. De l'information détaillée sur les MEM est disponible sur le site Internet de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke à : www.USherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/documents_admission/mem_mini_entretiens_multiples.html
- confirmer le choix de site de formation. Les candidates et candidats du contingent québécois, qu'ils soient de la catégorie collégiale ou universitaire, peuvent choisir de suivre le programme de doctorat en médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke au site de Saguenay ou au site de Sherbrooke. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine/admission.

Pour les candidates et candidats des contingents de l'Atlantique :

- si invités, se présenter au test d'aptitudes à l'apprentissage de la médecine à l'Université de Sherbrooke (TAAMUS).

Pour les candidates et candidats du contingent de l'Ouest canadien :

- si invités, se présenter au test d'aptitudes à l'apprentissage de la médecine à l'Université de Sherbrooke (TAAMUS).

Pour les candidates et candidats du contingent international :

- si invités, se présenter à une entrevue.

Critères de sélection

Le processus de sélection est défini à : www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine/admission.

Conditions d'inscription

L'immatriculation au Collège des médecins du Québec (CMQ) est obligatoire au cours du premier trimestre et doit être maintenue tout au cours des études médicales. Les étudiantes et étudiants doivent aussi satisfaire aux exigences réglementaires des institutions affiliées où s'effectuent les stages de formation clinique requis par leur programme. Les étudiantes et étudiants doivent satisfaire à l'exigence des établissements de santé qui requièrent un certificat d'immunisation contre certaines maladies infectieuses.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 200

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Si la condition de la connaissance de la langue française n'est pas satisfaite au moment de l'admission, le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la Phase III ou le début de la septième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la Phase III.

PROFIL DES ÉTUDES

- 170 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 30 crédits d'activités pédagogiques à option

Activités pédagogiques obligatoires (170 crédits)

	CR	
MDP 121	Introduction au programme de médecine	2
MDP 124	Biologie médicale I	5
MDP 127	Biologie médicale II	6
MDP 130	Stage d'immersion clinique	2
MDP 141	Santé et médecine des âges	5
MDP 144	Système nerveux	6
MDP 147	Sciences psychiques	5
MDP 161	Appareil locomoteur	6
MDP 164	Médecine préventive et santé publique	5
MDP 181	Intégration clinique et professionnelle I	3
MDP 185	Profession MD I	1
MDP 221	Appareil cardiovasculaire	6
MDP 224	Appareil respiratoire O.R.L.	6
MDP 227	Appareil digestif	5
MDP 241	Appareil urinaire	5
MDP 244	Hématologie	5
MDP 247	Maladies infectieuses	4
MDP 250	Stages APP en communauté	2
MDP 261	Système endocrinien	4
MDP 264	Appareil de reproduction	5
MDP 267	Sexualité humaine	2
MDP 281	Intégration clinique et professionnelle II	3
MDP 285	Profession MD II	1
MDP 321	Intégration de problèmes multidisciplinaires I	8
MDP 324	Intégration de problèmes multidisciplinaires II	5
MDP 327	Préexternat	2
MDP 331	Habilités cliniques, phase d'intégration multidisciplinaire	3
MDP 333	Profession MD III	1
MEO 300	Stage en anesthésie	1
MEO 310	Stage en médecine interne	5
MEO 330	Stage en chirurgie	5
MEO 334	Stage en ophtalmologie	1
MEO 335	Stage en oto-rhino-laryngologie	1
MEO 340	Stage en pédiatrie	5
MEO 355	Préparation aux examens finaux de l'externat	4
MEO 361	Stage en obstétrique-gynécologie	7
MEO 370	Stage en psychiatrie I	5
MEO 371	Stage en psychiatrie II	5
MEO 380	Stage en médecine de famille/première ligne	9
MEO 390	Stage en santé communautaire	5
MEO 399	Semaine d'intégration I	1
MEO 400	Profession MD IV	2
MEO 499	Semaine d'intégration II	1

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Une activité en médecine spécialisée choisie parmi les suivantes :

	CR	
MEO 311	Stage en cardiologie	5
MEO 312	Stage en dermatologie	5
MEO 313	Stage en endocrinologie	5

MEO 314	Stage en gastroentérologie	5	MSE 417	Stage en gastro-entérologie I	5
MEO 315	Stage en gériatrie	5	MSE 418	Stage en néphrologie I	5
MEO 316	Stage en hématologie-cytogénétique	5	MSE 419	Stage en neurologie I	5
MEO 317	Stage en maladies infectieuses	5	MSE 420	Stage en pneumologie I	5
MEO 318	Stage en néphrologie	5	MSE 421	Stage en rhumatologie I	5
MEO 319	Stage en neurologie	5	MSE 422	Stage en anatomie-biologie cellulaire I	5
MEO 320	Stage en pneumologie	5	MSE 425	Stage en biochimie I	5
MEO 321	Stage en rhumatologie	5	MSE 427	Stage en biophysique I	5
Une activité de stages sélectifs I choisie parmi les suivantes :			MSE 430	Stage en chirurgie générale I	5
MSS 311	Stage en cardiologie I	5	MSE 431	Stage en chirurgie plastie I	5
MSS 312	Stage en dermatologie I	5	MSE 432	Stage en chirurgie C.V.T. I	5
MSS 313	Stage en endocrinologie I	5	MSE 433	Stage en neurochirurgie I	5
MSS 314	Stage en gastroentérologie I	5	MSE 434	Stage en ophtalmologie I	5
MSS 315	Stage en gériatrie I	5	MSE 435	Stage en oto-rhino-laryngologie I	5
MSS 316	Stage en hématologie-cytogénétique I	5	MSE 436	Stage en chirurgie orthopédique I	5
MSS 317	Stage en maladies infectieuses I	5	MSE 437	Stage en urologie I	5
MSS 318	Stage en néphrologie I	5	MSE 440	Stage en pédiatrie I	5
MSS 319	Stage en neurologie I	5	MSE 452	Stage en médecine tropicale I	5
MSS 320	Stage en pneumologie I	5	MSE 456	Stage en physiatrie I	5
MSS 321	Stage en rhumatologie I	5	MSE 460	Stage en obstétrique-gynécologie I	5
MSS 330	Stage en chirurgie plastie I	5	MSE 462	Stage en médecine d'urgence I	5
MSS 331	Stage en chirurgie cardiaque I	5	MSE 465	Stage en médecine nucléaire et radiobiologie I	5
MSS 332	Stage en chirurgie C.V.T. I	5	MSE 467	Stage en médecine sportive I	5
MSS 333	Stage en neurochirurgie I	5	MSE 470	Stage en psychiatrie I	5
MSS 334	Stage en ophtalmologie I	5	MSE 473	Stage en pathologie I	5
MSS 335	Stage en oto-rhino-laryngologie I	5	MSE 477	Stage en pharmacologie I	5
MSS 336	Stage en chirurgie orthopédique I	5	MSE 478	Stage en neuropharmacologie I	5
MSS 337	Stage en urologie I	5	MSE 480	Stage en médecine de famille I	5
MSS 338	Stage en soins intensifs chirurgicaux I	5	MSE 481	Stage en physiologie I	5
MSS 350	Stage en pédiatrie/allergie-immuno. I	5	MSE 484	Stage en radiologie I	5
MSS 351	Stage en cardiopédiatrie I	5	MSE 486	Stage en informatique I	5
MSS 352	Stage en endocrinopédiatrie I	5	MSE 490	Stage en santé communautaire I	5
MSS 353	Stage en gastropédiatrie I	5	Une activité de Stage à option II choisie parmi les suivantes :		
MSS 354	Stage en hématopédiatrie I	5	MSE 500	Stage en anesthésie-réanimation II	5
MSS 355	Stage en néonatalogie I	5	MSE 510	Stage en médecine interne II	5
MSS 356	Stage en néphropédiatrie I	5	MSE 511	Stage en cardiologie II	5
MSS 357	Stage en neuropédiatrie I	5	MSE 512	Stage en dermatologie II	5
MSS 358	Stage en pneumopédiatrie I	5	MSE 513	Stage en endocrinologie II	5
MSS 359	Stage en soins intensifs pédiatriques I	5	MSE 514	Stage en gastro-entérologie II	5
MSS 360	Stage en pédiatrie du développement I	5	MSE 515	Stage en gériatrie II	5
Une activité de stages sélectifs II choisie parmi les suivantes :			MSE 516	Stage en hématologie-cytogénétique II	5
MSS 411	Stage en cardiologie II	5	MSE 517	Stage en maladies infectieuses II	5
MSS 412	Stage en dermatologie II	5	MSE 518	Stage en néphrologie II	5
MSS 413	Stage en endocrinologie II	5	MSE 519	Stage en neurologie II	5
MSS 414	Stage en gastroentérologie II	5	MSE 520	Stage en pneumologie II	5
MSS 415	Stage en gériatrie II	5	MSE 521	Stage en rhumatologie II	5
MSS 416	Stage en hématologie-cytogénétique II	5	MSE 522	Stage en anatomie-biologie cellulaire II	5
MSS 417	Stage en maladies infectieuses II	5	MSE 525	Stage en biochimie II	5
MSS 418	Stage en néphrologie II	5	MSE 527	Stage en biophysique II	5
MSS 419	Stage en neurologie II	5	MSE 530	Stage en chirurgie générale II	5
MSS 420	Stage en pneumologie II	5	MSE 531	Stage en chirurgie plastie II	5
MSS 421	Stage en rhumatologie II	5	MSE 532	Stage en chirurgie C.V.T. II	5
MSS 430	Stage en chirurgie plastie II	5	MSE 533	Stage en neurochirurgie II	5
MSS 431	Stage en chirurgie cardiaque II	5	MSE 534	Stage en ophtalmologie II	5
MSS 432	Stage en chirurgie C.V.T. II	5	MSE 535	Stage en oto-rhino-laryngologie II	5
MSS 433	Stage en neurochirurgie II	5	MSE 536	Stage en chirurgie orthopédique II	5
MSS 434	Stage en ophtalmologie II	5	MSE 537	Stage en urologie II	5
MSS 435	Stage en oto-rhino-laryngologie II	5	MSE 540	Stage en pédiatrie II	5
MSS 436	Stage en chirurgie orthopédique II	5	MSE 552	Stage en médecine tropicale II	5
MSS 437	Stage en urologie II	5	MSE 556	Stage en physiatrie II	5
MSS 438	Stage en soins intensifs chirurgicaux II	5	MSE 560	Stage en obstétrique-gynécologie II	5
MSS 450	Stage en pédiatrie/allergie-immuno. II	5	MSE 562	Stage en médecine d'urgence II	5
MSS 451	Stage en cardiopédiatrie II	5	MSE 565	Stage en médecine nucléaire et radiobiologie II	5
MSS 452	Stage en endocrinopédiatrie II	5	MSE 567	Stage en médecine sportive II	5
MSS 453	Stage en gastropédiatrie II	5	MSE 570	Stage en psychiatrie II	5
MSS 454	Stage en hématopédiatrie II	5	MSE 573	Stage en pathologie II	5
MSS 455	Stage en néonatalogie II	5	MSE 577	Stage en pharmacologie II	5
MSS 456	Stage en néphropédiatrie II	5	MSE 578	Stage en neuropharmacologie II	5
MSS 457	Stage en neuropédiatrie II	5	MSE 580	Stage en médecine de famille II	5
MSS 458	Stage en pneumopédiatrie II	5	MSE 581	Stage en physiologie II	5
MSS 459	Stage en soins intensifs pédiatriques II	5	MSE 584	Stage en radiologie II	5
MSS 460	Stage en pédiatrie du développement II	5	MSE 586	Stage en informatique II	5
Une activité de Stage à option I choisie parmi les suivantes :			MSE 590	Stage en santé communautaire II	5
MSE 400	Stage en anesthésie-réanimation I	5	Une activité de Stage à option III choisie parmi les suivantes :		
MSE 401	Préparation à la pratique médicale professionnelle	5	MSE 600	Stage en anesthésie-réanimation III	5
MSE 410	Stage en médecine interne I	5	MSE 610	Stage en médecine interne III	5
MSE 411	Stage en cardiologie I	5	MSE 611	Stage en cardiologie III	5
MSE 412	Stage en dermatologie I	5	MSE 612	Stage en dermatologie III	5
MSE 413	Stage en endocrinologie I	5	MSE 613	Stage en endocrinologie III	5
MSE 414	Stage en gastroentérologie I	5	MSE 614	Stage en gastro-entérologie III	5
MSE 415	Stage en gériatrie I	5	MSE 615	Stage en gériatrie III	5
MSE 416	Stage en hématologie-cytogénétique I	5	MSE 616	Stage en hématologie-cytogénétique III	5
			MSE 617	Stage en maladies infectieuses III	5

MSE 618	Stage en néphrologie III	5
MSE 619	Stage en neurologie III	5
MSE 620	Stage en pneumologie III	5
MSE 621	Stage en rhumatologie III	5
MSE 622	Stage en anatomie-biologie cellulaire III	5
MSE 625	Stage en biochimie III	5
MSE 627	Stage en biophysique III	5
MSE 630	Stage en chirurgie générale III	5
MSE 631	Stage en chirurgie plastie III	5
MSE 632	Stage en chirurgie C.V.T. III	5
MSE 633	Stage en neurochirurgie III	5
MSE 634	Stage en ophtalmologie III	5
MSE 635	Stage en oto-rhino-laryngologie	5
MSE 636	Stage en chirurgie orthopédique III	5
MSE 637	Stage en urologie III	5
MSE 640	Stage en pédiatrie III	5
MSE 652	Stage en médecine tropicale III	5
MSE 656	Stage en physiothérapie III	5
MSE 660	Stage en obstétrique-gynécologie III	5
MSE 662	Stage en médecine d'urgence III	5
MSE 665	Stage en médecine nucléaire et radiobiologie III	5
MSE 667	Stage en médecine sportive III	5
MSE 670	Stage en psychiatrie III	5
MSE 673	Stage en pathologie III	5
MSE 677	Stage en pharmacologie III	5
MSE 678	Stage en neuropharmacologie III	5
MSE 680	Stage en médecine de famille III	5
MSE 681	Stage en physiologie III	5
MSE 684	Stage en radiologie III	5
MSE 686	Stage en informatique III	5
MSE 690	Stage en santé communautaire III	5
MSS 560	Stage en pédiatrie du développement III	5

RÈGLEMENT DES ÉTUDES : *Règlement des études* de l'Université comportant des « Règlements d'exception du programme de doctorat en médecine »

Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D »

819 564-5203 (téléphone)
819 564-5378 (télécopieur)
VDPReDoc-Med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

L'objectif de ces programmes est de former des médecins qui auront une approche scientifique plus poussée de la médecine et qui seront capables de poursuivre des activités scientifiques dans une équipe de recherche.

La Faculté offre la possibilité de poursuivre des études en médecine et un apprentissage en recherche menant à la maîtrise ès sciences (M. Sc.). Tous les programmes d'études supérieures de la Faculté de médecine et des sciences de la santé peuvent accepter une étudiante ou un étudiant au programme conjoint « M.D. - M. Sc. », y compris les résidents des programmes postdoctoraux.

Les candidates et candidats inscrits au programme conjoint « M.D. - M. Sc. » doivent satisfaire à toutes les exigences du programme de 2^e cycle (M. Sc.).

Le cheminement des études menant à l'obtention des diplômes « M.D. - M. Sc. » peut se faire selon plusieurs modalités. La résidence minimale pour l'obtention d'une maîtrise est de trois trimestres, ce qui implique donc l'interruption des études médicales pour au moins un an.

Une étudiante ou un étudiant détenant une maîtrise peut s'inscrire au programme « M. D. - Ph. D. ». La résidence minimale est de 6 trimestres. Des aménagements particuliers sont alors déterminés avec le Comité de programme prédoctoral ou postdoctoral.

Dans tous les cas, la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études médicales prédoctorales doit faire une recommandation quant à l'admissibilité des candidatures, soit à la maîtrise, soit au doctorat.

Le programme de maîtrise ou de doctorat peut aussi être complété durant les études médicales postdoctorales de médecine de famille ou de médecine spécialisée. Tout comme aux études médicales prédoctorales, la durée minimale pour la maîtrise est de 3 trimestres.

Les aménagements nécessaires et les conditions d'admissibilité pour réaliser ces activités de maîtrise ou de doctorat doivent être élaborés par les directions de programme en collaboration avec la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études médicales postdoctorales.

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et des sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-
ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
 - un cheminement en sciences humaines et sociales.
- Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.
La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie.

ADMISSION

Condition générale

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS (6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM 015	La rédaction universitaire	3
ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101	Structure et réactivité de la matière	3
CHM 103	Transformation de la matière	3
GBI 101	Organisation et diversité du vivant	3
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHQ 100	Mécanique et ondes	3
PHQ 101	Électricité et magnétisme	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	3
EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminement
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228	Santé et saines habitudes de vie	3
HST 105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
LCR 100	Langue, culture et société	3
PHI 370	Panorama historique de la pensée humaine	3
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3
PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisissez parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110	Informatique fonctionnelle	3	CR
MAT 103	Introduction au calcul intégral	3	
MAT 105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3	
PHI 111	Introduction à la logique	3	
PHI 130	Philosophie de la technologie	3	

Certificat en toxicomanie**Campus de la santé**

819 564-5245 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 15245 (numéro sans frais)

819 564-5397 (télécopieur)

toxicomanie-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61795 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-9016 (télécopieur)

toxico.longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Le certificat en toxicomanie permet un cheminement avec stage et un cheminement sans stage. Toutefois le choix du cheminement avec stage se fait en cours de programme.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation théorique et pratique de base pour intervenir en toxicomanie, tant sur le plan préventif que curatif, dans le contexte de l'évolution contemporaine du secteur.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des notions fondamentales concernant les différents contextes de consommation, les effets des psychotropes et la personne toxicomane;
- d'acquérir des notions fondamentales et des habiletés d'intervention en promotion de la santé, en prévention et en réadaptation;
- de développer des aptitudes à intervenir dans un contexte de populations et de problématiques particulières : clientèles des jeunes, des femmes et des personnes âgées; intervention de crise, intervention en milieu familial, de travail ou carcéral; intervention dans le contexte de la problématique du sida et de la réduction des méfaits.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN** (15 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

TXM 110	Aspects socioculturels et utilisation de psychotropes	3	CR
TXM 120	Aspects physiologiques et pharmacologiques des psychotropes	3	
TXM 135	Théories des toxicomanies et modèles de consommation	3	
TXM 140	Réadaptation des toxicomanes	3	
TXM 150	Promotion de la santé et prévention des toxicomanies	3	

CHEMINEMENT AVEC STAGE

Rappel : le choix du cheminement avec stage se fait en cours de programme et non pas au moment de la demande d'admission.

- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option

BLOC Pratiques en toxicomanie (12 crédits)**Activité pédagogique obligatoire** (6 crédits)

TXM 390	Stage d'intervention en toxicomanie	6	CR
---------	-------------------------------------	---	----

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 360	Discussion de cas cliniques	3	CR
TXM 370	Ateliers pratiques en prévention	3	

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 290	Intervention jeunesse en toxicomanie	3	CR
TXM 350	Ateliers pratiques en réadaptation	3	

BLOC Problématiques particulières (3 crédits)**Activités pédagogiques à option** (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 438	IGT Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie)	1	CR
TXM 439	IGT Ado (Indice de gravité d'une toxicomanie)	1	

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

TXM 240	Désintoxication et sevrage	1	CR
TXM 250	Intervention de crise et toxicomanie	1	
TXM 260	Intervention auprès de l'entourage	1	
TXM 270	Sexualité et toxicomanie	2	
TXM 416	Sida et toxicomanies	1	
TXM 417	Prévention et législation	1	
TXM 424	Intervention en milieu de travail (P.A.E.)	1	
TXM 428	Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés	1	
TXM 431	Toxicomanie et jeu	1	
TXM 432	Femmes et toxicomanie	1	
TXM 433	Personnes âgées et toxicomanie	1	
TXM 434	Jeunes et toxicomanie	1	
TXM 435	La réduction des méfaits en toxicomanie	1	
TXM 436	Famille et toxicomanie	1	
TXM 437	Communication publique, santé et toxicomanie	1	

CHEMINEMENT SANS STAGE

- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option

BLOC Pratiques en toxicomanie (12 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

TXM 240	Désintoxication et sevrage	1	CR
TXM 270	Sexualité et toxicomanie	2	
TXM 360	Discussion de cas cliniques	3	
TXM 370	Ateliers pratiques en prévention	3	

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 290	Intervention jeunesse en toxicomanie	3	CR
TXM 350	Ateliers pratiques en réadaptation	3	

BLOC Problématiques particulières (3 crédits)**Activité pédagogique à option** (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 438	IGT Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie)	1	CR
TXM 439	IGT Ado (Indice de gravité d'une toxicomanie)	1	

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

TXM 250	Intervention de crise et toxicomanie	1	CR
TXM 260	Intervention auprès de l'entourage	1	
TXM 416	Sida et toxicomanies	1	
TXM 417	Prévention et législation	1	
TXM 424	Intervention en milieu de travail (P.A.E.)	1	
TXM 428	Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés	1	
TXM 431	Toxicomanie et jeu	1	
TXM 432	Femmes et toxicomanie	1	
TXM 433	Personnes âgées et toxicomanie	1	
TXM 434	Jeunes et toxicomanie	1	
TXM 435	La réduction des méfaits en toxicomanie	1	
TXM 436	Famille et toxicomanie	1	
TXM 437	Communication publique, santé et toxicomanie	1	

Activité hors programme (3 crédits)

TXM 505	Introduction bio-psycho-sociale à la toxicomanie ⁽¹⁾	3	CR
---------	---	---	----

(1) Activité destinée à l'ensemble des étudiantes et étudiants admis à l'Université dans le cadre de leurs activités au choix, en guise de survol général et d'introduction à ce champ multidisciplinaire. Cette activité ne peut être créditée à l'intérieur du programme de certificat en toxicomanie.

Maîtrise en ergothérapie

819 820-6868, poste 12900 (téléphone)

819 820-6864 (télécopieur)

secretariat-readaptation-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître en ergothérapie, M. Erg.

COMPÉTENCES

Au plan du processus d'intervention de la pratique professionnelle, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- établir et maintenir une relation thérapeutique en respectant les besoins, les caractéristiques, les valeurs et les expériences d'un client (une personne, un groupe ou une organisation) et de son environnement;
- mener une démarche d'évaluation complète en vue de définir le niveau des habiletés fonctionnelles d'un client dans son environnement;
- planifier l'intervention ergotherapique centrée sur le client et son environnement en vue de développer, de restaurer ou de maintenir les habiletés fonctionnelles et compenser les incapacités de façon à diminuer les situations de handicap;
- mener l'intervention ergotherapique.

Au plan des responsabilités professionnelles, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en ergothérapie;
- promouvoir les services en ergothérapie.

ADMISSION

Conditions générales

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire. Le nombre d'admission étant limité, 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 135

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES

PHASE I – L'acquisition de connaissances en sciences biomédicales et psychosociales

Activités pédagogiques obligatoires (56 crédits)

SESSION 1

ERG	100	Stage I – Immersion	CR	1
ERG	110	Approche en ergothérapie I		2
ERG	115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I		1
MDS	100	Croissance, développement et vieillissement		4
RDP	100	Introduction aux programmes de réadaptation		1
RDP	110	Fondements théoriques en réadaptation I		3
RDP	120	Sciences biologiques		4
RDP	130	Habiletés cliniques en réadaptation I		3

SESSION 2

MDS	101	Appareil locomoteur	CR	4
MDS	102	Système nerveux		5
MDS	103	Sciences psychiques		4

SESSION 3

RDP	111	Fondements théoriques en réadaptation II	CR	2
RDP	140	Santé publique et réadaptation		4

SESSION 4

ERG	120	Cognition et ergothérapie	CR	3
ERG	130	Santé mentale		2
ERG	140	Habiletés cliniques en ergothérapie I		1
ERG	150	Approche en ergothérapie II		2
ERG	230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II		1
RDP	150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I		2
RDP	160	Sciences psychologiques		2
RDP	180	Douleur et réadaptation		2
RDP	190	Recherche en réadaptation I		2
RDP	220	Habiletés cliniques en réadaptation II		1

PHASE II – L'évaluation

Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)

SESSION 5

ERG	200	Stage II – Évaluation	CR	3
ERG	210	Habiletés cliniques en ergothérapie II		2
ERG	240	Évaluation en ergothérapie		8
ERG	220	Approche en ergothérapie III		1
RDP	210	Approche interdisciplinaire de cas complexes		2

PHASE III – L'intervention ergotherapique

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

SESSION 6

ERG	300	Enfant et occupation	CR	6
ERG	310	Adulte et occupation		6
ERG	320	Habiletés cliniques en ergothérapie III		2
ERG	340	Habiletés cliniques en ergothérapie IV		2
ERG	710	Réflexion sur sa pratique professionnelle III		1
RDP	300	Rôles connexes en réadaptation		2
RDP	710	Recherche en réadaptation II		2

SESSION 7

ERG	730	Personne aînée et occupation	CR	4
ERG	750	Habiletés cliniques en ergothérapie V		2

Activités pédagogiques à option (4 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ERG	770	Champ d'intervention spécifique I	CR	2
ERG	771	Champ d'intervention spécifique II		2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ERG	772	Champ d'intervention spécifique III	CR	2
ERG	773	Champ d'intervention spécifique IV		2

PHASE IV – L'intégration clinique

Activités pédagogiques obligatoires (32 crédits)

SESSION 8

ERG	720	Stage III – Planification de l'intervention	CR	6
-----	-----	---	----	---

SESSION 9

ERG	700	Intégration I	CR	1
ERG	760	Stage IV – Intervention et recherche		6
ERG	780	Stage V – Autogestion de sa pratique		6
RDP	730	Recherche en réadaptation III		2

SESSION 10

ERG	790	Intégration II	CR	1
ERG	800	Stage VI – Réflexion sur sa pratique autonome		6
ERG	810	Intégration III		4

Maîtrise en physiothérapie

819 820-6868, poste 12900 (téléphone)

819 820-6864 (télécopieur)

secretariat-readaptation-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître en physiothérapie, M. Pht.

COMPÉTENCES

Au plan de l'intervention physiothérapique destinée à la personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- évaluer la condition d'une personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique;
- poser un diagnostic clinique (qui est défini comme étant celui issu de l'évaluation et du raisonnement clinique du physiothérapeute dans son champ de compétence);
- élaborer un plan d'intervention physiothérapique s'intégrant, s'il y a lieu, aux objectifs interdisciplinaires;
- réaliser le plan d'intervention physiothérapique visant le rendement fonctionnel optimal et favorisant la participation sociale;
- documenter le processus d'intervention physiothérapique selon les normes de la pratique.

Au plan du professionnalisme,

permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs;
- contribuer à l'avancement des connaissances liées à la physiothérapie;

Au plan de l'implication dans les rôles non cliniques de la profession,

permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en physiothérapie;
- collaborer à la gestion et à la promotion de services de physiothérapie dans les secteurs privés et publics.

ADMISSION

Conditions générales

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Le nombre d'admission étant limité, 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 135

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES

PHASE I – L'acquisition de connaissances en sciences biomédicales et psychosociales

Activités pédagogiques obligatoires (56 crédits)

SESSION 1

MDS 100	Croissance, développement et vieillissement	CR	4
PHT 100	Stage I – Immersion		1
PHT 110	Approche en physiothérapie I		2
PHT 115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I		1
RDP 100	Introduction aux programmes de réadaptation		1

RDP 110	Fondements théoriques en réadaptation I		3
RDP 120	Sciences biologiques		4
RDP 130	Habilités cliniques en réadaptation I		3

SESSION 2

MDS 101	Appareil locomoteur		CR
MDS 102	Système nerveux		4
MDS 103	Sciences psychiques		5
			4

SESSION 3

RDP 111	Fondements théoriques en réadaptation II		CR
RDP 140	Santé publique et réadaptation		2
			4

SESSION 4

PHT 120	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire II		CR
PHT 140	Habilités cliniques en physiothérapie I		2
PHT 150	Approche en physiothérapie II		1
PHT 160	Systèmes digestif, urinaire et endocrinien		2
PHT 230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II		3
RDP 150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I		1
RDP 160	Sciences psychologiques		2
RDP 180	Douleur et réadaptation		2
RDP 190	Recherche en réadaptation I		2
RDP 220	Habilités cliniques en réadaptation II		1

PHASE II – L'évaluation

Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)

SESSION 5

PHT 200	Stage II – Évaluation		CR
PHT 210	Habilités cliniques en physiothérapie II		3
PHT 220	Approche en physiothérapie III		2
PHT 240	Évaluation en physiothérapie		1
RDP 210	Approche interdisciplinaire de cas complexes		8
			2

PHASE III – L'intervention physiothérapique

Activités pédagogiques obligatoires (29 crédits)

SESSION 6

PHT 300	Approche fonctionnelle – musculosquelettique		CR
PHT 310	Habilités cliniques en physiothérapie III		6
PHT 320	Approche fonctionnelle – neurologie		2
PHT 330	Habilités cliniques en physiothérapie IV		6
PHT 755	Réflexion sur sa pratique professionnelle III		2
RDP 300	Rôles connexes en réadaptation		1
RDP 710	Recherche en réadaptation II		2

SESSION 7

PHT 700	Approche fonctionnelle – cardiorespiratoire		CR
PHT 710	Habilités cliniques en physiothérapie V		4
PHT 730	Champ d'intervention spécifique I		3
			1

Activité pédagogique à option (2 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

PHT 740	Champ d'intervention spécifique II		CR
PHT 750	Champ d'intervention spécifique III		2
			2

PHASE IV – L'intégration clinique

Activités pédagogiques obligatoires (26 crédits)

SESSION 8

PHT 720	Stage III – Planification de l'intervention		CR
			6

SESSION 9

PHT 760	Stage IV – Intervention et recherche		CR
PHT 770	Intégration I		6
PHT 780	Stage V – Autogestion de sa pratique		1
RDP 730	Recherche en réadaptation III		6
			2

SESSION 10

PHT 790	Intégration II		CR
PHT 800	Stage VI – Réflexion sur sa pratique autonome		1
PHT 810	Intégration III		6
			4



Faculté des sciences

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté des sciences constitue la huitième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 8-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en biochimie	3
Baccalauréat en biologie	5
Baccalauréat en biotechnologie	6
Baccalauréat en chimie	8
Baccalauréat en chimie pharmaceutique	9
Baccalauréat en écologie	10
Baccalauréat en génie biotechnologique	11
Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement	12
Baccalauréat en imagerie et médias numériques	13
Baccalauréat en informatique	14
Baccalauréat en informatique de gestion	16
Baccalauréat en mathématiques	17
Baccalauréat en microbiologie	18
Baccalauréat en pharmacologie	19
Baccalauréat en physique	20
Mineure en biologie	21
Mineure en chimie	22
Mineure en mathématiques	22
Mineure en physique	22
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	22
Certificat en technologies de l'information	23
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en écologie pratique	23
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	24
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	24
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	25
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	25

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté des sciences

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté des sciences

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

THOMAS, Donald W.

Vice-doyen

LEBEL, Denis

Vice-doyenne et secrétaire

BRISARD, Gessie

Direction des départements

Département de biologie : BLOUIN, Richard

Département de chimie : JOLICCEUR, Carmel

Département d'informatique : GIRARD, Gabriel

Département de mathématiques : MARCHAND, Éric

Département de physique : MORRIS, Denis

CONSEIL

Les membres de la Table de concertation

auxquels s'ajoutent les membres suivants :

BLAIS, Alexandre, professeur au Département de physique

CHARETTE, Virginie, professeure au Département de mathématiques

DUCHARME, Vincent, étudiant au 1^{er} cycle, informatique

DUPLAIN LAFERRIÈRE, Frédérique, étudiante au 1^{er} cycle, biologie

LAVERY, Madeleine, étudiante au 1^{er} cycle, mathématiques

LEBEL, Philippe, étudiant au 1^{er} cycle, biologie

PERREAULT, Jean-Pierre, directeur du programme de biochimie

ROBERGE, Jean-Claude, chargé de cours au Département de mathématiques

SANSREGRET, Raphaël, étudiant au doctorat

SHIPLEY, William, professeur au Département de biologie

SPINO, Claude, professeur au Département de chimie

ST-HILAIRE, Andréane, étudiante au 1^{er} cycle, physique

WANG, Shrengui, professeure au Département d'informatique

Comité des études supérieures

LEBEL, Denis, président

CÔTÉ, René

DUMAIS, Nancy

BEAUDRY, Martin

LASIA, Andrzej

MONGA, Ernest

LADOUCEUR, Sébastien

Comité d'admission

BRISARD, Gessie, présidente

ARPIN, Josée

BROUILLETTE, Suzanne

CHAILLER, Pierre

CÔTÉ, Mylène

LAMBERT, Mario

CHAPUZET, Jean-Marc

PROULX, Chantal

VACHON, Gilbert

Directrice administrative de la faculté

CÔTÉ, Francine

Personnel professionnel

ARPIN, Josée

AUGER, Daniel

CHAILLER, Pierre

CHARBONNEAU, Lise

MASSE, Pierre

Personnel de soutien

BOISVERT, Diane

CAZABON, Michelle

FLEURY, Isabelle

GAGNÉ, Dany

GLADU, Sylvia

LALIBERTÉ, Angèle

LÉGER, Carole

MAILHOT, Sylvie

MARTINEAU, Josée

MORENCY, Denis

PERREAULT, Sylvie

POULIN, Denis

MÉDAILLE FERNAND-SEGUIN

Septembre 2008

HAMEL, Josée (biologie)

BEAUDOIN, Alexandre (chimie)

PAQUETTE, Luc (informatique)

SAUMIER-DEMERS, Louis-Philippe (mathématiques)

ROBERGE, Guillaume (physique)

MÉDAILLE VIANNEY-CÔTÉ

Septembre 2008

DUBOIS, Marquis (informatique de gestion)

Le personnel

www.usherbrooke.ca/sciences/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en biochimie

819 820-6868, poste 12562 (téléphone)

819 820-6868 poste 12563 (téléphone Médecine et Sciences de la santé)

819 820-6884 (télécopieur)

bac-biochimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biochimie comporte quatre cheminement :

- un cheminement sans module;
- un cheminement incluant le module de génétique médicale;
- un cheminement incluant le module de génomique et protéomique;
- un cheminement incluant le module synthèse organique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique générale axée sur le développement de sa curiosité intellectuelle, de son esprit critique et de sa capacité d'analyse et de synthèse;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biochimie et en biologie moléculaire, préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir des connaissances en chimie organique, inorganique, physique et analytique, en relation avec la biochimie;
- d'acquérir des connaissances en biologie, particulièrement en physiologie, en biologie cellulaire, en génétique, en biotechnologie, et en immunologie; en microbiologie, en virologie et en biochimie structurale;
- d'acquérir des connaissances en méthodes statistiques et en biométrie;
- d'acquérir des habiletés de travail en équipe, de communication scientifique et d'utilisation de l'outil informatique;
- d'acquérir une connaissance des aspects éthiques de la biochimie;
- d'acquérir des concepts et démarches propres à la biochimie et des savoir-faire de type professionnel, entre autres par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages coopératifs, les connaissances acquises afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biochimiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)

ou

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.9 ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Bloc d'exigences 12.64 soit : être titulaire d'un DEC en formation technique biologique

ou en techniques physiques ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB et un cours de physique;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e a.
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFE) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires (82 crédits)**

BCL 102	Biologie cellulaire	3
BCL 504	Différenciation cellulaire I*	2
BCM 111	Biochimie générale I – Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 114	Clonage moléculaire I*	1
BCM 311	Biochimie générale II – Travaux pratiques	3
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 402	Séminaire de biochimie-pathologie humaine*	2
BCM 410	Enzymologie de la cellule humaine*	3
BCM 500	Biochimie physique*	3
BCM 504	Biotechnologies et santé humaine*	3
BCM 511	Techniques biochimiques*	3
BCM 605	Biochimie clinique*	3
BCM 609	Signalisation et métabolisme*	3
BIM 500	Biologie moléculaire*	3
BIM 601	Biologie moléculaire – Travaux pratiques*	2
BIO 101	Biométrie	3

CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques	2
CHM 205	Éthique pour chimistes et biochimistes	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques	3
COR 300	Chimie organique I	3
COR 301	Chimie organique II	3
COR 400	Chimie organique III	3
CPH 311	Chimie physique	4
CPH 312	Physicochimie pour biochimistes	3
GNT 305	Génétique fondamentale et appliquée*	2
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
VIR 602	Virologie humaine appliquée*	1

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 520	Bio-informatique et modélisation*	CR
BCM 600	Biochimie appliquée*	1
BCM 603	Analyse structurale informatisée*	3
BCM 606	Endocrinologie moléculaire*	1
BCM 610	Éléments de protéomique*	2
BCM 624	Initiation à une technique biochimique*	3
BCM 625	Recherche en biochimie structurale*	1
BCM 626	Recherche en biochimie médicale*	2
BCM 627	Recherche en analyse en biochimie*	2
BCM 628	Projet de recherche en biochimie*	3
BFT 300	Introduction à la bio-informatique	4
BOT 104	Biologie végétale	1
CHM 400	Biochimie et chimie organique – Travaux pratiques	2
CHM 402	Chimie de l'environnement	2
CHM 508	Transformations des substances naturelles	3
COR 401	Chimie organique IV	3
COR 501	Synthèse organique	3
EMB 106	Biologie du développement	3
END 500	Endocrinologie	2
GBI 300	Biologie des organismes	2
GNT 516	Génétique humaine et médicale*	3
GNT 518	Éléments de génomique fonctionnelle*	3
GNT 608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT 612	Génétique moléculaire des plantes	2
GNT 616	Cytogénétique humaine et médicale*	3
IML 300	Immunologie	2
IML 600	Immunologie moléculaire*	2
MCB 504	Physiologie et génétique microbienne	3
PHR 100	Introduction à la pharmacologie	2
PHR 400	Les brevets en pharmacologie*	1
PSV 100	Physiologie végétale	2
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie*	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale*	1

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GNT 516	Génétique humaine et médicale*	CR
GNT 616	Cytogénétique humaine et médicale*	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf GNT 516 et GNT 616

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE GÉNOMIQUE ET PROTÉOMIQUE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BCM 610	Éléments de protéomique*	CR
GNT 518	Éléments de génomique fonctionnelle*	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf BCM 610 et GNT 518

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE SYNTHÈSE ORGANIQUE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CHM 508 Transformations des substances naturelles
COR 501 Synthèse organique

CR
3
3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement sans module sauf CHM 508 et COR 501

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099 Réussir en sciences biologiques

CR
2

* Activités offertes à la Faculté de médecine et des sciences de la santé

Baccalauréat en biologie

819 821-7071 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en biologie;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en biologie;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biologie et, le cas échéant, en biotechnologie, en écologie ou en microbiologie le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ces domaines et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en sciences afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution de sa discipline.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203 (NYA et NYB); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC); Chimie 101, 201 (NYA et NYB); Biologie 301 (NYA) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UR, 00US, 00UT

ou
Bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Mathématiques 103 et 203 ou leur équivalent et Chimie 101 et 201 ou leur équivalent ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

ou
Les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un DEC en techniques de bioécologie, devront avoir réussi le cours de calcul différentiel et intégral répondant aux objectifs et standards 00UN (MATNYA ou 022X) et le cours de chimie générale répondant aux objectifs et standards 00UL (CHMNYA).

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique, qu'ils soient en arrimage ou non, sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :
Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	-	S-6	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	S-7	-	-
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	S-7
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

L'agencement des sessions d'études et des stages est déterminé en fonction des activités pédagogiques suivies par l'étudiante ou l'étudiant.

* L'inscription au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil.

Un arrimage DEC-bac en quatre sessions d'études est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique en chimie-biologie, en techniques de laboratoire – voie de spécialisation en biotechnologie et en techniques d'écologie appliquée. En techniques de laboratoire médical et en techniques d'analyses biomédicales, l'arrimage s'effectue en cinq sessions d'études. Les arrimages sont possibles en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier.

Avec arrimage en quatre sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier (profil écologie)	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	-
Régulier	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	-	S-6	-

Avec arrimage en cinq sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	-	-
Coopératif	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la première ou la deuxième session et être inscrite ou inscrit à la deuxième ou à la troisième session respectivement. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (35 crédits)

BCL 102	Biologie cellulaire	3
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BIO 101	Biométrie	3
BOT 104	Biologie végétale	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
ECL 110	Écologie générale	3
GNT 302	Génétique	3
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
PSV 100	Physiologie végétale	2
PSV 103	Physiologie végétale - Travaux pratiques	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2

Une activité choisie parmi les suivantes :

BIM	600	Projets d'intégration en biologie moléculaire
ECL	616	Projets d'intégration en écologie
MCB	600	Projets d'intégration en microbiologie

Activités pédagogiques à option (49 à 55 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

BCM	104	Biochimie métabolique
BCM	318	Biochimie générale II

35 à 54 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ALM	300	Nutrition	2
BCL	604	Signalisation cellulaire	2
BCL	606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2
BCM	315	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	2
BCM	317	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2
BCM	514	Biochimie des protéines	3
BFT	300	Introduction à la bio-informatique	1
BIM	506	Biologie moléculaire et cellulaire I	3
BIM	606	Biologie moléculaire et cellulaire II	3
BIO	107	Outils de traitement des données biologiques	2
BIO	300	Biométrie assistée par ordinateur	3
BOT	510	Systématique végétale I – Travaux pratiques	2
BOT	511	Systématique végétale II – Travaux pratiques	2
CHM	307	Travaux pratiques de chimie organique et inorganique	2
CHM	319	Sécurité	1
CHM	402	Chimie de l'environnement	3
COR	306	Chimie organique	2
ECL	307	Travaux pratiques d'écologie	1
ECL	308	Les sols vivants	3
ECL	403	Écologie aquatique - Travaux pratiques	1
ECL	404	Écologie aquatique	3
ECL	510	Écologie végétale	3
ECL	513	Travaux pratiques d'ornithologie	1
ECL	515	Écologie végétale - Travaux pratiques	2
ECL	516	Écologie animale	3
ECL	522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL	527	Écologie animale - Travaux pratiques	2
ECL	528	Projets d'écologie appliquée	3
ECL	530	Écophysiologie animale	2
ECL	534	Écologie comportementale	2
ECL	535	Écologie comportementale – Travaux pratiques	1
ECL	603	Conservation et gestion des ressources - Travaux pratiques	1
ECL	604	Évolution et génétique des populations	2
ECL	606	Conservation et gestion des ressources	3
ECL	608	Écologie internationale	3
ECL	610	Écologie fonctionnelle des plantes	2
ECL	611	Écologie fonctionnelle - Travaux pratiques	1
ECL	615	Éco-régions	1
ECN	109	Économie environnementale	3
EMB	106	Biologie du développement	3
END	500	Endocrinologie	2
ENT	101	Entomologie I - Travaux pratiques	1
ENT	102	Entomologie	2
GBI	104	Éthique et biologie	1
GMO	200	Principes de géomatique	3
GMQ	201	Logiciels et travaux pratiques de SIG	1
GNT	404	Génie génétique I	1
GNT	506	Génie génétique II	2
GNT	608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT	610	Génétique avancée	2
GNT	612	Génétique moléculaire des plantes	2
HTL	303	Histocytologie	2
IML	300	Immunologie	2
IML	301	Immunologie - Travaux pratiques	3
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB	400	Microbiologie des eucaryotes	2
MCB	504	Physiologie et génétique microbienne	3
MCB	506	Microbiologie environnementale	3
MCB	510	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB	515	Physiologie bactérienne – Travaux pratiques	2
MCB	528	Microbiologie clinique	2
PTL	306	Phytopathologie	2
PTL	310	Pathogenèse moléculaire	2
VIR	500	Virologie	2
VIR	515	Virologie – Travaux pratiques	4
ZOO	104	Formes et fonctions animales	1
ZOO	105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1
ZOO	302	Ichtyologie	2
ZOO	303	Ichtyologie - Travaux pratiques	2
ZOO	306	Taxonomie animale	1
ZOO	307	Travaux pratiques de taxonomie animale	1

CR	Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :	
3		CR
3	BIM 631 Initiation à la recherche en biologie moléculaire I	2
3	BIM 633 Initiation à la recherche en biologie moléculaire II	4
	BIM 635 Initiation à la recherche en biologie moléculaire III	4
	BIO 625 Initiation à la recherche en biologie	2
	ECL 521 Initiation à la recherche en écologie I	2
	ECL 523 Initiation à la recherche en écologie II	2
CR	ECL 631 Initiation à la recherche en écologie III	2
1	ECL 633 Initiation à la recherche en écologie IV	4
4	ECL 635 Initiation à la recherche en écologie V	4
	MCB 631 Initiation à la recherche en microbiologie I	2
	MCB 633 Initiation à la recherche en microbiologie II	4
CR	MCB 635 Initiation à la recherche en microbiologie III	4
2		

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO	099	Réussir en sciences biologiques	CR
			2

Baccalauréat en biotechnologie

819 821-7071 (téléphone)
 819 821-7921 (télécopieur)
 biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en biologie, en biologie moléculaire ou en bio-informatique;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en sciences biologiques;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biologie et en biotechnologie ou en bio-informatique le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ce domaine et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en science afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biologiques, biotechnologiques et bio-informatiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution de sa discipline.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour la concentration en biologie moléculaire

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203 (NYA et NYB); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC); Chimie 101, 201 (NYA et NYB); Biologie 301 (NYA) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UR, 00US, 00UT.

ou
 Bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Mathématiques 103 et 203 ou leur équivalent et Chimie 101 et 201 ou leur équivalent ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Un arrimage DEC-bac (concentration biologie moléculaire) en quatre sessions d'études est offert aux détenteurs et détenteurs d'un DEC technique en chimie-biologie et en techniques de laboratoire – voie de spécialisation en biotechnologie, désirant s'inscrire

au programme en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier.

Pour la concentration en bio-informatique

Bloc d'exigences 10,10 soit : Mathématiques 103, 105, 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC); Chimie 101, 201 (NYA et NYB); Biologie 301 (NYA) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou

détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Mathématiques 103, 105 et 203 ou leur équivalent et Chimie 101 et 201 ou leur équivalent ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UQ.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique, qu'ils soient en arrimage ou non sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier (biologie moléculaire)	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-	-
Régulier (bio-informatique)	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
Régulier (biologie moléculaire)	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	S-7	-	-
Coopératif (biologie moléculaire)	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil. Il n'y a pas d'inscription au trimestre d'hiver pour la concentration en bio-informatique.

Avec arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrite ou inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

BCL	102	Biologie cellulaire	3
BCM	111	Biochimie générale I- Travaux pratiques	2
BCM	112	Biochimie générale I	2
BCM	315	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	2
BCM	317	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2

BCM	514	Biochimie des protéines	3
BFT	300	Introduction à la bio-informatique	1
BIM	506	Biologie moléculaire et cellulaire I	3
BIM	606	Biologie moléculaire et cellulaire II	3
GNT	302	Génétique	3
GNT	404	Génie génétique I	1
GNT	506	Génie génétique II	2
MCB	100	Microbiologie	3
MCB	101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
MCB	504	Physiologie et génétique microbienne	3
TSB	303	Méthodes analytiques en biologie	2

ACTIVITÉS DE CONCENTRATION EN BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 9 à 15 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (39 crédits)

BCL	606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2
BCM	318	Biochimie générale II	4
BFT	300	Introduction à la bio-informatique	1
BIM	600	Projets d'intégration en biologie moléculaire	3
BIO	101	Biométrie	3
BOT	104	Biologie végétale	2
CHM	307	Travaux pratiques de chimie organique et inorganique	2
COR	200	Introduction à la chimie organique	2
COR	306	Chimie organique	2
ECL	110	Écologie générale	3
GNT	610	Génétique avancée	2
IML	300	Immunologie	2
IML	301	Immunologie - Travaux pratiques	1
MCB	515	Physiologie bactérienne- Travaux pratiques	2
PSL	104	Physiologie animale	3
PSV	100	Physiologie végétale	2
PSV	103	Physiologie végétale - Travaux pratiques	1
VIR	500	Virologie	2
VIR	515	Virologie – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (9 à 15 crédits)

ALM	300	Nutrition	2
BCL	604	Signalisation cellulaire	2
CHM	319	Sécurité	1
CHM	402	Chimie de l'environnement	3
ECL	308	Les sols vivants	3
EMB	106	Biologie du développement	3
END	500	Endocrinologie	2
GBI	104	Éthique et biologie	1
GNT	608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT	612	Génétique moléculaire des plantes	2
HTL	303	Histocytologie	2
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB	400	Microbiologie des eucaryotes	2
MCB	506	Microbiologie environnementale	3
MCB	510	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB	528	Microbiologie clinique	2
PTL	310	Pathogenèse moléculaire	2

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

BIM	631	Initiation à la recherche en biologie moléculaire I	2
BIM	633	Initiation à la recherche en biologie moléculaire II	4
BIM	635	Initiation à la recherche en biologie moléculaire III	4
BIO	625	Initiation à la recherche en biologie	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

ACTIVITÉS DE CONCENTRATION EN BIO-INFORMATIQUE

- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 37 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 11 à 17 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)

BCM	104	Biochimie métabolique	1
BFT	400	Outils bio-informatiques	3
BFT	600	Projets d'intégration en bio-informatique	3
IFT	159	Analyse et programmation	3
IFT	187	Éléments de bases de données	3
IFT	215	Interface et multimédia	3
IFT	232	Méthodes de conception orientées objet	3
IFT	287	Exploitation de BD relationnelles et OO	3

IFT	339	Structures de données	3
IFT	436	Algorithmes et structures de données	3
IFT	536	Systèmes de calcul scientifique	3
MAT	115	Logique et mathématiques discrètes	3
STT	418	Statistique appliquée	3

Activités pédagogiques à option (11 à 17 crédits)

BCL	604	Signalisation cellulaire	CR
BOT	104	Biologie végétale	2
COR	200	Introduction à la chimie organique	2
ECL	110	Écologie générale	3
EMB	106	Biologie du développement	3
END	500	Endocrinologie	2
GBI	104	Éthique et biologie	1
GNT	608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT	610	Génétique avancée	2
IFT	501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT	603	Techniques d'apprentissage	3
IFT	604	Applications Internet et mobilité	3
IFT	615	Intelligence artificielle	3
IML	300	Immunologie	2
IML	301	Immunologie - Travaux pratiques	1
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB	400	Microbiologie des eucaryotes	2
MCB	515	Physiologie bactérienne –Travaux pratiques	2
MCB	528	Microbiologie clinique	2
PSL	104	Physiologie animale	3
PTL	310	Pathogenèse moléculaire	2
VIR	500	Virologie	2
VIR	515	Virologie – Travaux pratiques	1

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

BFT	631	Initiation à la recherche en bio-informatique I	CR
BFT	633	Initiation à la recherche en bio-informatique II	2
BFT	635	Initiation à la recherche en bio-informatique III	4
BIO	625	Initiation à la recherche en biologie	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO	099	Réussir en sciences biologiques	CR
			2

Baccalauréat en chimie

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
 819 821-7921 (télécopieur)
 chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en chimie permet deux cheminement :

- un cheminement sans concentration;
- un cheminement avec concentration en chimie de l'environnement

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de devenir membre de l'Ordre des chimistes;
- d'acquérir la formation scientifique nécessaire :
 - à la maîtrise des concepts, des principes et des méthodes de la chimie;
 - à l'explication de la structure atomique et moléculaire;
 - à la prédiction et à l'interprétation des propriétés et des transformations de la matière ainsi que des variations d'énergie qui accompagnent ces transformations;
 - à la participation, à la conception et à la modification des aspects cinétiques et réactionnels des procédés chimiques;
 - à la préparation de nouveaux produits;
 - au contrôle de la qualité des produits;
- d'acquérir de bonnes méthodes de travail pour poursuivre de façon continue sa formation professionnelle;
- d'utiliser la littérature scientifique;
- d'acquérir des capacités de jugement critique, de curiosité intellectuelle, d'analyse et de synthèse;
- de répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution technologique de notre société.

- 3 Permettre plus spécifiquement à l'étudiante ou à l'étudiant du cheminement avec concentration en chimie de l'environnement :
- 3 • d'acquérir la formation scientifique nécessaire à la maîtrise des méthodes d'analyse d'évaluations environnementales;
- 3 • d'acquérir des méthodes de jugement critique face au développement de procédés et méthodes avant-gardistes plus verts et respectueux des normes environnementales;
- 3 • d'implanter des systèmes d'évaluation, de contrôle et de suivi des systèmes de gestion et de traitement des matières résiduelles et des effluents.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI) ou
 Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.9 ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;
 ou
 Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.
 ou
 Bloc d'exigences 12.69 soit : être titulaire d'un DEC en formation technique et :
 Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB; deux cours de physique;
 ou
 Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et deux parmi 00UR, 00US ou 00UT.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
 Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant à temps complet admis en session 1 au trimestre d'automne doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrite ou inscrit à la troisième session.
 L'étudiante ou l'étudiant à temps complet admis en session 1 au trimestre d'hiver doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 après la troisième session et être inscrite ou inscrit à la quatrième session.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (62 crédits)

BCM	300	Biochimie	CR
CAN	300	Chimie analytique	3
CAN	305	Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques	2
CAN	400	Analyse instrumentale	3
CAN	407	Analyse instrumentale - Travaux pratiques	3
CAN	502	Analyse organique	2

CAN 508	Techniques de séparation	3
CHM 205	Éthique pour chimistes et biochimistes	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques	3
CHM 308	La chimie dans notre environnement	2
CHM 318	Chimie minérale	2
CHM 400	Biochimie et chimie organique - Travaux pratiques	2
CHM 505	Laboratoire avancé	3
CIQ 300	Chimie inorganique I	3
CIQ 400	Chimie inorganique II	3
COR 300	Chimie organique I	3
COR 301	Chimie organique II	3
CPH 307	Chimie physique I	3
CPH 308	Chimie quantique	2
CPH 316	Méthodes de la chimie physique	3
CPH 405	Chimie physique - Travaux pratiques	2
CPH 407	Chimie physique II	3
MAT 104	Mathématiques pour chimistes	3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 62 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement sans concentration
- 14 à 20 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (8 crédits)

CHM 514	Orbitales moléculaires et modélisation	CR
CIQ 401	Chimie inorganique – Travaux pratiques	2
CPH 408	Spectroscopie	3

Activités pédagogiques à option (14 à 20 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 400	Chimie pharmaceutique	CR
CHM 404	Chimie de l'atmosphère	3
CHM 503	Électrochimie et énergies propres	3
CHM 504	Chimie des polymères	3
CHM 506	Chimie des matériaux	3
CHM 508	Transformations des substances naturelles	3
CHM 513	Chimie verte et développement durable	2
CHM 516	Écotoxicologie moléculaire	3
CHM 517	Chimie, écologie et procédés industriels	3
CHM 518	Matières résiduelles dangereuses	3
COR 400	Chimie organique III	3
COR 401	Chimie organique IV	3
COR 402	Chimie organique – Travaux pratiques	2
COR 501	Synthèse organique	3
COR 508	Nouveaux réactifs en chimie organique	3
CPH 507	Thermodynamique statistique	3
CPH 508	Surfaces, interfaces et nanosciences	3
CPH 509	Chimie des solutions et colloïdes	3
GCH 545	Traitement des eaux usées industrielles	3
GCI 555	Caractérisation des milieux contaminés	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT**

- 62 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 25 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement avec concentration
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option

Activités pédagogiques obligatoires (25 crédits)

CHM 404	Chimie de l'atmosphère	CR
CHM 503	Électrochimie et énergies propres	3
CHM 513	Chimie verte et développement durable	3
CHM 516	Écotoxicologie moléculaire	2
CHM 517	Chimie, écologie et procédés industriels	2
CHM 518	Matières résiduelles dangereuses	3
CPH 509	Chimie des solutions et colloïdes	3
GCH 545	Traitement des eaux usées industrielles	3
GCI 555	Caractérisation des milieux contaminés	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisie parmi les activités suivantes :

CHM 504	Chimie des polymères	CR
CHM 506	Chimie des matériaux	3
CPH 408	Spectroscopie	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

CHM 099	Réussir en chimie	CR
---------	-------------------	----

Baccalauréat en chimie pharmaceutique

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de devenir membre de l'Ordre des chimistes;
- d'acquérir la formation scientifique nécessaire :
 - à la maîtrise des concepts, des principes et des méthodes de la chimie;
 - à l'explication de la structure atomique et moléculaire;
 - à la prédiction et à l'interprétation des propriétés et des transformations de la matière ainsi que des variations d'énergie qui accompagnent ces transformations;
 - à la participation, à la conception et à la modification des aspects cinétiques et réactionnels des procédés industriels;
 - à la préparation de nouveaux produits;
 - au contrôle de la qualité des produits;
- d'acquérir de bonnes méthodes de travail pour poursuivre de façon continue sa formation professionnelle;
- d'utiliser la littérature scientifique;
- d'acquérir des capacités de jugement critique, de curiosité intellectuelle, d'analyse et de synthèse;
- de répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution technologique de notre société;
- d'acquérir la formation scientifique pour la ou le rendre capable :
 - d'isoler des substances biologiquement actives et naturelles;
 - d'identifier par des techniques analytiques la structure de ces molécules et de leurs principes actifs;
 - d'effectuer la synthèse en laboratoire de ces mêmes molécules (plusieurs étapes) en partant de molécules beaucoup plus simples et de façon à remplacer, si nécessaire, un produit naturel onéreux par un substitut synthétique;
 - d'examiner d'autres produits modèles susceptibles d'avoir une activité pharmacologique similaire aux substances naturelles;
 - d'établir des stratégies de rétrosynthèse afin de préparer des molécules synthétiques.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université
 (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)
 ou

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.9 ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;

ou
 Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

Bloc d'exigences 12.69 soit : être titulaire d'un DEC en formation technique et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB; deux cours de physique;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et deux parmi 00UR, 00US ou 00UT.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiant ou l'étudiante s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant à temps complet admis en session 1 au trimestre d'automne, doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrit à la troisième session.

L'étudiante ou l'étudiant à temps complet admis en session 1 au trimestre d'hiver, doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 après la troisième session et être inscrit à la quatrième session.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

BCM 300 Biochimie	CR	3
BCM 400 Chimie pharmaceutique	3	3
CAN 300 Chimie analytique	3	3
CAN 305 Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques	2	2
CAN 400 Analyse instrumentale	3	3
CAN 407 Analyse instrumentale – Travaux pratiques	3	3
CAN 502 Analyse organique	2	2
CAN 508 Techniques de séparation	3	3
CHM 205 Éthique pour chimistes et biochimistes	3	3
CHM 302 Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques	3	3
CHM 308 La chimie dans notre environnement	2	2
CHM 318 Chimie minérale	2	2
CHM 400 Biochimie et chimie organique – Travaux pratiques	2	2
CHM 505 Laboratoire avancé	3	3
CHM 508 Transformations chimiques des substances	3	3
CHM 514 Orbitales moléculaires et modélisation	2	2
CIQ 300 Chimie inorganique I	3	3
CIQ 400 Chimie inorganique II	3	3
CIQ 401 Chimie inorganique – Travaux pratiques	3	3
COR 300 Chimie organique I	3	3
COR 301 Chimie organique II	3	3
COR 400 Chimie organique III	3	3
COR 401 Chimie organique IV	3	3
COR 402 Chimie organique – Travaux pratiques	2	2
COR 501 Synthèse organique	3	3
COR 508 Nouveaux réactifs en chimie organique	3	3
CPH 307 Chimie physique I	3	3
CPH 308 Chimie quantique	2	2
CPH 316 Méthodes de la chimie physique	3	3
CPH 405 Chimie physique - Travaux pratiques	2	2
CPH 407 Chimie physique II	3	3
CPH 408 Spectroscopie	3	3
MAT 104 Mathématiques pour chimistes	3	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

CHM 099 Réussir en chimie	CR	2
---------------------------	----	---

Baccalauréat en écologie

819 821-7071 (téléphone)
 819 821-7921 (télécopieur)
 biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en sciences biologiques;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en sciences biologiques;

- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en écologie le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ce domaine et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en sciences afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes écologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins d'évolution de sa discipline.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203 (NYA et NYB); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC); Chimie 101, 201 (NYA et NYB); Biologie 301 (NYA) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UR, 00US, 00UT.

Bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Mathématiques 103 et 203 ou leur équivalent et Chimie 101 et 201 ou leur équivalent ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un DEC en techniques de bioécologie, devront avoir réussi le cours de calcul différentiel et intégral répondant aux objectifs et standards 00UN (MATNYA ou 022X) et le cours de chimie générale répondant aux objectifs et standards 00UL (CHMNYA).

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique, qu'ils soient en arrimage ou non, sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	-	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil. En régime régulier, les étudiantes et étudiants peuvent réaliser leurs quatre dernières sessions d'études de façon consécutive.

Un arrimage DEC-bac en quatre sessions d'études est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique en écologie appliquée désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier.

Avec arrimage en quatre sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	-
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-

Avec arrimage en cinq sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	-	-
Coopératif	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la première session et être inscrite ou inscrit à la deuxième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (74 crédits)**

BCL 102	Biologie cellulaire	CR 3
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 113	Biochimie générale – Travaux pratiques	1
BIO 101	Biométrie	3
BIO 107	Outils de traitement des données biologiques	2
BIO 300	Biométrie assistée par ordinateur	3
BOT 104	Biologie végétale	2
BOT 510	Systématique végétale I – Travaux pratiques	2
BOT 511	Systématique végétale II – Travaux pratiques	1
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
ECL 110	Écologie générale	3
ECL 307	Travaux pratiques d'écologie	1
ECL 308	Les sols vivants	3
ECL 403	Écologie aquatique - Travaux pratiques	1
ECL 404	Écologie aquatique	3
ECL 510	Écologie végétale	3
ECL 513	Travaux pratiques d'ornithologie	1
ECL 515	Écologie végétale - Travaux pratiques	2
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 527	Écologie animale - Travaux pratiques	2
ECL 604	Évolution et génétique des populations	2
ECL 610	Écologie fonctionnelle des plantes	2
ECL 611	Écologie fonctionnelle - Travaux pratiques	1
ECL 615	Éco-régions	1
ECL 616	Projets d'intégration en écologie	3
GNT 302	Génétique	3
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
PSV 100	Physiologie végétale	2
PSV 103	Physiologie végétale - Travaux pratiques	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1
ZOO 306	Taxonomie animale	1
ZOO 307	Travaux pratiques en taxonomie animale	1

Activités pédagogiques à option (10 à 16 crédits)

ALM 300	Nutrition	CR 2
BCM 104	Biochimie métabolique	1
CHM 319	Sécurité	1
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 528	Projets d'écologie appliquée	3
ECL 530	Écophysiologie animale	2
ECL 534	Écologie comportementale	2
ECL 535	Écologie comportementale – Travaux pratiques	1
ECL 603	Conservation et gestion des ressources – Travaux pratiques	1
ECL 606	Conservation et gestion des ressources	3
ECL 608	Écologie internationale	3
ECN 109	Économie environnementale	3
EMB 106	Biologie du développement	3
ENT 101	Entomologie - Travaux pratiques	1
ENT 102	Entomologie	2
GBI 104	Éthique et biologie	1

GMQ 200	Principes de géomatique	3
GMQ 201	Logiciels et travaux pratiques de SIG	1
GNT 404	Génie génétique I	1
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
ZOO 302	Ichtyologie	2
ZOO 303	Ichtyologie - Travaux pratiques	1

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

ECL 521	Initiation à la recherche en écologie I	CR 2
ECL 523	Initiation à la recherche en écologie II	2
ECL 631	Initiation à la recherche en écologie III	2
ECL 633	Initiation à la recherche en écologie IV	4
ECL 635	Initiation à la recherche en écologie V	4

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099	Réussir en sciences biologiques	CR 2
---------	---------------------------------	------

Baccalauréat en génie biotechnologique

819 821-7171 (téléphone)

819 821-7955 (télécopieur)

infoeniebiotech@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie chimique et de génie biotechnologique, Faculté de génie, Département de biologie, Faculté des sciences**GRADE :** Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.Le baccalauréat en génie biotechnologique peut être réalisé avec un **profil international**.

Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'être capable de développer et de mettre en pratique des procédés biotechnologiques en tenant compte des exigences intrinsèques à l'exploitation des organismes vivants et de leurs dérivés.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation de base en mathématiques, en physique, en chimie, en biochimie et en biologie et en particulier en biologie des organismes, en microbiologie, en biologie cellulaire, en biologie moléculaire et en immunotechnologie;
- d'acquérir en biologie moléculaire et en biochimie la formation pratique nécessaire à une conception juste de l'approche expérimentale;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des organismes utilisés en biotechnologie et les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- de maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre et analyser d'un point de vue mathématique, les phénomènes physicochimiques ayant lieu dans des processus et des procédés biotechnologiques;
- d'acquérir une formation de base en génie chimique et en génie des procédés lui permettant d'analyser, de simuler, de concevoir, de mettre à l'échelle et de réaliser des procédés en biotechnologie dans un contexte de développement durable;
- d'intégrer les contraintes dictées par la nature biologique des organismes et des produits qu'ils synthétisent dans la conception des procédés biotechnologiques;
- de participer aux étapes de la conception des organismes recombinants ou des molécules à produire dans l'esprit du génie simultané;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en biologie et en génie afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes de procédés biotechnologiques concrets et de les appliquer en recherche ou sur le marché du travail;
- d'acquérir et de développer une attitude professionnelle dans le respect de la déontologie;
- de prendre conscience des implications légales et éthiques de la biologie moderne et du génie biotechnologique;
- d'acquérir les connaissances nécessaires en santé et sécurité du travail, notamment la biosécurité;
- de se sensibiliser aux aspects économiques du génie biotechnologique;
- d'acquérir les compétences en communication technique écrite et orale;
- d'acquérir, en milieu de formation et en milieu de pratique professionnelle, des compétences de travail en équipe multidisciplinaire;
- de développer progressivement une autonomie d'apprentissage afin de pouvoir pour

suivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière;

- de faire, le cas échéant, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10, ou leur équivalent : Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UO, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Bloc d'exigences 12.87, soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, Biologie 301.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie chimique, en assainissement de l'eau, en techniques de procédés chimiques ou en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou en chimie analytique. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des substitutions ou allocations de crédits.

ou
Détenir le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke, incluant un cheminement en génie, sciences et santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	T-4	S-7	S-8

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	S-8

CRÉDITS EXIGÉS : 121

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (112 crédits)

BCL 606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	CR
BCM 212	Biochimie générale	2
BIM 301	Biologie moléculaire – Travaux pratiques	3
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
GBI 103	Biologie des organismes eucaryotes	3
GBT 106	Matériaux et biomatériaux	2
GBT 110	Normes BPF–BPL, sécurité et biosécurité	3
GBT 121	Techniques d'analyse générale	2
GBT 201	Phénomènes d'échanges II	2
GBT 215	Opérations de séparation et de purification	3
GBT 220	Laboratoire d'opérations unitaires	3
GBT 302	Thermodynamique chimique pour ingénieurs	3
GBT 322	Systèmes réactionnels et bioréacteurs	3
GBT 402	Régulation des procédés biotechnologiques	3
GBT 415	Projet d'intégration I	1
GBT 416	Projet d'intégration II	2
GBT 417	Projet d'intégration III	1
GBT 428	Design des procédés biotechnologiques I	3
GBT 431	Design des procédés biotechnologiques II	6
GBT 440	Simulation des procédés biotechnologiques	3
GCH 102	Énergétique chimique	3
GCH 108	Santé, sécurité et gestion du risque en ingénierie I	1

GCH 130	Introduction au génie des procédés	3
GCH 152	Communication	2
GCH 161	Éthique et société	2
GCH 200	Phénomènes d'échanges I	3
GCH 203	Informatique pour ingénieurs	2
GCH 210	Opérations unitaires I	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	2
GCH 407	Instrumentation	4
GCH 532	Génie environnemental	3
GCH 533	Développement durable	2
GIN 521	Droit et ingénierie	2
GIN 600	Analyse économique en ingénierie	3
GNT 310	Génétique et biologie moléculaire	3
GNT 512	Génie biomoléculaire	3
IML 305	Immunotechnologies	2
IML 307	Immunotechnologies - Travaux pratiques	1
MAT 102	Mathématiques I : algèbre linéaire et calcul	3
MAT 304	Mathématiques II : équations différentielles	3
MCB 104	Microbiologie	2
MCB 501	Physiologie microbienne – Travaux pratiques	1
MCB 517	Physiologie des procaryotes	2
MCB 510	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
TSB 103	Techniques en biologie – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits)

De six à neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GBT 430	Opérations en génie biotechnologique	CR
GCH 340	Introduction aux polymères synthétiques	3
GCH 432	Introduction au génie des pâtes et papiers	3
GCH 540	Traitement de la pollution de l'air	3
GCH 545	Traitement des eaux usées industrielles	3
GCH 551	Gestion des matières résiduelles	3
GCH 706	Génie des procédés pharmaceutiques	3
GCH 723	Phénomènes d'interface et systèmes colloïdaux	3
GCH 950	Projet de spécialité I	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement

819 821-7190 (téléphone)
819 821-7944 (télécopieur)
geotel@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'espace géographique, sa dynamique contemporaine et la gestion des risques associés;
- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'écologie et la biodiversité à des échelles différentes;
- de relier les notions émanant des disciplines relatives aux objectifs précédents afin d'intégrer la géomatique dans le processus de gestion de l'environnement biophysique et humain;
- de maîtriser les concepts et les techniques géomatiques d'observation, de traitement et d'interprétation des données (SIG, CAO, télédétection, photo-interprétation, GPS);
- de savoir développer et exploiter une base de données à référence spatiale et appliquer de façon approfondie les techniques géomatiques à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement;
- de développer le sens pratique du métier des gestionnaires du milieu à l'aide de la géomatique à travers des stages de type coopératif, et en utilisant une approche d'apprentissage par projet;
- de développer une autonomie intellectuelle qui favorise la prise de décision et l'auto-apprentissage dans un milieu de recherche ou de production.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts ou un DEC technique en technologie de la géomatique (cartographie) (230.AA) ou en technologie de la géomatique (géodésie) (230.AB) ou

détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours de niveau collégial Mathématiques 103 ou son équivalent (objectif et standard 00UN, ou 022X ou 01Y1) et s'engager à suivre toutes les activités de mise à niveau déterminées par le Département et offertes parallèlement au programme régulier d'études à partir de la première session.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)

Activités générales (12 crédits)

BIO 101	Biométrie	3
GMQ 100	Mathématiques du géomaticien	3
IFT 159	Analyse et programmation	3
IFT 187	Éléments de bases de données	3

Sciences géomatiques (33 crédits)

GMQ 103	Géopositionnement	2
GMQ 104	Travaux pratiques de géopositionnement	1
GMQ 200	Principes de géomatique	3
GMQ 201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1
GMQ 202	Principes de télédétection	3
GMQ 203	Travaux pratiques de physique de la télédétection	1
GMQ 204	Principes de cartographie	3
GMQ 205	Logiciel et travaux pratiques de CAO	1
GMQ 300	Traitement analogique et numérique d'images	2
GMQ 301	Logiciel et travaux pratiques de traitement d'images	1
GMQ 302	Conception et exploitation de bases de données	2
GMQ 303	Travaux pratiques de bases de données	1
GMQ 400	Modélisation et analyse spatiale	3
GMQ 401	Travaux pratiques d'analyse spatiale	1
GMQ 402	Analyse de cartes et photos	3
GMQ 403	Travaux pratiques d'analyse de cartes et photos	1
GMQ 600	Géomatique sur Internet	2
GMQ 603	Télédétection avancée	2

Activités thématiques (24 crédits)

ECL 110	Écologie générale	3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 501	Écosystèmes aquatiques	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
GEO 550	Principes d'aménagement et études d'impacts	3
GEO 552	Géographie du transport	3

Apprentissage par projet (9 crédits)

GAE 502	Projet APP I	3
GAE 602	Projet II	3
GAE 603	Projet III	3

Activités pédagogiques à option (9 à 12 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ECL 606	Conservation et gestion des ressources	3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 453	Climatologie et changements globaux et locaux	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

BIO 300	Biométrie assistée par ordinateur	3
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 510	Écologie végétale	3
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 608	Écologie internationale	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	3
GEO 454	Échelles des processus humains et physiques	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO 551	Socioéconomique des pays en développement	3
GEO 650	Projets en aménagement	3
GEO 652	La neige	3
GEO 653	Sécurité routière	3
GMQ 305	Acquisition des données par télédétection	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Les cours de langues étrangères sont fortement recommandés aux étudiantes et étudiants à cause de la croissance des interventions internationales des secteurs privé et public québécois et canadiens en géomatique. Un cours d'éthique ou de droit de l'environnement est aussi recommandé. Il est tout de même permis à l'étudiante ou à l'étudiant de faire son choix parmi les cours à option avec l'accord de la ou du responsable de programme.

Activités pédagogiques supplémentaires (5 crédits)

GMQ 097	Réussir en géomatique	2
GMQ 099	Éléments de mathématiques pour géomaticiens	3

Ces activités sont facultatives et ne font pas partie des crédits du programme.

(1) Tout cours à option n'est offert que si le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à dix.

Baccalauréat en imagerie et médias numériques

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

bacc.imagerie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique et Département de mathématiques, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de définir, de gérer et de mettre en œuvre des projets d'envergure intégrant un ou plusieurs supports numériques d'information;
- de définir, de gérer et de mettre en œuvre des projets spécifiques de l'infographie, du traitement d'images, de la vision par ordinateur, des interfaces, de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée;
- de développer sa capacité à concevoir et à réaliser des logiciels fiables, généraux et lisibles et d'acquérir une expérience de l'utilisation de logiciels modernes et de laboratoires adaptés;
- de développer une attitude qui favorise le rapprochement de la théorie et de la pratique nécessaire à l'application des mathématiques : capacité d'abstraction, esprit critique, démarche rigoureuse, etc.;
- de se familiariser avec le contexte de communication dans ses dimensions technologique et sociale;
- d'acquérir, par les travaux pratiques et les stages coopératifs, une expérience de participation productive à la conception et à la mise en œuvre d'applications répondant aux besoins réels de la recherche et des entreprises.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : (00UN, 00UP, 00UQ) ou (022X, 022Y, 022Z) ou (01Y1, 01Y2, 01Y4).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^o année			2 ^o année			3 ^o année			4 ^o année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^o année			2 ^o année			3 ^o année			4 ^o année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (69 crédits)**

IFT	159	Analyse et programmation	CR	3
IFT	187	Éléments de bases de données	3	3
IFT	324	Génie logiciel	3	3
IFT	339	Structures de données	3	3
IFT	438	Algorithmique	3	3
IFT	439	Programmation orientée objets	3	3
IMN	117	Acquisition des médias numériques	3	3
IMN	259	Analyse d'images	3	3
IMN	317	Traitement de l'audio numérique	3	3
IMN	359	Outils mathématiques du traitement d'images	3	3
IMN	428	Infographie	3	3
IMN	459	Fondements de la vision par ordinateur	3	3
IMN	467	Gestion des médias numériques	3	3
IMN	517	Transmission et codage des médias numériques	3	3
IMN	528	Synthèse d'images	3	3
MAT	193	Algèbre linéaire	3	3
MAT	194	Calcul différentiel et intégral I	3	3
MAT	291	Calcul différentiel et intégral II	3	3
MAT	417	Méthodes numériques en algèbre linéaire	3	3
ROP	317	Programmation linéaire	3	3
ROP	630	Programmation non linéaire	3	3
STT	289	Probabilités	3	3
STT	389	Statistique	3	3

Activités pédagogiques à option (12 à 18 crédits)

Choisissez parmi les activités suivantes :

IFT	209	Programmation système	CR	3
IFT	215	Interfaces et multimédia	3	3
IFT	311	Informatique théorique	3	3
IFT	585	Télématique	3	3
IFT	615	Intelligence artificielle	3	3
IMN	538	Animation par ordinateur	3	3
IMN	559	Vision par ordinateur	3	3
IMN	637	Reconnaissance de formes et forage de données	3	3
IMN	638	Interactions visuelles numériques	3	3
IMN	659	Analyse de la vidéo	3	3
IMN	697	Projet d'intégration et de recherche	6	3
MAT	324	Modèles mathématiques	3	3
MAT	424	Fonctions complexes	3	3
MAT	517	Analyse numérique	3	3
MAT	638	Calcul variationnel	3	3
STT	489	Processus stochastiques	3	3
STT	564	Modèles statistiques multidimensionnels	3	3

ou parmi les activités de sigle IFT, sauf IFT 592 et IFT 692

Activités pédagogiques au choix (3 à 9 crédits)

Choisissez, en accord avec la direction du programme, parmi les activités pédagogiques des secteurs disciplinaires suivants :

- administration
- droit
- éthique et philosophie
- histoire et sciences politiques
- lettres et communications
- musique
- psychologie
- sociologie

Baccalauréat en informatique

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

bacc.informatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en informatique permet quatre cheminements : le premier sans concentration, les autres avec concentration en génie logiciel, en systèmes et réseaux, et en systèmes intelligents.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'intégrer adéquatement les technologies de l'information aux processus scientifiques et techniques en collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- comprendre et appliquer le processus d'ingénierie du logiciel;
- structurer, planifier et gérer des projets informatiques;
- développer des logiciels de qualité tout en respectant les budgets et les échéances;
- mettre en exploitation et exploiter des systèmes informatisés;
- s'adapter à l'évolution rapide des technologies de l'information;
- travailler efficacement en équipe multidisciplinaire tout en respectant les règles de la profession;
- communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit;
- comprendre, analyser et définir la part des technologies de l'information dans un processus scientifique ou technique;
- sélectionner des solutions existantes issues des technologies de l'information et les intégrer à des processus scientifiques ou techniques;
- spécifier, concevoir et mettre en œuvre des nouvelles solutions mariant les technologies de l'information aux disciplines scientifiques et techniques.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : (00UN, 00UP, 00UQ) ou (022X, 022Y, 022Z) ou (01Y1, 01Y2, 01Y4).

Un arrimage DEC-bac est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique en informatique, concentration informatique de gestion, désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet. Les conditions de reconnaissance d'équivalences dans le cadre de cet arrimage sont disponibles à l'adresse suivante : <http://info.usherbrooke.ca/programmes/1er-cycle-inf/ARRIMAGE.bac.en.informatique.pdf>

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^o année			2 ^o année			3 ^o année			4 ^o année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-
-	S-1	-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

avec arrimage DEC-bac

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-2	T-2	S-3	T-3	S-4	T-4	S-5	S-6	-	-	-
-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-
-	S-1	-	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	-

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires** (63 crédits)

CRM 229	Rédaction technique et spécialisée	3
IFT 159	Analyse et programmation	3
IFT 187	Éléments de bases de données	3
IFT 209	Programmation système	3
IFT 215	Interfaces et multimédia	3
IFT 232	Méthodes de conception orientées objet	3
IFT 287	Exploitation de BD relationnelles et OO	3
IFT 313	Introduction aux langages formels	3
IFT 320	Systèmes d'exploitation	3
IFT 339	Structures de données	3
IFT 359	Programmation fonctionnelle	3
IFT 436	Algorithmes et structures de données	3
IFT 585	Télématique	3
IFT 606	Sécurité et cryptographie	3
IFT 615	Intelligence artificielle	3
IFT 630	Processus concurrents et parallélisme	3
IGL 301	Spécification et vérification des exigences	3
IMN 428	Infographie	3
MAT 115	Logique et mathématiques discrètes	3
MAT 193	Algèbre linéaire	3
STT 418	Statistique appliquée	3

Banque d'activités pédagogiques à option pour les cheminements avec ou sans concentration**BLOC A : Activités pédagogiques de projets**

IFT 592	Projet d'informatique I	3
IFT 692	Projet d'informatique II	3
IFT 697	Projet d'intégration et de recherche	6
IGL 591	Projet multidisciplinaire I	6

BLOC B : Activités pédagogiques en informatique, en génie logiciel ainsi qu'en imagerie et médias numériques

IFT 501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT 503	Théorie du calcul	3
IFT 580	Compilation et interprétation des langages	3
IFT 603	Techniques d'apprentissage	3
IFT 604	Applications Internet et mobilité	3
IFT 605	Systèmes répartis et multiagents	3
IFT 702	Planification et intelligence artificielle	3
IFT 703	Informatique cognitive	3
IFT 729	Conception de systèmes temps réel	3
IFT 745	Simulation de modèles	3

IGE 401	Gestion de projets	3
IGE 487	Modélisation de bases de données	3
IGE 502	Systèmes d'information dans les entreprises	3
IGL 501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
IGL 601	Techniques et outils de développement	3
IMN 117	Acquisition des médias numériques	3
IMN 528	Synthèse d'images	3
IMN 538	Animation par ordinateur	3

BLOC C : Activités pédagogiques en génie et en mathématiques

GEI 201	Circuits logiques	3
GEI 301	Architecture et organisation des ordinateurs	3
MAT 194	Calcul différentiel et intégral I	3
ROP 317	Programmation linéaire	3

BLOC D : Activités pédagogiques en administration, en philosophie ainsi qu'en sciences humaines

ADM 111	Principes d'administration	3
ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	3
GIS 245	Processus d'affaires	3
GMQ 103	Géopositionnement	2
GMQ 104	Travaux pratiques de géopositionnement	1
GMQ 200	Principes de géomatique	3
GMQ 201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
INS 144	Travail autonome et informatique	3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 27 crédits d'activités pédagogiques à option
- de 6 à 12 crédits d'activités choisies parmi les activités de projet du bloc A
- de 9 à 21 crédits d'activités choisies parmi les activités des blocs B et C
- de 0 à 6 crédits d'activités choisies parmi les activités du bloc D

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN GÉNIE LOGICIEL

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités des blocs B, C et D

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (21 crédits)

IGE 401	Gestion de projets	3
IGL 501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
IGL 591	Projet multidisciplinaire I	6
IGL 601	Techniques et outils de développement	3
IGL 691	Projet multidisciplinaire II	6

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN SYSTÈMES INTELLIGENTS

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités des blocs B, C et D

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (21 crédits)

IFT 501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT 592	Projet d'informatique I	3
IFT 593	Projet en systèmes intelligents	3
IFT 603	Techniques d'apprentissage	3
IFT 605	Systèmes répartis et multiagents	3
IFT 702	Planification en intelligence artificielle	3
IGE 487	Modélisation de bases de données	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN SYSTÈMES ET RÉSEAUX

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités des blocs B, C et D

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (21 crédits)

GEI 301	Architecture et organisation des ordinateurs	3
IFT 501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT 592	Projet d'informatique I	3
IFT 594	Projet en systèmes et réseaux	3
IFT 604	Applications Internet et mobilité	3
IFT 605	Systèmes répartis et multiagents	3
IFT 729	Conception de systèmes temps réel	3

Baccalauréat en informatique de gestion

819 821-7033 (téléphone)
 819 821-7921 (télécopieur)
 bacc.informatique-de-gestion@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en informatique de gestion permet quatre cheminements : le premier sans concentration, les autres avec concentration en commerce électronique, en génie logiciel et en intelligence d'affaires.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- intégrer adéquatement les technologies de l'information aux processus organisationnels en s'appuyant sur une capacité éprouvée de communiquer avec des praticiennes et praticiens d'autres disciplines.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- comprendre et appliquer le processus d'ingénierie du logiciel;
- structurer, planifier et gérer des projets informatiques;
- développer des logiciels de qualité tout en respectant les budgets et les échéances;
- mettre en exploitation et exploiter des systèmes informatisés;
- s'adapter à l'évolution rapide des technologies de l'information;
- travailler efficacement en équipe multidisciplinaire tout en respectant les règles de la profession;
- communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit;
- comprendre, analyser et définir les besoins organisationnels en technologies de l'information;
- sélectionner et intégrer aux processus organisationnels des solutions existantes issues des technologies de l'information;
- spécifier, concevoir et mettre en œuvre des solutions mettant les technologies de l'information au service des personnes et des organisations.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : (00UN, 00UP, 00UQ) ou (022X, 022Y, 022Z) ou (01Y1, 01Y2, 01Y4)

Un arrimage DEC-bac est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique en informatique concentration informatique de gestion, désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier. Les conditions de reconnaissance d'équivalences dans le cadre de cet arrimage sont disponibles à l'adresse suivante : <http://info.USherbrooke.ca/programmes/cycle1/ift/dec-bac.pdf>

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

sans arrimage

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-
-	S-1	-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

avec arrimage DEC-bac

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-2	T-2	S-3	T-3	S-4	T-4	S-5	S-6	-	-	-
-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-
S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	-	S-6	-	-
-	S-1	-	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6	-

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (72 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (69 crédits)

ADM	111	Principes d'administration	CR	3
CRM	229	Rédaction technique et spécialisée		3
GIS	245	Processus d'affaires		3
IFT	159	Analyse et programmation		3
IFT	187	Éléments de bases de données		3
IFT	209	Programmation système		3
IFT	215	Interfaces et multimédia		3
IFT	232	Méthodes de conception orientées objet		3
IFT	287	Exploitation de BD relationnelles et OO		3
IFT	320	Systèmes d'exploitation		3
IFT	339	Structures de données		3
IFT	436	Algorithmes et structures de données		3
IFT	585	Télématique		3
IFT	606	Sécurité et cryptographie		3
IGE	401	Gestion de projet		3
IGE	411	Aspects éthiques et légaux des TI		3
IGE	487	Modélisation de bases de données		3
IGE	502	Systèmes d'information dans les entreprises		3
IGL	301	Spécification et vérification des exigences		3
MAR	221	Marketing		3
MAT	115	Logique et mathématiques discrètes		3
MOG	342	Gestion des opérations		3
STT	418	Statistique appliquée		3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	CR	3
FEC	222	Éléments de gestion financière		3
GRH	221	Gestion du personnel et relations industrielles		3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 6 à 9 crédits d'activités pédagogiques à option du bloc A
- 9 à 12 crédits d'activités pédagogiques à option du bloc B

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

BLOC A

De six à neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

IFT	697	Projet d'intégration et de recherche	CR	6
IGE	592	Projet en informatique de gestion I		3
IGE	692	Projet en informatique de gestion II		3
IGL	591	Projet multidisciplinaire I		6
IGL	691	Projet multidisciplinaire II		6

BLOC B

De neuf à douze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	CR	3
CTB	331	Éléments de comptabilité de management		3
FEC	222	Éléments de gestion financière		3
GIS	358	Sécurité et contrôle des TI		3

GIS 360	Intelligence et géomatique d'affaires	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
IFT 313	Introduction aux langages formels	3
IFT 501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT 604	Applications Internet et mobilité	3
IFT 615	Intelligence artificielle	3
IFT 702	Planification en intelligence artificielle ⁽¹⁾	3
IFT 745	Simulation et modèles ⁽¹⁾	3
IGE 511	Aspects informatiques du commerce électronique	3
IGL 501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
IGL 601	Techniques et outils de développement	3
INS 144	Travail autonome et informatique	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 542	Production à valeur ajoutée	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN COMMERCE ÉLECTRONIQUE

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement incluant la concentration en commerce électronique

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

IFT 501	Recherche d'information et forage de données	CR 3
IFT 604	Applications Internet et mobilité	3
IGE 511	Aspects informatiques du commerce électronique	3
IGE 691	Projet en commerce électronique	6
MAR 331	Comportement du consommateur	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN GÉNIE LOGICIEL

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement incluant la concentration en génie logiciel

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

IGL 501	Méthodes formelles en génie logiciel	CR 3
IGL 591	Projet multidisciplinaire I	6
IGL 601	Techniques et outils de développement	3
IGL 691	Projet multidisciplinaire II	6

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN INTELLIGENCE D'AFFAIRES

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement incluant la concentration en intelligence d'affaires

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (18 crédits)

GIS 360	Intelligence et géomatique d'affaires	CR 3
IFT 501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT 615	Intelligence artificielle	3
IGE 694	Projet en système d'intelligence d'affaires	6
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3

(1) L'inscription à des activités de deuxième cycle nécessite l'approbation préalable de la direction du programme et du département offrant l'activité.

Baccalauréat en mathématiques

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

secretaire.math@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de mathématiques, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en mathématiques axée vers le développement de sa curiosité scientifique et de son esprit critique;
- de développer les qualités nécessaires à la pratique des mathématiques : capacité d'abstraction, de déduction logique, de généralisation et d'imagination, de construction et d'induction;
- d'apprendre à situer l'activité mathématique dans le processus d'explication scientifique « situation-modèle-théorie » qui constitue la base de la méthode scientifique;
- de se préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures en mettant l'accent sur une branche des mathématiques fondamentales ou appliquées;
- d'acquérir, le cas échéant, des savoir-faire de type professionnel en statistique et en recherche opérationnelle ou en informatique, notamment par des études de cas;
- de reconnaître l'écart entre les impératifs à court terme du travail dans les entreprises et les besoins à long terme de la société;
- de développer une attitude qui favorise le rapprochement de la théorie et de la pratique

- en vue de la nécessaire coopération entre l'industrie et l'université;
- de faire, notamment par des stages dans l'entreprise, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation de travail.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ ou 022X, 022Y, 022Z ou 01Y1, 01Y2, 01Y4.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-

MODALITÉS DU RÉGIME OOPÉRATIF

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)

IFT 159	Analyse et programmation	CR 3
IFT 339	Structures de données	3
IMN 428	Infographie	3
MAT 114	Mathématiques discrètes	3
MAT 128	Éléments d'analyse	3
MAT 141	Éléments d'algèbre	3
MAT 153	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT 228	Techniques d'analyse mathématique	3
MAT 253	Algèbre linéaire	3
MAT 324	Modèles mathématiques	3
MAT 341	Nombres et polynômes	3
MAT 345	Complément d'analyse	3
MAT 417	Méthodes numériques en algèbre linéaire	3
MAT 424	Fonctions complexes	3
MAT 453	Calcul différentiel et intégral dans \mathbb{R}^n	3
MAT 517	Analyse numérique	3
MAT 526	Équations différentielles	3
MAT 541	Modules et matrices	3
ROP 317	Programmation linéaire	3
ROP 630	Programmation non linéaire	3
STT 189	Techniques d'enquête	3
STT 289	Probabilités	3
STT 389	Statistique	3
STT 489	Processus stochastiques	3
STT 523	Statistique bayésienne	3
STT 563	Modèles statistiques linéaires	3

Activités pédagogiques à option (9 à 12 crédits)

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

MAT 501	Fondements et histoire des mathématiques	3
MAT 525	Topologie	3
MAT 603	Géométrie différentielle	3
MAT 623	Topologie algébrique	3
MAT 638	Calcul variationnel	3
MAT 641	Théorie des corps et des codes	3
MAT 644	Théorie des fonctions et espaces fonctionnels	3
ROP 640	Modèles de la recherche opérationnelle	3
STT 521	Théorie de l'échantillonnage	3
STT 522	Séries chronologiques	3
STT 564	Modèles statistiques multidimensionnels	3
STT 639	Mesure et probabilités	3
STT 679	Méthodes non paramétriques	3

Au plus une activité choisie parmi les suivantes :

IFT 592	Projet informatique	3
MAT 523	Initiation à la recherche mathématique	3
STT 619	Introduction à la consultation statistique	3

Ou parmi les activités de sigle IFT ou IMN, sauf IFT 692

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Une activité hors département approuvée par la direction du programme.

Baccalauréat en microbiologie

819 821-7071 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en microbiologie;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en microbiologie;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en microbiologie le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ce domaine et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et particulièrement microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en sciences afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes microbiologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution de sa discipline;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203 (NYA et NYB); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC); Chimie 101, 201 (NYA et NYB); Biologie 301 (NYA) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants : Mathématiques 103 et 203 ou leur équivalent et Chimie 101 et 201 ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00L, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Un arrimage DEC-bac en quatre sessions d'études est offert aux détentrices et déten-

teurs d'un DEC technique en chimie-biologie et en techniques de laboratoire – voie de spécialisation en biotechnologie. En techniques de laboratoire médical et en techniques d'analyses biomédicales, l'arrimage s'effectue en cinq sessions d'études. Les arrimages sont possibles en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier. Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détentrices d'un DEC technique qu'ils soient en arrimage ou non, sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	S-7	-	-
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil.

Avec arrimage en quatre sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-

Avec arrimage en cinq sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	-	-
Coopératif	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrite ou inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (76 crédits)

BCL 102	Biologie cellulaire I	CR 3
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 315	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	2
BCM 317	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2
BCM 318	Biochimie générale II	4
BIO 101	Biométrie	3
BOT 104	Biologie végétale	2
CHM 307	Travaux pratiques de chimie organique et inorganique	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
COR 306	Chimie organique	2
ECL 110	Écologie générale	3
GNT 302	Génétique	3
IML 300	Immunologie	2

IML 301	Immunologie - Travaux pratiques	1
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
MCB 400	Microbiologie des eucaryotes	2
MCB 504	Physiologie et génétique microbienne	3
MCB 506	Microbiologie environnementale	3
MCB 510	Microbiologie industrielle	3
MCB 511	Microbiologie clinique - Travaux pratiques	2
MCB 515	Physiologie bactérienne – Travaux pratiques	2
MCB 528	Microbiologie clinique	2
MCB 600	Projets d'intégration en microbiologie	3
MCB 601	Systématique bactérienne	2
PSL 104	Physiologie animale	3
PSV 100	Physiologie végétale	2
PSV 103	Physiologie végétale - Travaux pratiques	1
PTL 306	Phytopathologie	2
PTL 310	Pathogénèse moléculaire	2
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
VIR 500	Virologie	2
VIR 515	Virologie – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (8 à 14 crédits)

ALM 300	Nutrition	2
BCL 604	Signalisation cellulaire	2
BCL 606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2
BFT 300	Introduction à la bio-informatique	1
BIM 506	Biologie moléculaire et cellulaire I	3
BIM 606	Biologie moléculaire et cellulaire II	3
BIO 107	Outils de traitement des données biologiques	2
CHM 319	Sécurité	1
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 308	Les sols vivants	3
EMB 106	Biologie du développement	3
END 500	Endocrinologie	2
GBI 104	Éthique et biologie	1
GNT 404	Génie génétique I	1
GNT 506	Génie génétique II	2
GNT 608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT 610	Génétique avancée	2
GNT 612	Génétique moléculaire des plantes	2
HTL 303	Histocytologie	2
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

BIO 625	Initiation à la recherche en biologie	2
MCB 631	Initiation à la recherche en microbiologie I	2
MCB 633	Initiation à la recherche en microbiologie II	4
MCB 635	Initiation à la recherche en microbiologie III	4

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099	Réussir en sciences biologiques	2
---------	---------------------------------	---

Baccalauréat en pharmacologie

Coordonnatrice académique : Mylène Côté, Ph. D.

819 820-6873 (téléphone)

1 866 879-0977 (numéro sans frais)

819 820-6814 (télécopieur)

bac.pharmaco@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé et Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir et de maîtriser les approches scientifiques propres à la discipline dans le contexte de la pharmacologie moderne;
- d'apprendre à utiliser les connaissances de base et celles de sa discipline pour résoudre des problèmes d'ordre multidisciplinaire;
- de se familiariser avec les méthodes et les techniques modernes utilisées dans les laboratoires universitaires et industriels;
- de découvrir les différentes disciplines lui permettant de choisir une carrière en pharmacologie : recherche, épidémiologie, économie, affaires réglementaires, gestion, commercialisation, etc.

macologie : recherche, épidémiologie, économie, affaires réglementaires, gestion, commercialisation, etc.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances pertinentes dans les sciences biologiques et autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain dans un contexte pharmacologique;
- d'appliquer les connaissances acquises à la solution de problèmes : formuler et vérifier des hypothèses;
- d'utiliser efficacement les sources d'information pour découvrir des connaissances nouvelles;
- de s'adapter rapidement à des situations nouvelles dans un domaine en perpétuel renouvellement;
- de maîtriser les concepts, les principes, les méthodes et les démarches propres à la pharmacologie et d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, entre autres par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages en laboratoire, les connaissances acquises afin d'agir de manière créative sur des problèmes pharmacologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- de communiquer clairement et de façon concise les résultats de ses travaux, par écrit et oralement, et ce, dans un contexte multidisciplinaire;
- de travailler en équipe de façon harmonieuse;
- de connaître les règles qui régissent l'industrie pharmaceutique;
- d'acquérir des notions en administration, en commercialisation, en marketing, en épidémiologie, en économie et en gestion;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin d'être capable de s'adapter rapidement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière;
- d'assimiler l'importance de l'intégrité et du sens éthique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.9, soit : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301

ou

Bloc d'exigences 12.64, soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103 et 203; Chimie 101 et 201; Biologie 301 ou 921; un cours de physique.

ou

avoir atteint les objectifs et standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/biologie/programmes/Adm_DEC_Tech.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 98**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (89 crédits)**

BCL 106	Cytophysiologie	2
BCL 508	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire I	1
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 321	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2
BCM 323	Biochimie générale III - Travaux pratiques	2
BIM 500	Biologie moléculaire	3
BIO 101	Biométrie	3
CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives chimie - Travaux pratiques	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
COR 306	Chimie organique	2

GNT 305	Génétique fondamentale et appliquée	2
GNT 404	Génie génétique	1
GNT 506	Génie génétique II	2
IML 300	Immunologie	2
IML 600	Immunologie moléculaire	2
INS 503	Travail autonome en pharmacologie	3
MCB 102	Microbiologie en pharmacologie - Travaux pratiques	2
PHR 100	Introduction à la pharmacologie	2
PHR 200	Principes de pharmacologie	3
PHR 304	Antibiotiques, antiviraux et antinéoplasiques	1
PHR 400	Les brevets en pharmacologie	1
PHR 402	Conformité analytique et réglementaire	2
PHR 403	Laboratoire de pharmacologie avancée I	4
PHR 500	Pharmacologie du système nerveux	3
PHR 502	Pharmacologie cardiovasculaire	3
PHR 504	Pharmacologie générale	2
PHR 506	Toxicologie et pharmacovigilance	2
PHR 508	Procédures expérimentales en pharmacologie	2
PHR 510	Abus et dépendance	1
PHR 602	Pharmacopépidémiologie	2
PHR 604	Pharmacologie clinique, rédaction de protocole	2
PHR 606	Pharmacoeconomie	1
PHR 608	Techniques spécialisées en pharmacologie - Travaux pratiques	1
PHR 610	Séminaires de pharmacologie	1
PHR 613	Laboratoire de pharmacologie avancée II	4
PHS 100	Physiologie humaine	2
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale	2
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2

- d'approfondir, le cas échéant, le champ d'application multidisciplinaire lié aux nano-technologies et aux nanosciences;
- d'approfondir, le cas échéant, le champ d'application multidisciplinaire qui est la physique médicale;
- de savoir faire un usage judicieux des outils mathématiques et informatiques ainsi que des techniques expérimentales de la physique moderne;
- de savoir mettre en pratique la méthode scientifique;
- de développer des qualités professionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.10 soit : Mathématiques 103, 105 et 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC); Chimie 101, 201 (NYA et NYB); Biologie 301 (NYA) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

Bloc d'exigences 12.73 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) professionnel ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103, 105 et 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201 et 301 (NYA, NYB et NYC) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1 *	-	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6	S-7	-	-
Coopératif	-	S-1 *	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six pour compléter le baccalauréat.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)

IFT 159	Analyse et programmation	CR 3
MAT 198	Calcul avancé	3
MAT 297	Compléments de mathématiques	3
MAT 298	Calcul vectoriel	3
PHQ 110	Mécanique I	3
PHQ 120	Optique et ondes	3
PHQ 171	Physique contemporaine	3
PHQ 210	Phénomènes ondulatoires	3
PHQ 220	Électricité et magnétisme	3
PHQ 260	Travaux pratiques I	3
PHQ 310	Mécanique II	3
PHQ 330	Mécanique quantique I	3
PHQ 340	Physique statistique I	3
PHQ 360	Travaux pratiques II	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les suivantes⁽¹⁾ :

BLOC A

BCL 504	Différenciation cellulaire I	CR 2
BCL 510	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire II	1
BCL 602	Prolifération cellulaire et cancer	1
BCM 518	Chimie médicinale	2
BCM 606	Endocrinologie moléculaire	2
GCH 710	Séparation et purification en biotechnologie	3
PHR 601	Initiation à la recherche en pharmacologie I	4
PHR 603	Recherche avancée en pharmacologie	4
PHR 605	Recherche en sciences pharmacologiques	2
PHR 612	Sujets de recherche de pointe	1
PHR 614	Pharmacothérapie appliquée	3

BLOC B

ADM 502	Initiation aux affaires en pharmacologie	CR 3
MAR 222	Introduction au marketing pharmaceutique	3
MAR 465	Gestion du réseau des ventes en pharmacologie	3

(1) Les activités du bloc A sont destinées aux étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre leurs études (maîtrise ou doctorat). Celles du bloc B s'adressent à celles et ceux qui désirent s'attaquer au marché du travail après le baccalauréat.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme; de plus, elle ne fait pas l'objet de droits de scolarité.

PHR 099	Réussir en pharmacologie	CR 2
---------	--------------------------	------

Baccalauréat en physique

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
bac@physique.USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physique, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en physique permet :

- un cheminement sans module;
- un cheminement incluant un module en calcul scientifique;
- un cheminement incluant un module en nanotechnologies et nanosciences;
- un cheminement incluant un module en physique médicale.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de maîtriser les concepts de base et les lois fondamentales de la physique, autant dans leurs énoncés phénoménologiques que dans leurs formulations abstraites;
- de se familiariser à différents domaines contemporains de recherche ou d'application;

PHQ 421	Électromagnétisme avancé	3	PHQ 665	Projet de spécialité en nanosciences	3
PHQ 430	Mécanique quantique II	3	PHY 710	Techniques de caractérisation des matériaux II	3
PHQ 440	Physique statistique II	3	PHY 723	Physique des micro et nanostructures	3
PHQ 460	Travaux pratiques III	3	Neuf à quinze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement sans module.		

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

PHQ 560	Travaux pratiques avancés I	CR
PHQ 660	Travaux pratiques avancés II	3

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 33 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix parmi les suivantes :

Activités pédagogiques à option (27 à 33 crédits)

Vingt-quatre à trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

PHQ 350	Électronique	CR
PHQ 399	Histoire des sciences	3
PHQ 405	Méthodes numériques et simulations	3
PHQ 505	Méthodes de physique théorique	3
PHQ 560	Travaux pratiques avancés I	3
PHQ 575	Optique moderne	3
PHQ 585	Physique du solide	3
PHQ 615	Relativité générale	3
PHQ 635	Mécanique quantique III	3
PHQ 636	Physique subatomique	3
PHQ 660	Travaux pratiques avancés II	3
PHQ 662	Initiation à la recherche	3
PHQ 676	Astrophysique	3
PHQ 677	Hydrodynamique et phénomènes non linéaires	3

Une activité choisie parmi les suivantes :

GEI 769	Physique des composants microélectroniques	3
PHQ 555	Physique des composants micro-optoélectroniques	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE EN CALCUL SCIENTIFIQUE**

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du module en calcul scientifique
- 15 à 21 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement sans module
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

IFT 339	Structures de données	CR
IFT 536	Systèmes de calcul scientifique	3
PHQ 405	Méthodes numériques et simulations	3
PHQ 664	Projet de spécialisation en calcul scientifique	3

Activités pédagogiques à option (15 à 21 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement sans module

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE EN NANOTECHNOLOGIES ET NANOSCIENCES**

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du module en nanotechnologies et nanosciences
- 12 crédits d'activités pédagogiques à option du module en nanotechnologies et nanosciences
- 9 à 15 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement sans module
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CPH 508	Surfaces, interfaces et nanosciences	CR
PHQ 585	Physique du solide	3

Activités pédagogiques à option (21 à 27 crédits)

Douze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GEI 718	Techniques de fabrication en salles blanches	CR
GEI 719	Microfabrication de biocapteurs	2
GMC 760	Nanocaractérisation des semi-conducteurs	1
GMC 761	Genèse et caractérisation des couches minces	2
PHQ 350	Électronique	3
GEI 769	Physique des composants microélectroniques	3
ou		
PHQ 555	Physique des composants micro-optoélectroniques	3
GIN 950	Projet de spécialité I	3
ou		

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE EN PHYSIQUE MÉDICALE**

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 3 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du module en physique médicale
- 9 à 11 crédits d'activités pédagogiques à option du module en physique médicale
- 15 à 21 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement sans module
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (3 crédits)

PHQ 663	Projet de spécialité en physique médicale	CR
---------	---	----

Activités pédagogiques à option (24 à 30 crédits)

Neuf à onze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

BGC 111	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	CR
BGE 311	Instrumentation en bio-ingénierie	1
BGM 211	Modélisation en bio-ingénierie	1
GEI 717	Biophotonique	3
GMC 781	Biomécanique du système musculo-squelettique	2
PHQ 575	Optique moderne	3
RBL 737	Physique médicale	3
RBL 738	Imagerie médicale	3

Quinze à vingt-et-un crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement sans module.

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**Mineure en biologie**

819 821-7071 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

ADMISSION**Conditions particulières**

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301

ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou au programme de baccalauréat multidisciplinaire

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCL 102	Biologie cellulaire I	CR
BCM 104	Biochimie métabolique	3
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	1
BCM 112	Biochimie générale I	2
BIO 101	Biométrie	3
BOT 104	Biologie végétale	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
ECL 110	Écologie générale	3
EMB 106	Biologie du développement	3
GNT 302	Génétique	3
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
PSV 100	Physiologie végétale	2
PSV 103	Physiologie végétale - Travaux pratiques	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1

Mineure en chimie

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou au programme de baccalauréat multidisciplinaire.

ADMISSION

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301
ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

	CR
CAN 300 Chimie analytique	3
CAN 305 Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques	2
CHM 302 Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques	3
CHM 308 La chimie dans notre environnement	2
CIQ 300 Chimie inorganique I	3
COR 200 Introduction à la chimie organique	2
COR 306 Chimie organique	2
CPH 311 Chimie physique	4

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques de sigle BCM, CAN, CHM ou CIQ du programme de baccalauréat en chimie.

Mineure en mathématiques

819 821-7033 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
secetaire.math@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de mathématiques, Faculté des sciences

ADMISSION

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203
ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou de baccalauréat multidisciplinaire.

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

	CR
IFT 159 Analyse et programmation	3
IFT 311 Informatique théorique	3
MAT 111 Éléments de mathématiques	3
MAT 114 Mathématiques discrètes	3
MAT 128 Éléments d'analyse	3
MAT 141 Éléments d'algèbre	3
MAT 153 Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT 228 Techniques d'analyse mathématique	3
MAT 253 Algèbre linéaire	3
MAT 324 Modèles mathématiques	3
MAT 341 Nombres et polynômes	3
MAT 345 Compléments d'analyse	3
MAT 417 Méthodes numériques en algèbre linéaire	3
MAT 453 Calcul différentiel et intégral des \mathbb{R}^n	3
ROP 317 Programmation linéaire	3
ROP 530 Programmation en nombres entiers	3
STT 289 Probabilités	3
STT 389 Statistique	3
STT 489 Processus stochastiques	3

Mineure en physique

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
819 821-7921 (télécopieur)
mineure@physique.USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physique, Faculté des sciences

ADMISSION

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.10 soit : Mathématiques 103, 105 et 203, Physique 101, 201, 301-78, Chimie 101, 201, Biologie 301.

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en philosophie ou au baccalauréat multidisciplinaire.

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

	CR
IFT 159 Analyse et programmation	3
MAT 198 Calcul avancé	3
MAT 297 Compléments de mathématiques	3
MAT 298 Calcul vectoriel	3
PHQ 110 Mécanique I	3
PHQ 120 Optique et ondes	3
PHQ 171 Physique contemporaine	3
PHQ 210 Phénomènes ondulatoires	3
PHQ 220 Électricité et magnétisme	3
PHQ 260 Travaux pratiques I	3
PHQ 310 Mécanique II	3
PHQ 330 Mécanique quantique I	3
PHQ 340 Physique statistique I	3
PHQ 399 Histoire des sciences	3
PHQ 440 Physique statistique II	3

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La faculté peut substituer une activité pédagogique par une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

ADMISSION

Condition générale

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS**

(6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM 015 La rédaction universitaire
ETA 100 Éléments d'éthique appliquée

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM 101 Structure et réactivité de la matière
CHM 103 Transformation de la matière
GBI 101 Organisation et diversité du vivant
MAT 103 Introduction au calcul intégral
MAT 105 Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHQ 100 Mécanique et ondes
PHQ 101 Électricité et magnétisme

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110 Informatique fonctionnelle
EPK 228 Santé et saines habitudes de vie
PHI 130 Philosophie de la technologie

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux cheminement
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK 228 Santé et saines habitudes de vie
HST 105 Histoire du Canada de 1840 à nos jours
LCR 100 Langue, culture et société
PHI 370 Panorama historique de la pensée humaine
POL 101 La politique canadienne et québécoise
PSY 100 L'approche cognitive behaviorale

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM 110 Informatique fonctionnelle
MAT 103 Introduction au calcul intégral
MAT 105 Algèbre linéaire et calcul matriciel
PHI 111 Introduction à la logique
PHI 130 Philosophie de la technologie

Certificat en technologies de l'information**819 821-7033** (téléphone)**819 821-7921** (télécopieur)**bacc.informatique@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département d'informatique, Faculté des sciences****OBJECTIFS****Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'intégrer les principales pratiques des technologies de l'information à d'autres compétences professionnelles.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux méthodes de conception logicielle;
- d'acquérir une connaissance des principales technologies de l'information;
- de comprendre le déroulement des principales étapes des processus du génie logiciel.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**Avoir complété le cours de niveau collégial suivant ou son équivalent :
Mathématiques NYA

ou

Avoir atteint l'objectif et le standard suivant : 00UN.

CR

3

3

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)**

CR

3

3

3

3

3

3

3

3

CRM 229 Rédaction technique et spécialisée 3
IFT 159 Analyse et programmation 3
IFT 187 Éléments de bases de données 3
IFT 215 Interfaces et multimédia 3
IFT 287 Exploitation de BD relationnelles et OO 3
IFT 339 Structures de données 3
IGL 301 Spécification et vérification des exigences 3
MAT 115 Logique et mathématiques discrètes 3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

CR

3

3

3

BLOC A

Une activité choisie parmi les suivantes :

IFT 112 Introduction aux systèmes informatiques 3
IFT 209 Programmation système 3
IMN 117 Acquisition des médias numériques 3

BLOC B

Une activité choisie parmi les suivantes :

CR

3

3

IFT 232 Méthodes de conception orientées objet 3
IFT 585 Télématique 3

Microprogramme de 1^{er} cycle en écologie pratique**819 821-7070** (téléphone)**819 821-8049** (télécopieur)**biologie@USherbrooke.ca** (adresse électronique)

CR

3

3

3

3

3

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à se servir d'outils d'identification de la flore et de la faune du Québec;
- d'approfondir ses connaissances des méthodes de mesure ou de récolte des données sur le terrain;
- d'apprendre à faire une évaluation de la qualité d'un site ou d'un milieu dans le but d'apporter des recommandations quant à sa conservation ou son aménagement;
- de développer des habiletés de nature pratique et d'être capable de les combiner avec les connaissances théoriques pour être plus apte à travailler dans le domaine de l'écologie appliquée.

ADMISSION**Condition particulière**

Être inscrite ou inscrit au programme de baccalauréat en écologie, régime régulier ou coopératif.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)**

ECL 115 Faune et flore du Québec I 1
ECL 116 Initiation à l'écologie de terrain 1
ECL 117 Faune et flore du Québec II 2

ECL 215	Méthodes de terrain I	3
ECL 216	Méthodes de terrain II	2
ECL 315	Évaluation environnementale	3

GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	9
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151	Stage I en administration des affaires	9
ECN 071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251 Stage I en droit

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166 Stage I en information scolaire et professionnelle

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 651 Stage I en kinésiologie

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611	Stage I en génie chimique	9
GIN 621	Stage I en génie mécanique	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	9
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 251	Stage II en administration des affaires	9
ECN 072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 252 Stage II en droit

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 266 Stage II en information scolaire et professionnelle

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 652 Stage II en kinésiologie

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 612 Stage II en génie chimique
GIN 622 Stage II en génie mécanique
GIN 652 Stage II en génie informatique
GIN 662 Stage II en génie électrique
GIN 672 Stage II en génie civil
GIN 682 Stage II en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 072 Stage II en études anglaises et interculturelles
CRM 072 Stage II en communication, rédaction et multimédia
GAE 072 Stage II en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 072 Stage II multidisciplinaireCR
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 270 Stage II en biochimie
BIO 270 Stage II en biologie
BTE 270 Stage II en biotechnologie
CHM 270 Stage II en chimie
CHP 270 Stage II en chimie pharmaceutique
ECL 270 Stage II en écologie
IFG 270 Stage II en informatique de gestion
IFT 270 Stage II en informatique
IMN 270 Stage II en imagerie et médias numériques
MAT 270 Stage II en mathématiques
MCB 270 Stage II en microbiologie
PHQ 270 Stage II en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III****RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept chemine-
ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 351 Stage III en administration des affaires
ECN 073 Stage III en économiqueCR
9
9**CHEMINEMENT EN DROIT**

DRS 253 Stage III en droit

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION**

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613 Stage III en génie chimique
GIN 623 Stage III en génie mécanique
GIN 653 Stage III en génie informatique
GIN 663 Stage III en génie électrique
GIN 673 Stage III en génie civil
GIN 683 Stage III en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073 Stage III en études anglaises et interculturelles
CRM 073 Stage III en communication, rédaction et multimédia
GAE 073 Stage III en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 073 Stage III multidisciplinaireCR
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370 Stage III en biochimie
BIO 370 Stage III en biologie
BTE 370 Stage III en biotechnologie
CHM 370 Stage III en chimie
CHP 370 Stage III en chimie pharmaceutique
ECL 370 Stage III en écologie
IFG 370 Stage III en informatique de gestion
IFT 370 Stage III en informatique
IMN 370 Stage III en imagerie et médias numériques
MAT 370 Stage III en mathématiques
MCB 370 Stage III en microbiologie
PHQ 370 Stage III en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV****RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq chemine-
ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 451 Stage IV en administration des affaires
ECN 074 Stage IV en économique

CR
9
9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 254 Stage IV en droit

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 466 Stage IV en information scolaire et professionnelle

CR
9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 614 Stage IV en génie chimique
GIN 624 Stage IV en génie mécanique
GIN 654 Stage IV en génie informatique
GIN 664 Stage IV en génie électrique
GIN 674 Stage IV en génie civil
GIN 684 Stage IV en génie biotechnologique

CR
9
9
9
9
9
9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO 470 Stage IV en biologie
BTE 470 Stage IV en biotechnologie
CHM 470 Stage IV en chimie
CHP 470 Stage IV en chimie pharmaceutique
ECL 470 Stage IV en écologie
IFG 470 Stage IV en informatique de gestion
IFT 470 Stage IV en informatique
IMN 470 Stage IV en imagerie et médias numériques
MAT 470 Stage IV en mathématiques
MCB 470 Stage IV en microbiologie
PHQ 470 Stage IV en physique

CR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de théologie

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2009-2010

(L'annuaire de la Faculté de théologie constitue la neuvième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 9-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2009.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Baccalauréat en théologie	3
Mineure en théologie	4
Certificat de qualification aux programmes de 1 ^{er} cycle	4
Certificat en théologie orthodoxe	5
Certificat en théologie pastorale	5
Formation à distance en théologie	5
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en formation catéchétique	6

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de théologie

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2009.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de théologie

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen délégué et secrétaire de faculté

Pierre C. NOËL

Vice-doyen

Jean-Marc MICHAUD

CONSEIL DE FACULTÉ

Pierre C. NOËL

Jean-Marc MICHAUD

John HADJINICOLAOU

Marie-Line MORIN

Jacques TREMBLAY

Diane FERLAND

Marie-Christine CHASSOT

Directeur du Département d'études religieuses

Louis VAILLANCOURT

Le personnel

www.usherbrooke.ca/fatep/personnel/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :

www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en théologie

819 821-7600 ou 819 821-7610 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 67610 (numéro sans frais)

819 821-7677 (télécopieur)

fatep@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie

GRADE : Bachelière ou bachelier en théologie, B. Th.

Le baccalauréat en théologie permet un cheminement spécialisé ou un cheminement incluant une mineure dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : culture musicale, droit, études anglaises, études politiques, histoire, lettres et langue françaises, philosophie, relations internationales, traduction, ou incluant un certificat en communication et multimédia, en interprétation musicale, en psychologie ou en théologie orthodoxe.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'obtenir :

- une formation théologique de base rigoureuse : acquisition des connaissances disciplinaires fondamentales par un effort d'interprétation des liens entre la foi et la culture, à travers une meilleure compréhension des Écritures, de l'histoire, des savoirs théologiques et du discernement éthique, mais aussi des modèles culturels qui déterminent l'inscription du religieux dans la société actuelle.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'obtenir :

- une formation à l'action par l'apprentissage d'une démarche théologique qui développe l'esprit critique et habilite à divers types d'interventions;

- une formation en anthropologie spirituelle et en pastorale : par l'intégration de ses savoirs et de ses expériences, dans un cheminement humain et spirituel, et dans l'acquisition d'habiletés tant pour l'accompagnement psychospirituel que pour la gestion de projets pastoraux ou sociocommunautaires;
- une formation en sciences sociales des religions et en interculturel : par une exploration d'autres univers religieux et culturels permettant de mieux relever les défis du pluralisme et de l'éducation interculturelle tels qu'ils se présentent dans les démocraties modernes, plus particulièrement dans la société québécoise.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour être admis dans le cheminement incluant une mineure ou un certificat, il faut satisfaire, s'il y a lieu, au bloc d'exigences précisé à la fiche signalétique de la mineure ou du certificat considéré.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 6 à 18 crédits d'activités « chantiers multidisciplinaires »
- 21 à 33 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (45 crédits)

			CR
BBL	102	La Bible et sa culture	3
BBL	405	Les évangiles synoptiques	3
BBL	406	Aux sources de l'Église : les lettres de Paul	3
SHR	300	Introduction aux grandes traditions religieuses	3
SPI	203	Développement psychoreligieux de la personne	3
SPI	205	Cheminement de foi dans l'Ancien Testament	3
THL	108	L'univers religieux judéo-chrétien	3
THL	134	Panorama historique du christianisme	3
THL	136	Être chrétien : croire, espérer, aimer	3
THL	145	Penser l'expérience spirituelle	3
THL	148	Dire l'humain	3
THL	149	Dire Dieu	3
THL	155	L'agir chrétien : fondements de la vie morale	3
THL	205	Introduction à l'activité théologique	3
THL	403	Jésus, l'homme qui venait de Dieu	3

Activités pédagogiques à option (21 à 33 crédits)

Thèmes de théologie : questions sociales, bibliques et ecclésiales

			CR
BBL	305	Introduction à l'hébreu biblique	3
BBL	307	Prophétisme biblique et Proche-Orient ancien	3
BBL	407	Une Église en actes	3
BBL	408	Les évangiles apocryphes	3
BBL	504	Jean, maître spirituel ¹	3
ERC	300	Femmes, religions et spiritualités	3
ERC	301	Faits religieux et médias	3
ETP	100	Introduction aux langues anciennes	3
ETP	101	Introduction au grec ancien	3
ETP	102	Introduction aux langues anciennes II	3
SPI	300	Spiritualités orientales	3
SPI	301	Spiritualités occidentales	3
THL	119	Croire dans un univers technicien	3
THL	140	Penser les rapports femme-homme	3
THL	141	Lecture théologique de textes	3
THL	146	Rituel et sens à la vie	3
THL	147	Construire l'Église en contexte œcuménique	3
THL	150	Penser la nature comme création	3
THL	421	Théologie de la rencontre des religions	3
THL	460	Éros et <i>agapè</i> dans la sexualité humaine	3
THL	463	Sexualité et spiritualité	3
THL	470	Bioéthique et valeurs chrétiennes ¹	3
THL	472	Questions d'éthique sociale	3
THL	560	Questions particulières en théologie	3

Thèmes d'anthropologie spirituelle et habiletés pastorales

PTR	113	Penser les rapports psychologie-théologie	CR
PTR	310	Counseling pastoral	3
PTR	327	Stage d'observation et d'intervention	3
PTR	347	Animation en catéchèse intergénérationnelle	3
PTR	348	Animation en catéchèse aux adolescents	3
SPI	201	Introduction à l'anthropologie spirituelle	3
SPI	206	Cheminement de foi dans le Nouveau Testament	3
SPI	357	Spiritualités du temps présent	3
SPI	358	Les grands maîtres spirituels	3
SPI	371	Question particulière en anthropologie spirituelle	3
SPI	372	Anthropologie et spiritualité	3
SPI	374	Question particulière en anthropologie spirituelle II	6

Thèmes de sciences sociales des religions et d'interculturel

SHR	112	Introduction aux sciences sociales des religions	CR
SHR	113	Réveils religieux et quêtes spirituelles	3
SHR	114	Phénoménologie de la religion au Québec	3
SHR	331	Christianisme et religions du monde	3
SHR	332	Contacts entre cultures et religions	3

Apprentissages complémentaires

L'étudiante ou l'étudiant peut choisir jusqu'à 15 crédits parmi les activités pédagogiques du baccalauréat en philosophie.

Chantiers multidisciplinaires (6 à 18 crédits)

THL	142	Chantier multidisciplinaire I : l'humain	CR
THL	143	Chantier multidisciplinaire II : le monde	6
THL	144	Chantier multidisciplinaire III : le divin	6

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE MINEURE OU UN CERTIFICAT**

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
 - 15 crédits d'activités pédagogiques à option (choisis parmi l'ensemble des activités à option du cheminement spécialisé, incluant les chantiers)
 - 30 crédits d'activités pédagogiques de la mineure ou du certificat choisi : multidisciplinaire, culture musicale, droit, études anglaises, études politiques, histoire, lettres et langue françaises, philosophie, théologie orthodoxe, relations internationales, traduction, communication et multimédia, interprétation musicale, psychologie, droit
1. Activité qui n'est pas offerte dans la séquence régulière mais seulement sous la formule SerFadet en cours d'été.

Mineure en théologie

819 821-7600 ou 819 821-7610 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67610 (numéro sans frais)
819 821-7677 (télécopieur)
fatep@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (30 crédits)**

Choisies parmi les activités pédagogiques des programmes de certificat en théologie pastorale et de baccalauréat en théologie

Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie

Le certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle permet deux chemine-ments :

- un cheminement en génie, sciences et santé;
- un cheminement en sciences humaines et sociales.

Les activités pédagogiques du certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un baccalauréat.

La Faculté peut substituer une activité pédagogique à une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente.

Conditions particulières

- Avoir été admis conditionnellement à un programme conduisant à un grade de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement hors Québec.
- Avoir un maximum de douze années de scolarité.
- Ne pas avoir fréquenté le cégep ou l'université, à moins d'être issu d'un système scolaire hors Québec.
- Présenter un excellent dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMMUNES AUX DEUX CHEMINEMENTS**

(6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CRM	015	La rédaction universitaire	CR
ETA	100	Éléments d'éthique appliquée	3

CHEMINEMENT EN GÉNIE, SCIENCES ET SANTÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux chemine-ments
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CHM	101	Structure et réactivité de la matière	CR
CHM	103	Transformation de la matière	3
GBI	101	Organisation et diversité du vivant	3
MAT	103	Introduction au calcul intégral	3
MAT	105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHQ	100	Mécanique et ondes	3
PHQ	101	Électricité et magnétisme	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM	110	Informatique fonctionnelle	CR
EPK	228	Santé et saines habitudes de vie	3
PHI	130	Philosophie de la technologie	3

CHEMINEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- 6 crédits d'activités pédagogiques communes aux deux chemine-ments
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

EPK	228	Santé et saines habitudes de vie	CR
HST	105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
LCR	100	Langue, culture et société	3
PHI	370	Panorama historique de la pensée humaine	3
POL	101	La politique canadienne et québécoise	3
PSY	100	L'approche cognitive behaviorale	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CRM	110	Informatique fonctionnelle	CR
MAT	103	Introduction au calcul intégral	3
MAT	105	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
PHI	111	Introduction à la logique	3
PHI	130	Philosophie de la technologie	3

Certificat en théologie orthodoxe

450 463-1835, poste 61760 (téléphone)
 1 888 463-1835 (numéro sans frais)
 450 670-1959 (télécopieur)
 fatep.longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant orthodoxe :

- de mieux connaître la tradition orthodoxe;
- de situer l'orthodoxie face aux autres confessions chrétiennes;
- d'enrichir ses connaissances religieuses et d'élargir sa culture générale.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques de base à option (9 crédits)

Neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ORT 201	Introduction à la théologie orthodoxe	3
ORT 202	Histoire de l'Église I	3
ORT 203	Spiritualité orthodoxe	3
ORT 204	La vie liturgique I : l'eucharistie	3
ORT 205	La Tradition dogmatique I	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Vingt et un crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CONNAISSANCE GLOBALE DE LA TRADITION ORTHODOXE

ORT 206	La Tradition orthodoxe : les saints	3
ORT 207	La Tradition dogmatique II : ecclésiologie	3
ORT 208	Les Pères de l'Église I	3
ORT 209	La Tradition catéchétique	3
ORT 210	Histoire de l'Église II	3
ORT 211	La Bible dans l'orthodoxie	3
ORT 212	La Tradition canonique de l'Église orthodoxe	3
ORT 227	Les Pères de l'Église II	3
ORT 230	Introduction au Nouveau Testament I	3

LA VIE LITURGIQUE ET LA PRIÈRE

ORT 213	La vie liturgique II : les autres sacrements	3
ORT 214	Questions particulières de spiritualité	3
ORT 215	L'art de l'icône	3
ORT 216	Architecture ecclésiastique de l'orthodoxie	3
ORT 217	Introduction à la musique byzantine	3
ORT 228	La théologie liturgique de l'Église orthodoxe	3
ORT 229	L'art dans la tradition orthodoxe	3

ORTHODOXIE ET MODERNITÉ

ORT 218	Éthique orthodoxe	3
ORT 219	Défis contemporains I	3
ORT 220	Défis contemporains II	3
ORT 221	Orthodoxie et littérature	3
ORT 222	Histoire et présence de l'Église orthodoxe en Occident	3
ORT 226	L'Église orthodoxe contemporaine	3

AUTRES

ETP 100	Introduction aux langues anciennes	3
ORT 223	Le grec néotestamentaire	3
ORT 224	Questions particulières de théologie orthodoxe I	3
ORT 225	Questions particulières de théologie orthodoxe II	3

Certificat en théologie pastorale

819 821-7600 ou 819 821-7610 (téléphone)
 1 800 267-8337, poste 67610 (numéro sans frais)
 819 821-7677 (télécopieur)
 fatep@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'obtenir une formation de base en théologie pour articuler la foi de manière critique aux situations sociales et ecclésiastiques d'aujourd'hui;
- de s'habiller à certains types d'intervention dans le domaine pastoral.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CR	SPI 201	Introduction à l'anthropologie spirituelle	3
3	THL 108	L'univers religieux judéo-chrétien	3

Activités pédagogiques à option

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques du programme de baccalauréat en théologie

Formation à distance en théologie

819 821-7600 ou 819 821-8000, poste 62631 (téléphone)
 1 800 267-8337, poste 62631 (numéro sans frais)
 819 821-7677 (télécopieur)
 fatep@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de théologie

La Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie rend disponible à des groupes et des individus provenant de diverses régions du Québec et d'autres provinces canadiennes des activités de formation adaptées aux besoins des hommes et des femmes qui travaillent à plein temps mais qui désirent réfléchir aux fondements de la foi chrétienne en relation avec la culture contemporaine. À l'aide de DVD (vidéocassettes également disponibles) et, selon le cours, d'un accès au site Internet, aussi à l'aide de cahiers d'activités présentant le plan de cours et rassemblant les divers textes à lire, le Service de formation à distance en théologie permet de compléter le microprogramme de 1^{er} cycle en formation catéchétique, le programme de certificat en théologie pastorale et une bonne partie du programme de baccalauréat en théologie.

Activités pédagogiques

CR	BBL 102	La Bible et sa culture	3
3	BBL 202	Histoire et géographie bibliques	3
3	BBL 408	Les évangiles apocryphes	3
3	BBL 504	Jean, maître spirituel	3
3	BBL 510	Questions particulières en exégèse 1	3
3	PTR 341	La formation catéchétique	3
3	PTR 342	Des mots nouveaux pour dire la foi	3
3	PTR 343	Projet de catéchèse appliquée	3
3	PTR 346	Développement psychoreligieux des jeunes et histoire du Salut	3
3	PTR 347	Animation en catéchèse intergénérationnelle	3
3	PTR 348	Techniques d'animation en catéchèse aux adolescentes et adolescents	3
CR	SPI 201	Introduction à l'anthropologie spirituelle	3
3	SPI 205	Cheminement de foi dans l'Ancien Testament	3
3	SPI 206	Cheminement de foi dans le Nouveau Testament	3
3	THL 108	L'univers religieux judéo-chrétien	3
3	THL 136	Être chrétien : croire, espérer, aimer	3
3	THL 147	Construire l'Église en contexte œcuménique	3

THL 149	Dire Dieu	3
THL 150	Penser la nature comme création	3
THL 155	L'agir chrétien : fondements de la vie morale	3
THL 221	Christianisme au Moyen Âge	3
THL 222	Fondations des traditions chrétiennes	3
THL 403	Jésus, l'homme qui venait de Dieu	3
THL 463	Sexualité et spiritualité	3
THL 550	Questions particulières d'éthique théologique	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en formation catéchétique

819 821-7600 ou 819 821-7610 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67610 (numéro sans frais)
819 821-7677 (télécopieur)
fatep@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances liées au contenu de la foi qu'il lui faut transmettre, en tant que catéchète;
- de comprendre les clientèles visées auxquelles elle ou il s'adresse, comme catéchète;
- de développer des manières efficaces de transmettre le contenu de foi à ces clientèles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

PTR 342	Des mots nouveaux pour dire la foi	CR 3
PTR 347	Animation en catéchèse intergénérationnelle	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

PTR 341	La formation catéchétique	CR 3
PTR 343	Projet de catéchèse appliquée	3
PTR 348	Animation en catéchèse aux adolescents	3